Solicitor General Annual Report 1984-1985

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

Canadian Security Intelligence Service

Canada

Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

Solicitor General Annual Report 1984-1985

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

Canadian Security Intelligence Service

Published under the authority of the
Hon. Perrin Beatty, P.C., M.P.,
Solicitor General of Canada

Produced by the Communications Group,
Programs Branch,
Ministry Secretariat

©Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. JS1-1985

ISBN 0-662-54299-1

Solicitor General of Canada

CANADA

Solliciteur général du Canada

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1984 to March 31, 1985.

Respectfully submitted,

Perrin Beatty

Ottawa, Canada K1A 0P8

Contents

The Ministry of the Solicitor General 1

Secretariat 3
- Mandate 3
- Policy Branch 4
- Police and Security Branch 5
- Programs Branch 7
- Administration Branch 12
- Corporate Systems 12
- Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service 13
- Appendices: A. Ministry of the Solicitor General 14
- B. Ministry Secretariat 17

Royal Canadian Mounted Police 21
- Mandate 21
- Organization 26
- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders 27
- Police Services under Contract 35
- Canadian Police Services 37
- Administration 41

National Parole Board 47
- Mandate 47
- Highlights of 1984-85 48
- Issues and Initiatives for 1985-86 51

The Correctional Service of Canada 55
- Mandate 55
- Organization 57
- Objectives 57
- Planning and Management 58
- Administration 61
- Custody of Inmates 63
- Offender Case Management 63
- Education, Training and Employment of Inmates 66
- Health Care 68
- Technical Services 69

Appendices: 71
1. Average Number of Offenders on Register 72
2. Financial Performance by Activity 72
3. Expenditures for the Past Five Years by Activity 73
4. Person-Year Utilization 74
5. Expenditures for Assistance to Private Agencies 75
6. Revenues 76
7. Cost of Maintaining Offenders — Summary 76
8. Average Number of Employed Inmates 77
9. Number of Security Incidents 77
10. International Transfers 78

Canadian Security Intelligence Service **79**

THE MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL AT A GLANCE

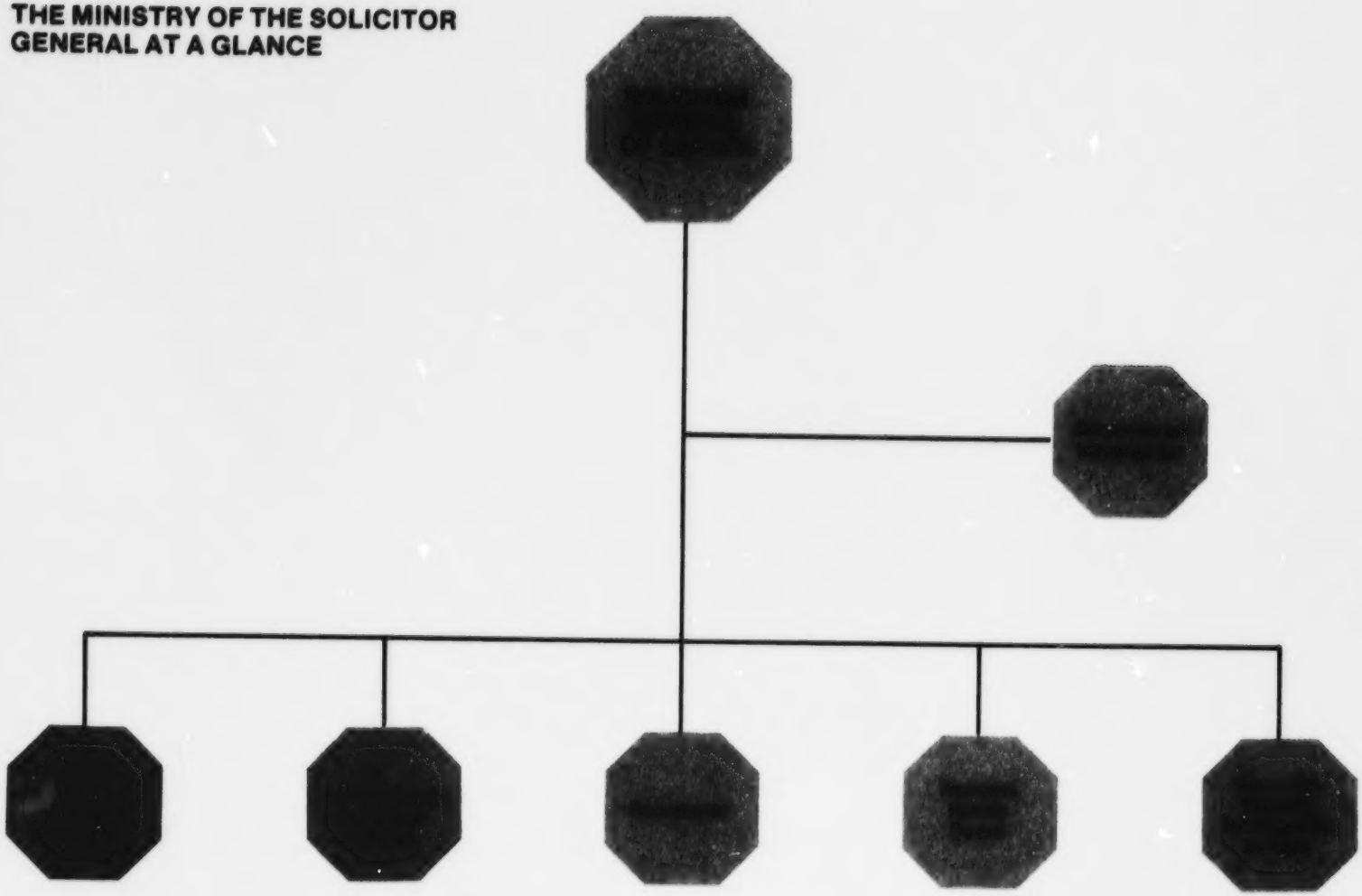

The Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General brings together the major operational elements of the Federal Government concerned with the administration of the criminal justice system under the direction and supervision of the Solicitor General.

The four agencies which, together with the Secretariat, comprise the Ministry are the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada, the National Parole Board and the Canadian Security Intelligence Service. Although the agencies report independently to the Solicitor General, the Secretariat performs duties related to them.

The Solicitor General is responsible for the administration of the *Department of the Solicitor General Act*, the *Royal Canadian Mounted Police Act*, the *Penitentiary Act*, the *Parole Act*, the *Prisons and Reformatories Act*, the *Canadian Security Intelligence Service Act*, the *Young Offenders Act*, the *Criminal Records Act* and the *Transfer of Offenders Act*. As well, the Solicitor General is responsible for discharging specific operational responsibilities under such acts as the *Identification of Criminals Act*, the *Official Secrets Act*, the *Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act* and the *Immigration Act*, to name a few, which are otherwise administered by other departments. Finally, the agencies of the Ministry, notably the RCMP, are responsible for enforcing all federal statutes, such as the *Criminal Code*, where such enforcement is not specifically assigned to another department or agency.

During fiscal year 1984-85, the Ministry utilized 32,333 person-years, an increase of 1.5 per cent from 1983-84, and incurred expenditures of $1.63 billion, up 9.0 per cent from the previous year.

In this report, each of the five major components of the Ministry reviews in some detail its legislative and policy initiatives and its operational activities for fiscal year 1984-85.

ORGANIZATION OF THE SECRETARIAT, 1984-1985

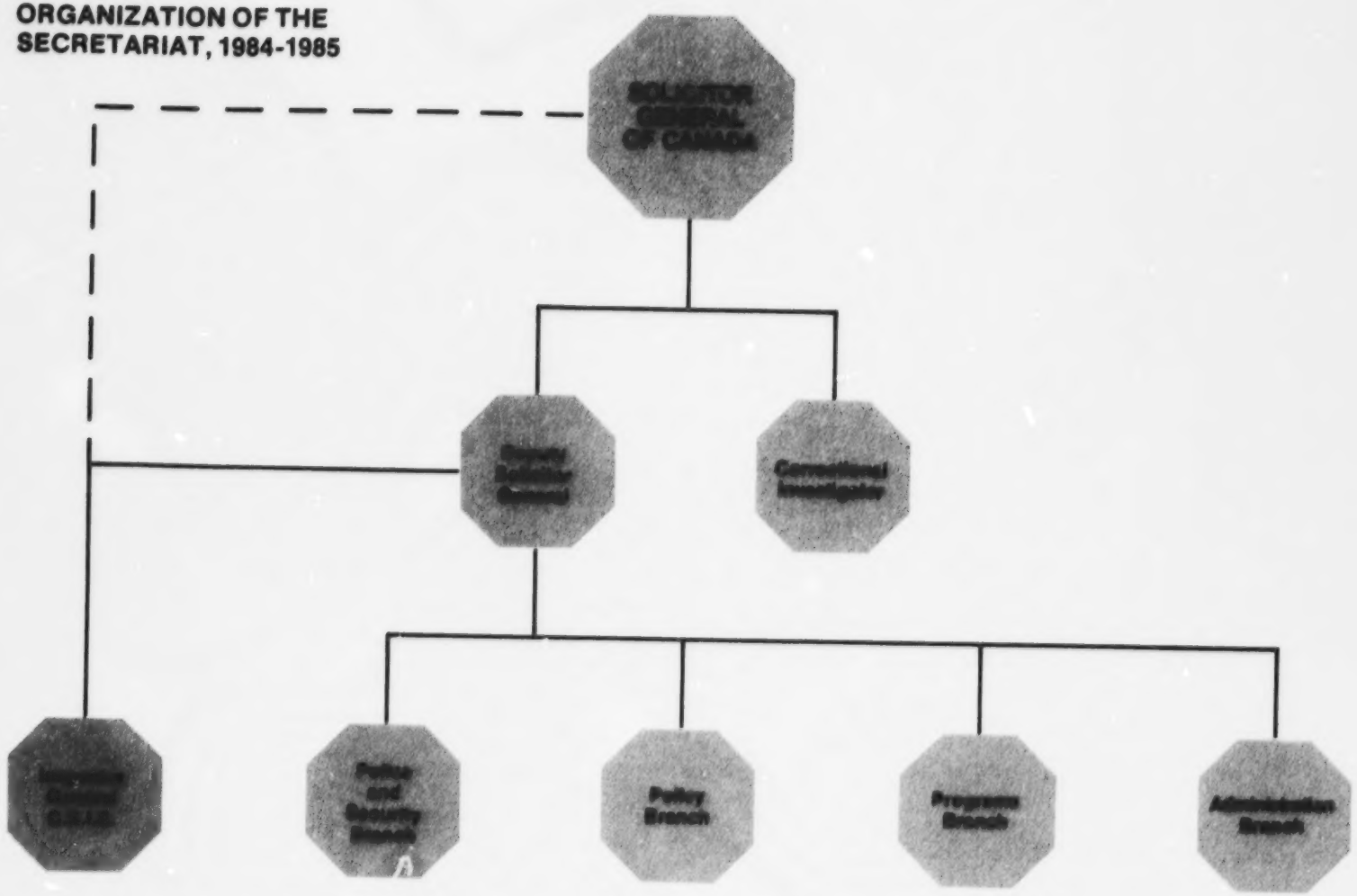

Secretariat

Mandate

The Secretariat's primary role is to develop and coordinate the policy of the Ministry. It is headed by the Deputy Solicitor General who, with the heads of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada, the National Parole Board and the Canadian Security Intelligence Service, participates in the Ministry's Senior Policy Advisory Committee.

The Secretariat's policy thrust is in four main functional areas: the criminal justice system, corrections, police and security. Organizationally, it has three operations branches, Policy, Police and Security, and Programs, as well as an Administration Branch and a Corporate Systems Office. During fiscal year 1984-85, the Secretariat employed 308 person-years and had expenditures of $40.3 million.

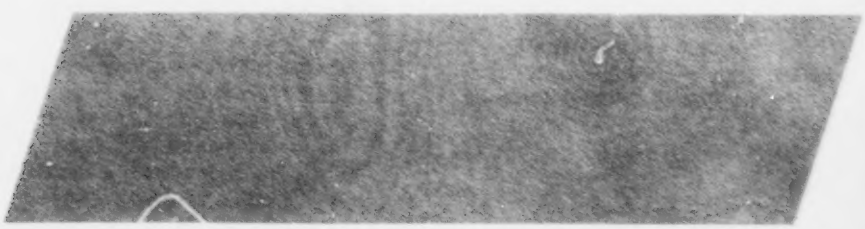

Policy Branch

The Policy Branch has a policy development and advisory role in support of the Solicitor General, the Deputy Solicitor General and the Ministry Agencies, on issues arising from the *Young Offenders Act*, matters involving the federal responsibilities for corrections, and criminal justice policy issues in general. Another essential function is liaison with other branches of the Secretariat, Ministry Agencies and other components of the criminal justice system including related federal and provincial departments and agencies and private sector organizations.

The Branch is responsible for negotiation of federal-provincial-territorial agreements concerned with juvenile justice services and for promoting intergovernmental co-operation in the juvenile justice area.

The Branch analyses proposals of The Correctional Service of Canada and the National Parole Board, and provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and to the Minister covering many aspects of correctional activities that concern the Solicitor General.

It carries principal responsibility for the Ministry's strategic planning function, including developing the annual Strategic Overview.

Finally, the Branch exercises a planning and coordinating role in a number of important federal-provincial meetings of interest to the Ministry, dealing with such issues as victims of crime, impaired driving, prostitution and Native justice.

Organizationally, the Branch comprises three Divisions: Young Offenders Policy, Corrections Policy and Criminal Justice Policy including Firearms.

Highlights of 1984-85

Young Offenders Policy

The *Young Offenders Act* was proclaimed in force on April 2, 1984. Federal-provincial negotiations to ensure continued and enhanced federal funding of juvenile justice services delivered by the provinces and territories culminated in the drafting of detailed financial agreements and the development of the structures and procedures required for their administration.

At the same time, an ongoing Federal-Provincial Forum was established to ensure continuing intergovernmental consultation and co-operation in the juvenile justice area.

Other federal "transitional support" programs initiated to facilitate implementation of the new Act were fully operational. These included:

- the first installment of implementation grants to the provinces and territories ($12.5 million);
- a contributions program to promote innovative juvenile justice projects and technology transfer programs consistent with the principles and provisions of the new legislation;
- a contributions program to assist the provinces and territories to develop automated information systems to meet the record-keeping requirements created by the Act and to establish effective administrative and statistical programs with respect to juvenile justice;
- analysis of the National Study on the Functioning of the Juvenile Court to provide accurate information on the state of Canada's juvenile justice system under the *Juvenile Delinquents Act* and thereby form a base for evaluating the impact of the new legislation.

Corrections Policy

The Branch provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and the Minister on a broad range of correctional issues that involve federal responsibilities for corrections and for its agencies, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board.

The Branch conducts or coordinates studies of major policy issues that affect one or more components of the Ministry or are related to other elements of the criminal justice system.

Such studies include long-term offenders, dangerous offenders, and overcrowding in institutions. The Branch has ongoing involvement in areas such as developing new and revised exchange of services agreements with the provinces, and negotiating international transfer agreements with foreign countries. It also reviews inmate applications for transfer on behalf of the Minister.

Correctional Law Review

The Correctional Law Review is part of the all-embracing Criminal Law Review, which was given Cabinet approval in 1980. The Correctional Law Review is nonetheless a major project in its own right. It examines the fundamental purposes of corrections and the full spectrum of issues from sentence calculation to final release. This is the first time that such a systematic examination has been undertaken.

The Correctional Law Review is concerned primarily with five specific Acts:

- The *Penitentiary Act*
- The *Parole Act*

- The *Prisons and Reformatories Act*
- The *Transfer of Offenders Act*
- The *Department of the Solicitor General Act*, and relevant sections of the *Criminal Code*.

Written responses to the First Consultation Paper were analyzed and summarized. Research and policy development to inform the Second Consultation Paper was begun, and a special paper for consultation with the provinces was undertaken. Preparation of the Second Consultation Paper will be delayed until after the completion of the additional round of consultations.

Habitual Criminals

After the termination of the sentences of preventive detention of those habitual criminals who did not meet the dangerous offender criteria and who did not pose a risk to public safety, the Branch developed a program for the provision of specialized after-care assistance to make the transition from incarceration to life in the community. The program was then administered by the Correctional Service.

Mandatory Supervision

The mandatory supervision program was reviewed in order to develop legislative proposals to control the release of offenders considered likely to commit further serious violent crimes upon their release from penitentiary and prior to the expiration of their sentences. These proposals will be introduced in the House of Commons during fiscal year 1985-86.

Criminal Justice Policy

Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders

Governments were invited to formulate national positions on each of the topics on the Congress agenda, and to submit information on relevant national initiatives. Criminal Justice Policy carried the lead responsibility for Canadian preparation of and participation in the Congress, to be held August 26 to September 6, 1985 in Milan, Italy. Proposed topic areas deal with: 1) new dimensions of criminality and crime prevention in the context of developments, including the prevention of international drug trafficking; 2) criminal justice processes and perspectives in a changing world; 3) victims of crime; 4) youth, crime and justice; and 5) the application of United Nations standards and norms in criminal justice.

A group established in January, 1984, has coordinated development of Canadian positions, in close consultation with the departments of Justice and External Affairs as well as provincial and territorial governments, and non-governmental organizations. In addition, Canada participated in UN interregional meetings of experts on selected agenda topics, hosting one such meeting concerning victims of crime and another which dealt with criminal justice information systems.

Natives

The report of the House of Commons Special Committee on Indian Self-Government was tabled in November, 1983. Based on the directions set out in this report, the federal government has put forward, over the past year, various initiatives concerning Indian self-government. The Ministry has been involved in a number of these policy processes, especially those related to the criminal justice system.

In particular, Criminal Justice Policy coordinated for the Ministry the review of the proposed Bill C-52 on Indian self-government, the "Aboriginal Services" review conducted by the Federal-Provincial Relations Office, the Canada-Saskatchewan-Federation of Saskatchewan Indian Nations study on certain aspects of the justice system in Saskatchewan and the Ministry's input into the Task Force Review of Indian and Native Programs.

Victims

The Report of the Canadian Federal-Provincial Task Force on Justice for Victims of Crime was released in the summer of 1983. It contained 79 recommendations for legislative, policy, and program improvements for services on behalf of crime victims. Federal and provincial jurisdictions reviewed the recommendations and agreed to set up a Federal-Provincial Working Group to follow up the recommendations and develop implementation strategies including an examination of the funding mechanisms. A report is expected in the fall of 1985. The Policy Branch is participating in this process.

Firearms

Continued monitoring and analysis of the legislation and further consultations followed the tabling of the legislative proposals embodied in the Criminal Law Reform Act, 1984 (Bill C-19).

Following Cabinet authorization in November, 1983, federal-provincial negotiations concluded with two-year continuances to the financial agreements.

Close working relationships with the provinces continued through the sixth annual conference of the Chief Provincial and Territorial Firearms Officers in May, 1984.

Police and Security Branch

The Police and Security Branch initiates, develops and administers policies, operational directives, and management systems on behalf of the Solicitor General. It also advises the Solicitor General on national security policy and operations, the corporate

and program activity of the RCMP and the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), federal and national law enforcement and the counter-terrorism program. In carrying out these responsibilities, the Branch is responsible for ensuring that accountability mechanisms are in place so that the Solicitor General can effectively exercise his statutory responsibilities.

Security Policy and Operations Directorate

The Directorate comprises two divisions, Security Policy and Security Operations, and is responsible for:

- reviewing operational proposals referred to the Minister by the Security Service to ensure conformity with the law and with Ministerial guidelines and standards;
- reviewing applications by the Security Service to the Solicitor General for authority to implement special investigative techniques;
- reviewing the Government's national internal security policies in order to provide ongoing advice to the Solicitor General on operational security policy matters;
- providing advice in relation to the activities of various interdepartmental committees for security and intelligence;

Highlights of 1984-85

Security Policy Division

The Division provided substantial assistance in the examination of organization and policy issues related to the *Canadian Security Intelligence Service Act* which became law in July, 1984.

It drafted discussion papers on new policies requiring Ministerial direction and prepared a comprehensive inventory of Ministerial directions to the Service. A review of these directions is under way to confirm their consistency with the *CSIS Act*.

The Division also participated in federal-provincial discussions on *CSIS Act* agreements to facilitate cooperation relating to the security intelligence responsibilities of CSIS and the law enforcement responsibilities of the RCMP.

Security Operations Division

The Division assisted in the conversion of all *Official Secrets Act* warrants to *CSIS Act* warrants.

It coordinated development of procedures to enhance the interdepartmental review of cases involving possible action under the *Immigration Act* and initiated recommendations to the Government of Canada in response to security intelligence advice provided to the Solicitor General by the Canadian Security Intelligence Service.

Security Planning and Coordination Division

This Division, established in 1984, is responsible for:

- coordinating the identification, development and maintenance of counter-terrorism program measures on an interdepartmental, federal-provincial and international basis;
- providing support to the Solicitor General in his capacity as lead Minister for the management of terrorist-related crises in Canada;
- developing and maintaining contingency plans concerning public order emergencies further to the Solicitor General's responsibility;
- managing the operation of the Security Advisory Committee (SAC) which is responsible for considering security policy issues, identifying future sectoral priorities and developing federal administrative security policies.

The Division achieved its initial goal of defining and addressing several immediate counter-terrorism program issues and prepared reports on various aspects of Canada's counter-terrorism arrangements.

Through its operation of the Ministry Crisis Centre, the Division maintained a capability, on several occasions, for ensuring the flow of information between operational responsibility centres and decision-making authority for the resolution of crises.

Police and Law Enforcement Policy Directorate

This Directorate comprises two divisions responsible for:

- reviewing operational proposals submitted by the RCMP to ensure compliance with the law and with the Solicitor General's Directives;
- developing and reviewing policy and administrative proposals governing the overall effectiveness and accountability of the RCMP pursuant to the Solicitor General's responsibilities described in the *RCMP Act*;
- developing and managing federal policy governing RCMP policing agreements with provinces, territories and municipalities;
- reviewing resource allocation proposals affecting the RCMP and ensuring their coordination with Ministry-wide resource concerns;
- developing federal law enforcement policy and coordinating the execution of the Solicitor General's responsibilities specified in the *Criminal Code*, pertaining to electronic surveillance and fingerprint examination;
- participating in developing policy initiatives with federal and national policing and law enforcement implications.

Highlights of 1984-85

RCMP Policy and Programs Division

The Division prepared a consolidated Manual of Ministerial Directives, which included a newly-approved directive on RCMP law enforcement agreements and draft directives on legislators' privileges and immunities, and on RCMP foreign operations.

The Ministry initiated proposals on combatting drug trafficking and drug abuse, and strengthening the RCMP's drug enforcement capacity.

The Division contributed to the development of amendments to the *RCMP Act* relating to public complaints, internal discipline and grievance procedures. These were introduced in Parliament early in 1984 (Bill C-13) but died on the Order Paper with dissolution.

The Division also examined proposals for developing an appropriate data base of federal resources used in national policing in relation to contract policing arrangements and Canadian Policing Services.

Law Enforcement Policy Division

Divison officials participated in the development of the Canada-United States Mutual Legal Assistance Treaty which was signed by Prime Minister Mulroney and President Reagan in Quebec City on March 17, 1985.

The Division developed a major review of Native Policing in Canada in collaboration with other federal departments, the RCMP, the Province of Saskatchewan, and the Federation of Saskatchewan Indian Nations.

It instituted a systematic policy to improve the content and administration of the Solicitor General's fingerprint examiner certification program and the Solicitor General's program of designating agents pursuant to Part IV of the *Criminal Code*.

The Directorate also completed the first stage of an interdepartmental project aimed at improving coordination of RCMP and other federal law enforcement resources.

Access to Information and Privacy Unit

This unit is responsible for:

- elaboration and implementation of the Secretariat's policies and procedures in order to ensure both the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* are administered in an equitable and consistent manner;
- management of the legislation for processing requests for access either to government records or to personal information under the control of the Secretariat;
- coordination of the Ministry's policies and procedures in the application of the Government's guidelines relating to both Acts and the management of the Ministry's Public Reading Room.

Highlights of 1984-85

During the year the Unit received and processed 91 requests under the *Privacy Act*, and 18 requests under the *Access to Information Act*.

Programs Branch

The Programs Branch is the Ministry's research and development arm. Its primary aim is to produce knowledge and information-based advice to improve Ministry decision-making related to criminal justice legislation, policy, programs and operations. The Branch is responsive to the information needs of the Secretariat, the Ministry and the criminal justice system in general. Its divisions, in a broadly integrated process, produce knowledge and identify emerging issues through research and statistical analyses, applied research studies and evaluations of demonstration projects. The Branch disseminates knowledge to criminal justice professionals and the public through its library, seminars, conferences, training courses, consultation services, research and statistical reports, demonstration project reports, and the Secretariat's periodical publications.

The Branch has five divisions: Research; Statistics; Consultation Centre; Planning and Liaison; and Communication; as well as a Branch Administration service.

Research Division

The Research Division develops, manages and conducts social science research for use by the Ministry of the Solicitor General and the criminal justice system in general. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research related to Ministry objectives in order to:

- provide research-based policy and program advice;
- provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice;
- evaluate criminal justice system policies and programs;
- increase the base of general knowledge and information on which decisions in the criminal justice system can be made;
- provide information on crime and the criminal justice system to the public and professionals;

- encourage the development of criminological research and manpower through contributions to centres of criminology and funding support for independent research.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four areas: causes and prevention of crime, criminal justice policy, corrections and police. All the sections are involved at the federal, provincial and municipal levels, with governmental agencies and with the private sector.

Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research undertaken and evolving Ministry objectives. The Research Division then either awards contracts or carries out research to respond to the identified information needs. The Division has a staff of 20 and an annual budget of about $2 million.

In 1984-85, the Division issued 100 contracts for research undertaken by universities, private industry or individuals. It is also engaged in some 35 ongoing projects.

Highlights of 1984-85

During the year, the responsibilities of the Causes and Prevention Research Section included study of community-based crime prevention, family violence and assistance to victims.

The Criminal Justice Policy Research Section is involved in policy-relevant research in six major areas: juvenile court process; evaluation of the *Young Offenders Act*; evaluation of community-based alternatives for young offenders; patterns in the use and effectiveness of imprisonment for adults; the effectiveness of alternatives to prosecution and imprisonment for adults; and Natives in the criminal justice system.

The Corrections Research Section worked closely with The Correctional Service of Canada and the National Parole Board on serious, persistent correctional problems. Priority areas included conditional release, prison violence, long-term imprisonment, special offenders and penitentiary population management and control.

The Police Research Section was engaged in projects in relation to selection of police recruits; *Criminal Code* review of police powers; community-based policing; enterprise crime; legalized gambling in Canada; police investigative functions; and a survey of the use of RCMP and other federal law enforcement resources in federal law enforcement (FLEUR II).

Special activities

In 1984-85, the Research Division:

- developed and conducted evaluations of community programs in support of the *Young Offenders Act*;
- provided analyses of the National Study of the functioning of the Juvenile Court to assist in federal-provincial negotiations for implementation of the Act;
- participated in and provided research information for federal-provincial discussions on proposals for an independent system of justice for Natives;
- prepared a comprehensive National Inventory of Research and Programs for Natives, as a basis for policy and program development and as a service to the provinces and Native organizations;
- continued a national program of crime prevention projects and services for victims and witnesses, with special attention to abused women;
- supported the *Criminal Code* Review project with studies in the law enforcement and corrections areas.
- prepared a comprehensive national inventory of research programs for women in conflict with the law;
- developed and conducted evaluations of community programs for adult offenders;
- participated in and initiated research to support the Correctional Law Review.

Statistics Division

The Statistics Division provides professional and technical services in five functional areas: statistical policy, statistical methodology, statistical studies, computer systems technology and information request response and advice. It also promotes the overall development of better information and statistics in the Canadian criminal justice system.

Highlights of 1984-85

During the year, liaison with the justice community and support to collaborative federal-provincial efforts to strengthen criminal justice statistics and information at operational, management and policy levels continued to be a major function of the Statistical Policy Section. The Section coordinated, through the Ministry Statistics Committee, the articulation of Ministry needs for national statistics and information. This was accomplished by advising and offering direction in the work undertaken by the Canadian Centre for Justice Statistics, and in participation in the federal-provincial committee of liaison officers.

Internally, the Section supported a number of Ministry initiatives including Young Offenders Record Keeping and Information Systems Development, Women in Conflict With the Law, and Natives.

The Statistical Methodology Section provided assistance in the conducting of project evaluations by developing and implementing regional evaluation models, and in the development of self-evaluation guides for use in crime prevention and victims services projects.

The Statistical Studies Section continued its analysis and publication of information from the Canadian Urban Victimization Survey. During the year, bulletins were published on *Reported and Unreported Crime* and *Crime Prevention: Awareness and Practice*. The Section also completed the data gathering phase of a replication in Edmonton of the victimization survey and completed feasibility studies on rural and Native victimization.

The Section also developed information bases on the costs of criminal justice in Canada and on women in conflict with the law. Enhancements to these data bases are under way. In addition, some preliminary work was done, with the Department of Justice, on alcohol-related vehicle offences. Participation continued with the Canadian Centre for Justice Statistics on a project to acquire national criminal justice statistics from the RCMP criminal history files. Preliminary data are currently under review for quality assessment.

The Computer Services Section offers advice, guidance and assistance in implementing computer technology within the Secretariat. The Division provided data entry, processing and analysis, and word processing for more than a dozen ongoing projects,and developed several Secretariat systems.

A major activity for the Division was preparation of a discussion paper and background materials for the Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders.

Information request response and advice is provided by the Statistics Division on an ad hoc basis to the Minister, Deputy Solicitor General, Secretariat and Ministry Agencies, and to Ministry initiatives requiring statistical data.

Consultation Centre

The Consultation Centre is essentially an agent for change, stimulating improvements in the criminal justice system and working to prevent crime and encourage community participation in a wide range of activities within that system. The Centre supports Secretariat policy development and implementation through consultation, experimentation and the discretionary application of financial resources.

The Centre serves to promote a climate of cooperation and joint planning between the federal government and provincial and territorial governments. It also facilitates communication among the various components of the criminal justice system. Its sphere of influence and concern is therefore broad: it extends from the Ministry to provincial governments and local community groups involved in any aspect of criminal justice, including crime prevention, policing, corrections or victims of crime.

As the only part of the Secretariat with regional offices across the country, the Consultation Centre is in a unique position to provide the Secretariat with focal points from which to test and develop experimental and innovative activities related to criminal justice; to facilitate information exchange or technology transfer between the federal government and provincial or municipal governments or private sector organizations; and to assist and encourage inter-governmental planning of criminal justice policies and programs.

The Centre maintains a small permanent staff which is directly accessible in both head office and the regions. In addition to its consultants in the regions, the Centre has, at head office, several National Program Consultants who are specialists in specific areas of criminal justice. These areas reflect major issues of current concern such as crime prevention, young offenders, victims, community alternatives, women in conflict with the law and Natives. National Program Consultants may be assisted by Special Advisors, who are experts on loan from other departments, provincial governments or the private sector.

Services Provided

- Consultative services are offered to community groups, voluntary organizations and provincial departments on such matters as project development, community development, organizational change and objective-setting.

- Information services are offered to help people become involved in criminal justice issues. The Centre produces "how-to" manuals, project descriptions, conference summaries, inventories and other publications, as well as films and audio-visual materials.

- Financial contributions are provided for experimental projects in communities across Canada. These projects develop or test new concepts in criminal justice and are usually funded in cooperation with provincial departments and administered by private agencies. Funding is provided for a maximum of three years, through contracts or contributions.

Core funding is offered through sustaining contributions or grants to national voluntary organizations in the criminal justice system.

Highlights of 1984-85

In 1984-85, more than 100 demonstration projects or workshops were supported by the Consultation Centre to test specific policy initiatives or to facilitate their implementation.

1. Crime Prevention

Project Prevention in Manitoba and Crime Prevention Through Public Awareness in Cape Breton are two examples of experimental community crime prevention programs assisted by the Centre. These programs provide information on crime prevention and encourage individuals and organizations from all sectors to take responsibility, together with police services, for addressing crime problems.

The Special Advisor, Preventive Policing, who is a serving police officer seconded to the Ministry, joined with Research Division staff in promoting a concentrated exami-

nation of the concepts of community policing and their implementation.

Consultation and assistance were provided to local, provincial, territorial and national planning committees for National Crime Prevention Week. A broad range of workshops, seminars, school and public information events were held during the Week.

2. *Young Offenders*

In cooperation with Policy Branch, the Consultation Centre participates in the program development aspect of the Ministry's Young Offenders Initiative. The purpose of this initiative is to ensure the timely and effective implementation and continued relevance of the *Young Offenders Act*. Over the past year, the Centre has supported three different types of program development activities:

Innovative Projects addressed the federal interest in an improved juvenile justice system through experimentation with new methods of managing the criminal justice system;

Implementation Projects addressed the need for developmental activities to promote specific policy initiatives and assisted the provinces in launching new programs;

Technology Transfer Projects responded to the need for exchange of information and experience across professional and provincial jurisdictions.

In the field of youth justice, the national and regional offices worked with provincial, territorial and municipal governments, police services, youth courts, The Correctional Service of Canada, youth service agencies, youth organizations, community groups, voluntary organizations, business and professional associations, and other federal government departments.

3. *Victims*

The Ministry, through the Consultation Centre, has supported the development of a number of innovative models for services to victims in Canada. These delivery models have been police-based, community-based, or a combination of the two. Other unique projects have focused on problems related to wife assault, child abuse and sexual assault.

In addition, the Centre has supported a number of national, provincial and regional workshops to promote the development of victim service units, to facilitate information exchange, and to disseminate training materials.

Future emphasis will be placed on developing training materials for police and on service delivery models for victims in rural areas, and among children and the elderly.

4. *Voluntary Organizations and Volunteers*

Ongoing negotiations between the Ministry and the voluntary sector have resulted in a basic policy framework for sustaining funding, a new category of grants with a five-year evaluation cycle, and a substantially increased level of grants to national voluntary organizations.

National Associations Active in Criminal Justice (NAACJ) continued to play a key role in facilitating consultation between the voluntary sector and the Ministry. Future plans include developing a comprehensive Ministry policy on its relationship to national voluntary organizations and encouraging increased public participation in the criminal justice system.

5. *Adult Alternatives*

Despite resource limitations, some progress was made in promoting mediation skills, training and demonstration activities. As well, support was given to the Prince Edward Island Department of Justice to develop a Criminal Justice Resource Service. An innovative program, "Client Specific Planning", has emerged, and shows some promise for future demonstration. The Mennonite Central Committee in Kitchener will be developing a resource centre to assist with information exchange on mediation and other adult community alternatives.

6. *Aboriginal Peoples Initiative*

In 1984-85, Consultation Centre initiatives for aboriginal peoples have focused on encouraging community and regional participation among aboriginals in seeking solutions to criminal and juvenile justice issues which reflect aboriginal values and societies.

The Centre participated as a key partner in the joint Canada-Saskatchewan-Federation of Saskatchewan Indian Nations (F.S.I.N.) Study to examine how four areas of the criminal justice system could be improved to become more sensitive to the needs of Indians in Saskatchewan. The final report, *Reflecting Indian Concerns and Values in the Justice System*, contained a number of recommendations in the areas of Indian customary law, law enforcement, Indian justices of the peace and peacemakers, and corrections/sentence alternatives.

In Ontario, the Consultation Centre continued to support the Ontario Native Women's Association's Justice Development Worker project. This project is designed to facilitate the development of justice-related services in selected aboriginal communities in the northern part of the province.

Recognizing the high ratio of aboriginals among those incarcerated for offences committed in urban areas, the Centre supported the annual assembly of the National Association of Friendship Centres, at which ways and means to utilize Friendship Centres in the development of justice services for urban aboriginal peoples were discussed.

The capacity of the Consultation Centre to respond to the needs of aboriginals was increased with the expansion of the Pacific Regional Consultation Centre and the crea-

tion of the new Alberta-Northwest Territories Consultation Centre in Edmonton. A primary focus of this expanded regional capacity is to provide increased services to northerners and to aboriginal peoples in the western provinces.

7. *Women in Conflict with the Law*

The Ministry of the Solicitor General initiated a three-year funding program to address the needs of women who are, or may be, in conflict with the law. A Consultative Committee, including voluntary sector non-governmental organizations and Ministry officials participated in the Program's planning and implementation. The non-governmental organizations currently represented on the Committee are:

- Canadian Association of Elizabeth Fry Societies;
- Inuit Women's Association;
- National Action Committee on the Status of Women;
- National Association of Friendship Centres;
- Native Women's Association of Canada;
- Permanent National Advisory Committee on the Female Offender;
- Quebec Society of Criminology.

The Program's priorities, developed with the Consultative Committee, place particular emphasis on Native women and women in isolated areas. Community-sponsored projects address the social and economic disadvantages of women who are, or may be, in conflict with the law; broaden existing programs to enable the development of services to such women; recognize the importance of new and innovative programs; and utilize and foster expertise in women's groups including self-help groups.

This joint program of the Ministry Secretariat and The Correctional Service of Canada is managed by the Consultation Centre. It funds projects covering a wide range of activities, from needs assessment for identification and development of community resources for women in conflict with the law to projects dealing with life skills, alcohol and drug abuse, shoplifting and court-worker issues.

Planning and Liaison Division

National Victims Resource Centre

The National Victims Resource Centre forms part of the Victim Initiative funded by the federal government until March, 1986. The Centre's mandate includes collecting information related to victims of crime and making it available across Canada. Aided by a computerized information system, the Centre stores information on written materials, audio-visual materials, descriptions of research and demonstration projects and detailed descriptions on a large number of victims' service programs now operating in Canada. In addition to its own data base, the Centre has access to more than 300 commercially available data bases. When the Centre cannot answer a specific question, its staff will refer the client to another source for more detailed information. The Centre's primary clients include professionals and volunteers working in the criminal justice system, victim assistance agencies, social service organizations and those involved in research and education.

The Centre may be contacted by writing to the National Victims Resource Centre, Ottawa, Ontario K1A 0P8 or by toll-free telephone:

British Columbia: 112-800-267-0454;
from elsewhere in Canada: 1-800-267-0454;
from the National Capital Region: 995-7126.

Communication Division

The Communication Division explains the Ministry's function, objectives and activities to those within the criminal justice system and to the public, and serves the information and communication needs of the Solicitor General.

The Division carries out a public relations program to meet the requirements of the Ministry, to respond to the needs of the news media and the public when information is required about the activities of the Ministry, and to produce Ministry publications, news releases, speeches, reports and other specialized information material.

Highlights of 1984-85

In 1984-85, the Division produced 71 news releases and nine speeches in addition to specialized information material. The Division's publishing section also produced 16 new publications for the general public. An average of 20 routine letters were answered each day and numerous replies to public enquiries were prepared every month.

In support of one of the Ministry's important initiatives, National Crime Prevention Week, the Division produced, printed and assisted in distributing posters, buttons, brochures and other crime prevention material for use across Canada.

During 1984-85, the Division's Audio-Visual Section exhibited at the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and Expo-Québec, and at conferences concentrating on criminal justice themes. State-of-the-art exhibitry, including Telidon crime prevention and criminal justice quizzes was used in these exhibits. The extremely popular Telidon Units were also featured in six special travelling

exhibits, staffed by students, which travelled to 51 venues across the country.

As in the previous year, these Telidon packages were carried in the Cantel and other videotex data bases.

The Audio-Visual Section also initiated a number of film and videotape productions on criminal justice themes.

Liaison, the monthly journal for the criminal justice system, remains a major project of the Division. Now in its eleventh year, it has a circulation of more than 11,000. The Division also maintains a computerized mailing list of 12,000 entries, which is available on request to all Ministry components.

Programs Branch Administration

Branch Administration provides management and executive support services to the Programs Branch to help it fulfil its Ministry-wide responsibility for criminal justice research and development (R&D). It works to ensure productive and efficient operations and to coordinate interaction between the Branch and the central agencies of the government and central services of the Ministry Secretariat.

Major areas of activity include management overviews, R&D project administration, multi-year and contingency planning, preparation of Treasury Board submissions, resource utilization measurement and forecasting, project audit and electronic data processing.

Highlights of 1984-85

During 1984-85, Branch Administration prepared and administered more than 1,000 new projects funded by contract, contribution or grant valued at about $6 million, and managed a total project system comprising more than 1,500 ongoing and completed projects with a value of more than $25 million.

In addition, Branch Administration provided project management and reporting services for about 1,000 completed and ongoing youth employment projects, valued at approximately $10 million.

Work continued on automation of the project management system. This involved fine-tuning a computer-based system to collect and report information on the purposes, uses, findings, milestones, costs and locations for planned, ongoing and completed R&D projects.

The computerized system, which follows the activity structure created for the corporate management information system, will improve project management, enable the Branch to respond effectively to more numerous and complex requests for information about R&D projects, and support decision-making throughout the Branch and the Secretariat.

Administration Branch

The Administration Branch which comprises the Finance, Human Resources and Administration Divisions, is responsible for all financial, personnel and administrative policies, systems and services within the Secretariat. It also provides advice on financial proposals from the Agencies of the Ministry.

The Finance Division also coordinates preparation of operational plans, estimates submissions for the Secretariat and consolidates these with the operational plans of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board.

Corporate Systems

In 1984-85, Corporate Systems commenced the regular analysis of data provided by the Secretariat's Management Information System, which had been implemented in the two preceding years. Budgeting against the activity matrix was improved and established as an ongoing feature of the budgetary cycle. Support was provided to Finance in developing and distributing reports and in planning for direct branch access to data via individual FINCON terminals.

The Thematic Time Allocation System (TTAS) was automated as a system for tracking human resource utilization. Following implementation early in the fiscal year, a process of bringing branches on line, improving reports and tuning the system was begun. This process will extend into 1985-86. Data provided by TTAS is now analyzed by Corporate Systems, in conjunction with that provided by other elements of the Secretariat's Management Information System.

The Secretariat's annual program review process was revised and strengthened to provide better accountability regarding program performance and to improve operational planning capabilities. A draft operational plan framework (OPF) was submitted to Treasury Board for comment and will be revised and completed in 1985-86.

The program evaluation policy and plan, which had been approved in 1983-84, were implemented. Evaluation assessments were completed for the Victims and Crime Prevention initiatives. The assessments were reviewed by the Deputy Solicitor General and senior management, and proposals for undertaking evaluation studies approved. The studies themselves were commenced and will be completed

late in 1985-86. Preliminary work on a framework study of the Young Offenders initiative was also undertaken.

The audit program, which had been expanded in late 1983-84 to include functional and comprehensive auditing, was implemented. The audit of the Police and Security Branch was completed as were audits of the Policy Branch, Administration Division, the electronic data processing (EDP) function, and a number of financial management functions. Six recipients of Secretariat funding contributions, representing a structured sample of such recipients, were also audited.

Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service

The legislation creating the Canadian Security Intelligence Service, which came into force on July 16, 1984, provided for two overview agencies: the Inspector General and the Security Intelligence Review Committee. The main function of the Review Committee, which comprises five members of the Queen's Privy Council for Canada, is to review generally the performance of the Service. The review is an external one and the Review Committee is required to submit an annual report to the Solicitor General who, in turn, has the report tabled in the House of Commons and the Senate.

The Inspector General is appointed by the Governor-in-Council and is responsible to the Deputy Solicitor General. Although not a part of the Security Intelligence Service, the Inspector General's functions are internal to the Ministry of the Solicitor General.

The legislation imposes four functions on the Inspector General:

(a) to monitor compliance by the Service with its operational policies;

(b) to review the operational activities of the Service;

(c) to submit an annual certificate to the Solicitor General stating:

  (i) the extent to which the Inspector General is satisfied with the Director's annual report to the Minister on the Service's operational activities;

  (ii) whether any act or thing done by the Service in the course of its operational activities during the period of the Director's report is, in the Inspector General's opinion:

    1. not authorized by or under the legislation or contravenes ministerial directions, or

    2. involves an unreasonable or unnecessary exercise by the Service of any of its powers;

(d) to conduct such reviews of specific activities of the Service as the Review Committee may direct.

The office of the Inspector General was not filled during the period covered by this Annual Report, but shortly before the end of fiscal year 1984-85, the Government announced that the post would be filled effective April 1, 1985.

Appendix A

Ministry of the Solicitor General

Authority

The Ministry was established under authority of the *Department of the Solicitor General Act, 1966.*

Organization (Ministry Components)

The Ministry is organized as follows:

Organizational Unit	Program	Vote
Ministry Secretariat and Correctional Investigator	Department Administration	1
The Correctional Service of Canada	Correctional Services	5 10 (Capital)
National Parole Board	National Parole Board	15
Royal Canadian Mounted Police	Law Enforcement	20 25 (Capital)

Programs

For purposes of the *Appropriation Act*, the Ministry is responsible for the administration of the programs described below and the activities relating to each.

Department Administration Program (Ministry Secretariat)

- Administration

Objective: To provide overall policy direction to the programs of the Ministry.

Correctional Services Program (The Correctional Service of Canada)

- Planning and Management
- Custody of Inmates
- Education, Training and Employment of Inmates
- Offender Case Management
- Health Care
- Technical Services
- Administration

Objective: To administer sentences imposed by the courts and to prepare offenders for their return as useful citizens to the community.

National Parole Board Program (National Parole Board)

- National Parole Board Operations

Objective: To exercise statutory and regulatory powers to grant and control the conditional release of persons undergoing sentences of imprisonment and to make recommendations for pardons and the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Law Enforcement Program (Royal Canadian Mounted Police)

- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders
- Canadian Police Services
- Police Services Under Contract
- Administration

Objective: To enforce laws, prevent crime, maintain peace, order and security.

The following tables show the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry from 1980-81 to 1984-85.

Person-Years Summary

	Utilization				
	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Ministry Secretariat	221	256	282	291	308
The Correctional Service of Canada	9,838	9,973	9,995	10,278	10,727
National Parole Board	270	280	290	298	312
Royal Canadian Mounted Police	20,047	20,592	21,031	20,990	20,986
	30,376	31,101	31,598	31,857	32,333

Financial Summary
Budgetary Expenditure ($000's)

	Vote	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Ministry Secretariat	1*	16,485	21,549	21,456	28,149	40,271
The Correctional Service of Canada	5*	383,688	445,965	489,639	537,244	607,425
	10 (Capital)	37,497	54,344	66,188	114,675	132,464
		421,185	500,309	555,827	651,919	739,889
National Parole Board	15*	8,859	11,426	12,335	13,805	13,973
Royal Canadian Mounted Police	20	768,606	907,718	999,989	1,069,028	1,132,982
	25 (Capital)	47,817	61,774	78,121	73,816	90,901
		816,423	969,492	1,078,110	1,142,844	1,223,883
	Less: Receipts and Revenues Credited to the Vote	214,177	318,625	349,059	341,107	388,006
		602,246	650,867	729,051	801,737	835,877
		1,048,775	1,184,151	1,318,669	1,495,610	1,630,010

* Includes Statutory

Appendix B

Ministry Secretariat

The following table shows the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry Secretariat from 1980-81 to 1984-85.

Person-Years and Financial Summary

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Person-Year Utilization	221	256	282	291	308
Budgetary Expenditure ($000's)	16,485	21,549	21,456	28,149	40,271

Resources by Organization 1984-85

	Person-Year Utilization	Budgetary Expenditure ($000's)
Deputy Solicitor General		
Senior Assistant Deputy Solicitor General, Police and Security	39	1,871
Assistant Deputy Solicitor General, Policy	49	16,111
Assistant Deputy Solicitor General, Programs	109	14,303
Director General, Administration	51	4,165
Executive* and Correctional Investigator	60	3,821
	308	40,271

* Includes the offices of the Solicitor General and Deputy Solicitor General

Ministry Secretariat

Expenditures by Object ($000's)

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Personnel					
Salaries and Wages	6,111	7,927	9,574	10,634	11,738
Other Personnel	929	1,032	1,338	1,382	1,437
	7,040	8,959	10,912	12,016	13,175
Goods and Services					
Transportation and Communication	1,045	1,142	1,079	1,293	1,681
Information	241	263	403	598	575
Professional and Special Services	2,983	5,536	3,874	4,090	5,009
Rentals	104	249	337	323	359
Purchased Repair and Upkeep	83	1,221	281	124	174
Utilities, Materials and Supplies	423	774	670	692	919
Grants and Contributions	4,388	3,135	3,508	8,676	17,322
All Other Expenditures	2	5	1	1	2
Operating	9,269	12,325	10,153	15,797	26,041
Capital	176	265	391	336	1,055
	16,485	21,549	21,456	28,149	40,271

Details of Grants and Contributions ($000's)

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Grants					
Canadian Association of Chiefs of Police	50	50	50	50	50
Canadian Association for the Prevention of Crime	125	125	125	125	125
John Howard Society	50	50	50	50	50
Authorized After-Care Agencies	—	—	—	1,339	1,643
Young Offenders Act	—	—	—	—	12,500
Total Grants	225	225	225	1,564	14,368
Contributions					
Payment to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,592	1,659	1,876	1,874	1,896
Student Summer and Youth employment	2,571	1,251	1,407	1,716	—
New Employment Expansion and Development (NEED) program	—	—	—	3,522	324
Contributions to the provinces and territories in accordance with the Minister to assist in program development, and the development of information and record-keeping systems related to implementation of the Young Offenders Act	—	—	—	—	623
Core Funding — National Voluntary Organizations	—	—	—	—	111
Total Contributions	4,163	2,910	3,283	7,112	2,954
Total Grants and Contributions	4,388	3,135	3,508	8,676	17,322

Royal Canadian Mounted Police

Mandate

The Royal Canadian Mounted Police has a mandate to enforce Canadian laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

Specifically, the RCMP works to prevent and detect offences against Federal Statutes; prevent and detect crime and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract; improve police-community relations; investigate national security offences; and provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The RCMP also assists, on request, all Canadian law enforcement agencies by providing services relating to specialized police training, forensic laboratory, identification and information.

Organization of the Royal Canadian Mounted Police

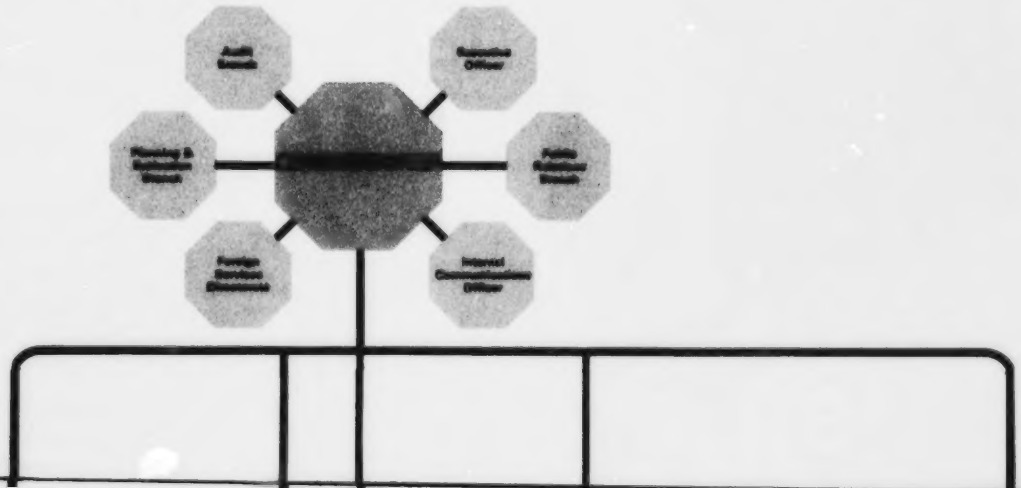

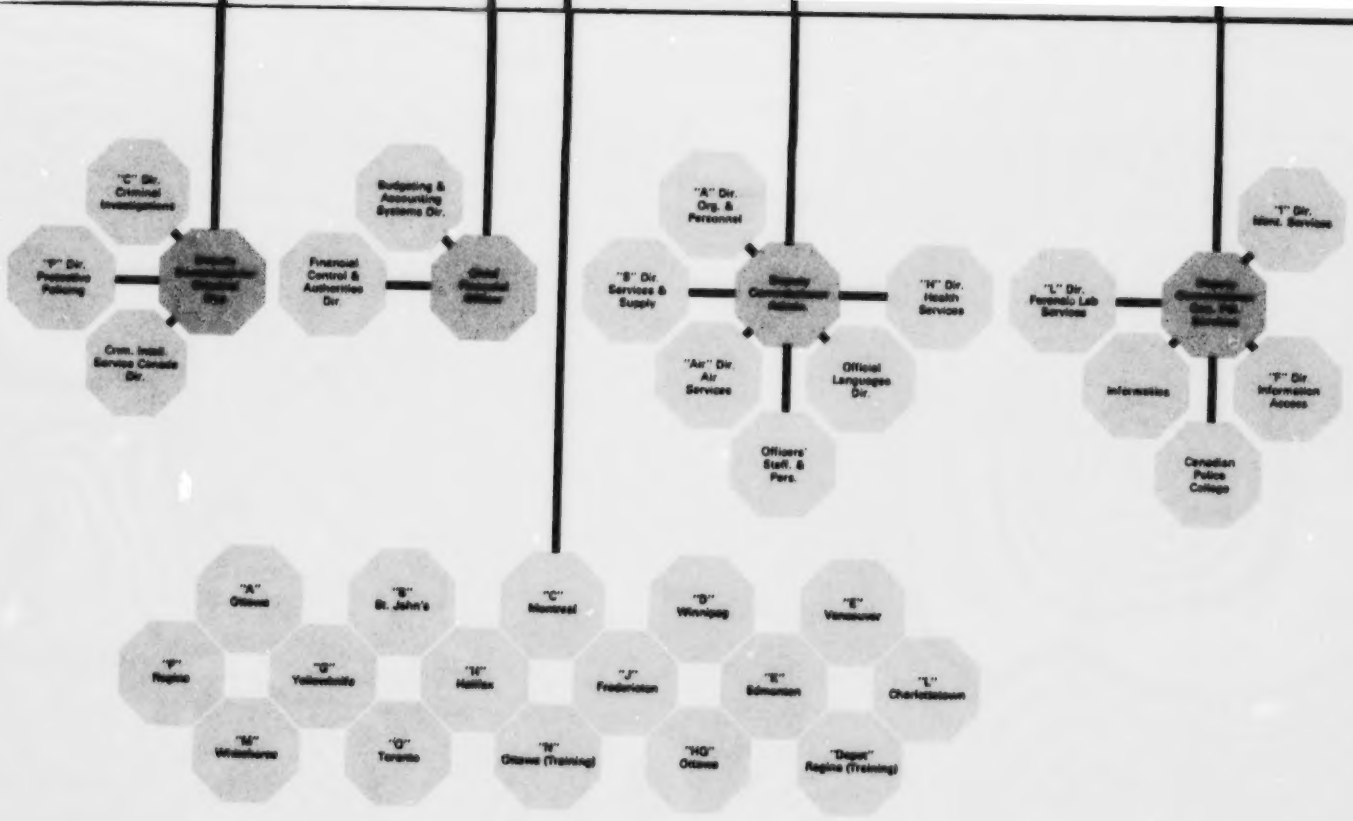
"C" Dir. Criminal Investigations
"F" Dir. Protective Policing
Crim. Intell. Service Canada Dir.
Budgeting & Accounting Systems Dir.
Financial Control & Authorities Dir
"A" Dir. Org. & Personnel
"S" Dir. Services & Supply
"H" Dir. Health Services
"Air" Dir Air Services
Official Languages Dir.
Officers' Staff. & Pers.
"T" Dir. Mgmt. Services
"L" Dir. Forensic Lab Services
Informatics
"I" Dir Information Access
Canadian Police College
"A" Ottawa
"B" St. John's
"C" Montreal
"D" Winnipeg
"E" Vancouver
"F" Regina
"G" Yellowknife
"H" Halifax
"J" Fredericton
"K" Edmonton
"L" Charlottetown
"M" Whitehorse
"O" Toronto
"N" Ottawa (Training)
"HQ" Ottawa
"Depot" Regina (Training)

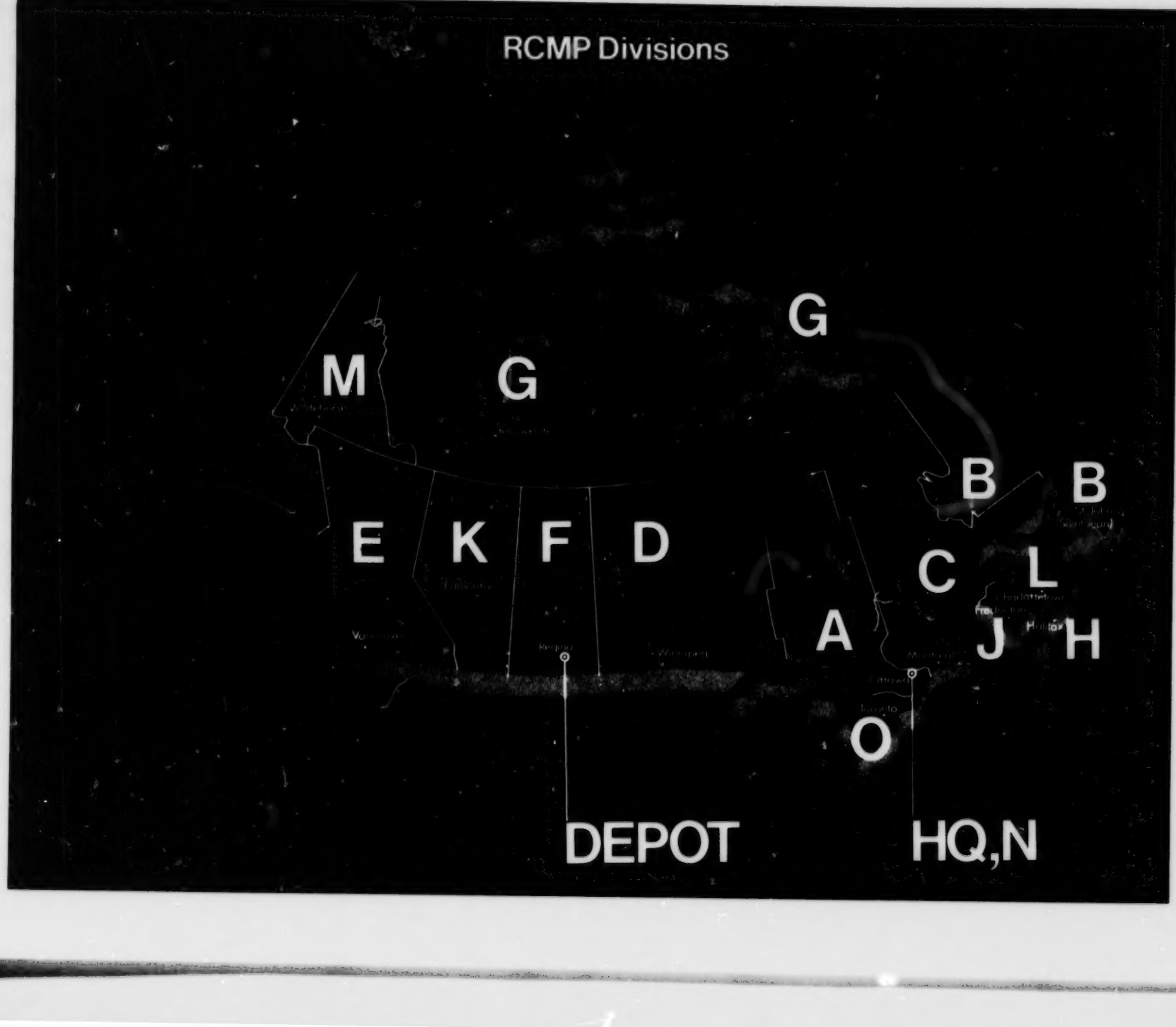
RCMP Divisions
M
G
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
O
DEPOT
HQ,N

ACTIVITY (PLANNING ELEMENT) STRUCTURE

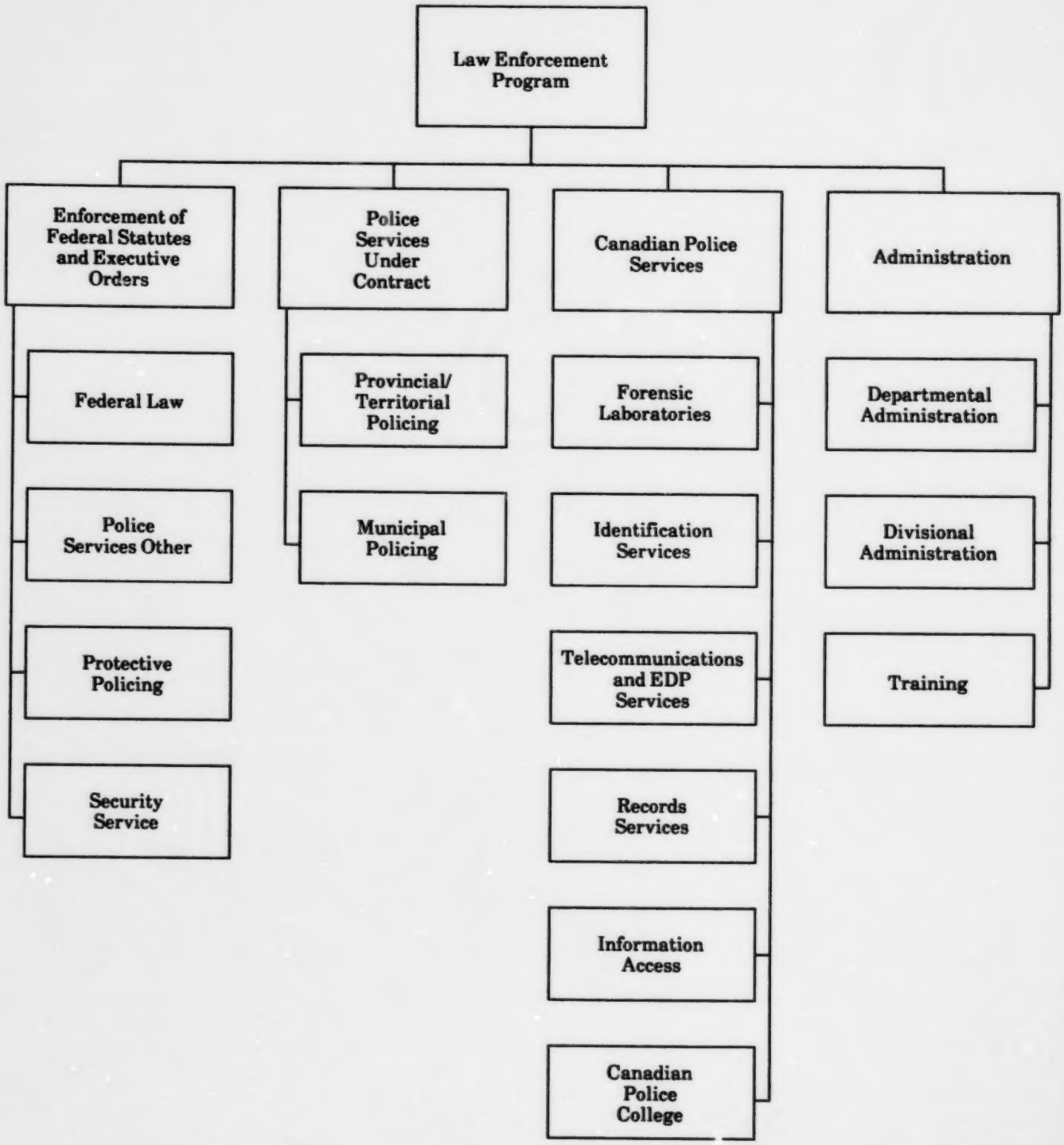

Organization

The *RCMP Act* provides the legal basis upon which the Force is organized. Authority and accountability for executing the requirements of the *RCMP Act* rest with the Commissioner, supported by Deputy Commissioners and divisional Commanding Officers.

In 1984-85, the RCMP was organized geographically into 16 divisions. There were 13 operational divisions divided into 48 sub-divisions and 716 detachments. The remaining three divisions were "HQ", "Depot" and "N" Divisions. "HQ" Division, Ottawa, provided administration and financial services in support of the corporate roles of the Commissioner, Deputy Commissioners and policy directorates. "Depot" Division at Regina was the Academy for training RCMP recruits. "N" Division, Ottawa, serviced the Canadian Police College, the Musical Ride and the RCMP Band.

Organization/ Activity Structure Relationship

Resource allocations and program results are assigned and achieved within the context of the four activities previously described. Accountability for the Program resides with the Commissioner, who receives policy advice and functional support from three Deputy Commissioners, and the Chief Financial Officer.

The "Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders" Activity is functionally directed by the Deputy Commissioner, Criminal Operations. "Police Services Under Contract" is delegated to the Commanding Officers of operational divisions and is functionally directed by the Deputy Commissioner, Criminal Operations. The "Canadian Police Services" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Canadian Police Services. The "Administration" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Administration and the Chief Financial Officer.

Divisional Commanders, who report to the Commissioner, are responsible for the resources used and the results achieved within their assigned regions. Commanders in divisions operating within a provincial or territorial policing contract have the additional responsibility of liaison with the provincial or territorial Solicitor/Attorney General on such matters as resource planning, general enforcement policy, and the achievement of planned results.

Overview 1984-85

In July, 1984, Security Service was removed from the RCMP with the creation of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). Under Part IV of the *CSIS Act* (*Security Offences Act* - Section 61(1)), primary peace officer responsibility was assigned to the RCMP in relation to offences, or the apprehension of the commission of offences, constituting a threat to the security of Canada, or where the victim is an internationally protected person. This responsibility is being carried out by all RCMP investigative units in cooperation with other police forces and law enforcement agencies in Canada and in other countries.

The increased threat of terrorism has necessitated enhanced efforts, both from a protective as well as an investigative standpoint. Upgrading of protective arrangements is under way, and incidents of terrorist acts or suspected terrorist acts are under active investigation. In response to the creation of CSIS, and to provide support to investigative units, the RCMP has formed National Security Enforcement Units (NSEU) as a component within National Crime Intelligence Sections (NCIS). These units do not conduct investigations, but provide a liaison function between CSIS and the RCMP as well as other law enforcement agencies. The link provides for exchange of information related to terrorism, criminal extremist activities, and other national security matters.

VIP security responsibilities were particularly heavy in 1984-85, with numerous visits to Canada of individuals requiring personal security protection, including Pope John Paul II and the Royal Couple. The Papal visit was one of the highest profile and most comprehensive personal security responsibilities ever undertaken by the Force.

During 1984-85, the struggle against illegal importation of and trafficking in illicit drugs continued to be a major area of focus. As in previous years, heroin remained the RCMP's top enforcement priority.

An enhanced enforcement program has been undertaken in respect to the *Export and Import Permit Act* in an effort to counter the illicit transfer of critical technology to the Eastern European countries. Enforcement activities and training for field personnel in this area were given a high priority.

Enforcement of the *Immigration Act* continued to focus on groups and organizations involved in facilitating the entry of illegal immigrants to Canada. Enhanced training has been given to enforcement personnel concerning the detection of false travel documents. A document data bank is also being established to enhance the Force's detection and enforcement capability.

Crime Prevention activities continued to focus on developing improved police-community relations and supporting crime prevention programs sponsored by the Ministry of the Solicitor General.

The RCMP continued to develop and improve its computerized police and management information systems. In June, 1984, Treasury Board approved the new Directorate of Informatics. The structure became official on July 1, amalgamating Records Services with EDP and Telecommunications Services. This Directorate will provide a united and comprehensive approach to the management of information resources of the RCMP.

The attrition rate for regular members remained at a very low level. This, coupled with the Force being in a virtual "no-growth" situation has contributed to limited recruiting opportunities. As a result, Official Languages objectives pertinent to francophone participation rates required modification. The deadline for achieving 20.8 per cent francophone participation was extended from 1993 to 1996. Emphasis continued to be placed on effective use of bilingual resources. This has improved the Force's capability to serve the public in both official languages.

Resources Utilized — Law Enforcement Program

Expenditures ($000's)	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Vote 20 (operating)	676,699	805,539	883,105	938,690	994,709
Vote 25 (capital)	47,817	61,774	78,121	73,816	90,901
Pensions	91,901	102,038	116,780	130,181	137,917
Grants, Contributions and Other Transfer Payments	6	141	104	157	356
Sub-Total	816,423	969,492	1,078,110	1,142,844	1,223,883
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	214,177	318,625	349,059	341,107	388,006
Total (Net)	602,246	650,867	729,051	801,737	835,877
Person-Years (PY)					
Force (excluding Term and Summer Student Program PY)	19,525	20,009	20,484	20,396	20,328
Term	443	532	503	504	566
Summer Student Program	79	51	44	90	92
Total	20,047	20,592	21,031	20,990	20,986

Note: $'s as per public accounts. Total Program includes expenditures of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) which was created by an Act of Parliament in July, 1984.

Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders

Objective

To prevent and detect offences against Federal Statutes; to investigate

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Operating	200,030	235,860	257,976	291,145	313,571
Capital	6,196	5,454	7,277	7,370	29,875
Sub-Total	206,226	241,314	265,253	298,515	343,446
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	16,158	21,236	25,446	28,105	29,609
Total (Net)	190,068	220,078	239,807	270,410	313,837
Person-Years (PY)[2]	6,183	6,218	6,397	6,591	6,658

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

national security offences; and to provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders Activity includes three Sub-Activities.

Federal Law

This includes prevention, detection and investigation of offences against Federal Statutes and Executive Orders. This involves specialized investigations of such offences as drug trafficking, contract killing, extortion, laundering of money, white-collar crime, sophisticated frauds, misappropriations, bankruptcies and tax frauds. It also covers investigations into immigration and customs and excise offences, *Import and Export Permit Act* offences, acts of violence by terrorist groups and the collection and dissemination of criminal intelligence information relating to organized crime syndicates and other high profile enterprise crimes.

Protective Policing

This includes protection of Federal Government facilities and assets, and Canadian and foreign dignitaries, as well as the research, development and evaluation of security equipment, materials and concepts on behalf of the Government of Canada.

Other Police Services

These include providing investigational and enforcement support services through programs such as 3(b) Native Policing, and Airport Security and Policing. The 3(b) Program, carried out in co-operation with the Indian and Northern Affairs Canada, is designed to place Native Special Constables in policing roles on reserves and adjacent areas to enrich the quality of police services being provided. The 3(b) Program augments efforts within the Police Services Under Contract Activity aimed at reducing conflicts between Native people and law enforcement.

Another program carried out under this area is Airport Security and Policing. This program is funded by Transport Canada and delivered by the RCMP to 10 international and eight major domestic airports. The objective is to maintain the security of airports and departing flights.

Federal Law

1. Drug Enforcement

The RCMP Drug Enforcement Program has a staff of 1,003, located in 127 federal units from coast to coast. The program is directed at prosecution of major drug traffickers and organized criminals involved in drug trafficking, as well as the seizure of proceeds from drug trafficking. The focus of the drug program, on a priority basis, is heroin, cocaine, chemical drugs and cannabis.

Heroin

Heroin remained the RCMP's top enforcement priority in 1984. The availability of this drug fluctuated throughout Canada. However, the retail price and purity index suggests a slight increase in supply, particularly in eastern Canada. The number of heroin users in Canada is not believed to have changed significantly over 1983. The majority of the heroin available on Canada's illicit heroin market during 1984 could be found in Vancouver, Toronto and Montreal, entering through the international airports located in those cities.

In 1984, Southeast Asia's Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos) supplied 66 per cent of the illicit Canadian heroin market while Southwest Asia's Golden Crescent (Pakistan, Afghanistan and Iran) supplied most of the remainder. Mexico supplied a negligible portion of the illicit market in Canada. However, it is still believed to be a major potential source. Intelligence indicates that heroin production has been taking place in Lebanon from opium produced in Southwest Asia. India is a major trans-shipment country for Southwest Asian heroin destined to Canada. The Golden Triangle region is believed to have produced approximately 820 tons of opium during the 1984 crop year, while the Golden Crescent is estimated to have produced between 580 and 950 tons.

While there was a decrease in the number of persons charged with narcotic-related offences between 1983 and 1984, there was a rise of approximately 30 per cent in the amount of heroin seized by the RCMP. The principal concealment methods being used to import heroin into Canada include false-sided luggage, body carries, the postal system and automobiles.

Cocaine

As anticipated, the cocaine market continued to expand in Canada in 1984. This trend was confirmed by increases in cocaine seizures, the number of persons charged with cocaine-related offences and average drug purity. During the year, 115.2 kilograms of cocaine were seized throughout the country, an increase of 17 per cent from 1983. There were 1,161 charges laid in 1984 in relation to cocaine possession, trafficking and importation, a 12 per cent increase over the preceding year. The cocaine market is expected to continue to be active despite major seizures and disruptions recorded in South America. Coordinated and renewed drug enforcement efforts in the Southern Hemisphere will stimulate traffickers to extend and locate their activities in areas surrounding the Peru-Bolivia-Colombia triangle to circumvent crop substitution, eradication and other interdiction measures. Vigorous international measures may bring about a stabilization of this illicit market after the brisk expansion recorded in the early 1980's.

In 1984, RCMP statistical data indicated a dramatic reversal in the distribution of market shares among South American trafficking organizations from previously established patterns which underlined Colombia's dominance of the

international cocaine trade. Colombia was replaced by Bolivia as the principal supplier of cocaine to the Canadian illicit drug market in 1984. Bolivia now accounts for an estimated 32 per cent of the market, slightly ahead of Peru, at 31 per cent. Other South American source countries, including Brazil, totalled 19 per cent, while Colombia supplied only 18 per cent of the market. Colombia's dominance of the cocaine trade, which has been noted since the early 1980's, has been disrupted, indicating the dynamic nature of this illicit market.

There was a significant shift from 1983 to 1984 in the modes of transportation used to smuggle cocaine into Canada. In 1984, 57 per cent of seizure incidents identified air transportation as the method of entry into the country. Land conveyance followed with an estimated 40 per cent, while Maritime incidents accounted for three per cent. This overall distribution pattern represents a major change from 1983, when land conveyance was the principal mode of entry.

Generally stable street prices, with slight decreases at both wholesale and retail levels, were recorded in the major urban centres in Canada in 1984. Purity levels were moderately higher in 1984 than those encountered last year. These indicators suggest that there was a steady and plentiful supply of cocaine reaching the illicit drug market in 1984. It is expected that the progressively expanding cocaine market of the early 1980's may stabilize over the next few years because of the concerted efforts of governments of producing and consuming nations.

Montreal figured prominently in the cocaine market in 1984, serving as the leading national distribution centre as well as a regional distribution point serving eastern Canada. Intelligence confirmed that intermediate level traffickers were active in dealing in medium lots of cocaine, in four and eight ounce quantities. Montreal was also the site of the first seizure of a cocaine laboratory in Canada, in August, 1984.

Chemical Drugs

The primary sources of chemical drugs on the Canadian illicit market in 1984 were the same as those encountered in 1983:

1. domestic clandestine laboratories;
2. diversion from the licit Canadian distribution system;
3. illicit importation of clandestinely manufactured and diverted drugs from foreign sources.

The largest market share of methamphetamine, MDA and PCP in 1984 was manufactured in domestic clandestine laboratories, while the vast majority of the LSD available on Canada's illicit market was produced in the United States.

The most frequently abused Schedule G (Controlled) drugs during 1984 were methamphetamine, amphetamine, secobarbital, amobaribitol, methaqualone and methylphenidate. LSD, MDA and psilocybin remained the most commonly abused Schedule H (Restricted) drugs. Diazepam (Valium), flurazepam and chlordiazeozide were the most commonly encountered Schedule F (Prescription) drugs being abused in 1984.

The most popular chemical drug of abuse throughout Canada last year was LSD. Psilocybin continues to be a problem in British Columbia and the Atlantic provinces. A number of drug regions across Canada report that the problem of narcotic diversion is greater than had been anticipated. The continuing demand for drugs of abuse, together with the enormous profits available from their sale, have made the manufacture and traffic of look-alike and act-alike substances an extremely lucrative business in Canada.

The number of persons charged for offences relating to chemical drugs, under both the *Food and Drugs Act* and the *Narcotic Control Act*, declined from 1983. In addition, the downward trend in the reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, continued in 1984.

As has been the case in recent years, the principal groups involved in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs are outlaw motorcycle gangs. Some Canadian gangs may be exchanging domestically produced methamphetamine for American manufactured LSD as well as cocaine controlled by affiliated motorcycle gangs in the United States.

A number of clandestine laboratories producing chemical drugs were seized by the RCMP during 1984. Four MDA laboratories were seized, three in British Columbia. In addition, two methamphetamine laboratories and two PCP laboratories were seized in Quebec.

Cannabis

In 1984, the cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) were once again the most readily available and used illicit drugs in Canada. Use of these drugs was prevalent in all population centres.

Marihuana seizures dropped significantly, from 23,361 kilograms in 1983 to 3,844 in 1984. Hashish emovals declined 31 per cent, from 3,467 kilograms to 2,379. Liquid hashish was the only cannabis derivative to have a recorded increase in seizures, from 184.7 kilograms in 1983 to 207.5 in 1984, a 12 per cent increase. In total, cannabis seizures for 1984 were 76 per cent lower than in 1983. This dramatic decrease can be explained by the enforcement emphasis placed on heroin and cocaine, higher level trafficking, the redeployment of drug enforcement personnel in 1984 and the lack of mothership operations.

The general decrease in cannabis seized was reflected in the number

of persons charged with cannabis-related offences. Decreases in possession and trafficking charges were not offset by marginal increases in importation and cultivation charges. Total charges laid in 1984 were 15 per cent lower than in 1983.

In 1984, several countries supplied cannabis to the Canadian illicit drug market. The marihuana component of this market highlighted Colombia's leading role as the primary foreign producer of marihuana reaching Canadian users. This country's market share has, however, dropped, from an estimated 45 per cent in 1983 to 30 per cent a year later. Increased law enforcement in Colombia accounted for this significant decrease. Other source countries have been quick to respond to changes in production and delivery to consumer nations such as Canada. Jamaica and Thailand now each supply an estimated 20 per cent of the Canadian market. Thailand maintained its 1983 market share in 1984 while Jamaica doubled the 10 per cent share held in 1983. Mexico, the United States and Canada each accounted for an estimated 10 per cent.

The hashish market was divided between three principal foreign sources. Lebanon was the primary source with an estimated 85 per cent market share, up 30 per cent from the previous year. Together, Pakistan and India accounted for an estimated 10 per cent, and Jamaica increased its market share to an estimated 5 per cent in 1984.

The liquid hashish portion of the cannabis market was again dominated by Jamaica, with an estimated 88 per cent market share, 8 per cent more than last year. Secondary source countries included Lebanon, with 10 per cent, and Canada with 2 per cent.

In 1984, marihuana was smuggled into Canada by various modes of transportation. Air transportation and sea conveyance each accounted for an estimated 40 per cent, with the remaining 20 per cent arriving by land conveyance. Hashish reaching the Canadian market was smuggled into the country primarily by waterways, which accounted for an estimated 94 per cent. Most liquid hashish (an estimated 91 per cent) arrived by air.

2. *Commercial Crime*

RCMP personnel in Ottawa and 33 locations across Canada have provided leadership, guidance and assistance in the investigation of economic crimes. Since economic or commercial crime often tends to be national or international, liaison between the RCMP, foreign law enforcement agencies and various federal and provincial government departments is essential. The Securities Fraud Information Centre, operated by the RCMP, has provided the central link with all Canadian provincial securities commissions.

During 1984, Commercial Crime personnel investigated some 8,400 offences, a decrease of more than 2,000 from the previous year; however, these offences involved $336 million, some $100 million more than in 1983. Investigations focused on business-oriented crimes; crimes in which the Government of Canada was the victim; corruption in public office; offences relating to property rights; fraudulent transactions respecting corporations, taxes, computer crimes, securities and other promotions; and bankruptcies and counterfeiting.

The RCMP assisted the Superintendent of Bankruptcy through a preventive program and by investigating fraudulent practices or other abuses in the insolvency process. In 1984, the Force was assigned 423 bankruptcy investigations of which 262 remained under investigation at year end.

The phenomenal growth of consumer demand for video and computer technology has led to the development of an illegal market in this field and has contributed to a steady increase in *Copyright Act* violations in recent years. In 1984, RCMP personnel investigated more than 170 copyright infringements, a 70 per cent increase over the previous year.

3. *Customs and Excise*

Customs and Excise Branch is responsible for investigating violations of the *Customs Act*, *Excise Act*, *Export and Import Permit Act*, *Cultural Property Export and Import Act*, *National Energy Board Act* and any other Acts or regulations which impose tariffs and non-tariff controls on the international movement of commodities.

During 1984-85, *Export and Import Permit Act* investigations have increased, necessitating enhanced training of personnel involved in the enforcement of the Act, and a higher priority for enforcement activities.

In 1981, the United States government undertook a stringent export control program, as it was perceived that a significant outflow to Eastern Europe of critical technology and equipment was taking place. This was occurring through the use of "third country transshipments" and "in transit diversions". Senior officials of various U.S. and Canadian departments, including the RCMP, have held three bilateral plenary meetings on export control since April, 1984. The enhancement of Canadian export controls, from both the administrative and enforcement perspectives, were thoroughly reviewed and ultimately culminated in an enhanced enforcement program, including improved training for field personnel.

Commercial smuggling remained a priority in enforcement activities. The most frequently smuggled commodities were vehicles, jewellery, clothing, weapons and pornography. Liquor smuggling on a commercial basis continued to rise, especially in Ontario and Quebec.

A major component of the overall customs enforcement strategy has continued to be the development of Automated Intelligence Customs

Services (AICS). Maintained by the RCMP, AICS is a centralized data bank which contains customs and other border-related information for the joint use of Revenue Canada (Customs and Excise) and the RCMP. AICS is currently an off-line, batch-type system, but steps are under way to convert it to a true inter-active, on-line system. The new system should be operational by April 1, 1985. Although the acronym AICS will be retained, the system will be renamed Automated Information Customs Service. It will be an integrated component of the RCMP's Police Information Retrieval System (PIRS).

4. *Immigration and Passport*

Immigration and Passport enforcement continues to focus on investigation and prosecution of serious offences and those involving organized groups of individuals, with referral of less serious violations to Canada Immigration centres for administrative action.

During 1984, 59 per cent of the cases investigated were referred to Canada Immigration, up from 49 per cent a year earlier. At the same time, *Criminal Code* prosecutions increased from 13 per cent to 18.! per cent and prosecutions of *Immigration Act* offences increased from 45.9 per cent to 48.6 per cent.

An increase in training relative to the detection of false travel documents and the development of a document bank by the RCMP Forensic Laboratory Service are contributing to enhanced enforcement capabilities at ports of entry.

5. *National Crime Intelligence*

National Security Enforcement

Section 61(1) of the *Security Offences Act* (Part IV of the *Canadian Security Intelligence Service Act*) assigns to the RCMP the primary peace officer responsibility in relation to offences, or the apprehension of the commission of offences, constituting a threat to the security of Canada, or where the victim is an internationally protected person. In light of the recent increase in terrorist and criminal extremist activities in Canada, this constitutes a very important law enforcement responsibility which investigative units of the RCMP are now carrying out in cooperation with other police forces and law enforcement agencies in Canada and in other countries.

With the advent of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) in July, 1984, the RCMP formed National Security Enforcement Units (NSEU) as a component within National Crime Intelligence Sections. The NSEU carry out the liaison function between the CSIS and RCMP, as well as other law enforcement agencies. It is the mechanism through which information relating to terrorism, criminal extremist activity and other national security matters is exchanged. The NSEU do not investigate, but concentrate on the collection, coordination and dissemination of criminal intelligence as it relates to terrorism and criminal extremist activity.

In addition to this primary function, the NSEU are responsible for the dissemination of terrorist alerts and for preparing threat assessments with respect to visits of internationally protected persons and designated VIP's.

National Crime Intelligence Sections (NCIS)

NCIS assisted other enforcement sections in combatting organized crime through development of tactical and strategic intelligence. NCIS personnel worked closely with intelligence units of other Canadian police departments and enforcement agencies, and continued to co-operate with the enforcement agencies of other nations to investigate major criminal groups which have evolved into sophisticated, well-insulated international organizations. Integrated Intelligence Units, comprising RCMP and municipal police department personnel, operate in Vancouver, Victoria and Edmonton. The information collected, analysed and disseminated by these units to the appropriate enforcement bodies continued to provide positive results in the investigation of organized crime.

Joint Forces Operations

A greater emphasis on Joint Forces Operations in the intelligence and enforcement areas has resulted in improved investigative capabilities where criminal activity extends into several jurisdictions. This strategy takes advantage of investigational expertise, equipment and human resources from more than one enforcement agency. During 1984, one Joint Forces operation resulted in the arrest of 83 persons for various offences relating to property and narcotics, as well as the recovery of approximately $250,000 in stolen merchandise.

NCIB Special Project

Police concerns about the involvement of numerous motorcycle gangs in organized crime led to the establishment of a special project in the National Crime Intelligence Branch in 1978. Since that time, project personnel have continued to collect, analyse and disseminate, for law enforcement use, all available information pertaining to these groups and their criminal activities. Criminal Intelligence Service Canada believes that motorcycle gang involvement in organized crime is a national problem, and this special project is a crucial element in combatting this aspect of criminal activity.

In 1984, 170 police forces and foreign agencies, such as the United States' Federal Bureau of Investigation, contributed information to this project.

Gaming

RCMP gaming specialists, stationed in Halifax, Vancouver and Edmonton, assisted RCMP enforcement units and other police forces in investigating unlawful or manipulated carnival type games, card and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gaming-related

activities. In addition, the specialists conducted public awareness presentations and assisted in training RCMP and other police department investigators in gaming enforcement. Gaming specialists also worked with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General on a study of legalized gambling. They have also contributed to the development of gaming legislation in a number of provinces.

Surveillance

Specially trained personnel continued to provide valuable assistance to enforcement sections in the investigation of major organized crime.

Criminal Information Analysis

The Force has developed a criminal information analysis capability in divisional Criminal Information Analytical Sections and in provincial bureaus of Criminal Intelligence Service Canada. These units provide analytical support, both to investigative units and to divisional management, in establishing enforcement priorities and other matters.

6. *Special "I" Branch*

Judicially authorized intercepts under Part IV.1 of the *Criminal Code* are an essential evidence gathering tool, particularly in the investigation of organized crime groups. For example, a two-year police investigation had failed to yield adequate evidence to prosecute the principals of a major drug trafficking ring. Court authorizations under Part IV of the *Criminal Code* were obtained, resulting in sufficient evidence collected to prosecute three persons for 22 drug-related offences. Seizures included 66 kilograms of hashish, six kilograms of methamphetamines (with a combined street value of $1,750,000), $15,000 in cash, various weapons, housebreaking tools and materials used in armed robberies. An additional 32 charges were laid against the three by other police departments as a result of these seizures.

Polygraph

Trained polygraphists conduct examinations that may aid in investigations by indicating the truthfulness of the examinee. Opinions resulting from examinations are not intended to be used as evidence.

Audio and Visual Analysis

The Audio and Visual Analysis Unit received 131 requests for audio and video recording examinations during 1984. While the majority of these were conducted on behalf of the RCMP, assistance was also provided to other Canadian police forces and federal and provincial government departments. Audio and video recordings were examined for voice identification, intelligibility enhancement, tampering detection and copyright violations.

7. *Interpol*

The RCMP has represented Canada in the International Criminal Police Organizations (ICPO — Interpol) since 1949. This organization now includes 138 member countries. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters and its head is the Commissioner of the RCMP, whose mandate as national representative is to provide assistance equally to the RCMP in terms of federal law enforcement and to provincial and municipal police forces.

This year, as in previous years, the Force has participated in a number of Interpol conferences and symposia. These international gatherings of police officers examine new crime trends, crime prevention and repression, new crime-fighting techniques and technical equipment.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased again in 1984-85, as did requests for assistance from other Interpol national central bureaus. Assistance was also given to foreign police departments through provision of training aids, formation and use of special enforcement units, and information on new Canadian legislation.

8. *Migratory Birds Convention Act and Canada Shipping Act*

During 1984, RCMP personnel spent approximately 40,000 hours enforcing the *Migratory Birds Convention (MBC) Act* and more than 43,000 hours on related provincial wildlife statutes. A total of 2,132 cases were investigated under the *MBC Act* and 4,566 under wildlife statutes.

In addition, more than 53,000 hours were spent enforcing the *Canada Shipping Act*, resulting in 7,978 offences being investigated. Force members also participated in special events such as Safe Boating Week, sportsman shows and hunter safety programs, to improve public awareness and safety consciousness in these areas.

9. *Crime Prevention*

The Crime Prevention Centre continued to direct its efforts toward:

1. developing a better relationship between young people and the police;

2. determining crime prevention objectives through crime analysis;

3. clearly defining the needs of crime victims and providing the necessary police services while focusing attention on their concerns about protection, crime prevention and participation in the criminal justice process;

4. increasing awareness of and assistance to persons assaulted in family violence situations.

A Sexual Assault Evidence Kit developed by the RCMP is being tested. Results of the tests are expected to be available by the end of 1985-86.

Protective Policing

1. Security Engineering

To protect classified assets, the Security Engineering Branch continued to provide advice to the federal government on the use of physical security equipment, including locks, secure storage containers, destruction equipment, access control or intrusion detection systems and barriers. Responsibilities of the Branch include:

1. assisting investigators on request when physical security equipment considerations are involved in an investigation;

2. designing and developing specialized police equipment, such as restraining or locking devices or tools to effect lawful entry;

3. developing standards for physical security equipment and designing specialized security equipment;

4. testing and evaluating physical security equipment being considered for government use;

5. providing consulting service on armoured vehicles (such as those used by VIPs) and on physical security in building design, layout and equipment.

During 1984-85, the security features of 10 products were evaluated. These included paper shredders, locks, seals and cell windows. In addition, the security standard for containers for the protection of classified information was approved by the Security Advisory Committee. The standard for equipment for the destruction of classified assets was developed and the standard for ballistic resistant glazing was revised. Security consultations continued for the new buildings to house the National Gallery of Canada and the National Museum of Man as well as physical security for the 1988 Calgary Winter Olympics. Specifications were developed for vehicle armouring and inspections performed in relation to the production of related vehicles.

2. Electronic Data Processing (EDP) Security

The Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) assisted government departments and agencies in developing and implementing policies and procedures to improve the security of public and private facilities processing sensitive government information.

In 1984-85, SEIT inspected 10 government computer facilities and 17 private facilities with government contracts, and conducted 32 follow-up inspections. The team also provided 96 consultations on specific EDP security-related problems, and technical assistance on 12 computer-related criminal investigations.

SEIT's involvement in developing EDP security standards over the past few years was completed by the end of March, 1985. Some minor amendments are required and it is anticipated that Treasury Board approval for the final chapters will be sought in the summer of 1985.

During the year, two issues of the EDP Security Bulletin were published and distributed to subscribers in Federal Government departments and agencies, private sector facilities and national and international law enforcement agencies. Distribution increased from 2,300 to approximately 2,500 copies.

The EDP security training program provided two EDP Security Coordinators courses for 39 candidates from various government departments, one Security Analyst course for 13 candidates and two Automated Systems Security courses for 32 candidates.

3. Counter Technical Intrusion Program

During 1984-85, the RCMP Counter Technical Intrusion Unit (CTIU) conducted 355 defensive sweep inspections and consultations. The majority of requests were received from the federal government in the National Capital Region. Services were also provided to other federal government sites, provincial government departments, and other police forces.

The inspections involved searches for illegal intercept devices such as telephone taps, radio transmitters and receivers, microphones, amplifiers and other intrusion equipment. Consultations included advice on protective measures against illegal intercept by audio, visual, optical and electronic means.

4. Explosives Technology

The number of national bombing incidents in Canada, recorded by the Canadian Bomb Data Centre in 1984, remained relatively stable. However, there was an increase in the number of explosive devices encountered, including recovery of a large cache of arms and explosive devices in Alberta.

Most of the bombing activity occurred in Ontario, British Columbia, Quebec and Alberta, in that order. The reported incidents involving organized crime occurred mainly in Alberta and Quebec.

The most common bomb targets were private residences, automobiles and commercial facilities. The staggering increase in property damage was due to two incidents in Montreal. One involved an explosion which destroyed the ninth floor of an apartment complex. The other was the bombing at the Central Train Station. Of nine reported deaths, four occurred in the apartment complex and three were French tourists at the Central Station.

5. Emergency Planning

The RCMP continued its ongoing program to revise and update plans and related support systems necessary to govern the Force's response to major emergencies, including war. This is part of an overall Ministry effort to implement the provisions of Emergency Planning Order (PCO 1981-1305).

Bomb Incident Comparison 1980-1984

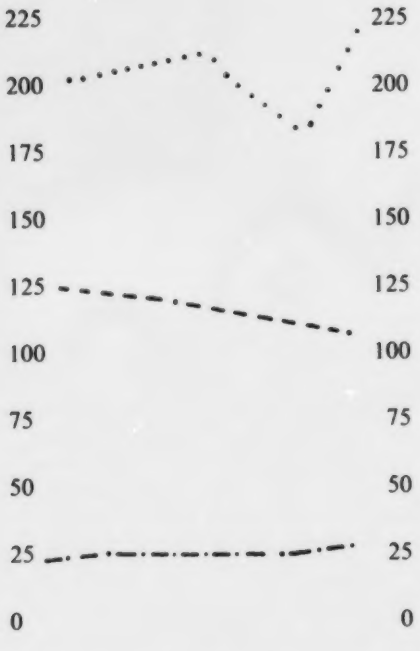

NOTE: ... Total Devices Recovered
— Bombing and Attempted Bombing Incidents
-- Improvised Explosive Device (IED) Recovery Incidents

6. *Federal Government Security Program*

Upon request, the RCMP provided security inspections and consultations to federal government departments, foreign embassies and consulates, residences and offices of the Governor General, the Prime Minister, cabinet ministers, supreme and federal court judges and other persons designated by the government. In 1984-85, 252 security inspections-consultations were conducted, a decrease of approximately 48 per cent from the previous year, due to the Force's major involvement with the Papal and Royal Visits.

7. *Vital Points*

Under the auspices of Emergency Planning Canada, the RCMP provided a security inspection and consultation service to facilities designated as vital to the nation or provinces. The Vital Points program is completely computerized, allowing for more systematic planning and effective administration. In 1984-85, 36 security inspections-consultations were conducted, a decrease of approximately 64 per cent from the previous year, again due to the involvement with the Papal and Royal Visits.

8. *VIP Security*

The RCMP continued to provide personal security for visiting members of the Royal Family, the Governor General and family, the Prime Minister and family, federal cabinet ministers, supreme and federal court judges, persons designated by the Solicitor General, visiting Heads of State, and Embassy and Consulate personnel and property in Canada. Approximately 255 person-years were dedicated to VIP security duties with additional members detailed as required.

In March 1985, the Solicitor General announced a strengthening of security arrangements for foreign missions as well as designated Canadians and visiting dignitaries. The RCMP was authorized to proceed immediately with upgrading VIP security arrangements, in response to the continuing threat of international terrorism and as reassurance to Canadians and other countries that Canada can deal effectively with terrorist activity.

During 1984-85, the Presidents of East Germany, Mexico, Portugal and the United States, the Prime Ministers of Australia, Barbados, Bulgaria, Czechoslovakia, Dominica, France, India, Jamaica, New Zealand, St. Lucia, St. Vincent, Thailand and Turkey, the Deputy Prime Ministers of Hungary, Israel and Poland, and the Foreign Ministers of the German Democratic Republic, Indonesia and Romania, all visited Canada. There were also official visits by the Royal Couple, HRH The Duke of Edinburgh and a host of other internationally protected persons, including Pope John Paul II.

The Papal Visit was one of the highest profile and most comprehensive personal security exercises

Airport Policing Statistics

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Hijackings	0	0	0	0	0
Attempted Hijackings	0	0	1	0	0
Bomb Threats	124	126	141	75	78
Firearms Detected Pre-Board Screening	1,210	459	390	556	443
(Real — Imitation)	24-1,186	19-440	23-367	20-536	9-434
Airport Traffic Regulations					
a) Moving	5,147	4,795	4,872	3,504	3,992
b) Parking	197,470	220,977	234,856	201,049	208,437
c) Other	—	—	—	117	298
Other Offences	5,766	5,656	6,328	5,521	6,307
Warrants Executed	2,939	2,680	4,490	4,531	4,225

undertaken by the Force to date. The Force expended 377,987 person-hours on security arrangements for the visit.

Other Police Services

1. Airport Policing

Under the National Airport Policing and Security Program and a Memorandum of Agreement with Transport Canada, the RCMP provided a policing and security service at 10 Class I (international) and eight Class II (major domestic) airports.

2. Native Policing

The RCMP Native Special Constable Program now operates in all provinces and territories except Ontario, Quebec and New Brunswick. One hundred and eighty-six trained Native personnel provide a prevention-oriented approach to police work on Indian Reserves and in Native communities.

Cross-cultural courses were given during basic training to all recruits as well as to other members and their spouses who will have extensive personal contact with Native communities.

Police Services Under Contract

Objective

To prevent and detect crime, and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Operating	317,008	378,359	421,093	449,551	469,952
Capital	32,940	37,086	56,795	49,867	47,048
Sub-Total	349,948	415,445	477,888	499,418	517,000
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	198,019	297,389	323,613	313,002	358,397
Total (Net)	151,929	118,056	154,275	186,416	158,603
Person-Years (PYs)[2]	8,825	9,155	9,520	9,572	9,454

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

The RCMP provides cost-shared policing services to all provinces and territories except Ontario and Quebec, and to 191 municipalities in the Atlantic, Prairie and Pacific regions. The contracting governments receive similar services to those provided by a local police organization, such as prevention, detection and investigation of offences under the *Criminal Code*, provincial statutes, territorial ordinances and municipal by-laws. In addition, this service provides the means of delivery for the enforcement of federal statutes over much of the vast geographic expanse of Canada.

Provincial and Territorial Policing

The provincial police service in the eight provinces and two territories is structured into 10 divisions and 42 subdivisions.

The services provided by 6,517 personnel include:

1. Detachment Policing

The detachment is the basic operational unit. Last year, at 473 locations, generalists performed virtually all the functions involved in delivering policing services. Many of these provincial detachments are combined with municipal detachments resulting in significant financial savings, as well as increased efficiency and effectiveness in the overall operations. The detachment operation is assisted and supported by a variety of specialized services.

2. *Traffic Services*

Traffic enforcement and preventive programs are the responsibility of detachment policing personnel, as well as dedicated enforcement units (highway patrols) assigned to detachment jurisdictions where frequency of collision suggests a need for extra attention.

During 1984, various measures were employed across Canada to counteract drinking and driving. These included roadside screening devices, evidentiary breath testers and information campaigns aimed at prevention. Increased use of seat belts coupled with a vigorous preventive and enforcement effort contributed to a decline of more than eight per cent in fatal collisions in RCMP jurisdiction from 1983 to 1984. The total economic loss to society has also declined, from an estimated $1.2 billion in 1983 to $1.1 billion in 1984. Amendments to the *Criminal Code* (Bill C-18), when promulgated, are expected to provide greater support to the Force's countermeasure program.

3. *Special Investigation*

This unit provides for specialized investigators for serious crimes as well as personnel assigned to specific types of crimes, such as auto theft, log theft, stock investigation, street level drugs, morality and gambling. As well, approximately 100 employees have special training in such areas as underwater recovery to gather evidence, recovery of victims of drownings, stolen property, and assisting in certain investigations involving water craft.

Finally, 29 Emergency Response Teams and approximately 800 Force members are trained to act as operations commanders and negotiators in hostage-taking incidents.

4. *Telecommunications*

This service operates and maintains a national communication network to support all operational and administrative activities within the RCMP.

5. *Police Service Dogs*

There are 39 specially trained members located in all contract provinces and the Yukon Territory, supported by trained dogs, who assist in searches for lost or missing persons, stolen goods, evidence of the commission of crimes (e.g., drugs, explosives), and in the arrests of armed or dangerous persons.

6. *Operational Support*

This service provides for divisional and sub-divisional administrative and support staff in all contract areas. Its ranks include legal specialists and Crime Prevention and Community Relations Coordinators. There are also more than 1,600 Auxiliary Constables who provide emergency back-up assistance to regular members during civil disasters and emergency situations.

7. *Judicial and Detention*

This service provides guards and escorts for prisoners, as well as court liaison and members to help process a large volume of cases through the criminal justice system.

8. *Air Services*

The RCMP has a fleet of 28 fixed wing and rotary aircraft, which provide services such as search and rescue, criminal investigation, transporting investigative personnel to incident locations, transporting prisoners between institutions, and administrative support by transporting personnel and equipment to otherwise inaccessible or difficult-to-reach destinations.

9. *Marine Services*

The RCMP operates a fleet of ten patrol vessels, ranging from nine metres to about 16 metres. Eight of these are on the Pacific coast and two on the Atlantic coast. These vessels perform a variety of enforcement duties, as well as providing a means of transport to otherwise inaccessible areas. In addition, there is a fleet of around 350 water craft, less than nine metres in length, which perform essentially the same type of service in inland waters and near coastal areas.

10. *Criminal Intelligence*

This service provides for the collection, analysis and dissemination of criminal intelligence information, specialized services under the provision of the *Privacy Act*, surveillance teams at various locations and 17 polygraph operators at major centres.

11. *Commercial Crime*

This service essentially deals with frauds against provincial governments and major fraud investigations.

12. *Field Identification*

This service provides technicians for scenes of crime examination,

Criminal Code Statistics

(Uniform Crime Reports including Traffic)
(*RCMP Jurisdiction*)

	1980	1981	1982	1983[1]	1984
Reported	580,756	614,441	646,173	624,576	611,733
Actual	526,554	558,316	587,337	570,774	560,231
Cleared (By Charge and Otherwise)	260,516	262,927	246,076	262,056	254,179

NOTE: [1] 1983 figures have been modified from the 1983-84 Annual Report to reflect changes in Sexual Offence codes.

fingerprint comparison and identification, photography and expert witnesses for court purposes.

13. *Property and Information Protection*

This service is the prime responsibility of Protective Policing under the planning element of "Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders". However, since some of the work is directly related to the provincial policing role, the service is also provided under the terms of Provincial Policing Agreements.

Municipal Policing

There are 191 municipalities, ranging in population from 1,500 to more than 200,000, which are served by 2,922 RCMP personnel under the terms of Municipal Policing Agreements, and an additional 858 municipal employees funded totally by the respective municipalities. The majority of these detachments are joined with a provincial policing detachment (in all provinces except Ontario and Quebec), and come under the same administration.

The services provided are essentially those identified and described for provincial and territorial policing, and include: detachment policing; traffic services; special investigation; police service dogs; operational support; drug enforcement; criminal intelligence and field identification.

Canadian Police Services

Objective

To assist, upon request, all Canadian law enforcement agencies by providing specialized police training, and forensic laboratory, identification and information services.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Operating	51,020	62,467	69,635	73,797	76,094
Capital	3,431	8,092	6,697	5,887	6,082
Total (Net)	54,451	70,559	76,332	79,684	82,176
Person-Years (PY)[2]	1,443	1,495	1,533	1,551	1,453

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

Description

Forensic Laboratory Services

The RCMP operate seven regional Forensic Laboratories and a Central Forensic Laboratory in Ottawa. These laboratories employ in excess of 250 scientists, and provide forensic science services in the areas of alcohol, chemistry, toxicology, serology, hair and fibre, firearms and tool mark identification, document examination and photography. The Central Forensic Laboratory also houses the Central Bureau for Counterfeits which receives submissions from contributors across Canada. A limited laboratory service is provided by the Montreal facility.

During 1984-85, the laboratories issued more than 18,900 scientific reports and were involved in 4,100 court attendances. Laboratory participation was instrumental in the solution and prosecution of major criminal cases involving murder, attempted murder, sexual assault, fraud and illicit drug offences. Members of the Alcohol Sections provided breathalyzer training on request to Canadian police departments and regularly gave interpretive evidence before the courts concerning the effects of alcohol on driving ability. Laboratory personnel also wrote and published a number of scientific papers on various forensic and related topics.

Central Forensic Laboratory

The Central Forensic Laboratory in Ottawa performs a dual function: an operational function and an operational support (scientific development) function. The operational side of the labora-

tory continued to provide the normal forensic services while the scientific support side assisted Canadian police programs and activities by evaluating various equipment packages, reviewing research proposals and providing consultative services to both national and international agencies. This support service was also provided to the regional laboratories through development of new analytical procedures, updating of current methodologies, and designing of supplementary methods and training packages for laboratory personnel.

Projects current during 1984-85 included:

1. completion and distribution of a kit for use by medical personnel in sexual assault cases;
2. assisting various international, federal and provincial departments with document security, such as the design of identification documents, currency and negotiable instruments;
3. providing federal, provincial and municipal police forces with radiography services and technical advice;
4. evaluating new breath test equipment on behalf of the National Breath Test Program;
5. evaluating body and transparent armour design modifications to determine their effectiveness and utility to the police and security community;
6. software development and computer utilization evaluations in the chemistry and hair and fibre disciplines.

Science and Technology Program Support Section

The Science and Technology Program Support Section develops and administers the Force's natural and human sciences research program on behalf of the Canadian police community. It is responsible for financing, contracting and monitoring all projects initiated by the Program of Science and Technology in support of law enforcement.

The members of the section also work with the Research Division of the Ministry Secretariat on a number of criminal justice projects.

Identification Services

Identification Services provides a national storehouse for fingerprint records which have been converted for automated searching. New methods to improve the system were introduced last year, including plans for future replacement of videotape fingerprint storage with a digital optical disc retrieval system. In 1984-85, 134,600 new files were opened and 413,612 requests for service received.

The Latent Fingerprint Section has a base file of 316,180 sets of fingerprints of individuals deemed most likely to commit an offence where fingerprints would be found at a crime scene. There were 11,800 searches last year which resulted in 796 identifications.

The Criminal Record Level II (CR-II) system stores criminal records on the CPIC data base to allow immediate access for inquiry and maintenance purposes. It contains almost two million records which became available to all law enforcement agencies in Canada in November, 1984, through existing CPIC terminals. The need for faster updating of criminal records has resulted in development of a new computerized edit maintenance program (CR-IV), which is expected to be available in late 1985.

The Pardons and Human Rights Section processed 10,028 pardon applications and 7,552 pardoned files received from the Clemency and Pardons Section of the National Parole Board. Civil Section handled 65,367 non-criminal fingerprint submissions, 5,896 visa fingerprints and 11,241 Citizenship Court enquiries.

The Firearms Registration and Administration Section administered the Firearms Acquisition and Business Permit system. It also issued restricted weapon registration certificates and maintained a national registry of all certificates issued in Canada. This registry of more than 800,000 restricted weapons is currently being converted from a card file system to computerized data base.

The Canadian Police Service Information Centre, a 24-hour-a-day operational support service, provided assistance to Canadian police forces on enquiries concerning 61,527 individuals, 95,853 vehicles, 7,148 articles and 80,205 wanted persons.

The Fraudulent Cheque Section, which links fraudulent documents to known criminals, completed 12,769 cases involving documents bearing a total face value of $6.6 million.

The Field Identification Resource Section began using an Argon-Ion Laser in August, 1984, to locate fingerprints and physical evidence on various exhibits where conventional examinations have been unsuccessful. The laser was used in 38 cases including 14 homicides as well as rapes, robberies, major frauds, thefts and counterfeit money.

Photographic Services Branch, through Forensic Photography Section, provided a rapid photographic processing service for all field investigative units and detachments. During the year, 5,590 rolls of film and 3,012,893 prints were processed. The Branch also provided many specialized photographic services such as photo transparencies for use in comparison where detail and precision sizing are required. The majority of work produced by this section is for support of investigations and evidential use before the courts.

Canadian Police Information Centre (CPIC)

Information on vehicles, persons, property, boats, boat motors and criminal records were recorded in, or requested from the CPIC computer system, from on-line terminals, located in accredited Canadian police agency offices coast-to-coast.

Personnel of the Informatics Directorate controlled the integrity, reliability

CPIC File Statistics (000's)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Vehicle File				
File Size	370	414	433	392
Weekly Transactions	239	207	186	158
Persons File				
File Size	1,107	1,195	1,103	1,340
Weekly Transactions	446	328	336	343
Criminal Records Synopsis				
File Size	4,373	2,900	3,000	3,100
Weekly Transactions	162	205	178	181
Property File				
File Size	623	651	743	678
Weekly Transactions	30	28	30	35
Vehicle Registered Owner				
File Size	3,148	3,480	4,423	3,590
Weekly Transactions	27	9	13	88
Automated Criminal Intelligence Information System				
File Size	118	170	152	131
Weekly Transactions	3	4	5	5
Criminal Records				
File Size	518	920	1,591	1,927
Weekly Transactions	N/A	N/A	62	72

and availability of this system. Provincial coordinators audit each agency's records on a two-year cycle to ensure integrity and reliability of data at that level. They also provide system training to hundreds of police personnel. During 1984-85, the total number of terminals was 1,275 and system availability was 99 per cent.

Informatics

During 1984-85, efforts were made to systemize the planning process to place it on a more pro-active footing of scheduled input, eliminate unnecessary documents and simplify reporting formats.

Major policy statements have been formulated or rewritten to reflect the new comprehensive approach to management of information, information systems development and utilization of resources.

All field Division Informatics Officers have been designated, and work is well under way to standardize organization structures and to ensure a coordinated approach to information management throughout the Force.

Electronic Data Processing (EDP) Services

The RCMP's EDP Services comprise both CPIC and departmental computing facilities at Headquarters and field division data centres which provide EDP services to internal operational and administrative areas. In 1984-85, programs under development included:

1. Data Encryption

   In 1984, the IBM 3848 data encryption system was evaluated on the "V" Directorate Data Centre System (IBM 303X) using five 3274 cluster control units as the universe.

   Based on evaluation findings, "V" Directorate Management decided to discontinue any further use of the 3848 system pending the results of a risk analysis study.

2. Criminal Records — Level IV (CR-IV)

   The first phase of CR-IV was implemented in October, 1984. The second phase is scheduled for late 1985.

3. Property Management System

4. RCMP Office Support System (ROSS)

5. Computerized Integrated Information and Dispatch Systems (CIIDS)

6. RCMP Manuals and Directives

7. Telecommunications Inventory (STARS)

8. Police Information Retrieval System (PIRS)

   This system establishes an automated standard for the indexing requirements of the manual Operational Reporting System (ORS). Over a five year period, virtually all operational units are expected to be using PIRS.

9. Food Management Accounting System

Data Centre Terminal-Printer Count[1] by Location
March 31, 1985

Province	Terminals	Printers
British Columbia	119	53
Alberta	35	14
Saskatchewan	33	12
Manitoba	16	11
Ontario	165	48
Quebec	13	3
New Brunswick	8	4
Nova Scotia	17	10
Prince Edward Island	4	2
Newfoundland	8	3
Northwest Territories	3	2
Yukon	4	2
Total	425	164

NOTE: [1] Includes Police Information Retrieval System (PIRS) terminals and printers

Telecommunications Services

RCMP communications needs are provided by Telecommunications Services. Projects under study or development in 1984-85 included:

1. ***Province of Alberta Communications System***

   Design has been completed, specification prepared and a request for proposal issued to industry. A contract is expected in late 1985. Implementation of the system is expected to take place between 1987 and 1989.

2. ***Southern Ontario Communications System***

   The system contract has been placed with Canadian General Electric Company. Implementation is scheduled for 1986-87.

3. ***Eastern Ontario Communications System***

   Study is continuing. Interim improvements are now being implemented. Scheduled implementation of the new system is scheduled for 1988-1989.

4. ***Corner Brook Communications System***

   The system contract has been placed with Terra Nova Telephone Company. Implementation is scheduled for late 1985 and early 1986.

5. ***Northern Saskatchewan Communications System***

   A contract for a based mobile service has been placed with the Saskatchewan Government Telephone Company. Full operation is planned for July, 1985.

6. ***Embassy Patrol Communications System***

   A study has been completed to upgrade the Embassy Patrol Communications System throughout the National Capital Region. A contract is expected to be placed by late 1985 with implementation during 1986.

7. ***Southern Quebec Communications System***

   Study has been completed and presented for consideration. The system is tentatively scheduled for implementation in 1988-89.

Records Services

Further analysis has now been completed on the document retrieval-office automation system. The results of this analysis and that of previous preliminary work have been compiled and are now with senior management for consideration.

Information Access

The Information Access Directorate was established to develop, implement and monitor policies and procedures related to the *Access to Information* and *Privacy Acts* which came into effect in July, 1983.

In 1984-85, Directorate personnel processed 2,527 access requests under this legislation at a total cost of $1,119,301.

Under the *Accesss to Information Act*, Directorate personnel processed 122 formal requests. There were 10 complaints to the Information Commissioner in relation to these requests. Two of these complaints were found to be justified. There were also 10 informal requests and 49 requests for assistance from other government departments.

Under the *Privacy Act*, Directorate personnel received 1,826 formal requests, which resulted in 35 complaints to the Privacy Commissioner. None of these were found to be justified by the Privacy Commissioner. There were 28 informal requests from RCMP employees seeking access to their employee records. This number is low compared to the previous year because informal request procedures were delegated to Divisions and Directorates, and statistics are not available for any informal requests they may have received. A total of 492 requests for assistance from other government departments was also dealt with.

All RCMP Manuals affecting the public will be available by July, 1985. Reading Rooms are located at all Division Headquarters of the Force and a joint Reading Room, involving all Agencies of the Ministry of the Solicitor General, is in operation at 340 Laurier Avenue West, Ottawa. Manual content is updated as required.

Canadian Police College

The Canadian Police College provided police agencies in Canada with training

and development programs, related research, and information and advisory services. College courses were open to police officers from federal, provincial and municipal forces as well as foreign police agencies. During 1984-85, course enrollment was 1,719, comprising 594 RCMP personnel, 977 candidates from various Canadian police forces, 64 from foreign law enforcement agencies and 84 from other accredited bodies.

While the College offers some 35 different courses, the curriculum may vary from year to year due to changing needs within the police community. The curriculum included developmental courses for senior and intermediate management levels; workshops and courses on specific management issues and problems; courses to improve the quality of programs and instruction given in police training institutions; and courses in specialized and technical investigative fields. A program of research projects in the police management area is also maintained. This work and the updating of managerial courses assures that training is current and practical.

During 1984-85, budgetary constraints caused a slight reduction in demand for CPC training. The College also experienced financial constraints and, subsequently, a 25 per cent reduction in the number of candidates it was able to train. A more extensive program is planned for 1985-86.

Administration

Objective

To direct and manage organizational and administrative resources on behalf of the law enforcement program.

Description

The three sub-activities of Administration are:

Departmental Administration

This encompasses centralized administrative functions such as audit, review and policy development. Functions include: Air Services; Official Languages; Public Relations; Organization and Personnel; Services and Supply; Finance; Planning and Evaluation; Health Services; and the Commissioner's Secretariat.

Divisional Administration

This parallels Departmental Administration by carrying out staffing and support functions within Divisions. Additional decentralized categories include Divisional Audit Services, Office of the Commanding Officer and Record Services.

Training

The training function operates at three levels:

1. ***Headquarters Training***

   Headquarters Training develops, implements and administers training policy and delivery of centralized training services in areas where there is insufficient demand for it to be economically delivered at division level, or where highly specialized training is needed.

2. ***Division In-Service Training***

   Division In-Service Training develops, implements and administers training programs within each division, with emphasis on operational-administrative-managerial and audit needs unique to that division.

3. ***Recruit Training***

   This unit is concerned with development and delivery of basic recruit training for newly engaged Constables and Special Constables at the recruit training academy, "Depot" Division, Regina.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Operating	108,641	128,853	134,400	124,197	135,280
Capital	5,250	11,146	7,352	10,692	7,896
Grants, Contributions and Other Transfer Payments	6	141	104	157	168
Total (Net)	113,897	140,136	141,856	135,046	143,344
Person-Years (PY)[2]	3,074	3,141	3,034	2,682	2,763

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

Functions within the Administration Activity include:

Officer Staffing and Personnel

The Staffing and Personnel Branch for Officers, under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), handled the placement and promotion of officers, civilian members and special constables of senior management and executive designation, as well as dealing with matters concerning their personal welfare. The Branch also administered the Training and Official Languages Program for officers and for the Officer Candidate Program.

Planning and Evaluation

During 1984-85, the Planning and Evaluation Branch focused its efforts on improving the planning process. As well, a new performance indicator system was implemented in two major administrative areas. Evaluations of Force programs continued in accordance with the Detailed Annual Plan for Program Evaluation. During the year, three evaluation studies and three assessments were completed. At year end, two other studies, one assessment and one project evaluation were under way.

Audit

In 1984-85, the Commissioner's Audit Branch completed and reported on eight comprehensive audits. These audits included the three largest operational divisions, two other non-operational divisions, and the three directorates responsible for protective policing, finance, and services and supply. Two further audits of operational divisions were under way at the year's end.

The audit projects for the year included an examination and assessment of Informatics. This function includes telecommunications, electronic data processing services, as well as the records and information services within the divisions audited.

The reporting process was also modified, so that critical findings could be given more weight than those of substantially less significance.

Internal Communications

The Divisional Staff Relations Representative Program has, as its nucleus, 23 elected representatives located at major centres across Canada. These full time representatives are assisted by numerous sub-representatives, all of whom provide information, advice and assistance to members. Participation on various boards provides a means by which all members can be assured of fair and equitable treatment in such areas as transfers, promotions and compensation.

The semi-annual meetings of all DSRR's with all Commanding Officers, the Commissioner, his senior policy centre advisors and the Solicitor General, ensures that the problems and concerns of members of the Force, at all levels and in all geographic locales, are brought to the attention of those with the authority to implement corrective action, or to bring them to the attention of the appropriate federal government authorities.

Public Relations

The Public Relations Branch develops, implements, administers and evaluates the Force's public information and media relations policies and procedures. The overall RCMP Public Relations Program is supported by the Equitation Branch, the RCMP Band and Centennial Museum.

During 1984-85, the Branch responded to more than 2,400 written and 4,900 telephone enquiries. These requests originated with the public, the news media and other government departments. The Branch also coordinated 61 visits to RCMP Headquarters by personnel from other police and government departments, both Canadian and foreign. Fifty-four displays were controlled by the Branch's Display Section. Displays were shipped to 315 different locations throughout Canada for a variety of functions.

1. ***Equitation***

In 1984-85, the RCMP was represented by the Equitation Branch at the following functions:

Escorts, Parades, Processions and Displays	51
Media and Film Contacts	51
School and Hospital Visits	46

The Musical Ride visited 30 locations in New Brunswick, Quebec and Northern Ontario, presenting 61 performances to more than 439,000 spectators. Further, 70,000 visitors toured the "N" Division facilities.

2. ***Royal Canadian Mounted Police Band***

During 1984-85, the Band successfully completed tours of Saskatchewan, New Brunswick, Ontario and the western Northwest Territories. In all, the Band appeared in 117 communities on 204 tour days, giving 293 performances. It was also able to fulfill unplanned appearances in Quebec, Newfoundland, Alberta and British Columbia. A total of 44 performances were at Government and State events, providing assistance to other government departments. Among the performances deserving special mention were: opening of the town site and rail terminal at Tumbler Ridge, B.C.; recording of The Correctional Service of Canada March; the Dance Orchestra's tour of Newfoundland communities; the Bison performance on behalf of Canada at the World Culinary Olympics in Frankfurt, West Germany followed by a brief tour of four other communities; the Concert Band's participation at the official opening of the Canadian Pavillion at the CNE in Toronto, at which all of Canada's 1984 Olympic Team Medal Winners were honored; the Bison Tour of the Caribbean and South America on behalf of External Affairs Canada with performances at Fairs and Exhibitions in

Peru, Argentina, Chile and the Dominican Republic; the Concert Band's presence at the opening ceremonies of the World Police Skiing Championships in Trento, Italy; and several appearances on television in Canada and abroad.

In all, the Band reached an estimated one million people through live performances and an additional 15 million through television.

Staffing and Personnel

Staffing and Personnel Branch is responsible for developing policy, monitoring its application and ensuring its implementation in matters related to selection, engagement, appraisal and career development of RCMP members and to their placement in positions appropriate to organizational needs and individual qualifications and interests.

The Canadian Human Rights Unit, which coordinates responses to complaints of discrimination, received four new cases. A total of eight complaints were resolved, six of which were outstanding from 1983-84. This unit continued to review staffing and personnel policies to ensure compliance with the *Canadian Human Rights Act* and the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

In 1984-85, the attrition rates for regular members, special constables and civilian members were 2.17, 5.17 and 4.15 per cent respectively.

The Force's current recruiting policy is to give engagement preference to applications from women, bilingual candidates, aboriginal people and applicants with university degrees.

At the end of 1984-85, more than 800 fully processed candidates were on the Force's national waiting list. Another 11,000 applications were being held at division level.

Training and Development

In 1984-85, 91 men and 24 women graduated as constables from basic recruit training at the RCMP Academy, Regina. Of these recruits, 44 were individuals whose first official language is French and who received their training in English. There were also 59 men and 12 women who graduated as special constables, including 23 men and seven women Native graduates. The RCMP also provided training to 13 Manitoba Indian Band members, 95 employees from Department of Fisheries and 24 from The Correctional Service of Canada.

Centralized training courses were conducted, dealing with electronic data processing, operational matters and administrative, management and audit subjects.

Emergency Response Team Training (ERT) has been adopted for "A", "O" and "C" Divisions. By the end of 1985, each of these divisions will have ERT capabilities.

During 1984-85, 51 members attended post-secondary institutions full time, 37 took one-year (non-degree) courses and 14 attended degree programs. Additionally, 516 members took university courses on their own time with the Force paying tuition fees. Some 253 employees received second official language training during working hours.

In all, 13,038 candidates attended division courses. Courses offered included Investigator Training, Traffic Law Enforcement and Accident Investigation, Young Offenders Act and Evidentiary Breathtest Technician. As well, some 233 members attended cross-cultural training courses. Particular attention was directed towards training related to family violence, which includes child abuse, spousal assault and abuse of the elderly. Emphasis was again directed towards skills training such as Firearms, CPR, First Aid and Advanced Driver Training.

Internal Affairs

A Bill to amend the *RCMP Act* was tabled in the House of Commons. This Bill is designed to improve the internal processes of the Force in handling internal discipline, grievances and other matters. It proposes creation of a public complaints commission to ensure that all complaints by members of the public are properly examined and dealt with.

Research and analysis of public complaint data and trends since 1979 indicate that the Force is receiving an average of 2,100 complaints per year. It is estimated that with the introduction of the Force's new public complaints

Recruiting Statistics — Engagements and Re-Engagements

		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Constables	Eng.	884	125	850	94	243	47	56	28	96	26
	Re-Eng.	22	2	36	0	25	1	0	0	1	0
Special Constables	Eng.	109	45	93	44	52	23	62	18	49	8
	Re-Eng.	7	1	2	4	4	0	2	0	3	1
Civilian Members	Eng.	96	87	92	122	77	68	73	43	52	54
	Re-Eng.	0	6	6	6	1	4	2	4	2	7
Total	Eng.	1089	257	1035	260	372	138	191	89	197	88
	Re-Eng.	29	9	44	10	30	5	4	4	6	8

Note: M - Male
F - Female

gathering system 3,000 incident reports will be received by the end of the 1985 calendar year.

During the year, 19 discharge or demotion cases were completed, and 20 members faced service court proceedings resulting in 22 major and two minor service court charges.

Staff Relations

During 1984-85, Force members filed 248 grievances on a variety of issues. Five members were awarded the Commissioner's Commendation. There were also 18 Suggestion Awards adopted, totalling $4,670 in awards paid. The suggestions used represented savings of more than $47,000.

Public Service Personnel

A multi-year Affirmative Action Plan, containing some 50 recommendations aimed at improving the employment situation of women, indigenous and disabled employees, was developed during the year. Implementation of the recommendations should produce an equitable representation of target group members in the service of the RCMP by 1987-88.

For a second successive year, the RCMP was commended by the Public Service Commission for its exemplary role in providing employment opportunities for the disabled through the Work Assessment and Access Programs for Disabled Persons. Youth job training was also given special emphasis, with work-related experience provided to 35 secondary school students across Canada. This program is expected to continue in 1985-86.

A national Staffing and Review Audit Report published by the Public Service Commission in July, 1984, revealed that the Public Service Personnel organization in the RCMP was managing the departmental Staffing Program in a very professional manner. The Public Service Commission indicated that the systems, procedures and controls in place were appropriate to departmental needs and provide for the excellent management of delegated staffing authority.

1984-85 was a year of analysis for Public Service Classification, with initiatives undertaken to balance management needs for operational effectiveness with the productivity demands inherent in a climate of severe restraint. An upgraded monitoring program responding to new Treasury Board requirements increased trend analyses and relativity studies, and a visible presence through on-site reviews is expected to have long-range advantages for a cost-effective, proactive departmental classification program.

There were 3,682 authorized indeterminate public service positions in the RCMP as of March 31, 1985, classified in 32 separate occupational groups.

An active staff relations program held more than 78 labour-management consultation and occupational health and safety committee meetings across the Force last year. Employees presented 34 grievances during the year. Only 11 were submitted to the final level. Four grievances were referred to third-party adjudication.

Services and Supply

Services and Supply plans, develops, implements, and evaluates policies and programs related to accommodation, transport, materiel, food, internal energy conservation and miscellaneous services to satisfy the Force's operational needs.

1. ***Accommodation***

   Capital construction projects completed during 1984-85 were: two new sub-division buildings; 13 new detachment buildings; and 44 married quarters across the country.

   The Force also purchased 54 sites for future construction requirements and undertook 68 renovations and miscellaneous projects at various locations.

2. ***Transport***

   As of March 31, 1985 the RCMP fleet comprised 6,120 vehicles. Replacements were purchased for 1,215 cars and station-wagons, 262 light trucks, 109 light over-snow vehicles and 41 all- terrain cycles.

The accompanying table shows the progress made during the past five years in the RCMP vehicle downsizing-energy conservation program. A total of 428 RCMP vehicles are now operating on alternate fuels.

The RCMP operates 10 patrol vessels more than nine metres in length, eight on the Pacific coast, and one each out of Newfoundland and Labrador. There are also 354 vessels under nine metres in length used for inland water transport.

Air Services

The RCMP operates 28 aircraft posted at 26 strategic locations across Canada. No new aircraft were purchased in 1984-85. All aircraft are used in support of operational police.

During 1984-85, RCMP aircraft flew a total of 23,178 flight hours.

Official Languages Program

In 1984, the RCMP pursued its efforts towards achieving its official languages objectives, with special emphasis on the effective use of bilingual resources. This resulted in larger numbers of incumbents in communications-oriented positions in all divisions.

By the end of 1984, 68.5 per cent of the bilingual positions providing service to the public and unit bilingual complements (UBC) were filled by personnel meeting the language requirements of their positions, representing an overall increase of 6.8 per cent from 1983.

Francophone participation showed a slight decrease for the overall employment categories in the Force. Indeed, the rate of francophone participation with respect to overall police participation stands at 14.4 per cent compared with 14.8 per cent for the previous year. This decrease was attributable to the creation of the new Canadian Security Intelligence Service and to limited recruitment.

Percentage (%) Distribution of Vehicles by Class

Vehicle Classes	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Full-Size Cars	47	44	39	27	25
Mid-Size Cars	24	27	31	41	42
Compact Cars	9	8	9	10	10
Stationwagons	5	5	5	6	5
Light Trucks	15	16	16	16	18

Recruitment has been lower in the past few years as a result of slower growth and attrition. As this is the only means of amending the participation rates, the Force was forced to delay the target date to achieve 20.8 per cent francophone participation from 1993 to 1996.

This year, the Official Languages Directorate completed its decentralization program by delegating to the divisions the responsibility for the Official Languages Information System and, more specifically, for the administration of incumbent data. It also delegated to the Training and Development Branch full responsibility for centralized language training courses, including the Recruit Integrated Language/Professional Development Program (RIL/PDP), the Advanced Language Training Program (ALTP) and the In-service Language/ Professional Development Program (ISL/PDP). Moreover, "HQ", "C" and "Depot" Divisions will share responsibility for administering Second Language Evaluation tests. Additionally, a performance measurement of five major language training courses was undertaken during the year. The Force carried out a program evaluation study and a need analysis of language training activities to develop a new direction in language training and thus, render the Official Languages Program more efficient and effective.

Health Services

1. ***Treatment Services***

Eight health centres with physicians in charge, and two nursing units are established in larger cities where this is justified by member population. Their primary function is advising management on medical suitability of applicants and placement of members in various functions. These centres provide outpatient services, administer all health-related services for members and maintain member medical records.

2. ***Occupational Health Services***

Medical duty codes (health factors necessary to perform the function) have been attached to each position in the computerized management information system. Individual member medical profiles will be added over the next three years.

3. ***Psychological Services***

The Chief Psychologist is developing policies and guidelines for psychological services to be made available to RCMP members. Applied research projects in support of policy and program development include: The Psychological Health Status of members; Psychological Factors Associated with Women in Policing; and Extreme Psychological Trauma. In concert with the Ministry Secretariat, research is continuing on a pre-employment psychological test battery. Appointments of Regional Psychologists to six of the eight Health Centres will be completed in 1985.

4. ***Member Assistance Program***

A network of Coordinators and Referral Agents is being established in each division to assist members and their families in obtaining help for social health problems.

5. ***Physical Fitness/Lifestyle***

A Fitness Evaluation Study was conducted on 573 subjects, representative of various police duties. A white paper has been prepared for future direction on development of fitness policy and programs. Research is continuing with tactical troop and emergency response team personnel.

6. ***Environmental Health and Safety***

An accident-reporting system is under development to identify problem areas and form the basis for future accident prevention programs. Staff were consulted on building design during the planning stages for the new Forensic Laboratory in Edmonton. Considerable effort was directed to Identification Units to resolve problems with new chemicals and procedures used in developing fingerprints. The effects of noise pollution from sirens on police personnel and the public will be studied.

ORGANIZATION OF THE NATIONAL PAROLE BOARD 1984-85

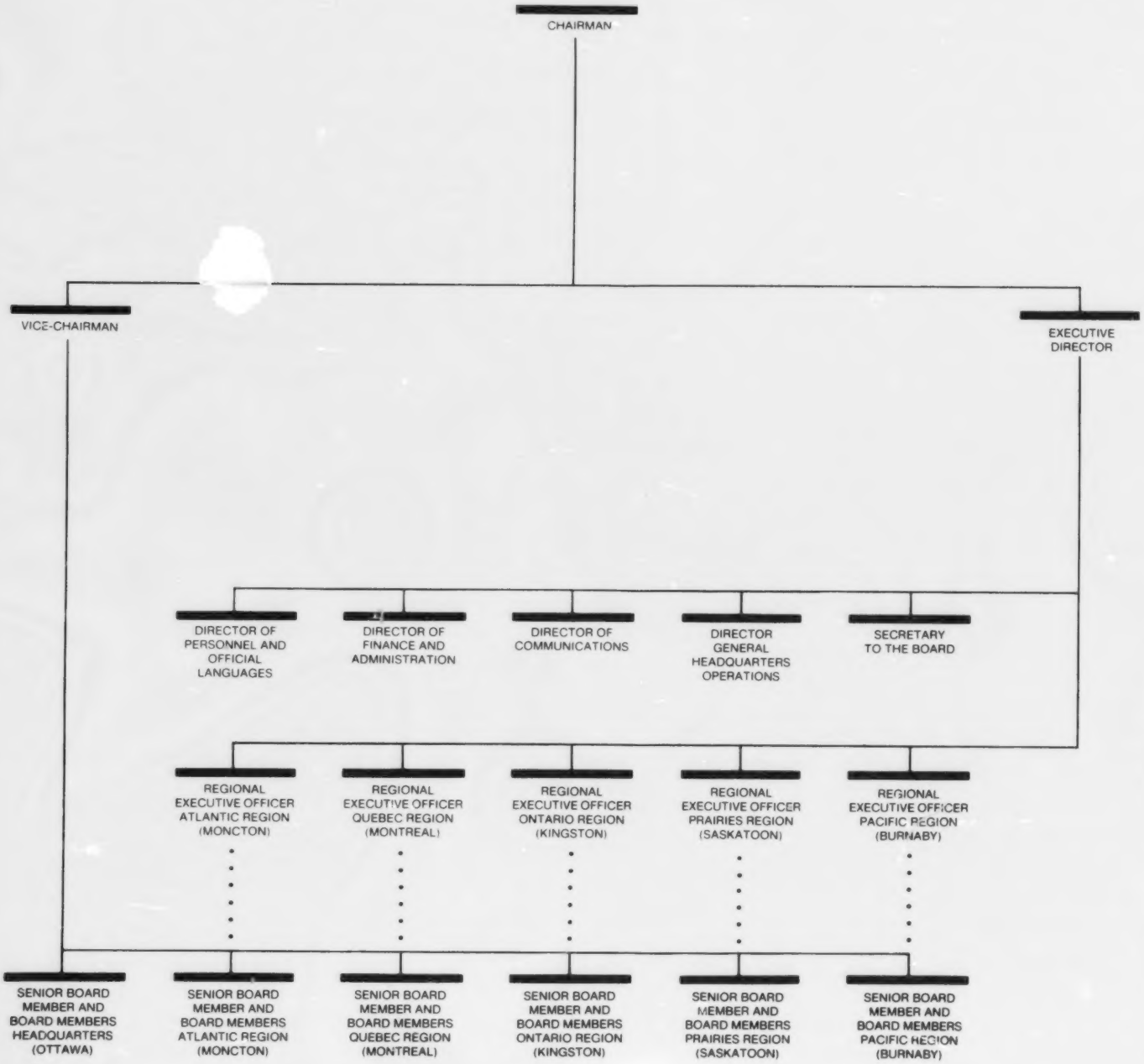

Mandate

An independent component of the Ministry of the Solicitor General, the National Parole Board has absolute jurisdiction over decisions regarding the conditional release of federal inmates. It also makes decisions on cases of inmates in provincial institutions in those provinces without provincial boards. At present, provincial parole boards exist only in Quebec, Ontario, and British Columbia.

The powers of the Board are derived from the *Parole Act* and its *Regulations* for parole matters, and from the *Criminal Records Act* for clemency matters. Other statutes that confer jurisdiction on the Board are the *Penitentiary Act* for temporary absences, the *Prisons and Reformatories Act*, and the *Criminal Code of Canada*.

By law, the Board is required to review the cases of all federal inmates when they become eligible for parole and every two years thereafter (every year for certain categories) until parole is granted or the inmate is released under mandatory supervision. Inmates in provincial jails must apply for parole review. Each case is considered on its merits and the Board renders its decisions only after a full and complete investigation in co-operation with The Correctional Service of Canada.

The Board establishes the terms and conditions it will set for the protection of society. It has the power to revoke the release of any individual who has breached any of the conditions of parole.

The Board also makes investigations and recommendations for pardon and for the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

During fiscal year 1984-85, the Board employed 312 person-years, an increase of 4.7 per cent over the previous year, and incurred budgetary expenditures of $14 million, up just 1.2 per cent from 1983-84.

Highlights of 1984-85

Many new and unforeseen issues and events, together with established priorities and an increasing workload, made 1984-85 one of the busiest and most challenging in the Board's 25-year history.

A review of expenditures was undertaken as a result of the government's initiative to seek areas for possible reduction, and a management/operational review was begun at the Minister's request.

The year saw a reduction in the number of decisions made by the Board, for both federal and provincial inmates. For full parole, 6,853 decisions were rendered, a decrease of four per cent. The grant rate remained almost unchanged, however, at 42 per cent compared to 43 per cent in the previous year. For day parole, the situation was similar. 6,408 decisions were made, a decrease of two per cent. The grant rate was down by eight per cent, from 4,200 to 3,865. These figures do not include the number of decisions made on revocations, temporary absences, or pardon applications — all part of the Board's mandate.

Several factors contributed to this decline in decision-making activity: the increase in inmate population and the concurrent number of persons eligible for release consideration; the changing composition of the prison population, as a result of longer sentences for violent offenders; new restrictions instituted by the Board on the granting of day parole to violent offenders; and a Federal Court of Canada ruling requiring all voting members be present at hearings prescribed by law. Given the current number of Board members and the size of the workload, these factors have put considerable pressure on Board resources.

The Federal Court ruling was primary among several court decisions that had a major impact on the Board. As a result, the voting structure was changed and the *Parole Regulations* amended with respect to the number of votes required to complete the voting process.

Another major event, with long-term implications for the Board, was the review by the Ministry of the mandatory supervision program and the subsequent preparation of legislation which would give the Board authority concerning the release of violent offenders.

The Board's Future Perspectives Study was brought to a conclusion with action plans resulting from the study integrated into the operational planning process.

A Regional Workload Study was undertaken to seek means of reducing the workload and increasing operational efficiencies, partly by standardizing various operating procedures.

Planning and Analysis

The Planning and Analysis Division had an active year, carrying out its responsibilities for developing, monitoring, and evaluating the Board's programs, policies and procedures.

Fundamental revisions to the Board's voting structure and changes to the *Parole Regulations* were made as a result of a Federal Court of Canada ruling that all members be present when voting on cases that, by law, require a hearing. Parole hearings are legally required only for decisions on full parole or post-suspension revocations. It had been the Board's policy to hold hearings for day parole and unescorted temporary absences (UTAs) as well.

The number of Board members required to vote in each sentence category and the number of hearings for day parole and UTAs were reduced, because of the increased workload following the court ruling.

A major revision of the *Parole Act* and the *Parole Regulations* was undertaken. The project was ultimately integrated into a Ministry review of the mandatory supervision (MS) program. Legislation was prepared to give the Board the right to prevent release, under MS, of high-risk, violent offenders, and to ensure that non-violent offenders are considered for release as soon as possible. It is hoped that the proposed legislation will be brought before the House of Commons in the fall of 1985.

Earlier in the year, two new policies were developed. The first restricts the granting of day parole for violent offenders. The second ensures that all applications for first-time, escorted temporary absences for inmates serving life or indeterminate sentences will be referred for recommendation to the Board by The Correctional Service of Canada. This latter policy also applies in cases where a conditional release had previously been denied, revoked, cancelled, or terminated by the Board.

The policy and procedures guiding reexamination of decisions through the appeal process were revised. The grounds and types of decisions for reexamination, as well as various avenues of redress, were reviewed, and a new structure developed. This is to be implemented on an experimental basis for a one-year period in the fall of 1985, through the offices of a new Appeal Division of the Board.

Following months of discussion and negotiation, a new Administrative Agreement between the Correctional Service and the Board was signed in March, 1985. The previous Agreement, in effect since 1979, was revised to reflect changing realities. The Board's case preparation and supervision standards have been integrated into the new Agreement. These were developed to

ensure that Board members have all relevant information concerning individual cases and that sufficient supervision is given to offenders on conditional release for the maximum protection of the community. The Agreement also provides time frames for the provision of information and services between the Board and the Correctional Service.

The Division also developed a policy on monitoring the Board's programs, policies, and procedures to permit a more systematic assessment of its operations. Standards were also implemented concerning the provision of written reasons to inmates about decisions rendered by the Board.

As a result of the major policy and procedural changes inaugurated during the year, revisions to the Policy and Procedures Manual were initiated. The new, edited version should be available before the end of 1985.

Appeal Committee

The *Parole Regulations* stipulate that inmates have the right to request that certain decisions be re-examined by the Board's Appeal Committee. Board members who did not participate in the original decision then study the case to uphold, modify or reverse the disputed action.

The number of requests received in 1984-85 was marginally higher than in the previous year (852 compared to 840). Regionally, there was an increase of some 20 per cent in Ontario, offset by a decline in Quebec of approximately 15 per cent.

In 1984-85, 79 per cent of the decisions rendered by the Committee affirmed the previous decision without any modification, compared to 82 per cent in the previous year.

Thirty-two releases resulted directly from decisions of the Committee, and 61 from new hearings or reviews ordered by the Committee. In total, 112 decisions, representing 13.9 per cent of the cases considered, were in some way favorable to the inmate. This was slightly higher than the 13 per cent of 1983-84.

During 1984-85, a special task force reviewed the authority structure and process for the appeal function. As a result, a new Appeal Division, to be centralized at Headquarters, was scheduled to become operational on a trial basis in the fall of 1985.

Workload Study

A Workload Study was undertaken in September, 1984, to examine, and possibly reduce, the volume of work being done in the regional offices, and to assess resources and resource distribution.

The long-term objectives of the Study are to develop standardized operating procedures in each region and at Headquarters; to develop a method of measuring the workload of responsibility centres in order to facilitate the fair and effective allocation of resources; and to develop a feedback mechanism to monitor the quality of work being done.

In the short term, the objectives were to identify regional differences in operating procedures, to ascertain where modifications might be made for simplification and greater efficiency, and to establish measurement tools to evaluate the impact of changes in operating procedures. These objectives were met and a report was to be submitted to management early in fiscal year 1985-86. The long-term objectives form an integral part of a management/operational review, now under way.

Communications

In 1984-85, the Communications Division continued its comprehensive information program on the Board's activities. In addition, two major initiatives were undertaken to combat erroneous media reports and misconceptions held about the Board by various law enforcement agencies.

A pro-active public and media relations program was adopted. Media tours were organized to meet news directors, reporters and editors in the Ontario, Pacific, and Prairies Regions, with the Atlantic and Quebec Regions to be covered in 1985-86. As well, inaccurate reports were identified at once and corrective bulletins wired to the appropriate media. The result was an increase in calls for clarification prior to publication and a decrease in the number of incorrect reports.

Involvement with the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) and the National Joint Committee (NJC) of the CACP was expanded. In cooperation with the NJC, the Ontario Ministry of Correctional Services, The Correctional Service of Canada, the Ontario Police College and various police forces, the Board developed a handbook on conditional release for use by police officers in Ontario. More than 20,000 copies were circulated. Because of the interest generated, adaptation of the handbook for other regions is under consideration.

The Board and its programs were also publicized through articles placed in selected publications including the Royal Bank Newsletter and the NJC's house journal *Contact*.

Information kits containing comprehensive backgrounders and speakers' notes, as well as a media relations handbook tailored to the special needs of the Board, were prepared and distributed to all Board Members and management personnel. Two communications clinics were also held to assist Board Members and staff develop the necessary skills to deal with the media and other publics.

Owing to budget restraint, exposure at public exhibitions was limited to participation with the other Ministry Agencies at the Canadian National Exhibition in Toronto. A new Telidon program describing conditional release was prepared in conjunction with the exhibit. This was subsequently loaded into TV Ontario's data base and is accessible through approximately 150 terminals in various schools and public libraries across the province.

A new display was also produced for the annual Congress of the Canadian Association of Chiefs of Police in Niagara Falls.

A survey of high school students in Nova Scotia, Quebec, Ontario, and Alberta, designed to ascertain the extent of their knowledge of conditional release, was completed. Copies of the report were sent to the 55 schools that participated in the research.

Through the National Film Board, the film "Taking Time" was shown 146 times, mainly to high school students. Approximately 102,000 publications were distributed, the majority dealing with pardon under the *Criminal Records Act*. The pardon information materials were repackaged, and distribution streamlined to reduce costs.

Also during the year, a statement of policy, principles and procedures governing the publishing activities of the Division was prepared for management. The paper outlined the parameters within which the Division operates, and its responsibilities in this area.

A summary of current Board activities was prepared for presentation to the Association of Paroling Authorities.

Professional Standards and Development

The Professional Standards and Development Division has two major areas of responsibility: professional standards with regard to the decision process, and training and development of Board Members.

In 1984-85, a *Statement of Values, Beliefs and Standards* was approved. Initiated the previous year as a project to develop professional standards, the document reflects the ethics by which Board Members conduct their involvement in the decision-making process.

A research study of factors usually used in decision-making was initiated to further identify and formalize the use of common factors in decision-making and in the provision of reasons for decisions. A pilot project will be completed in the fall of 1985.

In 1984-85, the focus of Board Member training was on regional workshops which were held in Saskatoon, Kingston, and Montreal. Guidelines were developed for the writing of comments and reasons, and training sessions were given in interviewing techniques. These workshops formed the basis for the first national training workshop for new Temporary Board Members, held in Ottawa in March, 1985.

Privacy and Access to Information

During the year, a major reorganization was made in the processing of access requests to parole case files under the *Privacy Act*. This resulted in the recentralization of most of these functions at Headquarters. Costs and processing time were reduced, with minimal disruption to operations.

The processing of requests under both the *Privacy Act* and the *Access to Information Act* is now done by a small unit (4.5 person years) and the program coordinator who reviews each request. The unit is also responsible for developing policy, monitoring its application, and liaison with officials of other departments and the offices of the Privacy and Information Commissioners.

In 1984-85, 330 requests were received under the *Privacy Act*, an increase of 30 per cent over the previous year. 358 requests were processed, including a number outstanding from the previous year. Handling these requests necessitated the review of approximately 50,000 documents. The backlog that developed in the early stages of implementation of the Act in 1983 has now been virtually eliminated.

During the year, the Board received nine requests under the *Access to Information Act*. Of these, one was a request by a lawyer for a legal opinion, four were subsequently processed under the *Privacy Act*, and four were abandoned when there was no reply to correspondence requesting additional information.

The Board's close working relationship with the Correctional Service contributed to increased efficiency in the administration of the legislative requirements relative to these Acts. The two organizations developed a Use and Disclosure Code, applicable to both, which serves as a guide in the disclosure to third parties of information pertaining to offenders.

Clemency and Pardons

Under the *Criminal Records Act*, the National Parole Board receives applications for pardon. The Board carefully examines investigation reports, conducted in most cases by the RCMP, and submits its recommendations to the Solicitor General. The final decision rests with the Governor-in-Council.

In 1984-85, 11,000 applications for pardon were received, an increase of 13 per cent over the previous year. Pardons were granted in 7,812 cases; 1,620 applications were returned as premature; 91 were denied. A pardon may be revoked for a new offence, poor behaviour, or because of inaccurate or false statements made at the time of application. In the past year, 146 pardons were revoked.

Through the Solicitor General, the Board also receives applications for consideration under the Royal Prerogative of Mercy. In 1984-85, eight pardons were granted under this prerogative, seven were denied, and 38 cases remained under investigation.

Grants of clemency can include conditional pardons (prior to eligibility under the *Criminal Records Act* or for parole), relief from driving prohibitions, or remission of fines and sentences.

Canadian Association of Parole Authorities

The National Parole Board is a charter member of the Canadian Association of Parole Authorities (CAPA) which also includes the three provincial parole boards (British Columbia, Ontario and Quebec).

The efficient federal-provincial consultation that took place during the drafting of the proposed amendments to the *Parole Act* and *Regulations* was due in large measure to the excellent working relationships developed through CAPA.

During the year, CAPA prepared a position paper with respect to the Correctional Law Review, and on the standards for paroling authorities developed by the Canadian Criminal Justice Association (CCJA), formerly the Canadian Association for the Prevention of Crime. As well, the organization completed its Statement of Principles, Definitions and Mandate with regard to parole, a project initiated in the previous year.

Other matters studied included parole for deportation, delegation of authority to suspend, procedures related to transfer of jurisdiction, the impact of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, sharing of information and procedural safeguards, and recent Court rulings on the parole decision-making process.

Finance and Administration

In addition to managing the Board's financial systems, the Finance and Administration Division provides services in records, real property, materials management, security services, telecommunications, word processing and EDP services.

In 1984-85, a Communications Study was initiated to assess the potential for the automated transfer of information between the computer facilities of the Board and of The Correctional Service of Canada as a means of eliminating duplication of data entry and the present document system. It was determined that substantial benefits and savings would accrue to both organizations.

Approval in principle for implementing this communications link was received from Treasury Board, conditional upon discussion with the RCMP and agreement with the Correctional Service on a project plan.

Also during the year, the RCMP Security Evaluation Inspection Team (SEIT) visited all five of the Board's computer sites and made a number of specific recommendations on security requirements. These are now being implemented.

Personnel and Official Languages

The Board's Affirmative Action report and plans were submitted to Treasury Board with approval expected early in the new fiscal year. The action plan contained 19 objectives to increase the representation of target groups (women, indigenous and disabled persons), and to eliminate systemic discrimination in employment practices and policies. Specific activities to support these objectives are being incorporated into the Board's operational work plan.

For the second year in a row, the Board's performance in meeting Official Languages standards was rated as satisfactory. Half of the Board's positions were occupied by bilingual employees, with both English and French continuing to be used regularly at Headquarters. Two-thirds of the 26 Board Members were able to conduct parole hearings in either official language.

Issues and Initiatives for 1985-86

The National Parole Board will continue to develop and refine its policies and procedures to ensure that it can respond effectively to the changing demands of society and the criminal justice system. It will continue to improve its operational efficiency in order to provide acceptable levels of service.

- ***The Management/Operational Review***

  Initiated in late March as part of an examination of federal government programs, this review is one of the Board's priorities for 1985-86. It will include a follow-up to the Regional Workload Study, a definition of information needs, and the development of procedures to guide monitoring and control functions.

- ***Violent and Dangerous Offenders and the Early Release Program***

  Legislation before the House of Commons to restrict the release of violent and dangerous offenders under mandatory supervision, and to encourage the early release of non-violent offenders, will continue to be an issue of paramount importance to the Board.

- ***Environment***

  The environment of the criminal justice system is fluid and changing, and several aspects will command the Board's attention in the months ahead. The proposed legislation on mandatory supervision is expected to generate considerable public interest, and victims of crime are organizing and demanding tighter controls on parole.

- ***Conditional Release — Long-Term Initiatives***

The Board will continue to contribute to the Criminal and Correctional Law Reviews which are expected to culminate in legislative revisions when completed. The Board will also continue to participate in the Ministry Secretariat's Decision-Making research study to further define the role of conditional release within the criminal justice system.

- ***Operational Efficiency Improvements***

The following goals have been identified:

- The Corporate and General Management Audit will be reviewed, and appropriate follow-up measures determined;
- audits will proceed according to a revised audit policy;
- performance measurement information will continue to be collected and analyzed;
- Refinements to the Automated Parole Information System will continue, based on a cost-benefit analysis and a communications study;
- appropriate action will be taken on the findings of the Regional Workload Study;
- administrative changes will continue to be made, in an effort to expedite processing of pardon applications.

- ***Affirmative Action***

Implementation of the approved plan will commence in 1985-86.

Table I

Federal Inmates Eligible for Full Parole and Decisions Rendered*

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	1374	39.0	1627	41.0	1697	37.2	1878	39.3	1685	38.2
Denied	2192	61.0	2341	59.0	2868	62.8	2904	60.7	2727	61.8
Total	3566	100.0	3968	100.0	4565	100.0	4782	100.0	4412	100.0

* Includes deportation decisions.

Table II

Provincial Inmates Eligible for Full Parole and Decisions Rendered*

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	833	60.5	1021	59.2	1136	52.6	1216	51.2	1164	47.7
Denied	543	39.5	704	40.8	1022	47.4	1160	48.8	1277	52.3
Total	1376	100.0	1725	100.0	2158	100.0	2376	100.0	2441	100.0

* Included are cases for Atlantic and Prairies and the few Yukon cases which come under the Pacific region

Table III

Federal Full Parole Terminations*

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry	843	65.0	972	71.1	895	65.9	1140	72.3	1206	75.0
Revoked	405	31.2	357	26.1	445	32.8	420	26.6	353	22.0
Other*	49	3.8	38	2.8	17	1.3	17	1.1	48	3.0
Total	1297	100.0	1367	100.0	1357	100.0	1577	100.0	1607	100.0

* Includes terminations due to death, transfer to provinces and other circumstances.

Table IV

*Provincial Full Parole Terminations**

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry	567	81.3	817	82.4	818	81.8	891	83.0	909	85.6
Revoked	128	18.4	173	17.4	180	18.0	182	17.0	151	14.2
Other*	2	0.3	2	0.2	2	0.2	—	—	2	0.2
Total	697	100.0	992	100.0	1000	100.0	1073	100.0	1062	100.0

* Includes cases for Atlantic and Prairies and the few Yukon cases which come under the Pacific region, and terminations by death.

Table V

*Mandatory Supervision Terminations**

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry	1129	47.2	1326	51.0	1293	50.9	1371	49.7	1507	56.5
Revoked	1176	49.1	1190	45.8	1209	47.6	1327	48.2	1012	37.9
Other*	88	3.7	82	3.2	38	1.5	58	2.1	149	5.6
Total	2393	100.0	2598	100.0	2540	100.0	2756	100.0	2668	100.0

* Mandatory supervision applies only to federal offenders. The National Parole Board has no discretionary authority regarding those offenders who are released by law into the community under supervision until their warrant expiry date. In 1984-85, however, the Board revoked mandatory supervision for 1,012 offenders, resulting in their imprisonment either for commission of a new offence or for a breach of release conditions.

Table VI

Federal Day Parole Decisions

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	2787	61.0	3401	66.0	3233	61.5	3617	64.5	3315	60.7
Denied	1763	39.0	1791	34.0	2020	38.5	1988	35.5	2143	39.3
Total	4550	100.0	5192	100.0	5253	100.0	5605	100.0	5458	100.0

Table VII

*Provincial Day Parole decisions**

	1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	334	77.0	308	67.1	459	61.6	583	61.3	550	57.9
Denied	99	23.0	151	32.9	286	38.4	368	38.7	400	42.1
Total	433	100.0	459	100.0	745	100.0	951	100.0	950	100.0

* Included are cases for Prairies and Atlantic regions and the few Yukon cases which are dealt with by Pacific region.

The Correctional Service of Canada

Mandate

The Correctional Service of Canada administers the sentences of the courts concerning offenders sentenced to two years or more as well as the decisions of the National Parole Board affecting their release.

During fiscal year 1984-85, the Service employed 10,727 person-years, a 4.8 per cent increase over 1983-84. Budgetary expenditures for the year were $739.9 million, an increase of 13.5 per cent from the previous year.

ORGANIZATION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA (1984-85)

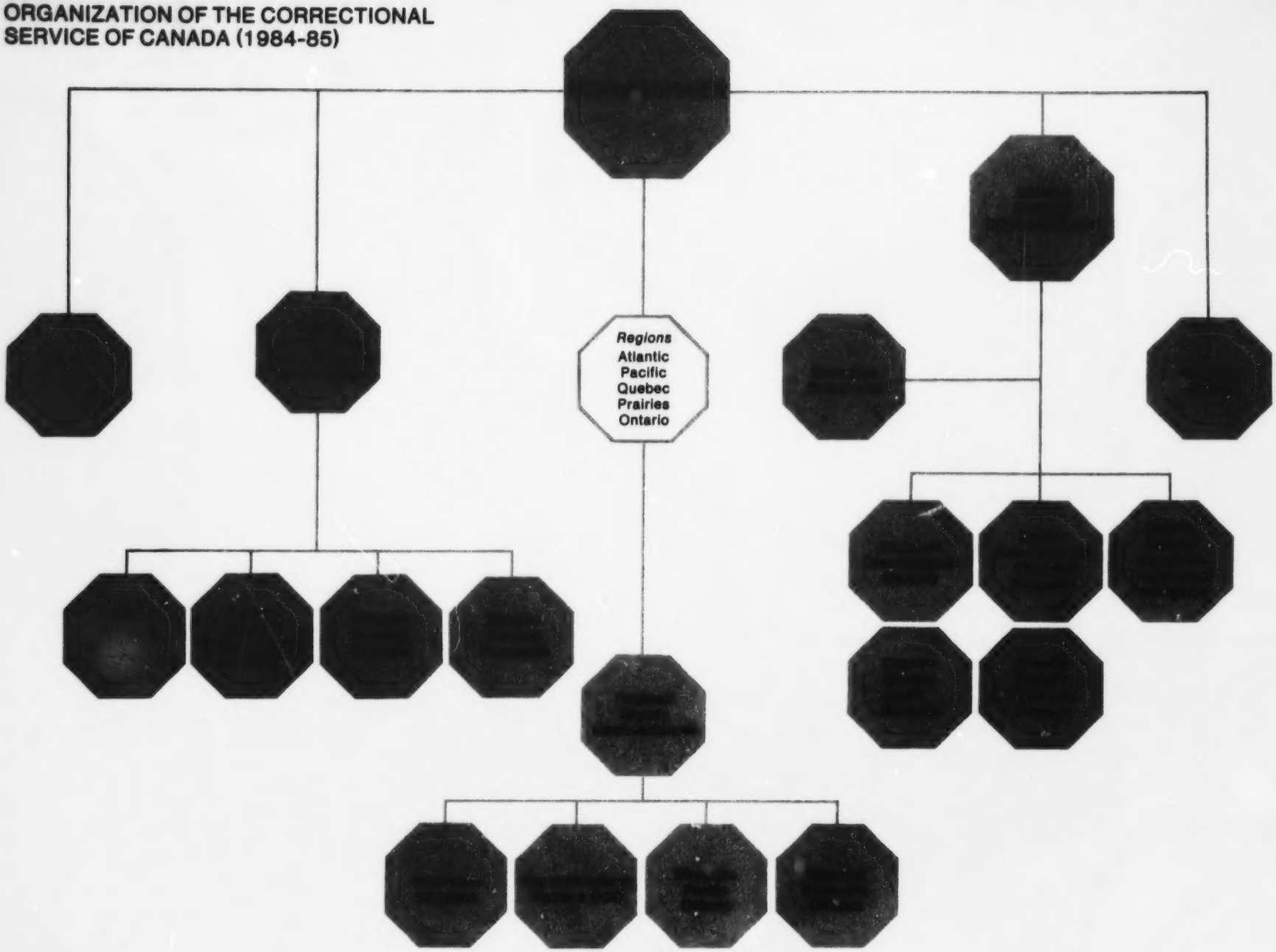

Organization

The Correctional Service is organized at three levels of management: national, regional and institutional/district parole office.

The national headquarters (NHQ) component, located in Ottawa, is responsible for program implementation, policy development, national planning and monitoring, evaluation and audit of policy. There are five regional headquarters:

Pacific Region—Abbotsford, British Columbia
Prairies Region—Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region—Kingston, Ontario
Quebec Region—Montreal, Quebec
Atlantic Region—Moncton, New Brunswick

These regional components are primarily concerned with coordinating program implementation and with the effective use of resources in the operating units under their jurisdiction.

At the operational level, the Service's program is delivered through 41 institutions, 21 community correctional centres, and 75 parole offices. The organization of the Service is illustrated in the accompanying chart.

The Commissioner of Corrections is the senior executive accountable for the management of the Service. The Senior Management Committee is the principal vehicle through which the Commissioner establishes policy decisions and monitors progress in relation to stated objectives. This committee comprises the Commissioner, five regional deputy commissioners, and branch heads at national headquarters responsible for the various programs.

The organization is designed to administer the programs of the Correctional Service from coast to coast in the most cost-effective manner possible; to provide a clear chain of command and line of accountability for the line managers of the organization; and to clearly differentiate between the management support services and those line activities essential to the achievement of the legislative mandate of the Service.

During 1984-85, the only organizational change involved transfer of Staff Training and Development from the Senior Deputy Commissioner's responsibility to that of the Deputy Commissioner, Policy, Planning and Administration.

Objectives

The Service has identified seven activities which best reflect what it does and how it is performing. The major functions of these various activities are:

1. Planning and Management

To manage the Service in a manner which protects the public, meets the conditions of sentences imposed by the courts, allows offenders opportunity for personal reformation, creates an aware and supportive public, contributes to the further development of a just, effective and humane criminal justice system and minimizes the cost of achieving all these.

2. Administration

To ensure effective use is made of staff by providing advice to management on fulfilling personnel management responsibilities and by providing services in relation to manpower planning, training and development, recruitment, job evaluation and staff relations.

To provide efficient and effective administrative services.

3. Custody of Inmates

To ensure secure custody and control of inmates in order to minimize the risk of harm being inflicted by inmates on the public, the staff, other inmates or themselves. To ensure, at the same time, that recognized international standards of humane treatment are met.

4. Offender Case Management

To prepare offenders for their return to the community as useful citizens, by providing counselling services and opportunities for social, emotional, physical and spiritual development, and by community supervision of offenders on conditional release. To ensure fair and humane treatment of offenders, including recognizing and protecting their rights while under the authority of the Correctional Service.

5. Education, Training and Employment of Inmates

To prepare inmates for their return to the work environment by providing opportunities for employment and for academic and vocational training leading to recognized certificates of achievement of skills. To ensure further that inmates make a maximum contribution to defraying the overall cost of their incarceration.

6. Health Care

To provide inmates with access to health care and medical, psychiatric and dental treatment of a quality consistent with currently accepted Canadian practices and standards.

7. Technical Services

To provide, on a timely basis and at acceptable quality and cost, food, clothing and all other material requirements for inmates and staff in institutions. To further provide supporting services, including institutional maintenance and cleaning, transport, telecommunications and fire protection as well as distribution and disposal for all classes of stores and equipment. To design, construct and maintain buildings and facilities according to the needs and priorities of the Service.

Highlights of 1984-85

The major highlights and achievements of the Correctional Service during fiscal year 1984-85 were:

- the average daily on-register number of inmates increased by 4.48 per cent to 12,039, while the average daily number of offenders on parole and mandatory supervision rose 2.31 per cent to 5,895;
- inmates continued to be double bunked. On March 31, 1985, 852 inmates were double bunked in 20 institutions. Throughout the year, an average of 940 inmates were double bunked.
- five new 80-cell living units opened at Bowden Institution in Alberta; an 80-cell living unit opened at La Macaza Institution in Quebec; and a new health and segregation unit opened at William Head Institution in British Columbia. Major construction is continuing on new institutions at Renous, New Brunswick, and Donnacona, Quebec. Upgrading or expansion at a further 20 institutions is planned.
- Functionally designed units for dangerous inmates opened at Saskatchewan Penitentiary and at Regional Reception Centre (Quebec). They replaced special handling units at Millhaven Institution in Ontario and at Correctional Development Centre in Quebec.
- Electronically operated perimeter intrusion detection systems were installed at 10 institutions.
- The goal of increasing the number of women security and living unit officers to seven per cent of correctional officer staff was surpassed. Women correctional officers represented 10.8 per cent of staff by March, 1985.
- the average annual cost of maintaining each offender (expressed in 1981-82 constant dollars) increased by $902 to $27,477 compared to $26,575 in 1983-84. The actual annual cost per offender in current dollars increased to $33,797 from $31,082 in the previous year.
- actual expenditures were $739.9 million, of which $132.5 million was devoted to capital costs;
- revenues generated by the Industries and Automated Document Processing divisions totalled $12.9 million.
- the market value of agricultural commodities produced was $4.35 million.
- only six per cent of the total number of inmates available for employment on an average daily basis were unemployed.

Major Goals, Initiatives and Results

Each of the seven major activity areas of the Service is, where appropriate, divided into sub-activities. Figure 1 illustrates the Service's activity structure along with actual expenditures for 1984-85. The accountability of managers and the activities for which they are responsible are clearly defined through the structure. The organization is designed to reinforce this accountability. Each activity is represented by an organizational unit at the Ottawa national headquarters, at regional headquarters, and at each institution. The following sections describe the major activities, their goals for 1984-85, the results achieved, and the performance goals for 1985-86.

1. Planning and Management

Several key management groups, located in both Ottawa and the five regions perform this activity. The Office of the Commissioner is responsible for the overall management of the Service, while senior management controls and manages the regions and institutions.

The Inspector General carries out a systematic review of all CSC operations to advise management as to the efficiency, economy and effectiveness of internal management policies, practices and controls. As part of this mandate, institutions are inspected for compliance with standards and policies, irregularities are investigated, and a continuous audit of the management, financial and personnel functions of the Service is undertaken. The Inspector General's Branch maintains a rigid monitoring and follow-up system on all audit-identified problems.

Inmate Affairs ensures that inmates are treated fairly and humanely, and are accorded rights under the Canadian Charter of Rights and Freedoms, international covenants and the United Nations' *Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners*. This is carried out through investigation of inmate grievances, appeals in respect to denial of claims against the Crown, and letters from both inmates and the public. As well, the development of policies and the monitoring of their application helps ensure that the objectives of fairness are met. More than 10,500 complaints and grievances are filed annually by inmates.

Policy, Planning and Systems is responsible for policy development, long-term planning, systems development and an ongoing evaluation of the Service program. It also initiates improvements to the program evaluation function and develops work-load and post standards.

Communications promotes public awareness and understanding of

FIGURE 1: ACTUAL 1984-85 EXPENDITURES BY ORGANIZATION/ACTIVITY*

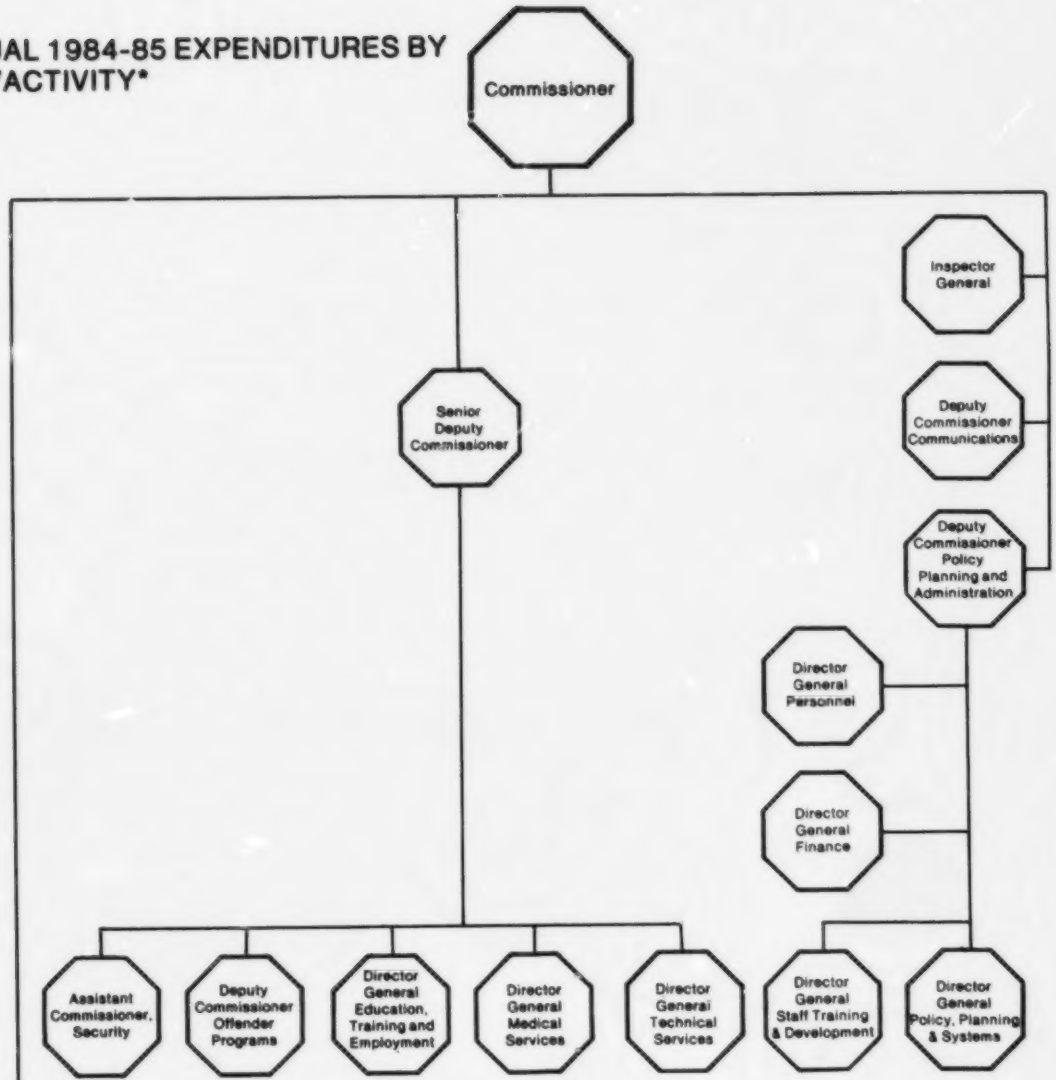

	Custody of Inmates	Offender Case Management	Education Training and Employment	Health Care	Technical Services	Administration	Planning and Management	Program Total ($000)
National Headquarters Ottawa	5,190	3,248	7,283	1,262	12,457	21,361	18,480	69,281
Deputy Commissioner Atlantic Region	12,406	16,364	8,950	1,852	29,071	5,070	1,076	74,789
Deputy Commissioner Quebec Region	42,933	45,541	19,324	14,267	71,333	12,678	2,040	208,116
Deputy Commissioner Ontario Region	35,085	32,280	19,175	7,349	40,218	11,611	1,973	147,691
Deputy Commissioner Prairies Region	27,344	32,358	12,560	8,338	54,165	9,944	2,010	146,719
Deputy Commissioner Pacific Region	20,357	23,899	8,589	7,343	22,800	8,340	1,985	93,293
	143,315	153,690	75,881	40,411	230,044	69,004	27,544	739,889

*Includes both operating and capital expenditures in thousands of dollars

and participation in the Service. Primary functions include media relations, responding to public enquiries, improving relations with public and private agencies in the criminal justice system, and delivering a variety of communications services such as publications, exhibits, and audio-visual programs. Communications also manages and coordinates the Service's awards and honors program. The branch acts as liaison with citizens' advisory committees, a network of volunteers chosen from localities surrounding institutions and parole offices. These citizen committees offer advice and assistance in resolving problems, help to develop new community resources for offenders and serve to enhance public understanding of federal government reponsibilities in corrections.

Executive Secretariat deals with parliamentary matters,including correspondence control, and provides administrative support to the offices of the Commissioner, the Senior Deputy Commissioner and the senior management committee.

Initiatives and Results

(a) To complete internal audit schedules approved annually by senior management within the allocated resource base and to consider the resource implications of implementing a three-year audit cycle for national headquarters' branches.

This goal was met. The internal audit schedules were completed with minimal revisions by the audit committee. A three-year audit cycle was implemented for the Security and Offender Programs branches at national headquarters.

(b) To develop and implement an integrated internal audit model (multi-level audit) for the Service, to include provision for functional assistance to regional headquarters in the development of their operational review models.

An integrated internal audit (multi-level) model was developed and implemented. A comprehensive check-list covering all major functions was developed and made available to regions to assist in the development of their operational review models.

(c) To pursue the possibility of maintaining a formal involvement in accreditation.

The NHQ policy base was revised as it related to approximately 700 accreditation standards. The net effect will be that the preparation for accreditation will require less paper work by field facilities than it has in the past.

(d) To monitor application of the responsibility to act fairly at all levels.

Implementation and monitoring of policy on inmate rights was carried out throughout the year and is an ongoing matter. This involves the review of decisions, policy, procedures, and administrative actions relating to incidents, in terms of the duty to act fairly.

(e) To update the *Inmate Rights and Responsibilities handbook*, and incorporate in it the implications of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

The handbook was updated and revised to incorporate the implications of the Charter.

(f) To continue accelerated development of the offender information system, including completing the development phases of penitentiary placement and Phase 2 of the parole supervision system. It is also anticipated that Phase 1 of the parole system and the transfer modules will be implemented.

Development of the offender system included work on modules such as penitentiary placement, sentence administration, transfers, parole supervision, security profile, visitor monitoring and control, matrix and inmate employment management.

(g) To automate portions of the Service's planning system.

Main achievements were the automation of the anticipated results process and the project review system.

(h) To develop an operational plan framework to improve the managerial structure within the Service and to facilitate communication with the central agencies of the federal government.

A draft framework was developed for senior management consideration.

(i) To increase, by at least 10 per cent, the number of awards given to staff.

Staff awards increased by more than 10 per cent. There were 454 long service awards; 145 employees were recognized for accomplishments beyond the normal call of duty; and 36 staff members received either group merit or suggestion awards.

(j) To monitor and coordinate completion of secondary exterior and interior signage of the federal identity program.

Implementation of this phase of the federal identity program is on schedule. Most institutions have received their signs. Interior signage was produced for the Service by inmates at Drumheller Institution.

(k) To control and monitor the production of publications and audio-visuals.

In response to suggestions from Treasury Board, and as directed by the Solicitor General, the Communications Branch requested submissions from all branches and regions in CSC for all publications, audio-visual programs and exhibits proposed for fiscal year 1985-86. These proposals were compiled into a plan which describes each project in terms of content, purpose, format, target audience and budget.

(l) To develop media relations training workshops for all wardens,

assistant wardens, superintendents, district directors and area managers. To ensure that, by year end, at least the warden or appropriate assistant warden at all institutions will be trained in media relations.

This goal was exceeded. At 12 seminars held across Canada, 140 staff members received training.

Performance Goals for 1985-86

- To complete internal audit schedules approved annually by the Audit Committee within the allocated resource base.
- To pursue the possibility of maintaining a formal involvement in accreditation.
- To monitor application of the responsibility to act fairly at all levels.
- To conduct investigations as directed by the Minister or the Commissioner.
- To maintain liaison with the Correctional Investigator as part of the overall Inspector General's follow-up system.
- To conduct a complete review of CSC system initiatives, including the offender information system, and confirm Service priorities.
- To complete a revised long-range systems plan to govern system development for a five-year period.
- To complete implementation of the communications upgrade.
- To develop and implement a plan to review the operational planning process in order to assess the initial objectives, determine linkages and overlaps, and assess the need for change. This will start with the population forecast.

2. Administration

Administration manages national, regional and institutional administrative support systems including records management, directives management, forms management, word processing, translation services, and procedure and processes related to access to information and privacy legislation.

Personnel administers the personnel system throughout the Service including pay and benefits, classification, compensation, staffing, staff relations, official languages, occupational health and safety, employee assistance programs and the coordination of affirmative action programs. The branch strives to offer optimum service at minimum administrative cost. It also continues to work towards obtaining more autonomy for the Service in classification, selection, early retirement and other personnel matters particular to the Service.

Staff Training and Development manages the manpower planning system. It provides initial and refresher training for correctional officers as well as various types of training and development courses for staff at five centres across Canada.

Finance administers the Service's financial support systems, including the design and maintenance of general and cost accounting systems, and provides regular financial analysis and advice on existing and new program proposals.

Initiatives and Results

(a) To increase, by March 1985, the percentage of women serving as security and living unit officers to

Resource Summary: Planning and Management

	ACTUAL		ACTUAL		ACTUAL		ACTUAL		BUDGET	
	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Office of Commissioner	249	3	322	4	343	3	318	1	799	4
Senior Management	5,061	104	5,579	108	6,143	123	6,911	123	7,970	117
Inspector General	1,541	30	1,660	29	1,585	28	2,086	37	1,874	27
Policy and Planning	5,547	79	6,834	82	7,933	79	14,177	106	8,659	106
Communications	2,305	42	2,175	34	2,523	41	3,518	39	2,404	34
Executive Secretary	1,416	42	427	13	460	14	534	16	445	13
Total	16,119	300	16,997	270	18,987	288	27,544	322	22,151	301

* Person-Years

seven per cent of the total in these categories.

The Service increased the percentage of women security and living unit officers (CX category) to 10.8 per cent by March, 1985, by using a combination of exclusion orders, a policy of no outside recruitment of men for these positions in all minimum and medium security institutions, restrictions on transfers, and new policies on equal employment opportunities for women.

(b) To ensure through the national CX recruitment program that 90 per cent of correctional officer recruits are university graduates or graduates of community colleges or CEGEPs.

This goal was exceeded. Closer to 100 per cent of the recruits met these qualifications last year.

(c) To establish, evaluate and monitor linguistic profiles for language services to inmates for each institution and district parole office.

Language service standards were established in 1984-85 to set norms for each institution and district parole office. An initial evaluation and monitoring system is in place.

(d) To develop a proposed policy and process to hire retired security and living unit staff of the Service for part-time employment.

The initial study revealed that the pool of retired staff was not large enough. A further study assessed such a program using part-time employees from any source. The study findings, cost-benefit analysis and recommendations are now under review.

(e) To develop, subject to legislative approval, detailed regulations, implementation strategies, policies and timetables for the introduction of an early retirement program and the new correctional operation group.

Preliminary work has been completed.

(f) To continue development of financial systems and the communications network to incorporate automated interfaces with other systems, and to introduce new electronic control techniques.

Tape input of salary data and person-month utilization into the financial control system (FINCON) has been successful.

(g) To allow access by Service managers to financial data through automated interfaces between financial and other CSC data bases.

The inmate accounting system underwent a major modification to convert to the use of fingerprint series (FPS) numbers. This will facilitate future interfaces. Tape extracts from various data bases have been established for extracting management information.

Performance Goals for 1985-86

- On March 31, 1985, there were 2,913 women on staff, representing 26.9 per cent of the total. The goal is to increase the participation of women by an additional 2.5 per cent.
- To monitor the recruitment of correctional officers to ensure that the best qualified recruits are selected, with proper emphasis placed on experience and personal qualifications.
- To ensure that inmates' language rights are respected by monitoring language service standards in institutions and parole offices.
- To integrate the Staff Training and Development Branch and the Personnel Branch into one branch, including the decentralization, where practical, of responsibilities and accountabilities to the lowest practicable level.

Resource Summary: Administration

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Personnel	10,478	250	9,981	272	10,674	238	11,624	250	10,909	228
Staff Training	6,704	133	6,734	113	7,776	133	9,628	143	7,465	116
Administration	13,043	330	18,885	382	21,978	449	26,609	460	21,768	415
Finance	12,407	308	13,791	324	17,382	334	21,143	345	19,493	319
Total	42,632	1,021	49,391	1,091	57,810	1,154	69,004	1,198	59,635	1,078

* Person-Years

- To revitalize the Service's personnel classification program in response to concerns expressed by the public and by Treasury Board.

- To continue developing a pro-active comptrollership role for Finance throughout CSC.

- To promote budget development techniques for an equitable budget base.

- To introduce microcomputers to replace existing rental terminals as a cost-reduction measure and to minimize downtime disruptions for local operations. Local finance offices will be able to use stand-alone software in support of their comptrollership advisory function.

3. Custody of Inmates

The Security Branch has primary responsibility for the custody of inmates. The three major components or sub-activities of the branch are:

Operational Security, which is concerned with the execution of security operations involving the custody, control and supervision of inmates. It includes development of security programs and policies for the planning and management of crises, security designs and construction standards, the staffing of security posts and the development of staff training programs.

Preventive Security, which is responsible for the collection, collation and analysis of intelligence and security information. This provides senior administrators at regional and national headquarters, as well as officials in the Solicitor General's office, with prompt and accurate information, enabling them to anticipate or react to security-related problems.

This function includes developing and maintaining an inmate profile system, compiling and analyzing incident reports, and applying government security procedures regarding staff and visitors to institutions.

Inmate Population Management plans, controls, and effects the transfer of inmates among the various regions across Canada. This group ensures the optimum use of inmate accommodation at all security levels and in special-purpose facilities. It develops policies for dealing with particularly dangerous inmates, administers the national program for the operation of highest security level institutions (S-7), and processes all transfers in and out of these institutions.

Initiatives and Results

(a) To reduce escape rates at medium security (S-3, S-4, and S-5) institutions to or below nine per 1,000 inmates, and to or below 1.71 per 1,000 at maximum security (S-6) institutions

The escape rate at medium security institutions was 8.26 per 1,000 inmates; at maximum security institutions, it was 1.4 per 1,000.

(b) To ensure no escapes from S-7 institutions.

This goal for super-maximum institutions was met.

(c) To ensure that staff are operationally ready to handle crisis situations by conducting at least one crisis simulation exercise, involving the deployment of the institutional emergency response team, at all institutions with a security level of S-3 and higher.

Crisis response exercises were carried out at each major institution; emergency response teams were tested, and the results analysed.

(d) To ensure that all institutional emergency response team members undertake 12 days training during the year, and that all correctional officers receive the refresher training specified in standards.

All team members received at least 12 days training. Correctional officer refresher training was also stressed, resulting in a high level of achievement.

(e) To develop the operation of functionally built facilities for dangerous inmates and to re-examine the entire process for selection, control and release in respect of those facilities.

Two functionally designed facilities for dangerous inmates went into operation: one at Saskatchewan Penitentiary, the other at the Regional Reception Centre, Quebec. They replaced special handling units at Millhaven Institution in Ontario, and at the Correctional Development Centre in Quebec. The process of selection, control, and release of dangerous inmates from special handling units was revised, bringing it in line with the normal process for transfers at all institutions.

Performance Goals for 1985-86

- To implement a trial urine-testing program for the detection of intoxicants.

- To develop an automated duty roster system to more effectively deploy institutional staff.

- To develop an automated inventory system for the control of security equipment throughout the Service.

- To devise strategies for the reduction of inmate transfers between regions.

- To operate a perimeter intrusion detection system at Saskatchewan Penitentiary; Kent Institution (B.C.); Collins Bay Institution (Ontario); Drummond Institution and Regional Reception Centre (Quebec).

4. Offender Case Management

Offender case management prepares offenders for their return to the community as useful citizens by providing counselling and opportunities for social, emotional, physical, and spiritual development, and by supervising offenders when they are released into the community on parole or mandatory supervision.

Case management starts when staff decide on the most appropriate institution for a newly sentenced offender. These decisions are based mainly on the risk each offender poses and their personal needs. As inmates, offenders are assigned a case management team to assist them in developing programs which could include schooling, job training, work within the institution, crafts and recreation, and contact with family or others.

Staff also help inmates prepare a plan of living to follow release, and make sure the support systems inmates are counting on (family, employers, etc.) are indeed present. Case workers have continuous contact with offenders who have been conditionally released, and may order a return to custody if it appears any offender is beginning to pose a threat to society.

Psychological counselling and therapeutic services are offered to offenders during their incarceration and, when warranted, while they are on parole. Staff chaplains and volunteers provide programs of religious services and education, pastoral counselling and visitation. To recognize the specialized needs of women and Native offenders, the Service established a new Native and female offenders' directorate early in 1985.

Initiatives and Results

(a) To determine resource levels, to identify needs for additional resources, and to obtain from Treasury Board an increase in person-years in the areas of case preparation and case supervision.

Treasury Board approved 169 additional person-years (over three years) to ensure that offenders would be assessed and prepared for release in the most timely manner without jeopardizing the security of the public, and to ensure a greater level of supervision in the community. As a result, the number of offenders identified as ready for gradual release in 1984-85 was 11 per cent higher than in the previous year. As well, with more supervision of offenders in the community, about half the offenders who had to be returned to custody had not committed additional criminal offences.

(b) To support female offenders and Native offenders through program initiatives directed specifically to them, such as the enrichment program at the Prison for Women and Native spiritual programs.

Programs at the Prison for Women include academic and vocational training in addition to social and cultural programs that enhance personal, emotional and spiritual growth. These programs have been expanded and their scope broadened.

A commissioner's directive on Native spirituality has been published. An information kit on the subject was produced and will be included in correctional officer recruit training. A film on Native spirituality will be developed.

(c) To develop and implement standards for social development and establish mechanisms to monitor compliance at regional and national levels

Standards were developed and institutions are now offering inmates more and varied activities. Participation by volunteers from the community is particularly encouraged.

(d) To develop operational standards for field (institutional) psychological services; to extend the availability of psychological services to minimum security institutions and community parole offices; and to train field staff in the techniques of detecting and preventing suicidal behavior.

Resource Summary: Custody of Inmates

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Custody of Inmates	108,629	3,378	117,288	3,306	130,747	3,322	143,315	3,509	144,427	3,498

* Person-Years

Standards for psychological services were developed, but are not yet in force. A minimum security institution, Ste-Anne-des-Plaines in Quebec, now has full-time psychological services. Several community parole offices have access to contract psychologists as needed. About 1,000 institutional and parole office staff took part in suicide prevention and detection workshops. Some 50 staff members attended training-for-trainers workshops.

(e) To automate the inmate security classification review matrix with the addition of control mechanisms to provide:

- current data on the personal versus actual security classification of inmates on an institutional, regional and national basis;
- explanations of discrepancies between inmate security levels and professional recommendations, so that the information can be used for long-range accommodation planning;
- a reliable review system for the timely reconciliation of classification discrepancies by classification decision-makers in the regions.

The automation was completed and profiles of the inmate population within each region or on the national level can be generated to assist the Service in short and long-range planning. The Service can make speedier decisions about where to place inmates, and can respond more quickly to an inmate's changing security classification needs.

(f) To achieve uniform national application of the new administrative segregation policy and procedures, so that the Service can justify all administrative segregation decisions, and to ensure that inmates benefit from the principle of fair treatment.

A consistent approach is being taken, ensuring that the Service conforms to the duty to act fairly as required by the courts. Fewer inmates are being segregated for periods exceeding 90 days.

(g) To promulgate new policy and procedures on protective custody on the basis of experience gained from application of the interim policy.

A new policy has been developed, and several inmates who might have required protective custody have been placed instead in areas of the general population where they can function safely.

Performance Goals for 1985-86

- To ensure that there is an efficient and effective penitentiary placement system; that critical information and rationale for initial placement accompany each inmate to his or her institution; and that the final penitentiary placement report is completed and forwarded within 30 days of sentence.
- To ensure the special needs of female offenders are met through a proactive approach to programming, both in institutions and in the community, that is in keeping with CSC's statement of values.
- To further develop and refine the data base through which resources are provided to the regions to implement and maintain treatment programs for alcohol and drug abuse offenders.
- To support pilot projects that identify more cost-effective programs for offenders with substance abuse problems.
- To increasingly meet identified needs with special programs for offenders. Special needs areas include Native concerns, social and cultural issues, suicide prevention, and drug and alcohol abuse.

Resource Summary: Offender Case Management

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Offender Programs— General	4,539	160	4,573	163	4,848	143	6,769	123	4,951	105
Chaplaincy			1,636	14	2,894	23	3,067	23	3,323	29
Social and Community Programs	19,337	336	21,873	362	26,507	332	28,852	348	30,935	360
Case Management	86,487	2,267	54,964	1,125	57,450	1,234	63,534	1,353	61,207	1,406
Psychology			2,932	76	3,522	73	3,965	79	4,293	89
Living Unit			37,905	1,057	43,066	1,107	47,503	1,141	52,249	1,240
Total	110,363	2,763	123,883	2,797	138,287	2,912	153,690	3,067	156,958	3,229

* Person-Years

- To significantly decrease the number of transfers and protective custody cases.
- To develop and maintain administrative agreements with other countries to effectively carry out the *Transfer of Offenders Act* and related treaties.
- To ensure that living unit principles are revised in line with CSC's statement of values and are made standard in all institutions.
- To assist regions and provincial correctional officials in ensuring the timely and effective implementation of the new exchange of services agreement between the CSC and Alberta, and similar agreements with other provinces.
- To ensure that regions devise plans to manage their own offender populations by the end of 1985 and are ready to implement those plans by the end of the 1985-86 fiscal year.
- To plan and implement an approved three-year plan in light of special initiatives studies conducted on chaplaincy in 1984-85.
- To develop standards for chaplaincy.

5. Education, Training and Employment of Inmates

This activity includes three revenue-producing groups, and one program group, education and training. Under the *Penitentiary Act* and *Regulations*, the Service is restricted to selling goods and services produced by inmate labour to federal, provincial and municipal governments, or to charitable, religious or non-profit organizations, unless special authorization is obtained from Treasury Board. Approximately 80 per cent of sales are made to federal government departments and agencies.

Industries Division (CORCAN) manufactures goods in 92 different shops in 23 institutions. Major products include upholstered and modular office furniture, mail transfer boxes, shoes and clothing, shelving, computer workstations, lockers, and printing.

Automated Document Processing Division is a service bureau offering diversified micrographics, word processing, data entry, data processing and videotex communications, as well as mailing and distribution services.

Agribusiness Division produces about 30 per cent of the food consumed in CSC institutions. Inmates work at six farms, one market garden, and four greenhouse operations. They are also trained and employed in forest harvesting and renewal activities at five institutions.

Education and Training Division offers inmates academic and vocational courses at 26 schools in medium and maximum institutions, and some in minimum security institutions. Each school provides academic education and vocational skills development ranging from literacy and life skills programs, through elementary and secondary upgrading, to college certificate/diploma and university degree programs.

Initiatives and Results

(a) To develop $13.6 million in sales of Industries Division (CORCAN) products and to provide orders (at sales value) for industrial production to the regions according to the following schedule:

Atlantic	$1,632,000
Quebec	$4,148,000
Ontario	$4,420,000
Prairies	$2,244,000
Pacific	$1,156,000

The actual revenue from sales of industrial products was $10.88 million. Failure to reach the target resulted from lower than anticipated sales to Supply and Services Canada and Canada Post Corporation. Orders (at sales value) for industrial production were provided to regions according to the following schedule:

Atlantic	$1,012,000
Quebec	$3,745,000
Ontario	$3,626,000
Prairies	$1,790,000
Pacific	$ 707,000

(b) To have an industrial contribution margin of 15 per cent after payment for materials, inmate labour, sales commissions and freight charges.

The gross industrial contributon was 13.9 per cent. The shortfall against target was due to some underestimation of production costs and to inefficiencies in the production process.

(c) To ensure that the level of inventory of industrial finished products represents, on average, no more than 33 per cent of the yearly manufacturing plans.

The inventory level of industrial finished products represented, on average, 46.8 per cent of the yearly manufacturing plans. Failure to achieve the target was primarily due to the necessity of selling to major customers (Supply and Services Canada) from stock rather than from production.

(d) To produce agricultural commodities to a market value of $4.5 million.

The market value of agricultural commodities supplied to institutions was $4.35 million. Due to a slowdown in the inflation rate, the actual market value in 1984 was less than the anticipated $4.5 million estimate prepared a year in advance.

(e) To integrate automated document processing services utilizing the converging technologies as well as specialized market initiatives

Resource Summary: Education, Training and Employment of Inmates

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Industries	22,058	326	22,301	321	23,399	338	26,507	323	31,827	348
Education and Training	17,710	281	20,101	277	23,083	286	28,723	287	26,787	305
Agriculture Operations	4,805	70	5,577	75	5,810	76	8,124	89	6,900	80
Automated Document Processing			1,238	5			1,688	9		
Inmate Incentives	8,975		9,708	—	10,203	—	10,839	1	11,433	—
Total	53,548	677	58,925	678	62,495	700	75,881	709	76,947	733

* Person-Years

designed to create contemporary job opportunities for inmates.

A pilot project at the data processing facility in Kingston Penitentiary taught inmates skills in the information processing discipline (i.e. programming, system analysis). As well, integration between diverse services was developed on an experimental level. Such services as data procesing and distribution were combined to enable the Automated Document Processing Division to proceed with distribution services.

(f) To develop and implement strategies aimed at employing 94 per cent of the available inmate population.

Despite a continuing increase in inmate population, the Service succeeded in maintaining employment levels at an average of 94 per cent of available population. (For more detailed information on employment of inmates, see Appendix 8.)

(g) To maintain the student:teacher ratio at 9.5:1 and to maintain the operation cost per full-time student at or below the 1981-82 constant dollar level of $9,861.

The target student:teacher ratio of 9.5:1 was exceeded with an actual ratio of 10.2:1. The actual operation cost per full-time equivalent student was $7,776 in current dollars. Full-time equivalent is established by counting a full-time student as one, a part-time student as one-half and a tutored correspondence student by one-fifth. On this basis there were 3,081 enrolments in 1984-85.

Performance goals for 1985-86

- To generate a national gross revenue of $10.6 million through sales of industrial products and services by achieving the following levels of production (at cost) in each region:

Atlantic	$ 800,000
Quebec	$3,257,000
Ontario	$2,571,000
Prairies	$1,275,000
Pacific	$ 490,000

- To establish an internal marketing and sales capability with regional sales representatives who will actively market both national and regional products and provide support services to regional customers.
- To implement a management improvement program at five institutions to make Industries operations more cost-efficient and to strengthen the basic business systems of these institutions.
- To produce agricultural commodities to a market value of $4.8 million.
- To develop $775,000 in sales of information processing services and to provide production work to regions according to the following schedule:

Atlantic	$190,000
Quebec	$100,000
Ontario	$465,000
Prairies	$ 20,000

- To continue the integration of automated document processing services so inmates will have contemporary job opportunities and employable skills upon their release.
- To operate a comprehensive post-release employment program that includes the development of policy and procedures, a national parolee employment profile, and the continuation of joint Employment and Immigration Canada-CSC committees at the regional and national levels.
- To implement qualification standards relating to education, technical skills and relevant experience for all inmate jobs.
- To attain or exceed a student:teacher ratio of 9.5:1 and to achieve an operation cost per full-time equivalent student of $8,500 in current dollars.

6. Health Care

Health Care Services: Twenty-seven health care centres, located in maximum and medium security institutions, serve 33 institutions. Institutions that cannot be provided with services, due to their geographic remoteness from a health care centre, make arrangements with local clinics, hospitals and physicians in nearby communities.

Health care centres are organized and staffed primarily to provide out-patient and ambulatory services, although a limited number of beds are set up for short-term bed care, including post-operative care,where hospital facilities are not required. Health care centres coordinate access to the full range of community medical services for diagnosis, treatment and rehabilitation when their own resources are not appropriate.

Psychiatric Services: Psychiatric services are provided on an in-patient and out-patient basis for all institutions. Short-term or minor problems may be handled in institutions by consultant psychiatrists and health care centre staff or by professional staff from regional psychiatric centres providing an out-patient service. Patients who require hospitalization, or those who may benefit from longer term care, are transferred either to provincial facilities or to one of three CSC regional psychiatric centres located in the Pacific, Prairie and Ontario regions. Quebec region's psychiatric services are provided exclusively by l'Institut Philippe Pinel on contract.

Initiatives and Results

(a) To develop national plans to meet the needs of developmentally handicapped inmates and those suffering from chronic mental illness.

A preliminary step, discovering the number of inmates who need mental health services, has been completed and is under review.

(b) To develop and implement strategy for the in-service education and development of nurses employed by CSC in order to enhance the recruitment and retention of nursing staff.

Continuing education needs and resources have been identified, and courses developed. These will be offered at the regional level.

(c) To develop and implement a more efficient system of dispensing and administering medication to inmates.

Pilot projects were set up at Dorchester Penitentiary and Joyceville Institution to learn the requirements of a unit dose drug distribution system. All the offenders involved were given a daily supply of medication with low abuse potential either in blister or strip packaging.

The proposed system introduces to CSC a monitored dosage system used in many community hospitals and long-term care facilities, such as nursing homes.

A study of the requirements for automated support of health care centres was carried out in connection with the development of a more efficient method of dispensing medication. Mountain and Edmonton institutions, and the Federal Training Centre in Laval, were the prototypes. Software to support a patient nominal role, patient scheduling, and medication administration was designed and given preliminary review.

Performance Goals for 1985-86

- To develop national plans to meet the needs of developmentally handicapped inmates and those suffering from chronic mental illness.
- To develop and implement a strategy for the in-service education and development of nurses employed by CSC in order to enhance the recruitment and retention of nursing staff.
- To implement workload standards for health care units within CSC as a follow-up to the staffing study approved by senior management in January, 1985.
- To develop and implement a more efficient system of dispensing and administering medication to inmates.
- To develop automated support for health care centres and regional psychiatric and treatment centre operations.

Resource Summary: Health Care

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Health Care	31,551	526	35,043	533	36,174	497	40,411	526	41,404	540

* Person-Years

7. Technical Services

Accommodation Requirements and Construction manages major projects, such as building new institutions and undertaking major renovations to older ones. The division is therefore responsible for the development of accommodation requirements, real property and facility planning as well as establishing accommodation guidelines and technical criteria.

Engineering and Maintenance maintains the Service's plant, and manages the vehicle fleet, fire and occupational safety and energy conservation operations.

Material Management provides for the acquisition, storage, issue and disposal of goods and services for all activities of the institutions, as well as providing a range of services including housekeeping, laundry and inmate canteen operations.

Telecommunications and Electronics installs, tests and maintains electronic and telecommunications equipment. This group is also responsible for research and development of electronic devices and systems that will make the Service's operations more cost-effective.

Food Services provides meals for inmates and duty meals for staff.

Initiatives and Results

(a) To complete that portion of the accommodation plan applicable to 1984-85 at an estimated cost of $138.7 million. The overall plan is scheduled to be completed by 1994. It includes construction of nine new institutions, upgrading and/or expansion of 26 existing institutions, and closing of three.

Special handling units for dangerous inmates opened in Saskatchewan Penitentiary at Prince Albert, and in Regional Reception Centre at Ste-Anne-des-Plaines, Quebec. The last of three 80-cell living units opened in La Macaza Institution at La Macaza, Quebec; and five 80-cell living units opened in Bowden Institution at Innisfail, Alberta. William Head Institution on Vancouver Island opened a new health and segregation unit. Major construction continued on new institutions at Renous, New Brunswick, and at Donnacona, Quebec. The upgrading or expansion of another 20 institutions was at the planning and design stage. Accommodation plan costs for new facilities and other major renovations totalled $78.8 million for the year.

A shortage of accommodation continued. Although trailers and dormitories provided 500 temporary beds, about 940 inmates were doubled-bunked on average, with a peak of 1,038 inmates sharing rooms in December, 1984.

(b) To improve the control systems for food quality, nutrition, and raw food costs. To implement market pricing of Agribusiness products.

A fair market value pricing policy for Agribusiness products was implemented. As a result, the ration costs now reflect food costs similar to the private sector. The average daily ration cost of $3.52 includes a 50-cent increase due to the new pricing policy. If the same basis of accounting had been used, the per inmate food cost was actually reduced by one per cent from fiscal year 1983-84.

With the implementation of regional cyclic menus and a computerized food service management information system throughout the Pacific region, controls over food quality and nutrition have been improved. Additional controls have also been implemented in most regions. Monthly inventory counting and variance reporting further increased the reliability and consistency of information.

(c) To implement nationally the inventory control and planning module of the material management information system; to develop an assets management information system as well as a conceptual design of the performance indicators and procurement modules.

Inventory control performance indicators were among the significant improvements made to the material management system.

(d) To complete implementation of the manual maintenance management system in six of the remaining 12 institutions. To test and evaluate the computerized maintenance management system in a pilot institution and apply for approval for nation-wide implementation.

This goal was successfully completed.

(e) To continue development and installation of perimeter intrusion detection systems at 16 major institutions. It is planned to complete seven installation in 1985-86. To continue to investigate the application of electronics technology to the Service's operations.

Perimeter intrusion detection systems were installed at the seven institutions scheduled, plus the new Drummond Institution at Drummondville, Quebec, and the new special handling units at Saskatchewan Penitentiary and Regional Reception Centre, Quebec.

At year end, the system was being installed at Kent Institution in B.C. and Collins Bay Institution near Kingston, Ontario. Planning or contracted work was completed for installations at another five institutions.

Performance Goals for 1985-86

- To complete that portion of the accomodation plan applicable to 1985-86, at an estimated cost of $123.3 million. The current plan is under review and may be revised significantly.

Resource Summary: Technical Services

	ACTUAL 1981-82		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1984-85		BUDGET 1984-85	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Technical Services–General	55,405	50	59,453	98	97,045	119	108,671	145	144,995	121
Material Management	10,352	208	10,936	160	10,905	166	12,596	166	13,939	166
Food Services	23,274	269	25,607	265	27,407	292	31,044	295	33,007	282
Institutional Services	6,610	115	13,253	114	14,289	119	15,423	116	14,015	122
Engineering Architecture and Properties	39,118	657	41,498	637	46,124	654	50,077	663	49,107	679
Telecommunications and Electronics	3,158	9	3,553	9	11,649	10	12,233	11	2,888	12
Total	137,917	1,308	154,300	1,283	207,419	1,360	230,044	1,396	257,951	1,382

* Person-Years

- To increase efficiency of the food services delivery system by adopting state-of-the-art technology including microwave cooking and modern food processing techniques. CSC will privatize a number of food service operations where it is economically feasible and practical.
- To continue national implementation of the computerized maintenance management system to sites not yet converted; to expand the benefits of the system to as many sites as possible.
- To initiate the conceptual design phase of the procurement module and related performance indicators for the manual maintenance management system.
- To define resource standards required to support institutional programs.
- To complete implementation of the manual maintenance management system for remaining institutions. To implement the computerized maintenance management system in two regions.
- To continue to investigate the application of electronics to the Service's operation; and to continue the development and installation of perimeter intrusion detection systems at four major institutions.

Appendices

The following statistical tables provide further detailed information on the operations of The Correctional Service of Canada:

1. Average Number of Offenders on Register
2. Financial Performance by Activity
3. Expenditures for the Past Five Years by Activity
4. Person-Year Utilization
5. Expenditures for Assistance to Private Agencies
6. Revenues
7. Cost of Maintaining Offenders—Summary
8. Average Number of Employed Inmates
9. Number of Security Incidents
10. International Transfers

Appendix 1

*Average Number of Offenders on Register**

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Inmates	9,765	10,638	11,523	12,039
Parolees and Mandatory Supervision	5,272	5,276	5,762	5,895
Total	15,037	15,914	17,285	17,934

* The average number of inmates on register at an institution includes those who may be living in the community on day parole, who are on temporary absence, or who may be hospitalized or unlawfully at large. The average number of parolees and offenders released under mandatory supervision (M.S.), for the purposes of this table, does not include federal day parolees.

Appendix 2

Financial Performance by Activity ($000)

	1984-85		
	Estimates	Actual	Change
Custody of Inmates	144,427	143,415	1,112
Offender Case Management	156,958	153,690	3,268
Education, Training and Employment	76,947	75,881	1,066
Health Care	41,404	40,411	993
Technical Services	257,951	230,044	27,907
Planning and Management	22,151	27,544	(5,393)
Administration	59,635	69,004	(9,369)
Original Estimates	759,473	739,889	19,584
Supplementary Estimates and other authorized changes	7,712		7,712
Total Appropriation	767,185	739,889	27,296

Appendix 3

*Expenditures for the Past Five Years by Activity**
($000's)

Year	Planning and Management	Custody of Inmates	Education, Training and Employment	Offender Case Management	Health Care	Technical Services	Administration	Total
1980-81								
Operating	$13,638	$91,734	$47,779	$95,823	$24,523	$75,057	$35,134	$383,688
Capital	159	496	2,405	675	148	33,129	485	37,497
Total	13,797	92,230	50,184	96,498	24,671	108,186	35,619	421,185
1981-82								
Operating	15,676	108,026	51,312	109,582	31,340	88,352	41,677	445,965
Capital	443	603	2,236	781	211	49,115	955	54,344
Total	16,119	108,629	53,548	110,363	31,551	137,467	42,632	500,309
1982-83								
Operating	16,014	116,676	56,506	123,326	34,836	93,818	48,463	489,639
Capital	983	612	2,419	557	207	60,482	928	66,188
Total	16,997	117,288	58,925	123,883	35,043	154,300	49,391	555,827
1983-84								
Operating	17,204	130,064	59,967	137,643	35,923	100,052	56,391	537,244
Capital	1,783	683	2,528	644	251	107,367	1,419	114,675
Total	18,987	130,747	62,495	138,287	36,174	207,419	57,810	651,919
1984-85								
Operating	22,710	142,188	71,678	152,926	39,981	110,379	67,563	607,425
Capital	4,834	1,127	4,203	764	430	119,665	1,441	132,464
Total	27,544	143,315	75,881	153,690	40,411	230,044	69,004	739,889

* Expenditures in this table are in thousands of current dollars, not inflation-adjusted constant dollars.

Appendix 4

Person-Year Utilization

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Planning and Management	300	270	288	322
Administration	1,021	1,091	1,154	1,198
Custody of Inmates	3,378	3,306	3,322	3,509
Offender Case Management	2,763	2,797	2,912	3,067
Education, Training and Employment	677	678	700	709
Health Care	526	533	497	526
Technical Services	1,308	1,283	1,360	1,396
	9,973	9,958	10,233	10,727

Appendix 5

Expenditures for Assistance to Private Agencies

	Actual 1981-82	Actual 1982-83	Actual 1983-84	Actual 1984-85
Expenditures for private after-care services*	6,326,000	8,054,000	10,268,326	12,155,020
Contributions:				
Frontier College		55,955	72,095	70,969
Canadian Association for the Prevention of Crime	22,000	22,000	22,000	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44,000	47,000	50,995	53,089
M2/W2 Association of New Westminster, B.C.	36,000	40,000	42,400	50,000
Operation Springboard, Toronto	54,000	60,808	62,000	77,604
Prison Fellowship of Canada		7,014	9,222	9,683
St. Leonard's Society of Canada		40,000	21,000	—
Prison Arts Foundation		24,250	25,700	—
University of Saskatchewan			25,000	—
Canadian Training Institute			16,500	95,032
Contributions— habitual criminal status relieved			2,750	137,103
Anglican Diocese			1,000	15,000
Association des services de réhabilitation sociale			29,367	7,213
Service d'aide des prisonniers			8,300	—
Y.M.C.A.			1,552	9,293
Maison Painchaud			10,000	26,000
Canadian Jaycees				10,013
Via Travail				12,000
Corporation de diffusion des arts carcéraux			5,000	8,900
Interfaith Committee				25,000
John Howard Society			10,000	45,000
Native Counselling Services of Alberta			217,889	179,605
Native Clan Organization			80,837	113,172
Christian Council				5,250
Allied Indian and Métis Society			92,640	115,000
Residence Emmanuel Grégoire				6,850
Other**			70,526	10,757
Total	156,000	353,803	816,747	1,082,533

* Includes community assessments, parole supervision and temporary absence supervision as residential after-care services.

** Contributions less than $5,000.

Appendix 6

Revenues ($000)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Industries and Automated Document Processing	7,467	10,308	7,721	12,890
Agribusiness	996	1,280	1,398	1,941
Inmate Canteen	4,036	4,537	5,245	5,694
Board and Lodging paid by inmates	164	135	194	156
Other revenue*	1,777	2,751	2,728	4,151
Total	14,440	19,011	17,286	24,832

* Income derived from federal-provincial agreements for inmate maintenance ($313,000), rental by staff of CSC-owned housing ($33,000), psychiatric services provided under contract ($539,000), refund of previous year's expenditures ($2,651,000) and miscellaneous income items ($615,000).

Appendix 7

Cost of Maintaining Offenders—Summary 1984-85

	Average population	Total cost	1984-85 Average annual cost per offender	1983-84 Average annual cost per offender
Maximum—Male [2]	3,521	175,318,521	49,792	49,460
Maximum—Female	104	5,898,112	56,713	56,693
Medium	5,789	212,756,054	36,752	35,418
Minimum	614	24,718,146	40,258	31,877
Farm	523	19,737,010	37,738	34,119
C.C.C.	482	10,311,696	21,394	21,021
Total Cost At Institutional Level[4]	11,033[1]	448,739,539	40,672	39,419
Cost of Centres not in Operation	11,033	808,990	73	41
Staff College Costs	11,033	11,976,778	1,086	529
Parole Office Costs	6,743	30,396,890[3]	4,508	3,814
NHQ Costs	17,776[6]	58,245,374	3,277	2,514
RHQ Costs	17,934[5]	57,257,605	3,193	2,946
Total	17,934	607,425,176	33,870	31,082

Note:

[1] Represents the average number of inmates actually in institutions (the "midnight count").

[2] The maximum male category includes 28 inmates housed in Her Majesty's Penitentiary, St. John's, Newfoundland at a cost of $529,049.

[3] Represents the percentage of total operating costs related to parole supervision.

[4] Parole office operating costs relating to community assessment and case preparation have been reallocated to the institutions based on average inmate population.

[5] Average population includes 158 federal inmates housed in provincial institutions. Cost includes billings from the provinces under federal-provincial agreements for the maintenance of federal inmates in provincial institutions ($6,729,259) and for parole suspension services ($2,273,588).

[6] Represents the total number of inmates actually in the institutions plus parolees on federal and provincial day parole, full parole and mandatory supervision.

Appendix 8

Average Number of Employed Inmates

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Industries	1,227	1,286	1,247	973
Agriculture	192	229	329	330
Education and Training				
—students	1,737	1,796	1,980	1,575
—clerks	113	142	149	276
Technical Services	2,904	3,041	3,186	3,069
Offender Programs	511	553	582	1,176
Automated Document Processing	107	108	112	103
Special Employment Programs	113	78	30	393
Other employment	141	208	172	254
Total Number Employed	7,045	7,441	7,787	8,149
Unemployed	595	474	465	520
Inmates not available for work*	2,125	2,723	3,271	3,370
Total Inmates	9,765	10,638	11,523	12,039

* Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation or special handling units, in hospital or unlawfully at large.

Appendix 9

Number of Security Incidents

Category	Number of Incidents 1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Murder	7	6	14	8
Attempted murder	4	0	—	—
Assaults on inmates (by inmates)	263	330	416	408
Assaults on staff (by inmates)	113	126	120	135
Suicides	11	16	16	21
Attempted suicides	63	65	51	78
Escape rate (per 1000 inmates)	23	24	20	24
Use of Force				
—firearms	38	65	41	36
—gas	47	33	81	129
Hostage-taking	5	4	4	10

Appendix 10

International Transfers

Year	No. of Transfer Operations	Country	Transferred to Foreign Country	Transferred to Canada
1978	1	U.S.A.	40	29
1979	3	U.S.A.	24	16
	3	Mexico	0	9
1980	5	U.S.A.	15	14
1981	3	U.S.A.	5	12
	1	Peru	0	1
1982	1	U.S.A.	3	4
	1	Peru	0	1
1983	7	U.S.A.	4	21
	1	Mexico	0	3
	2	Peru	0	4
1984	9	U.S.A.	2	19
	2	Mexico	0	3
	1	Peru	0	2
1985	3	U.S.A.	0	5
	1	Mexico	0	3
Sub-Total	32	U.S.A.	93	120
	7	Mexico	0	18
	5	Peru	0	8
Total	44		93	146

On July 16, 1984, the *Canadian Security Intelligence Service Act* was proclaimed, resulting in the severance of security intelligence responsibilities from the RCMP to the new Canadian Security Intelligence Service (CSIS).

Mandate

By investigation or otherwise, to the extent that it is strictly necessary, the Canadian Security Intelligence Service has a mandate to collect, analyse and retain information and intelligence respecting activities that may, on reasonable grounds, be suspected of constituting threats to the security of Canada. In relation to such intelligence, the Service reports to and advises the Government of Canada.

Threats to the security of Canada are defined in the *CSIS Act* as:

(a) espionage or sabotage that is against Canada or is detrimental to the interests of Canada or activities directed toward or in support of such espionage or sabotage;

(b) foreign influenced activities within or relating to Canada that are detrimental to the interests of Canada and are clandestine or deceptive or involve a threat to any person;

(c) activities within or relating to Canada directed toward or in support of the threat or use of acts of serious violence against persons or property for the purpose of achieving a political objective within Canada or a foreign state;

(d) activities directed toward undermining by covert unlawful acts, or directed toward or intended ultimately to lead to the destruction or overthrow by violence of, the constitutionally established system of government in Canada.

They do not include lawful advocacy, protest or dissent, unless carried out in conjunction with any of the activities referred to in paragraphs (a) to (d).

The *CSIS Act* provides the legal basis upon which the Service is organized. Authority and accountability for executing the requirements of the *CSIS Act* rest with the Director, supported by his Deputy Directors.

The CSIS has its headquarters in Ottawa, with regional and district offices located in each province. Details of CSIS' organization and activities are for the most part classified and are provided to the Minister in a separate annual report.

In view of the necessary degree of secrecy attached to activities of the CSIS, the *CSIS Act* has established two independent review mechanisms to satisfy the Canadian public that CSIS is operating within its mandate. An Inspector General has been appointed by the Governor-in-Council to monitor the Service's compliance with its operational policies and to review operational activities. In addition, five Privy Councillors who are not members of the Senate or the House of Commons, and who have been selected after consultation between the Prime Minister and leaders of the Opposition parties, have been appointed to comprise the Security Intelligence Review Committee. Their function is to review generally the service's performance of its duties and to investigate any complaints made against it. Both the Inspector General and the Security Intelligence Review Committee have complete access to CSIS records, excepting Cabinet Confidences.

Rapport annuel du Solliciteur général 1984-1985

Le Secretariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des liberations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Le Service canadien du renseignement de securite

Canada

Solliciteur général Canada | Solicitor General Canada

Rapport annuel du Solliciteur général 1984-1985

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Le Service canadien du renseignement de sécurité

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Perrin Beatty, CP, député,
Solliciteur général du Canada

Publié par le Groupe des communications,
Direction des programmes,
Secrétariat du Ministère

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. JS1-1985

ISBN 0-662-54299-1

Solicitor General of Canada

CANADA

Solliciteur général du Canada

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1984 et se terminant le 31 mars 1985.

Veuillez agréer, madame le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Perrin Beatty

Ottawa, Canada K1A 0P8

Table des matières

Le ministère du Solliciteur général 1

Le Secrétariat 3
- Attributions 3
- Direction des politiques 4
- Direction de la police et de la sécurité 6
- Direction des programmes 8
- Direction de l'administration 13
- Bureau des systèmes intégrés 14
- Inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité 14
- Annexes: A. Ministère du Solliciteur général 15
- B. Secrétariat du Ministère 18

La Gendarmerie royale du Canada 23
- Attributions 23
- Organisation 28
- Application des lois et décrets fédéraux 30
- Services de police à contrat 38
- Services canadiens de police 40
- Administration 45

La Commission nationale des libérations conditionnelles 51
- Attributions 51
- Faits saillants de 1984-1985 52
- Activités et projets prévus en 1985-1986 56

Le Service correctionnel du Canada 61
- Attributions 61
- Organisation 63
- Objectifs 63
- Planification et gestion 64
- Administration 68
- Garde des détenus 69
- Gestion des cas 70
- Éducation, formation et emploi des détenus 73
- Services de santé 75
- Services techniques 76

Annexes:

1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre 79
2. Rendement financier par activité 79
3. Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité 80
4. Utilisation des années-personnes 81
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés 82
6. Recettes 84
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé 84
8. Nombre moyen de détenus employés 85
9. Incidents liés à la sécurité 85
10. Transfèrements internationaux 86

Service canadien du renseignement de sécurité **87**

APERÇU DU MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

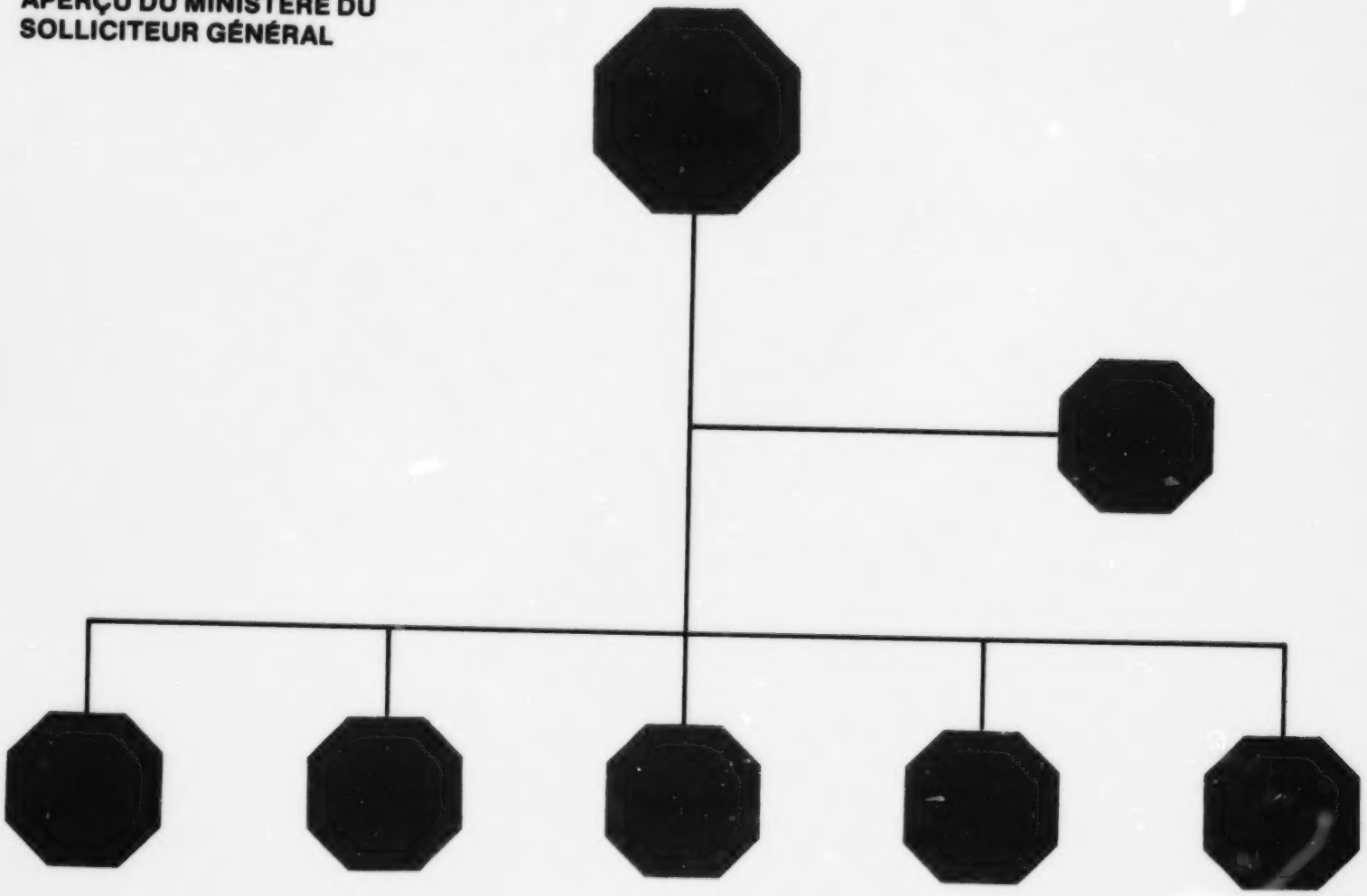

Le ministère du Solliciteur général

Le ministère du Solliciteur général regroupe, sous la direction et la surveillance du Solliciteur général, les principaux éléments opérationnels du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'administration du système de justice pénale.

Les quatre organismes qui, avec le Secrétariat, forment le Ministère sont la Gendarmerie royale du Canada, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service canadien du renseignement de sécurité. Bien que les organismes fassent rapport indépendamment au Solliciteur général, le Secrétariat remplit des fonctions qui s'y rattachent.

Le Solliciteur général est responsable de l'administration de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général*, de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, de la *Loi sur les pénitenciers*, de la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*, de la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, de la *Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité*, de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, de la *Loi sur le casier judiciaire*, et de la *Loi sur le transfèrement des délinquants*.

En outre, le Solliciteur général et les organismes du Ministère s'acquittent de responsabilités opérationnelles en vertu de lois comme la *Loi sur l'identification des criminels*, la *Loi sur les secrets officiels*, la *Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires* et la *Loi sur l'immigration*, pour n'en nommer que quelques-unes. Les organismes du Ministère, plus particulièrement la G.R.C., sont chargés de veiller à la mise en application de toutes les lois fédérales, par exemple le *Code criminel*, dans les cas où l'exécution de ces lois n'est pas confiée de façon précise à un autre ministère ou organisme.

Au cours de l'année financière 1984-1985, le Ministère a utilisé 32 333 années-personnes, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à 1983-1984, et engagé des dépenses de 1,63 milliard de dollars, soit une augmentation de 9,0 % par rapport à l'année précédente.

Dans le présent rapport, chacun des cinq éléments principaux du Ministère revoit en détail ses opérations de l'année financière 1984-1985 et ses initiatives en matière de mesures législatives et de politiques.

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT, 1984-1985

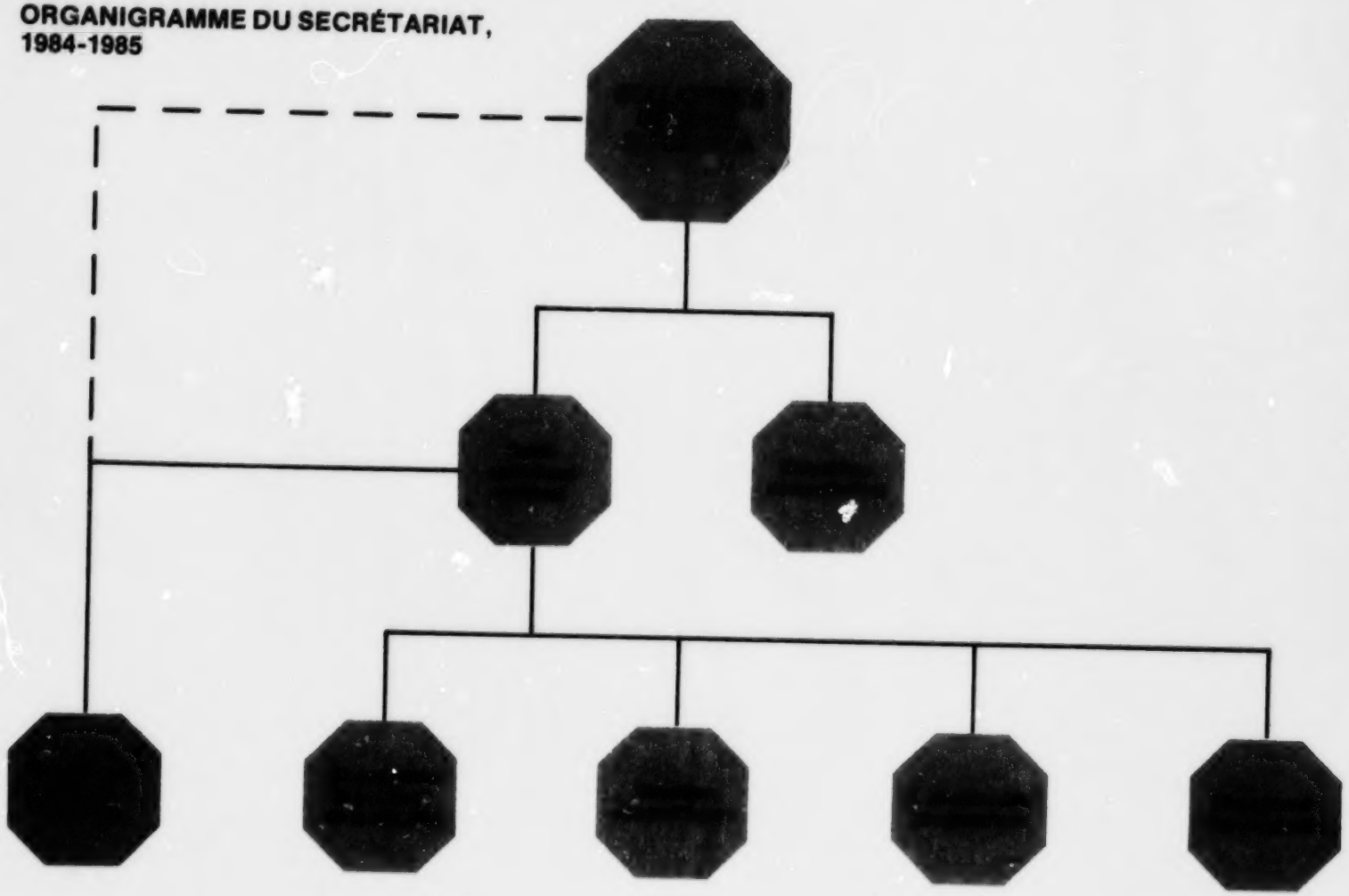

Le Secrétariat

Attributions

Le Secrétariat a pour rôle principal d'élaborer et de coordonner la politique du Ministère. Il est dirigé par le Sous-solliciteur général qui, ainsi que les chefs de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada, de la Commission nationale des libérations conditionnelles et du Service canadien du renseignement de sécurité, fait partie du Comité consultatif principal des politiques.

Le Secrétariat œuvre surtout dans quatre grands domaines fonctionnels: le système de justice pénale, les services correctionnels, la police et la sécurité. Sur le plan organisationnel, il est composé de trois directions opérationnelles, soit celles des Politiques, de la Police et de la Sécurité et des Programmes, ainsi que de la Direction de l'administration et du Bureau des systèmes intégrés. Au cours de l'année financière 1984-1985, il a utilisé 308 années-personnes et a dépensé 40,3 millions de dollars.

Direction des politiques

La Direction des politiques a pour rôle d'élaborer des politiques et de conseiller le Solliciteur général, le Sous-solliciteur général et les organismes du Ministère sur des questions se rapportant à la *Loi sur les jeunes contrevenants*, ou aux responsabilités fédérales en matière correctionnelle, ou aux politiques dans le domaine de la justice pénale en général. Elle remplit également une autre fonction essentielle, soit assurer la liaison avec les autres directions du Secrétariat, les organismes du Ministère et d'autres composantes du système de justice pénale, entre autres divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux et des organismes du secteur privé.

La Direction est chargée de négocier les ententes fédérales-provinciales-territoriales qui portent sur les services de justice pour les jeunes, ainsi que d'encourager la collaboration intergouvernementale dans le secteur de la justice applicable aux jeunes.

Elle analyse les propositions faites par le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles et elle donne des conseils, propose des solutions de rechange et fait des recommandations au Sous-ministre et au Ministre sur de nombreux aspects du domaine correctionnel qui intéressent le Ministère.

La Direction est avant tout chargée de la planification stratégique au Ministère, notamment de l'élaboration du Plan stratégique annuel.

Elle assure enfin la planification et la coordination de plusieurs réunions fédérales-provinciales où il est question de sujets qui intéressent le Ministère, par exemple, les victimes d'actes criminels, la conduite avec facultés affaiblies, la prostitution, la justice applicable aux autochtones.

La Direction compte trois divisions, soit la Division des politiques sur les jeunes contrevenants, la Division des politiques sur les questions correctionnelles et la Division des politiques en matière de justice pénale, y compris les politiques sur les armes à feu.

Faits saillants de 1984-1985

Politiques sur les jeunes contrevenants

La *Loi sur les jeunes contrevenants* est entrée en vigueur le 2 avril 1984.

La rédaction de dispositions financières détaillées et l'élaboration des procédures et structures nécessaires à l'administration de ces dispositions ont marqué la fin des négociations fédérales-provinciales relatives à la poursuite et à la hausse du financement fédéral des services de justice pour les jeunes qui sont assurés par les provinces et les territoires.

Par ailleurs, grâce à des discussions fédérales-provinciales permanentes, les consultations et la collaboration intergouvernementales se poursuivront dans le domaine de la justice pour les jeunes.

De plus, divers programmes provisoires d'appui, conçus pour faciliter l'application de la nouvelle loi, ont été mis en oeuvre. Il s'agit entre autres des programmes suivants:

- premier versement aux provinces et aux territoires de subventions de mise en application (12,5 millions de dollars);
- programme de contributions, qui favorise les nouveaux projets dans le domaine de la justice pour les jeunes ainsi que les programmes de transfert de technologie compatibles avec les principes et dispositions de la nouvelle loi;
- programme de contributions, qui aide les provinces et les territoires à élaborer des systèmes d'information automatisés répondant aux besoins comptables créés par la nouvelle loi et à mettre au point des programmes administratifs et statistiques efficaces dans le domaine de la justice pour les jeunes;
- analyse de l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs, afin d'obtenir des renseignements précis sur l'état du système de justice pour les jeunes aux termes de la *Loi sur les jeunes délinquants* et de constituer ainsi un cadre d'évaluation des répercussions de la nouvelle loi.

Politiques sur les questions correctionnelles

La Direction des politiques sur les questions correctionnelles donne des conseils, propose des solutions de rechange et fait des recommandations au Sous-ministre et au Ministre sur de nombreuses questions relatives aux services correctionnels qui mettent en jeu les responsabilités du gouvernement fédéral et de ses organismes, le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

La Direction dirige ou coordonne des études sur des questions importantes en matière de politique, qui touchent un ou plusieurs des éléments du Ministère ou qui ont des liens avec d'autres éléments du système de justice pénale.

Ces études portent, entre autres, sur les détenus qui purgent des peines de longue durée, sur les délinquants dangereux et sur le surpeuplement des établissements pénitentiaires. La Direction s'intéresse également à des domaines comme l'élaboration d'ententes d'échange de services, nouvelles ou révisées, avec les provinces, et la négociation avec des pays étrangers d'ententes internationales sur le transfèrement d'infracteurs. Elle examine en outre, pour le compte du Ministre, les demandes de transfèrement.

Révision du droit correctionnel

La révision du droit correctionnel fait partie de la réforme globale du droit

pénal, qui a été approuvée par le Cabinet en 1980. La révision du droit correctionnel est néanmoins un projet important en soi, qui examine les buts fondamentaux des services correctionnels ainsi que la gamme complète des questions connexes, depuis le calcul des peines jusqu'à la mise en liberté définitive. C'est la première fois qu'on procède à ce genre d'examen systématique.

La révision du droit correctionnel s'intéresse principalement à cinq lois:

- la *Loi sur les pénitenciers*
- la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*
- la *Loi sur le transfèrement des délinquants*
- la *Loi sur le Ministère du Solliciteur général* ainsi que les articles pertinents du *Code criminel*.

Les réponses écrites au Premier document de travail ont été analysées et résumées. Les travaux de recherche et d'élaboration de politiques pour le Deuxième document de travail ont commencé, et un document spécial de consultation à l'intention des provinces a été mis au point. La rédaction du Deuxième document de travail a été reportée jusqu'à la fin de cette série supplémentaire de consultations.

Repris de justice

La Direction a mis au point un programme à l'intention des repris de justice qui, après l'expiration d'une peine de détention préventive, ne correspondent pas à la définition de délinquants dangereux et ne représentent pas de risque pour la sécurité publique. Le programme offre à cette catégorie d'infracteurs des services spécialisés d'assistance post-pénale et facilite leur retour dans la collectivité. L'application du programme est assurée par le Service correctionnel.

Libération sous surveillance obligatoire

Le programme de libération sous surveillance obligatoire a fait l'objet d'un examen, et des propositions législatives ont été rédigées sur le contrôle de la mise en liberté des détenus susceptibles de commettre des crimes graves et violents s'ils sont libérés avant l'expiration de leur peine. Ces propositions seront déposées, à la Chambre des communes, au cours de l'année financière 1985-1986.

Politiques en matière de justice pénale

Septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Les gouvernements ont été invités à faire part des positions de leur pays sur les sujets à l'ordre du jour du Congrès et à fournir des renseignements sur leurs initiatives nationales pertinentes. La Division des politiques en matière de justice pénale a assumé la responsabilité de la préparation et de la participation du Canada au Congrès, qui se tiendra du 26 août au 6 septembre 1985 à Milan, en Italie. Les sujets proposés sont les suivants: 1) dimensions nouvelles de la criminalité et de la prévention du crime dans le contexte du développement: problèmes pour l'avenir; 2) fonctionnement et avenir de la justice pénale dans un monde en évolution; 3) les victimes de la criminalité; 4) jeunesse, crime et justice; et 5) formulation et application des normes de l'Organisation des Nations Unies en matière de justice pénale.

Un groupe qui a été constitué en janvier 1984, a coordonné l'élaboration des positions canadiennes, en étroite collaboration avec les ministères de la Justice et des Affaires extérieures, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et divers organismes non gouvernementaux. Le Canada a en outre participé à des réunions interrégionales de spécialistes, organisées par l'ONU et portant sur des sujets à l'ordre du jour du Congrès, et il a été l'hôte des réunions sur les victimes du crime et sur les systèmes d'information en matière de justice pénale.

Autochtones

Le rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur l'autonomie politique des Indiens a été déposé en novembre 1983. Se fondant sur les directives exposées dans le rapport, le gouvernement fédéral a pris, l'an dernier, diverses initiatives concernant l'autonomie politique des Indiens. Le Ministère a participé à plusieurs de ces initiatives, et plus particulièrement à celles qui avaient trait au système de justice pénale.

La Division a ainsi coordonné, pour le Ministère, diverses initiatives: examen du projet de loi C-52 sur l'autonomie gouvernementale des Indiens et de l'étude sur les services autochtones effectuée par le Bureau des relations fédérales-provinciales; examen de l'étude de certains aspects du système de justice en Saskatchewan menée conjointement par le Canada, la Saskatchewan et la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan; et enfin, participation du Ministère au groupe de travail sur les programmes pour les Indiens et les autochtones.

Victimes

Le Rapport du Groupe d'étude fédéral-provincial canadien sur la justice pour les victimes d'actes criminels a été publié à l'été 1983. Il contenait 79 recommandations d'améliorations à apporter aux lois, aux politiques et aux programmes relatifs aux services d'aide aux victimes. Le gouvernement fédéral et les provinces ont examiné ces recommandations et convenu de former un groupe de travail fédéral-provincial pour en assurer le suivi et élaborer des stratégies de mise en oeuvre, y compris un examen des mécanismes de financement. Ce groupe, dont fait partie la

Direction, doit présenter un rapport à l'automne 1985.

Armes à feu

Le contrôle et l'analyse des mesures législatives se sont poursuivis, ainsi que les consultations, après le dépôt des mesures législatives proposées dans la *Loi de 1984 sur la réforme du droit pénal* (projet de loi C-19).

Les négociations fédérales-provinciales se sont terminées par la reconduite, après l'autorisation du Cabinet en novembre 1983, des ententes financières, pour une durée de deux ans.

Il existe toujours d'étroites relations de travail avec les provinces comme l'a démontré la sixième conférence annuelle des chefs provinciaux et territoriaux des préposés aux armes à feu, qui a eu lieu en mai 1984.

Direction de la police et de la sécurité

La Direction de la police et de la sécurité élabore, développe et administre des politiques, des directives opérationnelles et des systèmes de gestion pour le compte du Solliciteur général. Elle conseille également le Solliciteur général sur la politique et les activités liées à la sécurité nationale, sur le programme d'activités générales et opérationnelles de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), sur l'application des lois fédérales et nationales et sur le programme de contre-terrorisme. Dans l'exercice de son mandat, la Direction veille à ce que des mécanismes de responsabilité permettent de satisfaire à l'obligation de rendre compte au Solliciteur général, mettant ainsi ce dernier à même de remplir efficacement ses responsabilités statutaires.

Sous-direction des politiques et opérations en matière de sécurité

La Sous-direction se compose de deux divisions: Politique en matière de sécurité et Opérations en matière de sécurité, et assume les fonctions suivantes:

- examiner les propositions de nature opérationnelle soumises au Ministre par le Service de sécurité, afin d'en assurer la conformité à la loi et aux lignes directrices et normes du Ministère;
- examiner les demandes présentées par le Service de sécurité au Solliciteur général en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser des méthodes d'enquête spéciales;
- examiner les politiques nationales du gouvernement relatives à la sécurité intérieure, afin de pouvoir conseiller régulièrement le Solliciteur général sur les questions touchant les lignes de conduite en matière de sécurité opérationnelle;
- donner des conseils concernant les activités de divers comités interministériels de la sécurité et du renseignement.

Faits saillants de 1984-1985

Division de la politique en matière de sécurité

La Division de la politique en matière de sécurité a largement participé à l'examen des questions liées aux lignes directrices et à l'organisation qui avaient trait à la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, entrée en vigueur en juillet 1984.

Elle a rédigé des documents de travail sur les nouvelles lignes directrices nécessitant l'orientation du Ministère. Elle a établi un répertoire détaillé de ces directives ministérielles, qui font actuellement l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité à la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*.

La Division a également participé à des discussions fédérales-provinciales sur les ententes conclues aux termes de la *Loi sur le SCRS*, afin de faciliter la collaboration concernant les responsabilités du SCRS en matière de renseignement de sécurité et les responsabilités de la GRC en matière d'application de la loi.

Division des opérations en matière de sécurité

La Division des opérations en matière de sécurité a participé à la conversion de tous les mandats émis en vertu de la *Loi sur les secrets officiels* en mandats établis en vertu de la *Loi sur le SCRS*.

Elle a coordonné la mise au point de procédures visant à améliorer l'examen interministériel des affaires susceptibles d'entraîner la prise de mesures aux termes de la *Loi sur l'immigration* et elle a fait des recommandations au gouvernement du Canada à la suite des conseils en matière de renseignement de sécurité donnés au Solliciteur général par le Service canadien du renseignement de sécurité.

Division de la planification et de la coordination de la sécurité

Créée en 1984, cette division est chargée:

- de coordonner l'identification, l'élaboration et l'application des mesures de contre-terrorisme, aux niveaux interministériel, fédéral-provincial et international;
- d'appuyer le Solliciteur général dans son rôle de ministre chargé de s'occuper des situations d'urgence liées au terrorisme au Canada;
- d'élaborer et d'appliquer des plans d'urgence concernant l'ordre

public et découlant des responsabilités du Solliciteur général;

- de diriger le fonctionnement du Comité consultatif de la sécurité (CCS), qui est chargé d'examiner les questions de politique en matière de sécurité, de déterminer les futures priorités sectorielles et d'élaborer des politiques administratives fédérales en matière de sécurité.

La Division a atteint son but premier, qui était de définir et de traiter plusieurs questions urgentes liées aux programmes de contre-terrorisme, et elle a préparé des rapports sur divers aspects des ententes du Canada en matière de contre-terrorisme.

En assurant le fonctionnement du Centre ministériel de traitement des crises, la Division a permis, à plusieurs reprises, la transmission de renseignements entre les centres de responsabilité opérationnelle et les autorités décisionnelles chargées du règlement des situations d'urgence.

Sous-direction des politiques en matière de police et d'application de la loi

Cette sous-direction, composée de deux divisions, est chargée des fonctions suivantes:

- examiner les propositions faites par la GRC au sujet des opérations, afin d'en assurer la conformité à la loi et aux directives du Solliciteur général;
- élaborer et examiner des projets de ligne de conduite et des projets d'ordre administratif régissant l'efficacité globale de la GRC et son obligation de rendre compte, conformément aux responsabilités du Solliciteur général décrites dans la *Loi sur la GRC*;
- définir et administrer la politique du gouvernement fédéral régissant les ententes relatives aux services de police fournis par la GRC aux provinces, aux territoires et aux municipalités;
- examiner les propositions d'affectation des ressources qui touchent la GRC et en assurer la coordination avec les intérêts de l'ensemble du Ministère en matière de ressources;
- élaborer une politique fédérale d'application de la loi et coordonner l'exécution des responsabilités du Solliciteur général relatives à la surveillance électronique et à l'examen des empreintes digitales, précisées dans le *Code criminel*;
- participer à l'élaboration des lignes de conduite qui ont des répercussions, en matière de police et d'application de la loi, aux niveaux fédéral et national.

Faits saillants de 1984-1985

Division de la politique et des programmes de la GRC

La Division a préparé un guide regroupant les directives ministérielles, qui comprend une directive récemment approuvée sur les ententes de la GRC en matière de services de police, sur les privilèges et l'immunité des représentants élus et sur les activités policières en pays étrangers.

Le Ministère a fait des propositions sur la lutte contre le trafic de la drogue et la toxicomanie ainsi que sur le renforcement de la capacité de la GRC à appliquer les mesures législatives concernant les drogues.

La Division a également participé à la préparation des modifications à la *Loi sur la GRC* qui ont trait aux plaintes du public, à la discipline interne et à la procédure d'examen des griefs. Ces modifications ont été déposées en janvier 1984, dans le cadre du projet de loi C-13, qui est resté en plan au Feuilleton au moment de la dissolution de la Chambre.

La Division a par ailleurs examiné des propositions relatives à la création d'une base de données sur les ressources fédérales utilisées pour l'application de la loi à l'échelle nationale par les services de police à contrat et par les services nationaux de police.

Division de la politique d'application de la loi

Les responsables de la Division ont participé à l'élaboration du Traité d'entraide juridique mutuelle en matière pénale entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui a été signé par le Premier ministre Mulroney et le Président Reagan à Québec, le 17 mars 1985.

La Division a procédé à un examen important des services de police des autochtones au Canada, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, la GRC, la province de la Saskatchewan et la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan.

Elle a également instauré une politique visant à améliorer le contenu et l'administration du programme d'attestation de compétence des inspecteurs d'empreintes digitales, appliqué par le ministère du Solliciteur général, ainsi que du programme du Solliciteur général sur la désignation des agents, appliqué aux termes de la Partie IV du *Code criminel*.

La Division a également terminé la première étape d'un projet interministériel relatif à l'amélioration de la coordination de la GRC et des autres ressources fédérales dans le domaine de l'application de la loi.

Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

La Section assume les fonctions suivantes:

- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et procédures du Secrétariat destinées à assurer l'application uniforme et juste de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- assurer la gestion des lois pour ce qui est du traitement des demandes d'accès aux dossiers gouvernementaux ou aux renseignements personnels assujettis au contrôle du Secrétariat;
- coordonner les politiques et procédures du Ministère en vue de l'application des lignes directrices du gouvernement relatives à ces deux lois et assurer la gestion de la salle publique de lecture du Ministère.

Faits saillants de 1984-1985

Au cours de l'année, la Section a reçu et traité 91 demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, et 18 demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Direction des programmes

La Direction des programmes est chargée de la recherche et du développement au sein du Ministère. Elle a pour objectif premier de donner à celui-ci des conseils éclairés qui lui permettront de prendre de meilleures décisions sur les dispositions législatives, les politiques, les programmes et les activités dans le domaine de la justice pénale. Elle s'attache à fournir les renseignements nécessaires au Secrétariat, au Ministère et au système de justice pénale en général. Dans le cadre d'un vaste processus intégré, ses divisions produisent des données et décèlent les nouvelles questions qui se présentent grâce à des recherches et à des analyses statistiques, à des études expérimentales et à l'évaluation de projets pilotes. La Direction transmet des données aux spécialistes de la justice pénale et au grand public par sa bibliothèque, ses colloques, ses conférences, ses cours, ses services consultatifs, ses rapports statistiques et ses rapports sur les recherches et les projets pilotes ainsi que par les publications périodiques du Secrétariat.

La Direction se compose de cinq divisions et d'une section, soit la Division de la recherche, la Division de la statistique, le Centre de consultation, la Division de la planification et de la liaison, la Division des communications et la Section de l'administration.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et effectue des recherches en sciences sociales qui sont utilisées par le Ministère et le système de justice pénale en général. Elle s'occupe principalement de la conception et de l'évaluation de ces recherches, ainsi que de leur applicabilité aux objectifs du Ministère, dans les buts suivants:

- donner des conseils sur les politiques et les programmes;
- fournir des renseignements destinés à améliorer la planification et l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures législatives visant à régler les problèmes liés à la criminalité et à la justice pénale;
- évaluer les politiques et les programmes du système de justice pénale;
- enrichir les connaissances générales et les renseignements sur lesquels reposent les décisions prises au sein du système de justice pénale;
- renseigner la population et les spécialistes sur la criminalité et le système de justice pénale;
- encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine, par le biais de contributions aux centres de criminologie et d'appui financier aux chercheurs indépendants.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre grands domaines: causes et prévention de la criminalité, politiques sur la justice pénale, services correctionnels et services de police. Toutes les sections collaborent, aux échelons fédéral, provincial et municipal, avec des organismes gouvernementaux et avec le secteur privé.

De concert avec les autres services du Solliciteur général, la Division revoit chaque année ses priorités de recherche, afin que les nouveaux projets entrepris correspondent le plus possible aux objectifs en évolution du Ministère. Elle passe alors des contrats ou effectue elle-même des recherches pour recueillir les renseignements requis. Elle compte 20 employés et dispose d'un budget annuel d'environ deux millions de dollars.

En 1984-1985, la Division a passé 100 contrats de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers, et elle s'est occupée de quelque 35 projets déjà en oeuvre.

Faits saillants de 1984-1985

Au cours de l'année, la Section de la recherche sur les causes et la prévention de la criminalité s'est occupée, entre autres, de l'étude de la prévention

communautaire du crime ainsi que de la question de la violence familiale et de l'aide aux victimes.

La Section de la recherche sur les politiques relatives à la justice pénale s'est attachée aux six grands domaines suivants: processus judiciaire pour les jeunes contrevenants, évaluation de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, évaluation des solutions de rechange dans la collectivité pour les jeunes contrevenants, utilisation et efficacité de l'incarcération et efficacité des solutions de rechange aux poursuites judiciaires et à l'incarcération dans le cas des adultes, et autochtones au sein du système de justice pénale.

La Section de la recherche sur les services correctionnels a travaillé en étroite collaboration avec le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'étude de problèmes graves et persistants.

Elle s'est consacrée en priorité aux questions suivantes: mise en liberté sous condition, violence dans les prisons, incarcération de longue durée, détenus spéciaux, et gestion et contrôle de la population carcérale.

La Section de la recherche sur les services de police a mené des projets dans les domaines suivants: choix des recrues; examen des pouvoirs accordés à la police par le *Code criminel*; services de police communautaires; criminalité érigée en entreprise; jeux de hasard autorisés par la loi au Canada; fonctions d'enquête de la police; enquête sur l'utilisation de la GRC et des autres ressources policières fédérales dans le domaine de l'application de la loi (FLEUR II).

Activités spéciales

En 1984-1985, la Division de la recherche a:

- élaboré et effectué l'évaluation de programmes communautaires à l'appui de la *Loi sur les jeunes contrevenants*;
- analysé l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs, afin d'aider aux négociations fédérales-provinciales sur les propositions liées à l'application de la Loi;
- établi et fourni des renseignements pour des discussions fédérales-provinciales sur les propositions concernant un système de justice autonome pour les autochtones;
- préparé un répertoire complet des programmes et recherches touchant les autochtones, qui servira de base à l'élaboration de politiques et de programmes, et qui constitue un service offert aux provinces et aux organismes autochtones;
- poursuivi l'application d'un programme de prévention du crime et d'aide aux victimes et aux témoins dans tout le pays, en accordant une attention particulière aux femmes victimes de mauvais traitements;
- appuyé le projet de réforme du droit pénal par des études dans le domaine de l'application de la loi et des questions correctionnelles;
- préparé un répertoire complet des programmes et recherches touchant les femmes qui ont des démêlés avec la justice;
- élaboré et effectué des évaluations des programmes communautaires touchant les infracteurs adultes;
- participé à des recherches à l'appui de la révision du droit correctionnel.

Division de la statistique

La Division assure des services spécialisés et techniques dans cinq domaines fonctionnels: politique statistique, méthodologie statistique, études statistiques, systèmes informatiques et demandes de renseignements — données et opinions. Elle favorise en outre l'amélioration des statistiques et des renseignements au sein du système canadien de justice pénale.

Faits saillants de 1984-1985

Au cours de l'année, la Section de la politique statistique a surtout continué de s'intéresser à la liaison avec le milieu de la justice pénale et d'appuyer la collaboration fédérale-provinciale visant à améliorer les statistiques et les renseignements dans le domaine de la justice pénale aux niveaux des opérations, de l'administration et des lignes de conduite. Elle a coordonné, par l'intermédiaire du Comité de la statistique du Ministère, l'énoncé des besoins ministériels en matière de statistiques et de renseignements à l'échelle nationale. Pour ce faire, elle a conseillé et orienté le travail du Centre canadien de la statistique juridique et a participé aux activités du comité fédéral-provincial des agents de liaison.

Au sein même du Ministère, la Section a appuyé plusieurs initiatives, entre autres celles qui ont trait à l'élaboration de systèmes d'information et de tenue des dossiers des jeunes contrevenants, aux femmes qui ont des démêlés avec la justice et aux autochtones.

La Section de la méthodologie statistique a participé à des évaluations de projets, en élaborant et en appliquant des modèles régionaux d'évaluation et en préparant des guides d'auto-évaluation pour les projets de prévention du crime et de services d'aide aux victimes.

La Section des études statistiques a poursuivi l'analyse et la publication de renseignements tirés du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain. Deux bulletins ont été publiés au cours de l'année: *Crimes signalés et non signalés*, et *La prévention du crime: prise de conscience et pratique*. La Section a en outre recueilli les données d'une reprise du sondage sur la victimisation, faite à Edmonton, et terminé des études de faisabilité sur la victimisation en milieu rural et chez les autochtones.

Elle a également mis au point des bases de données sur les coûts de la justice pénale au Canada et sur les femmes ayant des démêlés avec la justice.

L'amélioration de ces bases de données se poursuit. La Section a par ailleurs effectué des travaux préliminaires, de concert avec le ministère de la Justice, sur des infractions liées à la conduite en état d'ébriété. Elle a continué en outre de participer, avec le Centre canadien de la statistique juridique, au projet d'établissement de statistiques nationales sur la justice pénale à partir des dossiers de la GRC. Elle examine actuellement des données préliminaires afin de déterminer la qualité de ces documents.

La Section des services informatiques donne des conseils et offre des services d'orientation et d'aide pour la mise en oeuvre de techniques informatiques au Secrétariat. La Division a assuré l'introduction, le traitement et l'analyse de données, ainsi que le traitement de textes, pour plus d'une dizaine de projets en cours et elle a élaboré plusieurs systèmes pour le Secrétariat.

L'une des activités importantes de la Division a été la préparation d'un document de travail et de documents d'information pour le septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

La Division de la statistique fournit au besoin des renseignements et des conseils au Ministre, au Sous-solliciteur général, au Secrétariat et aux organismes du Ministère, ainsi qu'aux responsables de divers projets du Ministère qui ont besoin de données statistiques.

Centre de consultation

Le Centre de consultation est essentiellement un agent de changement, qui stimule les améliorations dans le système de justice pénale et s'attache à prévenir le crime et à encourager la participation communautaire à de nombreuses activités dans le cadre de ce système. Le Centre appuie l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique du Secrétariat grâce à des consultations et à des expériences et à l'utilisation discrétionnaire de ressources financières.

Le Centre favorise la coopération et la planification concertée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il facilite également les communications entre les divers éléments du système de justice pénale. Sa sphère d'intérêt et d'influence s'étend donc aux gouvernements provinciaux et aux groupes communautaires locaux qui oeuvrent dans divers secteurs de la justice pénale, à savoir la prévention du crime, les services de police, les services correctionnels ou les victimes d'actes criminels.

Seule composante du Secrétariat à avoir des bureaux régionaux à la grandeur du pays, le Centre de consultation se trouve dans une position unique pour fournir au Secrétariat des lieux stratégiques à partir desquels il est possible d'élaborer et de mettre à l'essai des activités expérimentales et innovatrices en matière de justice pénale, de favoriser les échanges de renseignements ou le transfert de technologies entre le gouvernement fédéral, les provinces, les administrations municipales et les organismes du secteur privé, et d'aider et d'encourager la planification intergouvernementale des politiques et des programmes dans le domaine de la justice pénale.

Le Centre est doté d'un personnel permanent peu nombreux et directement accessible tant au bureau central que dans les bureaux régionaux. En plus de ses conseillers régionaux, le Centre dispose, à son bureau central, de plusieurs conseillers nationaux spécialisés dans des secteurs du système de justice pénale importants, qui sont des sources de préoccupation, par exemple, la prévention du crime, les jeunes contrevenants, les victimes, les mesures communautaires, les femmes qui ont des démêlés avec la justice et les services aux autochtones. Les conseillers nationaux sont parfois secondés par des conseillers spéciaux, qui sont des spécialistes détachés d'autres ministères, de gouvernements provinciaux ou du secteur privé.

Services offerts

- Le Centre offre des services consultatifs aux groupes communautaires, aux organisations bénévoles et aux ministères provinciaux sur divers sujets, notamment l'élaboration de projets, le développement communautaire, la réorganisation structurelle et l'établissement d'objectifs.

- Le Centre offre des services d'information destinés à favoriser la participation des gens aux activités du secteur de la justice pénale. Il produit des guides pratiques, des descriptions de projets, des résumés de conférences, des répertoires et d'autres publications, ainsi que des films et du matériel audio-visuel varié.

- Le Centre finance des projets expérimentaux dans diverses collectivités partout au Canada. Ces projets, qui ont pour objet l'élaboration ou la mise à l'essai de nouveaux concepts en matière de justice pénale, sont généralement subventionnés en collaboration avec des ministères provinciaux et administrés par des organismes du secteur privé. Les fonds sont fournis pour une période maximale de trois ans, par le biais de contributions ou de contrats.

Le financement de base est assuré par des contributions ou des subventions consenties à cette fin aux organisations bénévoles nationales oeuvrant dans le domaine de la justice pénale.

Faits saillants de 1984-1985

En 1984-1985, le Centre de consultation a appuyé plus de 100 projets témoins ou ateliers, afin de mettre à l'essai des projets précis en matière de politique ou d'en faciliter la mise en oeuvre.

1. Prévention du crime

Le projet du Manitoba sur la prévention du crime et le projet du Cap-Breton sur la prévention du crime grâce à la prise de conscience du public sont deux exemples de programmes communautaires expérimentaux auxquels le Centre vient en aide. Ces programmes fournis-

sent des renseignements sur la prévention du crime et encouragent les particuliers et les organismes de tous les secteurs d'activité à s'acquitter de leurs responsabilités, de concert avec les services de police, vis-à-vis des problèmes liés à la criminalité.

Le conseiller spécial en matière de prévention policière, qui est un agent de police détaché auprès du Ministère, travaille à la Division de la recherche pour promouvoir l'examen intensif des concepts de la police communautaire et leur mise en oeuvre.

Le Centre a offert aux comités de planification locaux, territoriaux, provinciaux et nationaux des services de consultation et d'aide pour l'organisation des activités de la Semaine nationale de la prévention du crime, au cours de laquelle il y a eu de nombreux ateliers et colloques, ainsi que des activités diverses dans les écoles et des activités d'information publique.

2. *Jeunes contrevenants*

En collaboration avec la Direction des politiques, le Centre de consultation participe à l'élaboration des projets du Ministère concernant les jeunes contrevenants. Il s'agit de veiller à la mise en oeuvre efficace et opportune de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et d'assurer la pertinence de cette loi. L'an dernier, le Centre a appuyé trois catégories de projets:

les *projets nouveaux*, qui découlaient de l'intérêt porté par le gouvernement fédéral à l'amélioration du système de justice applicable aux jeunes grâce à l'expérimentation de nouvelles méthodes de gestion du système de justice pénale;

les *projets de mise en oeuvre*, qui étaient nécessaires pour promouvoir des projets précis en matière de lignes de conduite et qui aidaient les provinces à instaurer de nouveaux programmes;

les *projets de transferts technologiques*, qui répondaient au besoin d'échange de renseignements et d'expériences entre les spécialistes et les administrations provinciales.

Dans le domaine de la justice pour les jeunes, le bureau national et les bureaux régionaux ont travaillé de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les services de police, les tribunaux pour adolescents, le Service correctionnel du Canada, les organismes d'aide à la jeunesse, des groupes communautaires, des organisations de jeunes, des organismes bénévoles, des associations commerciales et professionnelles, et d'autres ministères fédéraux.

3. *Victimes*

Le Ministère, par l'intermédiaire du Centre de consultation, a appuyé l'élaboration de nouveaux modèles de services d'aide aux victimes partout au pays. Ces modèles sont axés sur l'action policière ou sur le recours à la collectivité, ou sur ces deux ressources. D'autres projets uniques se sont principalement intéressés aux femmes battues, aux enfants mal aimés et aux victimes d'agressions sexuelles.

Le Centre a en outre appuyé plusieurs ateliers nationaux, provinciaux et régionaux visant la création de services d'aide aux victimes, la facilitation des échanges de renseignements et la diffusion de matériel de formation.

Il mettra l'accent sur l'élaboration de matériel de formation pour la police et sur les modèles de prestation de services pour les victimes en milieu rural, les enfants et les personnes âgées.

4. *Bénévoles et organismes à but non lucratif*

Des négociations permanentes entre le Ministère et le secteur du bénévolat ont permis d'établir une politique cadre sur le financement de soutien, qui prévoit une nouvelle catégorie de subventions dont le cycle d'évaluation est de cinq ans ainsi que le versement de subventions beaucoup plus élevées aux organisations bénévoles nationales.

Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC) ont continué de jouer un rôle clé et de faciliter les consultations entre le secteur du bénévolat et le Ministère. Les plans futurs prévoient l'élaboration d'une politique exhaustive du Ministère sur ses relations avec les organisations bénévoles nationales et la promotion d'une participation accrue du public au système de justice pénale.

5. *Solutions de rechange pour les adultes*

Malgré des ressources limitées, il y a eu progrès dans la promotion des aptitudes, de la formation et des projets pilotes concernant la médiation, et appui au ministère de la Justice de l'Île-du-Prince-Édouard pour la mise sur pied d'un service de documentation sur la justice pénale. Un nouveau programme, la planification personnalisée, qui semble prometteur, a été mis sur pied. À Kitchener, le *Mennonite Central Committee* créera un centre de documentation qui facilitera l'échange de renseignements sur la médiation et sur diverses mesures communautaires pour les adultes.

6. *Autochtones*

En 1984-1985, les projets du Centre de consultation pour les autochtones visaient surtout à encourager la participation communautaire et régionale des autochtones à la recherche de solutions qui reflètent leurs valeurs et leurs sociétés pour régler les problèmes liés à la justice pénale et à la justice pour les jeunes.

Le Centre a activement participé à l'étude mixte Canada-Saskatchewan-Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, qui portait sur la façon d'améliorer quatre secteurs du système de justice pénale afin de mieux les adapter aux besoins des Indiens de la Saskatchewan. Le rapport final, *Reflecting Indian Concerns and Values in the Justice System*, contenait plusieurs recommandations sur le droit coutumier indien, l'application de la loi, les juges de paix et conciliateurs indiens et les solutions de rechange aux services correctionnels et à l'imposition de peines.

En Ontario, le Centre de consultation a continué à appuyer le projet d'aides judiciaires de l'Association des femmes autochtones de l'Ontario. Ce projet devrait faciliter le développement de services de justice dans des collectivités autochtones du Nord de la province.

Le Centre reconnaît que le nombre d'autochtones parmi les détenus incarcérés pour des infractions en milieu urbain est élevé et il a accordé son appui à l'assemblée annuelle de l'Association nationale des centres d'amitié, au cours de laquelle il a été question de l'utilisation des centres d'amitié dans le développement de services de justice pour les autochtones en milieu urbain.

La capacité du Centre de consultation de répondre aux besoins des autochtones s'est accrue, grâce à l'expansion du Centre de consultation de la région du Pacifique et à la création du nouveau Centre de consultation de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, à Edmonton. Ces centres devront surtout fournir des services aux gens du Nord et aux autochtones des provinces de l'Ouest.

7. *Femmes ayant des démêlés avec la justice*

Le ministère du Solliciteur général a lancé un programme de financement d'une durée de trois ans qui portera sur les besoins des femmes qui ont ou peuvent avoir des démêlés avec la justice. Un comité consultatif, composé de représentants d'organismes privés bénévoles et de responsables du Ministère, a participé à la planification et à la mise en oeuvre du programme. Les organismes privés qui font partie de ce comité sont les suivants:

- Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry
- Association des femmes Inuit
- Comité national d'action positive sur la situation de la femme
- Association nationale des centres d'amitié
- Association des femmes autochtones du Canada
- Comité consultatif national permanent concernant la détenue
- Société de criminologie du Québec

De concert avec le comité consultatif, le programme s'est fixé des priorités concernant surtout les femmes autochtones et les femmes des régions isolées. Les projets communautaires portent sur divers points: problèmes sociaux et économiques des femmes qui ont ou peuvent avoir des démêlés avec la justice; élargissement de la portée des programmes existants afin de pouvoir offrir des services à ces femmes; reconnaissance de l'importance de programmes nouveaux et novateurs; utilisation des compétences des groupements de femmes, y compris des groupes d'entraide.

Ce programme mixte du Secrétariat du Ministère et du Service correctionnel du Canada est géré par le Centre de consultation et prévoit le financement de projets qui portent sur de nombreuses activités, allant de l'évaluation des besoins en matière d'identification et de développement de ressources communautaires pour les femmes ayant des démêlés avec la justice aux projets se rapportant aux cours de préparation à la vie active, à la toxicomanie, à l'alcoolisme, au vol à l'étalage et aux aides judiciaires.

Division de la planification et de la liaison

Centre national de documentation sur les victimes

Le Centre national de documentation sur les victimes est un élément du programme qui a trait aux victimes et que finance le gouvernement fédéral jusqu'en mars 1986. Il a pour mandat de réunir des renseignements sur les victimes d'actes criminels et de les mettre à la disposition du public au Canada. Grâce à un système informatique, il emmagasine des renseignements sur des documents écrits, du matériel audio-visuel, des descriptions de projets de recherche et de projets pilotes et des descriptions détaillées de nombreux programmes d'aide aux victimes en vigueur au Canada. En plus de disposer de sa propre base de données, il a accès à plus de 300 bases de données commerciales. Lorsque le Centre ne peut répondre à une question donnée, le personnel dirige les clients vers d'autres sources de renseignements. La clientèle principale du Centre est composée de professionnels et de bénévoles qui travaillent dans le domaine de la justice pénale et auprès d'organismes d'aide aux victimes et de services sociaux, ainsi que de personnes qui s'occupent de recherche et d'éducation.

On peut écrire au Centre à l'adresse suivante: Centre national de documentation sur les victimes, Ottawa (Ontario), K1A 0P8, ou y téléphoner sans frais, en composant les numéros suivants:

Colombie Britannique: 112-800-267-0454
ailleurs au Canada: 1-800-267-0454
Région de la Capitale nationale: 995-7126

Division des communications

La Division des communications renseigne les éléments du système de justice pénale et la population en général sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache à répondre aux besoins du Solliciteur général en matière d'information et de communication.

Elle met en oeuvre un programme de relations publiques qui répond aux besoins du Ministère, renseigne les médias et le public sur les activités du Ministère et produit des documents de recherche, des communiqués, des discours, divers rapports spéciaux et de la documentation spécialisée.

Faits saillants de 1984-1985

En 1984-1985, la Division a produit 71 communiqués et neuf discours, ainsi que de la documentation spécialisée. Elle a publié 16 nouveaux ouvrages à l'intention du grand public. Elle a répondu quotidiennement à une vingtaine de lettres de nature courante et rédigé chaque mois de nombreuses réponses sur des sujets spécialisés.

À l'appui de la Semaine nationale de la prévention du crime, qui est l'une des initiatives importantes du Ministère, la Division s'est occupée de l'impression d'affiches, de macarons, de brochures et d'autre matériel de prévention devant servir partout au Canada et elle a également participé à la distribution de ce matériel.

En 1984-1985, la Section du matériel audio-visuel a participé à la *Canadian National Exhibition*, à la *Pacific National Exhibition* et à Expo-Québec, ainsi qu'à des conférences sur divers thèmes de la justice pénale. La Division a inclus dans ses expositions des jeux questionnaires Télidon sur la prévention du crime et la justice pénale. Ces jeux Télidon, très populaires, figuraient également dans six expositions spéciales itinérantes, dont le personnel était composé d'étudiants, et qui se sont rendues dans 51 localités du pays.

Comme l'an dernier, les programmes Télidon ont été versés dans Cantel et dans d'autres bases de données vidéotex.

La Section du matériel audio-visuel a également produit plusieurs films et bandes vidéo sur des thèmes se rapportant à la justice pénale.

L'un des programmes importants de la Division est la publication d'une revue mensuelle, *Liaison*, qui s'adresse au milieu de la justice pénale. Publiée depuis onze ans, cette revue tire maintenant à plus de 11 000 exemplaires. La Division fournit également sur demande à tous les services du Ministère une liste informatisée d'adresses, qui compte 12 000 entrées.

Section de l'administration de la Direction des programmes

La Section de l'administration fournit des services de gestion et de soutien à la Direction des programmes, afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités à l'échelle du Ministère en matière de recherche et de développement (R et D) dans le domaine de la justice pénale. Elle s'efforce d'assurer la productivité et l'efficacité des activités et de coordonner l'interaction entre la Direction des programmes et les organismes centraux du gouvernement et les services centraux du Secrétariat du Ministère.

Les principaux secteurs d'activité sont la gestion des projets de recherche et de développement, la planification pluriannuelle et d'urgence, la préparation des présentations au Conseil du Trésor, la mesure et la prévision de l'utilisation des ressources, la vérification des projets et le traitement électronique des données.

Faits saillants de 1984-1985

En 1984-1985, la Section de l'administration a préparé et administré plus de mille nouveaux contrats, contributions ou subventions, évalués à environ six millions de dollars, et géré un système de projets comportant plus de 1 500 projets en cours et terminés, d'une valeur de plus de 25 millions de dollars.

Elle a également assuré des services de gestion et de rapport pour environ 1 000 projets d'emploi axés sur la jeunesse (terminés et en cours), d'une valeur d'environ dix millions de dollars.

La Section a poursuivi ses travaux liés à l'automatisation du système de gestion des projets, qui consistaient à perfectionner un système informatisé de collecte et de consignation de renseignements sur les buts, les utilisations, les résultats, les étapes, les coûts et les emplacements des projets de recherche et de développement prévus, en cours et terminés.

Le système informatisé, qui correspond à la structure des activités créée pour le système de gestion intégré, permettra d'améliorer la gestion des projets, de répondre efficacement à des demandes de renseignements plus nombreuses et plus complexes sur les projets de recherche et de développement, et d'appuyer les prises de décision dans l'ensemble de la Direction et du Secrétariat.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration se compose de la Division des finances, de la Division des ressources humaines et de la Division de l'administration, qui sont chargées de l'ensemble des politiques, systèmes et services en matière de finances, de personnel et d'administration au sein du Secrétariat. Elle donne aussi des conseils sur les propositions faites par les organismes du Ministère en matière de finances.

La Division des finances de la Direction coordonne en outre la préparation des plans opérationnels et des demandes de crédits du Secrétariat, et les amalgame à ceux de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Bureau des systèmes intégrés

En 1984-1985, le Bureau des systèmes intégrés a commencé l'analyse régulière des données fournies par le système d'information de gestion du Secrétariat, mis en place au cours des deux dernières années. La budgétisation à l'aide de la matrice d'activités a été améliorée et est maintenant une caractéristique permanente du cycle budgétaire. Le Bureau a appuyé la Division des finances dans l'élaboration et la distribution des rapports et dans la planification de l'accès direct des directions aux données, par l'intermédiaire des terminaux FINCON.

Un système permettant de retracer l'utilisation des ressources humaines, appelé système thématique d'emploi du temps (STET), a été automatisé. Après sa mise en oeuvre, au début de l'année financière, les directions y ont été rattachées ce qui a permis d'améliorer les rapports et de perfectionner le système. Ce processus se poursuivra en 1985-1986. Le Bureau a commencé à analyser les données fournies par le STET, ainsi que les données fournies par d'autres éléments du système d'information de gestion du Secrétariat.

Le processus d'examen annuel des programmes du Secrétariat a été revu et renforcé pour accroître l'obligation de rendre compte concernant le rendement des programmes ainsi que la planification opérationnelle. Le projet de cadre de plan opérationnel a été présenté au Conseil du Trésor, pour observations, et sera révisé et terminé en 1985-1986.

La politique et le plan d'évaluation de programme, approuvés en 1983-1984, ont été mis en oeuvre. On a en outre terminé les études préparatoires à l'évaluation en ce qui concerne les programmes relatifs aux victimes et à la prévention du crime. Ces études ont été examinées par le Sous-solliciteur général et par la haute direction. On a approuvé de nouvelles études d'évaluation qui seront terminées vers la fin de 1985-1986. Le travail préliminaire pour une étude concernant les jeunes contrevenants a aussi été entrepris.

On a mis sur pied le programme de vérification, auquel on a ajouté à la fin de 1983-1984 une vérification fonctionnelle et exhaustive. La vérification de la Direction de la police et de la sécurité est terminée, et les vérifications de la Direction des politiques, de la Division de l'administration, de la fonction du traitement électronique des données (TED) et de plusieurs fonctions de gestion financière sont presque terminées. Six bénéficiaires de contributions de financement du Secrétariat, qui constituent un échantillon structuré de l'ensemble des bénéficiaires, ont également fait l'objet d'une vérification.

Inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité

La Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité, entrée en vigueur le 16 juillet 1984, prévoit deux mécanismes de surveillance: l'Inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Le Comité de surveillance, qui est composé de cinq membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a pour principale fonction de surveiller le rendement du Service. Il s'agit d'une surveillance indépendante, et le Comité de surveillance doit présenter un rapport annuel au Solliciteur général qui, à son tour, dépose le rapport devant la Chambre des communes et le Sénat.

L'Inspecteur général est nommé par le gouverneur en conseil. Il relève du ministère du Solliciteur général et doit rendre compte au Sous-solliciteur général bien qu'il ne fasse pas partie du Service du renseignement de sécurité.

L'Inspecteur général doit, aux termes de la Loi, assumer les quatre fonctions suivantes:

a) suivre l'observation par le Service de ses règles générales en matière opérationnelle;

b) surveiller les activités opérationnelles du Service;

c) présenter au Solliciteur général un certificat annuel

   (i) dans lequel il indique s'il juge acceptable le rapport annuel sur les activités opérationnelles du Service que le Directeur présente au Ministre et

   (ii) dans lequel il fait état des cas où, selon lui, le Service a, lors de ses activités opérationnelles pendant la période considérée,

      1. accompli des actes qui n'ont pas été autorisés en vertu de la loi ou ont contrevenu aux instructions données par le Ministre, ou

      2. exercé ses pouvoirs d'une façon abusive ou inutile;

d) faire des recherches sur certaines activités du Service à la demande du Comité de surveillance.

Le poste d'Inspecteur général n'était pas doté pendant la période visée par le présent rapport. Peu avant la fin de l'année financière 1984-1985, le gouvernement a annoncé que le poste serait doté à partir du 1er avril 1985.

Annexe A

Ministère du Solliciteur général

Autorité

Le Ministère a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général, 1966.*

Organisation (Éléments du Ministère)

Le Ministère est structuré comme suit:

Unité organisationnelle	Programme	Crédit
Secrétariat du Ministère et Enquêteur correctionnel	Administration du Ministère	1
Service correctionnel du Canada	Services correctionnels	5 10 (Capital)
Commission nationale des libérations conditionnelles	Commission nationale des libérations conditionnelles	15
Gendarmerie royale du Canada	Application de la loi	20 25 (Capital)

Programmes

Aux fins de la *Loi portant affectation de crédits*, le Ministère est chargé de l'administration des programmes décrits ci-dessous, ainsi que des activités connexes de chacun.

Programme d'administration du Ministère (Secrétariat)

- Administration

Objectif: Établir les principes généraux des programmes du Ministère.

Programme des services correctionnels (Service correctionnel du Canada)

- Planification et gestion
- Garde des détenus
- Formation générale et professionnelle et Emploi des détenus
- Gestion des cas
- Soins de santé
- Services techniques
- Administration

Objectif: Exécuter les peines imposées par les tribunaux et préparer les détenus à réintégrer la société en tant que citoyens utiles.

Programme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Commission nationale des libérations conditionnelles)

- Opérations de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif: Exercer les pouvoirs que confèrent les lois et les règlements en ce qui concerne l'octroi et le contrôle de la mise en liberté sous condition des personnes purgeant des peines d'emprisonnement et présenter des recommandations en vue de l'octroi de pardons et de l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Programme d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada)

- Application des lois et des décrets fédéraux
- Services nationaux de police
- Services de police à contrat
- Administration

Objectif: Faire respecter les lois, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère de 1980-1981 à 1984-1985.

Résumé des années-personnes

Utilisation

	1980-1982	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Secrétariat du Ministère	221	256	282	291	308
Service correctionnel du Canada	9 838	9 973	9 995	10 278	10 727
Commission nationale des libérations conditionnelles	270	280	290	298	312
Gendarmerie royale du Canada	20 047	20 592	21 031	20 990	20 986
	30 376	31 101	31 598	31 857	32 333

Résumé financier
Budget — Dépenses
(en milliers de dollars)

	Crédit	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Secrétariat du Ministère	1*	16 485	21 549	21 456	28 149	40 271
Service correctionnel du Canada	5*	383 688	445 965	489 639	537 244	607 425
	10 (Capital)	37 497	54 344	66 188	114 675	132 464
		421 185	500 309	555 827	651 919	739 889
Commission nationale des libérations conditionnelles	15*	8 859	11 426	12 335	13 805	13 973
Gendarmerie royale du Canada	20	768 606	907 718	999 989	1 069 028	1 132 982
	25(Capital)	47 817	61 774	78 121	73 816	90 901
		816 423	969 492	1 078 110	1 142 844	1 223 883
	Moins les produits et recettes à valoir sur le crédit	214 177	318 625	349 059	341 107	388 006
		602 246	650 867	729 051	801 737	835 877
		1 048 775	1 184 151	1 318 669	1 495 610	1 630 010

*Y compris le crédit prévu par la loi.

Annexe B

Secrétariat du Ministère

Le tableau suivant montre le nombre d'années-personnes utilisées et les ressources financières engagées par le Secrétariat du Ministère de 1980-1981 à 1984-1985.

Résumé des années-personnes et résumé financier

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Années-personnes	221	256	282	291	308
Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)	16 485	21 549	21 456	28 149	40 271

Ressources utilisées en 1984-1985, selon l'organisation

	Utilisation des années-personnes	Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)
Sous-solliciteur général		
Premier sous-solliciteur général adjoint, Police et Sécurité	39	1871
Sous-solliciteur général adjoint, Politiques	49	16 111
Sous-solliciteur général adjoint, Programmes	109	14 303
Directeur général, Administration	51	4 165
Direction supérieure et Enquêteur correctionnel	60	3 821
	308	40 271

* Comprend les cabinets du Solliciteur général et du Sous-solliciteur général.

Secrétariat du Ministère

Dépenses par article (en milliers de dollars)

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Personnel					
Salaires et traitements	6 111	7 927	9 574	10 634	11 738
Autre personnel	929	1 032	1 338	1 382	1 437
	7 040	8 959	10 912	12 016	13 175
Biens et services					
Transports et communications	1 045	1 142	1 079	1 293	1 681
Information	241	263	403	598	575
Services professionnels et spécialisés	2 983	5 536	3 874	4 090	5 009
Location	104	249	337	323	359
Réparation et entretien	83	1 221	281	124	174
Services d'utilité publique, matériaux et approvisionnements	423	774	670	692	919
Subventions et contributions	4 388	3 135	3 508	8 676	17 322
Toutes autres dépenses	2	5	1	1	2
Exploitation	9 269	12 325	10 153	15 797	26 041
Capital	176	265	391	336	1 055
	16 485	21 549	21 456	28 149	40 271

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Subventions					
Association canadienne des chefs de police	50	50	50	50	50
Société canadienne pour la prévention du crime	125	125	125	125	125
Société John Howard	50	50	50	50	50
Organismes autorisés d'assistance postpénale	—	—	—	1 339	1 643
Loi sur les jeunes contrevenants	—	—	—	—	12 500
Total des subventions	225	225	225	1 564	14 368
Contributions					
Paiement aux provinces, aux territoires et à des organismes publics et privés à l'appui d'activités complémentaires à celles du ministère du Solliciteur général	1 592	1 659	1 876	1 874	1 896
Emploi d'été des étudiants et emploi des jeunes	2 571	1 251	1 407	1 716	—
Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS)	—	—	—	3 522	324

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Contributions aux provinces et territoires, versées pour aider à l'élaboration de programmes et de systèmes d'information et de tenue des dossiers liés à la mise en oeuvre de la Loi sur les jeunes contrevenants	—	—	—	—	623
Financement de base— Organisations nationales bénévoles	—	—	—	—	111
Total des contributions	4 163	2 910	3 283	7 112	2 954
Total des subventions et des contributions	4 388	3 135	3 508	8 676	17 322

La Gendarmerie royale du Canada

Attributions

La Gendarmerie royale du Canada est chargée de l'application des lois canadiennes, de la prévention criminelle et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité.

Plus précisément, elle est chargée de prévenir et de détecter les infractions aux lois fédérales; de prévenir et détecter le crime et de maintenir l'ordre dans les provinces, municipalités et territoires contractants; d'améliorer les relations sociopolicières; de faire enquête sur les infractions à la sécurité interne et d'assurer des services d'enquête et de protection aux autres ministères et organismes fédéraux.

En outre, la G.R.C. aide, sur demande, tous les organismes canadiens d'application de la loi en assurant une formation policière spécialisée ainsi que des services de laboratoire judiciaire, d'identification et d'information.

Organigramme de la Gendarmerie royale du Canada

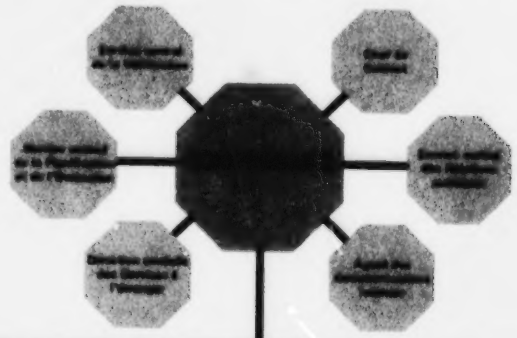

Dir. "C"
Dir. "F"
(Services de
protection)
Dir. du
S.C.R.C.
Dir. centrale
du Budget et
de la Comptabilité
Dir. centrale
du Contrôle
financier et des
Autorisations
Dir. "A"
(Org. et Pers.)
Dir. "B"
(Serv. et App.)
Dir. "H"
(Services de
santé)
Dir. "AIR"
(Services de
l'air)
Dir. des
Langues
officielles
Bureau du
Personnel
officier
Dir. "L"
Lab. jud.
Dir. "I"
Ident. jud.
Informatique
Dir. "F"
(Accès à
l'information)
Collège canadien
de police
"A"
Ottawa
"B"
Saint-Jean
"C"
Montréal
"D"
Winnipeg
"E"
Vancouver
"F"
Regina
"G"
Yellowknife
"H"
Halifax
"J"
Fredericton
"K"
Edmonton
"L"
Charlottetown
"M"
Whitehorse
"O"
Toronto
"N"
Ottawa (Formation)
"OC"
Ottawa
"Dépôt"
Regina (Formation)

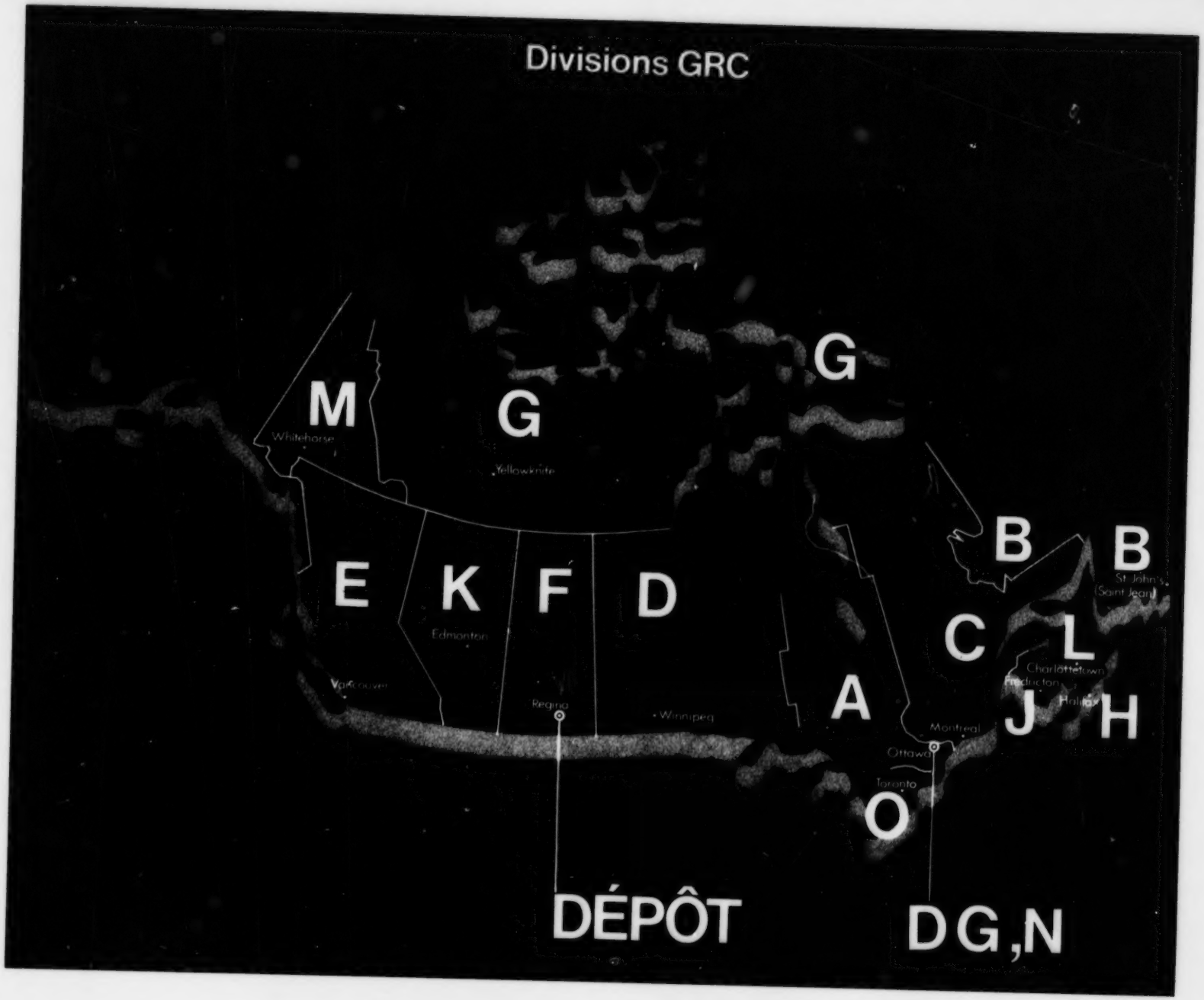
Divisions GRC
M
G
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
O
Whitehorse
Yellowknife
Edmonton
Vancouver
Regina
Winnipeg
Montreal
Ottawa
Toronto
Charlottetown
Fredricton
Halifax
St. John's
(Saint Jean)
DÉPÔT
DG,N

STRUCTURE DES ACTIVITÉS (ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION)

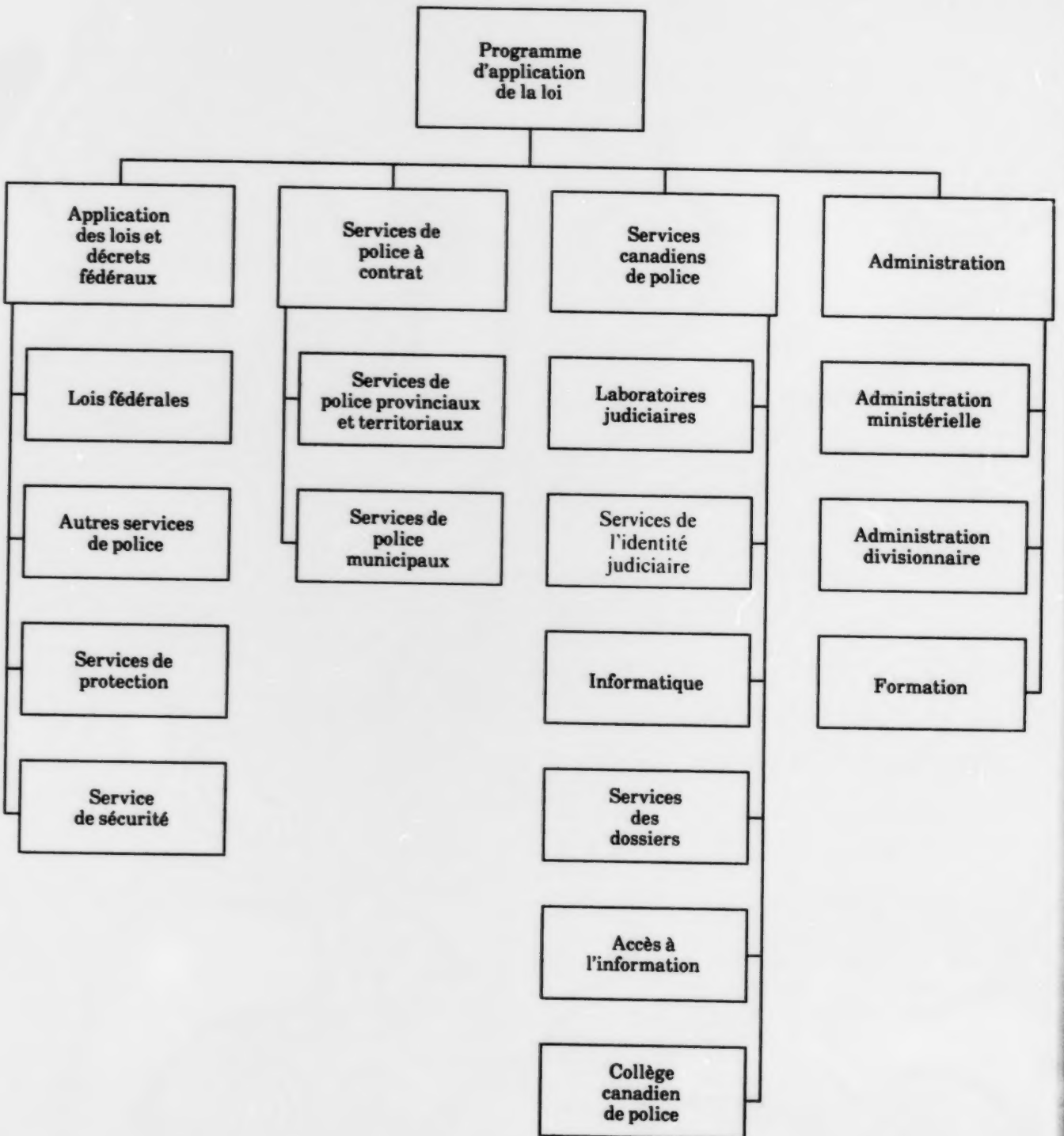

Organisation

La G.R.C. est structurée aux termes de la *Loi sur la G.R.C.* La responsabilité de satisfaire aux exigences de cette loi ainsi que l'autorité pour ce faire incombent au Commissaire qui est assisté des sous-commissaires et des commandants divisionnaires.

Géographiquement, la G.R.C. comptait en 1984-1985 16 divisions. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 48 sous-divisions et 716 détachements. Les trois autres divisions sont la Division «DG», la Division «Dépôt» et la Division «N». La Division «DG» à Ottawa dispense des services administratifs et financiers à l'appui des fonctions générales du Commissaire, des sous-commissaires et des directions chargées des politiques. La Division «Dépôt» à Regina abrite l'École de la G.R.C. chargée de former les recrues, alors que la Division «N» à Ottawa regroupe le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la G.R.C.

Rapport entre l'organigramme et la structure des activités

Les ressources allouées et les objectifs réalisés le sont dans le cadre des quatre activités décrites dans la section précédente. La responsabilité du programme incombe au Commissaire qui bénéficie des conseils en matière de politiques et de l'appui fonctionnel de trois sous-commissaires et de l'administrateur supérieur des Affaires financières.

L'activité «Application des lois et décrets fédéraux» est dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle. Quant à l'activité «Services de police à contrat», elle est confiée aux commandants des divisions opérationnelles et dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle. L'activité «Services canadiens de police» incombe au sous-commissaire aux Services canadiens de police. Enfin, le sous-commissaire à l'Administration générale et l'administrateur supérieur des Affaires financières sont chargés de l'activité «Administration».

Les commandants divisionnaires, qui relèvent du Commissaire, doivent rendre compte des ressources utilisées et des résultats obtenus dans leurs régions respectives. Les commandants des divisions qui assurent des services de police à contrat dans une province ou un territoire, doivent également prendre l'avis du solliciteur ou du procureur général de la province ou du territoire, sur des questions telles que la planification des ressources, les politiques générales intéressant l'application de la loi et la réalisation des objectifs prévus.

Aperçu général de 1984-1985

En juillet 1984, le Service de sécurité s'est séparé de la G.R.C. pour devenir le Service canadien du renseignement de sécurité (S.C.R.S.). Aux termes de la Partie IV de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* (*Loi sur les infractions en matière de sécurité* — paragraphe 61(1)), on attribue à la Gendarmerie royale du Canada la responsabilité première à l'égard des infractions qui constituent une menace à la sécurité du Canada, et de celles dont la victime est une personne jouissant d'une protection internationale, ainsi que pour ce qui est de l'arrestation de l'auteur de ces infractions. Toutes les sections d'enquête de la G.R.C. remplissent cette responsabilité en collaboration avec les autres services de police et les organismes chargés de l'application de la loi au Canada et à l'étranger.

La menace accrue du terrorisme a nécessité des efforts supplémentaires, du point de vue tant de la protection que des enquêtes. Nous améliorons actuellement nos dispositions relatives à la protection et nous menons des enquêtes poussées sur les incidents reliés à des actes de terrorisme ou qu'on soupçonne d'en être. Suite à la création du Service canadien du renseignement de sécurité et dans le but de venir en aide aux services d'enquête, la G.R.C. a mis sur pied des Groupes de la sécurité nationale (G.S.N.) au sein des Sections des renseignements criminels (S.R.C.). Ces services n'effectuent pas d'enquêtes, mais ils servent de lien entre le S.C.R.S. et la G.R.C., ainsi qu'avec d'autres organismes chargés de l'application de la loi. Ce lien permet d'échanger des renseignements sur le terrorisme, les activités criminelles des extrémistes et les autres questions touchant la sécurité nationale.

La G.R.C. a assumé de très lourdes responsabilités en 1984-1985 au chapitre de la protection des personnes de marque, étant donné le grand nombre de visites de dignitaires au pays, dont celle du pape Jean-Paul II et du couple royal. La visite papale a été l'une des missions de protection les plus importantes et les plus complexes jamais entreprises par la Gendarmerie.

Au cours de l'année 1984-1985, la lutte contre l'importation illégale et le trafic des drogues illicites a continué d'être l'une des principales activités de la Gendarmerie. Comme par les années antérieures, l'héroïne se situait au premier plan.

On a mis en œuvre un programme amélioré de répression relatif à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, afin de contrer le transfert illicite de la technologie vitale dans les pays de l'Europe de l'Est. Nous avons à cet effet accordé une plus grande importance à la répression et poussé la formation du personnel opérationnel.

L'application de la *Loi sur l'immigration* a continué d'être centrée sur des groupes et des organisations qui tentent de faciliter l'entrée d'immigrants illégaux au Canada. On a donné une formation plus poussée aux membres chargés de l'application de cette loi sur la détection de faux documents de voyage. Nous travaillons à l'élaboration d'une banque de données sur les documents, ce qui devrait faciliter la tâche.

La prévention des activités criminelles demeure axée sur l'amélioration des relations sociopolicières et sur l'appui aux programmes de prévention criminelle parrainés par le ministère du Solliciteur général.

La G.R.C. a poursuivi l'élaboration et le perfectionnement de ses systèmes intégrés de gestion et de renseignements judiciaires automatisés. En juin 1984, le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle Direction de l'informatique. Le 1er juillet, la structure est devenue officielle, fusionnant le Service des dossiers et les services de l'informatique et des télécommunications. La nouvelle direction offrira des services complets et unifiés en matière de gestion des ressources de renseignements de la G.R.C.

Le taux d'attrition des membres réguliers est demeuré très bas. Cet état de choses, ainsi que le fait que la Gendarmerie se trouve dans une situation de «croissance zéro au chapitre de l'effectif» a contribué à une baisse au niveau du recrutement. Par conséquent, les objectifs de la Direction des langues officielles, de 20,8 % de postes bilingues ont dû être reportés de 1993 à 1996. On essaie toujours cependant d'utiliser de façon efficace les ressources bilingues, ce qui a amélioré la qualité des services assurés au public dans les deux langues officielles.

Ressources engagées — Programme d'application de la loi

Dépenses ***(en milliers de dollars)***	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Crédit nº 20 (exploitation)	676 699	805 539	883 105	938 690	994 709
Crédit nº 25 (immobilisations)	47 817	61 774	78 121	73 816	90 901
Prestations de retraite	91 901	102 038	116 780	130 181	137 917
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	6	141	104	157	356
Total partiel	816 423	969 492	1 078 110	1 142 844	1 223 883
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	214 177	318 625	349 059	341 107	388 006
Total (net)	602 246	650 867	729 051	801 737	835 877
Années-personnes (A.-P.)					
Gendarmerie (à l'exclusion des A.-P. consacrées aux employés nommés pour une période déterminée et au Programme d'emploi d'été des jeunes)	19 525	20 009	20 484	20 396	20 328
Employés nommés pour une période déterminée	443	532	503	504	566
Programme d'emploi d'été des jeunes	79	51	44	90	92
Total	20 047	20 592	21 031	20 990	20 986

Nota : Les montants sont indiqués selon les données des comptes publics. Le programme complet inclut les dépenses du Service canadien du renseignement de sécurité (S.C.R.S.) qui a été créé par une loi du Parlement en juillet 1984.

Application des lois et décrets fédéraux

Objectif

Prévenir et découvrir les infractions aux lois fédérales, faire enquête sur les infractions à la sécurité interne et assurer des services de protection et d'enquête aux autres ministères et organismes fédéraux.

L'application des lois et décrets fédéraux comprend trois activités secondaires.

Lois fédérales

Cette sous-activité englobe la prévention et la détection d'infractions aux lois fédérales et aux décrets ainsi que les enquêtes sur ces infractions, dont les enquêtes spécialisées, telles que les enquêtes sur le trafic des drogues, les meurtres à forfait, l'extorsion, le recyclage des gains illicites, la criminalité en col blanc, les fraudes sophistiquées, les détournements de fonds, les faillites et les fraudes fiscales. Les enquêtes intéressant les infractions aux lois sur l'immigration, les douanes et l'accise et à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, les actes de violence commis par les groupes terroristes ainsi que la collecte et la diffusion de renseignements criminels relatifs aux réseaux de criminels organisés et à d'autres infractions commerciales importantes font également partie intégrante de cette tâche.

Services de protection

Cette sous-activité comprend la protection des installations et des biens du gouvernement fédéral, et des dignitaires canadiens et étrangers, ainsi que la recherche, l'élaboration et l'évaluation, pour le gouvernement du Canada, de matériel et de concepts de sécurité.

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Exploitation	200 030	235 860	257 976	291 145	313 571
Immobilisations	6 196	5 454	7 277	7 370	29 875
Total partiel	206 226	241 314	265 253	298 515	343 446
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	16 158	21 236	25 446	28 105	29 609
Total (net)	190 068	220 078	239 807	270 410	313 837
Années-personnes (A.-P.)[2]	6 183	6 218	6 397	6 591	6 658

Note: [1] À l'exclusion des prestations de retraite.
[2] À l'exclusion des A.-P. consacrées aux employés nommés pour une période déterminée et au Programme d'emploi d'été des jeunes.

Autres services de police

Les membres affectés à cette sous-activité assurent des services de soutien en matière d'enquêtes et d'application de la loi par le truchement de programmes tels que le Programme de police des autochtones 3(b) et le Programme de sécurité et de maintien de l'ordre aux aéroports. Le programme 3(b) est mis en œuvre en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord et a été conçu afin d'affecter les gendarmes spéciaux autochtones à des tâches policières sur les réserves et dans les régions limitrophes, et de rehausser la qualité des services de police offerts. Le programme 3(b) intensifie les efforts déployés dans le cadre de l'activité «Services de police à contrat» et destinés à réduire les conflits entre les autochtones et la force publique.

Le Programme de sécurité et de maintien de l'ordre aux aéroports, parrainé par Transports Canada, est également mis en application par la G.R.C. dans dix aéroports internationaux et huit grands aéroports intérieurs. Son objectif consiste à maintenir la sécurité aux aéroports et à protéger les vols de départ.

Lois fédérales

1. Drogues

L'effectif de la G.R.C. responsable de l'application du programme antidrogue compte 1 003 personnes qui sont affectées à 127 services fédéraux installés partout au pays. Le but du programme est de poursuivre les principaux trafiquants de drogues et les criminels organisés qui font le trafic de la drogue, et de confisquer les profits de ce trafic illicite. Le programme antidrogue vise surtout l'héroïne, la cocaïne, les drogues chimiques et le cannabis.

Héroïne

L'héroïne est demeurée la préoccupation première de la G.R.C. en 1984. L'approvisionnement de cette drogue a fluctué au Canada; cependant, le prix au détail et l'indice de la pureté suggère qu'il est un peu plus facile de s'en procurer, surtout dans l'est du pays. D'après nos renseignements, le nombre d'héroïnomanes au Canada ne semble pas avoir changé beaucoup depuis 1983. On retrouve la majorité de l'héroïne sur le marché illicite à Vancouver, Toronto et Montréal, car on utilise comme mode d'entrée

les aéroports internationaux situés dans ces villes.

En 1984, le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Birmanie et Laos) alimentait les trafiquants canadiens dans une proportion de 66 %, le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest (Pakistan, Afghanistan et Iran) fournissant une bonne partie du reste. Le Mexique n'a fourni qu'une quantité négligeable du marché illicite canadien, mais d'après nos renseignements, il reste toujours une source possible. En outre, il semblerait que l'on produise au Liban de l'héroïne à partir d'opium récolté en Asie du Sud-Ouest. L'Inde est un point de transit important pour l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest à destination du Canada. La région du Triangle d'or aurait recueilli environ 820 tonnes d'opium durant la récolte de 1984, tandis que le Croissant d'or en aurait recueilli de 580 à 950 tonnes.

Bien que le nombre de personnes accusées d'infractions reliées au trafic de la drogue ait diminué en 1984 par rapport à 1983, la quantité d'héroïne saisie par la G.R.C. a augmenté d'environ 30 %. Pour importer l'héroïne au Canada, on utilise des bagages à doubles parois, le système postal, des automobiles et des passeurs qui transportent la drogue sur eux ou à l'intérieur de leur corps.

Cocaïne

Tel que prévu, le marché de la cocaïne a continué de croître au Canada en 1984. Cette tendance a été confirmée par l'augmentation des saisies de cocaïne, du nombre de personnes accusées d'infractions reliées au trafic de la cocaïne et du niveau de pureté de la drogue en général. Au cours de l'année, on a saisi 115,2 kilogrammes de cocaïne dans tout le pays, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1983. En 1984, 1 161 accusations ont été portées concernant la possession, le trafic et l'importation de cocaïne, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Selon nos prévisions, le marché de la cocaïne restera florissant, malgré les saisies importantes et les perturbations rapportées en Amérique du Sud. Les efforts coordonnés et renouvelés de la lutte antidrogue dans l'hémisphère sud devraient encourager les trafiquants à étendre et à exercer leurs activités dans les régions entourant le triangle formé par le Pérou, la Bolivie et la Colombie, en vue d'éviter les substitutions et la destruction des récoltes et d'autres mesures visant l'interdiction de ce trafic. On a pris des mesures draconiennes à l'échelle internationale qui contribueront probablement à stabiliser ce marché illicite après la croissance rapide qu'il avait connue au début des années 1980.

En 1984, les données statistiques de la G.R.C. indiquent un renversement important du partage du marché entre les trafiquants de l'Amérique du Sud par rapport aux tendances déjà établies, lesquelles soulignaient la prépondérance de la Colombie sur le marché international de la cocaïne. En effet, la Bolivie a remplacé la Colombie comme principal fournisseur de cocaïne sur le marché illicite canadien en 1984. La Bolivie fournit maintenant environ 32 % du marché, soit un peu plus que le Pérou qui en fournit 31 %. Les autres pays-sources de l'Amérique du Sud, comme le Brésil, fournissent 19 %, tandis que 18 % seulement de la cocaïne sur le marché provient de la Colombie. La Colombie ne domine plus le marché de la cocaïne comme au début des années 1980, ce qui est preuve du dynamisme de ce marché illicite.

De 1983 à 1984, on a noté un changement important au niveau du mode de transport utilisé pour la contrebande de la cocaïne au Canada. En 1984, le transport aérien avait été utilisé comme mode d'entrée au pays pour 57 % des cas de saisies. Le transport par voie terrestre suit avec 40 % environ, tandis que le transport par mer équivaut à 3 %. Ce modèle de partage général représente un changement important en comparaison avec l'année précédente, où le transport par voie terrestre l'emportait.

On a noté des prix relativement stables sur le marché dans les principaux centres urbains du Canada en 1984, et de légères baisses des prix en gros et au détail. Les niveaux de pureté étaient un peu plus élevés en 1984 que l'année précédente. Ces indicateurs donnent à entendre que l'approvisionnement de cocaïne sur le marché illicite a été abondant en 1984 et qu'il était facile de s'en procurer. D'après nos prévisions, le marché croissant de la cocaïne du début des années 1980 se stabilisera probablement au cours des quelques prochaines années, en raison des efforts concertés des gouvernements des pays producteurs et consommateurs.

Montréal a joué un rôle prépondérant sur le marché de la cocaïne en 1984, et a été le centre de distribution national le plus important, ainsi que le point de distribution régional pour l'est du Canada. D'après nos renseignements, les trafiquants au niveau intermédiaire ont effectué le trafic de quantités moyennes de cocaïne, soit en quantités de quatre et de huit onces. On a aussi démantelé, à Montréal en août 1984, le premier laboratoire de fabrication de cocaïne au Canada.

Drogues chimiques

Les drogues chimiques offertes sur le marché illicite canadien en 1984 provenaient principalement des mêmes sources qu'en 1983 :

1. les laboratoires clandestins canadiens;

2. le détournement du système de distribution licite canadien, et

3. l'importation illicite de drogues fabriquées clandestinement et détournées dans d'autres pays.

La plus grande partie des méthamphétamines, de la MDA et de la PCP sur le marché en 1984 a été transformée dans des laboratoires domestiques clandestins, tandis que la majorité du LSD sur le marché illicite du Canada a été produite aux États-Unis.

Les drogues les plus consommées de l'Annexe G (contrôlées) au cours de 1984 ont été les méthamphétamines, les amphétamines, le secobarbital, l'amobaribitol, la méthaqualone et le méthylphénidate, tandis que le LSD, la MDA et la psilocybine sont les plus consommées de l'Annexe H (d'usage restreint). Pour ce qui est de l'Annexe F (ordonnances), ce sont le diazépam (Valium), le flurazépam et le chlordiazépoxide qui ont été les plus courants en 1984.

La drogue chimique la plus populaire en 1984 au Canada, a été le LSD. La psilocybine continue de créer des problèmes en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. Plusieurs régions rapportent que le détournement des stupéfiants est beaucoup plus répandu qu'on l'avait prévu. À cause de la demande continuelle de drogues et des profits considérables que rapporte leur vente, la transformation et le trafic de simili-drogues et de substances aux mêmes effets sont devenus des entreprises très lucratives au Canada.

Le nombre de personnes accusées d'infractions reliées aux drogues chimiques en vertu de la *Loi des aliments et drogues* a baissé par rapport à 1983. De plus, la baisse du nombre de vols et d'autres pertes rapportés et relatifs aux drogues des annexes F et G s'est poursuivie en 1984, d'après le Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada.

Comme par le passé, les principaux groupes impliqués dans le financement, la production et la distribution des drogues chimiques sont les bandes de motards hors la loi. Il y a des bandes de motards canadiennes qui échangent des méthamphétamines locales pour du LSD transformé aux États-Unis, ainsi que de la cocaïne contrôlée par des bandes de motards affiliées installées aux États-Unis.

En 1984, la Gendarmerie a démantelé un certain nombre de laboratoires clandestins de transformation de drogues chimiques. Trois des quatre laboratoires de MDA démantelés se trouvaient en Colombie-Britannique. On a aussi démantelé deux laboratoires de méthamphétamines et deux de PCP au Québec.

Cannabis

En 1984, les dérivés du cannabis (marihuana, haschich et haschich liquide) sont demeurés les drogues illicites les plus abondantes et les plus populaires au Canada. Ces drogues se retrouvent dans tous les centres urbains.

Les saisies de marihuana ont chuté par rapport à 1983, passant de 23 361 à 3 844 kilogrammes en 1984, tandis que les saisies de haschich ont baissé de 31 % pour passer de 3 467 à 2 379 kilogrammes. Seules les saisies de haschich liquide ont augmenté, passant de 184,7 à 207,5 kilogrammes, soit une augmentation de 12 %. Les saisies de cannabis effectuées en 1984 ont enregistré une baisse de 76 % par rapport à 1983. La situation s'explique du fait que l'héroïne et la cocaïne ont été populaires, que la répression a été particulièrement orientée sur les gros trafiquants, qu'il y a eu une réaffectation du personnel chargé de la lutte antidrogue et qu'il y a eu une absence de saisies de navires ravitailleurs.

La baisse générale des quantités de cannabis saisies en 1984 se réflète dans le nombre de personnes accusées pour des infractions reliées au cannabis. Il y a eu une baisse des accusations de possession et de trafic, mais une légère augmentation des accusations d'importation et de culture. Au total, il y a eu 15 % d'accusations de moins qu'en 1983.

En 1984, plusieurs pays ont approvisionné le Canada en cannabis. La Colombie est toujours la principale source d'approvisionnement en marihuana du marché canadien du cannabis, mais la part du marché de ce pays a toutefois baissé, passant de 45 % en 1983 à 30 %. Cette chute s'explique du fait que les autorités policières colombiennes resserrent leurs contrôles. D'autres pays fournisseurs ont vite répondu à la demande en produisant et en livrant de la marihuana aux pays consommateurs comme le Canada. La Jamaïque et la Thaïlande fournissent chacun environ 20 % du marché canadien. La Thaïlande a conservé sa part du marché de 1983, tandis que la Jamaïque a doublé la sienne. Le Mexique, les États-Unis et le Canada ont fourni chacun environ 10 % de tout l'approvisionnement.

Le marché du haschich se partage entre trois principaux pays producteurs. Le Liban vient en tête avec 85 % du marché, soit 30 % de plus que l'année précédente. Ensemble, le Pakistan et l'Inde fournissent environ 10 % de l'approvisionnement et la Jamaïque a augmenté sa part et alimente 5 % du marché.

La Jamaïque vient encore en tête pour ce qui est du marché du haschich liquide et fournit environ 88 % du marché, soit 8 % de plus que l'année précédente. On retrouve parmi les pays-sources secondaires le Liban avec 10 % et le Canada avec 2 %.

En 1984, on a utilisé divers modes de transport pour faire entrer la marihuana illégalement au Canada; le transport aérien et le transport maritime ont compté chacun pour 40 % de la quantité importée et on a utilisé la voie terrestre pour les 20 % restants. Le transport maritime a été utilisé pour environ 94 % du haschich entré illégalement qu'on retrouve sur le marché canadien. Le haschich liquide, soit environ 91 %, serait entré par voie aérienne.

2. *Infractions commerciales*

Le personnel à la Direction générale et dans les 33 sections réparties dans le pays, a assuré des services de direction, d'orientation et d'aide pour les enquêtes relatives aux crimes de nature économique. Comme les infractions commerciales sont souvent de portée nationale ou internationale, la G.R.C. doit se mettre en rapport avec des services de police étrangers ainsi que divers ministères fédéraux et provinciaux. La Gendarmerie administre aussi un Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières qui

fait le lien entre toutes les commissions provinciales des valeurs mobilières au Canada.

En 1984, le personnel de la Sous-direction des infractions commerciales a enquêté sur plus de 8 400 infractions, soit une diminution de plus de 2 000 par rapport à l'année précédente. Toutefois, ces fraudes ont entraîné des pertes de 336 millions de dollars, quelque 100 millions de plus que l'année précédente. Les enquêtes portaient surtout sur des crimes d'affaires, des crimes à l'endroit du gouvernement du Canada, la corruption de titulaires de charges publiques, des infractions reliées aux droits de propriété, des opérations frauduleuses concernant les sociétés, les impôts, les infractions informatiques, des faillites, des fraudes en matière de titres et autres activités de vente et de contrefaçon.

La G.R.C. a secondé le surintendant des faillites en mettant en application un programme de prévention et en enquêtant sur les pratiques frauduleuses ou autres abus en matière d'insolvabilité. En 1984, 423 cas ont été transmis à la Gendarmerie pour enquête et, de ce nombre, 262 dossiers sont encore ouverts.

L'augmentation sans précédent de la demande dans le secteur des vidéo-cassettes et des ordinateurs a entraîné la création d'un marché illicite et a contribué à la hausse marquée des infractions relatives à la *Loi sur le droit d'auteur* au cours des dernières années. En 1984, la G.R.C. a entrepris plus de 170 enquêtes sur des infractions au droit d'auteur, soit une augmentation de 70 % par rapport à l'année précédente.

3. *Douanes et Accise*

La Sous-direction des douanes et de l'accise enquête sur les violations à la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et à toute autre loi ou autres règlements imposant des contrôles tarifaires et non tarifaires sur la circulation internationale des marchandises.

En 1984-1985, le nombre d'enquêtes relatives à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* a augmenté, ce qui a exigé que le personnel chargé de l'application de la Loi reçoive une formation plus poussée et que nous attachions plus d'importance aux activités de répression.

En 1981, le gouvernement des États-Unis a entrepris un programme de contrôle des exportations très rigoureux, car on croyait qu'une quantité importante de matériel et de techniques était expédiée aux pays de l'Europe de l'Est, grâce à des «transbordements vers un troisième pays» et «des détournements en cours de route». Les hauts fonctionnaires de divers ministères aux États-Unis et au Canada, y compris la G.R.C., ont organisé trois réunions plénières bilatérales sur le contrôle des exportations depuis le mois d'avril 1984. On a étudié à fond l'amélioration des contrôles d'exportation canadiens du point de vue administratif et répressif et on a élaboré un programme amélioré de répression qui comprend une formation plus poussée du personnel opérationnel.

La contrebande commerciale est demeurée une priorité au chapitre des activités de répression et les marchandises qui ont fait le plus souvent l'objet de la contrebande au Canada sont les véhicules, les bijoux, les vêtements, les armes et le matériel pornographique. La contrebande de l'alcool sur une base commerciale est à la hausse, surtout en Ontario et au Québec.

Les services de renseignements automatisés — Douanes (S.R.A.-D.) demeurent l'élément principal de la stratégie globale de l'application des lois sur les douanes. Maintenus par la G.R.C., les S.R.A.-D. constituent une banque centralisée de données qui renferme des informations ayant trait aux douanes et aux domaines connexes à l'usage de Revenu Canada (Douanes et Accise) ainsi que de la G.R.C. Les S.R.A.-D consistent présentement en un système autonome de traitement par lots, mais on prend actuellement des mesures afin de le convertir en un véritable système interactif en liaison directe avec l'ordinateur. On prévoit que le nouveau système sera opérationnel le 1er avril 1985 et, bien qu'on ait décidé de garder le même acronyme, le système s'appellera désormais le Service automatisé d'information — Douanes. Ce système sera un élément intégré du Système de récupération de renseignements judiciaires (PIRS).

4. *Questions d'immigration et de passeport*

Le personnel de la Sous-direction a concentré ses efforts sur les enquêtes et les poursuites dans le cas d'infractions graves et de groupes organisés et a confié les questions mineures aux centres d'immigration du Canada pour qu'ils prennent des mesures administratives.

En 1984, 59 % des cas sur lesquels on a institué une enquête ont été transmis à Emploi et Immigration Canada, pour une augmentation de 10 % par rapport au 49 % de l'année précédente. En outre, les poursuites en vertu des dispositions du *Code criminel* sont passées de 13 à 18,1 % et celles relatives à la *Loi sur l'immigration* sont passées de 45,9 à 48,6 %.

Une formation améliorée en vue de détecter les faux documents de voyage et la création d'une banque de documents par le Service des laboratoires judiciaires de la G.R.C. contribue à une meilleure application de la loi aux ports d'entrée.

5. *Renseignements criminels*

Sécurité nationale

Aux termes du paragraphe 61(1) de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* (Partie IV de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*), on attribue à la Gendarmerie royale du Canada la responsabilité première à l'égard des infractions qui constituent une

menace envers la sécurité du Canada, et de celles dont la victime est une personne jouissant d'une protection internationale, ainsi que pour ce qui est de l'arrestation de l'auteur de ces infractions. Compte tenu de l'accroissement récent de la menace du terrorisme et des activités criminelles des extrémistes au Canada, cela constitue une très grande responsabilité du point de vue de l'application de la loi, que les services d'enquête de la G.R.C. partagent avec d'autres services de police et organismes chargés de l'application de la loi au Canada et dans d'autres pays.

Depuis la création du Service canadien du renseignement de sécurité (S.C.R.S.) en juillet 1984, la Gendarmerie a mis sur pied des Groupes de la sécurité nationale (G.S.N.) au sein des Sections de renseignements criminels. Ces G.S.N. servent de lien entre le S.C.R.S. et la G.R.C., ainsi qu'avec d'autres organismes chargés de l'application de la loi. Ce lien permet d'échanger des renseignements sur le terrorisme, les activités criminelles des extrémistes et les autres questions touchant la sécurité nationale. Les G.S.N. n'effectuent pas d'enquêtes et se concentrent plutôt sur la collecte, la coordination et la diffusion des renseignements criminels reliés au terrorisme et aux activités criminelles.

En plus de cette fonction principale, les G.S.N. sont chargés de la transmission des renseignements relatifs aux actes de terrorisme et de la préparation des évaluations de la menace relatives aux visites de personnes jouissant d'une protection internationale et désignées P.D.M.

Sections des renseignements criminels (S.R.C.)

Les sections des renseignements criminels (S.R.C.) ont assisté les sections de répression dans la lutte contre le crime organisé en utilisant deux catégories de renseignements : les renseignements stratégiques et les renseignements tactiques. Les membres des S.R.C. ont travaillé en étroite collaboration avec les groupes de renseignements des autres corps policiers et ont entretenu des relations assidues avec les services de police étrangers, pour mener la lutte aux principaux groupes criminels devenus des organisations criminelles internationales sophistiquées et bien protégées. Les groupes du renseignement intégré composés de membres de la G.R.C. et de services de police municipaux ont procédé à des opérations à Vancouver, Victoria et Edmonton. Les renseignements recueillis, analysés et diffusés par ces groupes continuent de donner des résultats positifs au niveau des enquêtes sur le crime organisé.

Opérations policières conjuguées

La G.R.C. a porté une attention toute particulière aux opérations policières conjuguées dans les domaines du renseignement et de l'application des lois. Ces opérations améliorent les moyens à la disposition de la police au niveau de l'enquête et de la répression du crime dans les cas où les activités des criminels s'étendent sur plusieurs territoires. Elles permettent, en outre, d'avoir recours au matériel, à l'effectif et à la compétence de divers services de police. Ainsi, en 1984, une opération policière conjuguée a permis l'arrestation de quelque 83 personnes pour diverses infractions reliées aux biens et aux stupéfiants ainsi qu'à la découverte d'environ 250 000 $ de biens volés.

Projet spécial de la Sous-direction des renseignements criminels

La préoccupation des corps de police, relativement aux bandes de motards impliquées dans le crime organisé, a motivé la mise sur pied d'un projet spécial à la Sous-direction des renseignements criminels en 1978. Depuis, toutes les informations disponibles sur ces groupes et sur leurs activités criminelles sont recueillies, analysées et communiquées aux forces de l'ordre du Canada. Le Service canadien des renseignements criminels estime que la participation des bandes de motards au crime organisé constitue un problème policier d'envergure nationale et que ce projet spécial est un élément crucial dans la lutte contre ce genre d'activités criminelles.

En 1984, 170 services de police et organismes étrangers, par ex. le *Federal Bureau of Investigation* des États-Unis, ont fourni des renseignements dans le cadre de ce projet.

Spécialistes affectés aux jeux illégaux

Les spécialistes de la G.R.C. affectés aux jeux illégaux, en poste à Halifax, Vancouver et Edmonton, ont aidé toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police désireux de mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués; entre autres, aux jeux de foire, cartes, dés, «bookmaking», maisons de jeux, casinos et autres activités connexes. En plus de collaborer à la répression des jeux, ces spécialistes ont organisé des présentations destinées à sensibiliser le public et ont participé à la formation des enquêteurs de la G.R.C. et d'autres corps policiers dans le domaine du jeu. Ils ont prêté leur concours au personnel de la Division de la recherche du Solliciteur général dans le cadre d'une étude sur la légalisation des jeux de hasard. Les spécialistes ont aussi contribué à l'élaboration des lois sur le jeu dans plusieurs provinces.

Surveillance

Nos spécialistes de la surveillance ont continué de fournir une aide extrêmement utile aux sections de répression dans les enquêtes sur le crime organisé et sur les crimes graves.

Analyse des renseignements criminels

La Gendarmerie a mis sur pied un système d'analyse des renseignements criminels dans les sections de l'analyse de l'informatique criminelle dans les divisions et dans les bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels. Ces services fournissent l'analyse des renseignements aux services d'enquête ainsi qu'aux cadres de la division, afin qu'ils puissent,

entre autres, établir des priorités en matière de répression.

6. *Sous-direction des affaires spéciales «I»*

Les interceptions autorisées par la loi en vertu des dispositions de la Partie IV.1 du *Code criminel* ont continué de jouer un rôle important dans la collecte des éléments de preuve, surtout dans le cadre des enquêtes sur le crime organisé. Par exemple, une enquête policière d'une durée de deux ans n'a pas réussi à fournir des preuves suffisantes pour poursuivre les chefs d'un important réseau de trafic de drogue. Après avoir obtenu des autorisations judiciaires en vertu des dispositions de la Partie IV du *Code criminel* on a réussi à recueillir suffisamment d'éléments de preuve pour porter des accusations contre trois personnes impliquées dans 22 infractions reliées au trafic de la drogue. On a saisi 66 kilogrammes de haschich, 6 kilogrammes de méthamphétamines (dont la valeur combinée équivaut à 1 750 000 $ sur le marché), 15 000 $ en espèces, diverses armes, des outils de cambriolage et du matériel utilisé pour des vols à main armée. D'autres services de police ont porté 32 autres accusations contre ces trois personnes à la suite de ces saisies.

Polygraphe

Les polygraphistes déterminent, en vue de faciliter le déroulement des enquêtes, la validité des déclarations de certaines personnes. Les opinions exprimées par les polygraphistes ne sont pas déposées en preuve au tribunal.

Analyse vidéo et acoustique

Le Groupe de l'analyse des enregistrements sonores et vidéo a reçu 131 demandes d'examen en 1984. Bien que la plupart de ces examens aient été effectués pour le compte de la G.R.C., le Groupe a également aidé d'autres services de police canadiens, ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux. Ces examens portaient sur l'identification des voix, l'amélioration de la qualité sonore d'enregistrements, la détection du sabotage et les infractions au droit d'auteur.

7. *Interpol*

La G.R.C. représente le Canada au sein des organismes internationaux de police criminelle (ICPC — Interpol) depuis 1949. Cent-trente-huit pays font maintenant partie de cet organisme. Le bureau d'Interpol Ottawa se trouve à la Direction générale de la G.R.C. et il est dirigé par le Commissaire de la G.R.C., dont le mandat à titre de représentant national est d'aider la G.R.C. dans l'application des lois fédérales, ainsi que les services de police provinciaux et municipaux.

Cette année, comme au cours des années précédentes, la Gendarmerie a participé à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol. Au cours de ces rencontres internationales de policiers, on discute, entre autres, des nouvelles tendances de la criminalité, de la prévention et de la répression du crime ainsi que des nouvelles techniques et de l'équipement de pointe.

Les demandes d'enquêtes internationales adressées à l'Interpol par les services policiers canadiens ont encore augmenté en 1984-1985, tout comme les demandes d'aide provenant d'autres bureaux centraux nationaux. On a également aidé les polices étrangères dans certains domaines : matériel didactique, formation et utilisation des services spéciaux de police et informations sur les nouvelles lois canadiennes.

8. *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada*

En 1984, la Gendarmerie a consacré environ 40 000 heures à l'application de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et plus de 43 000 heures aux lois provinciales sur la protection de la faune. Au total, elle a fait enquête sur 2 132 cas reliés à la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et 4 566 cas reliés aux lois sur la protection de la faune.

En outre, plus de 53 000 heures ont été consacrées à l'application de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, pour un total de 7 978 poursuites judiciaires. Les membres de la Gendarmerie ont aussi participé à d'autres événements spéciaux comme la Semaine de la sécurité nautique, des activités sportives et autres, afin de sensibiliser le public à la sécurité dans ces domaines.

9. *Prévention du crime*

Le Centre de la prévention criminelle a orienté ses efforts en vue :

1. d'établir de meilleures relations entre les jeunes et la police;
2. de déterminer les objectifs de la prévention par l'analyse de la criminalité;
3. de définir clairement les besoins des victimes du crime et de fournir les services policiers nécessaires, tout en accordant une attention particulière aux préoccupations des victimes en ce qui a trait à leur protection, à leur participation au système de justice pénale et à la prévention criminelle;
4. de sensibiliser davantage le public à la violence familiale et d'accroître l'aide fournie aux victimes d'agressions violentes au sein de leur famille.

La G.R.C. a créé une nouvelle trousse d'examen consécutif à une agression sexuelle qu'elle est en train de tester et on prévoit avoir les résultats d'ici la fin de 1985-1986.

Services de protection

1. *Techniques de protection*

Comme auparavant, afin d'assurer la protection de l'information classifiée, la Sous-direction des techniques de sécurité a conseillé le gouvernement fédéral sur l'usage de

l'équipement de sécurité matérielle, notamment les serrures, les contenants d'entreposage, le matériel de destruction, les contrôles d'accès ou systèmes de détection d'intrusion, et les barrières.

La Sous-direction des techniques de sécurité a été chargée:

1. d'aider les enquêteurs, sur demande, lorsqu'il faut se servir d'instruments de sécurité matérielle dans le cadre d'une enquête;

2. de concevoir et de mettre au point le matériel de police spécialisé, par ex. des entraves, des verrous et des instruments permettant à la police de s'introduire légalement dans un lieu;

3. d'élaborer des normes pour l'équipement de sécurité matérielle et de concevoir de l'équipement de sécurité spécialisé;

4. de tester et d'évaluer les dispositifs de sécurité que l'on prévoit utiliser au gouvernement;

5. de fournir un service de consultation sur les véhicules blindés (comme ceux qui sont utilisés par les personnes de marque) et en matière de sécurité matérielle relative aux projets de construction, aux tracés et au matériel.

En 1984-1985, les caractéristiques sécuritaires de dix articles, parmi lesquels des déchiqueteuses, des serrures, des sceaux et des fenêtres de cellules ont été évaluées. En outre, la norme de sécurité des contenants de protection de l'information classifiée a été approuvée par le Comité consultatif de la sécurité. On a élaboré la norme de l'équipement de destruction des biens classifiés et révisé celle de la vitre pare-balles. On a continué la consultation pour les nouveaux immeubles qui abriteront le Musée des Beaux-Arts du Canada et le Musée de l'Homme et on nous a consultés au sujet de la sécurité matérielle des installations olympiques de Calgary pour 1988. On a élaboré des normes pour les véhicules de sécurité et effectué des inspections en rapport avec la production de ces véhicules.

2. *Sécurité informatique*

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (É.I.É.S.) a aidé les ministères et organismes fédéraux à formuler et à mettre en application des politiques et formalités qui permettent d'améliorer la sécurité des installations informatiques publiques et privées qui traitent des données gouvernementales délicates.

En 1984-1985, l'É.I.É.S. a inspecté dix installations du gouvernement et dix-sept installations d'organismes privés traitant à contrat des données de l'État, et a mené trente-deux suivis. En outre, elle a donné quatre-vingt-seize consultations sur des problèmes précis touchant la sécurité informatique et fourni de l'aide technique dans douze enquêtes criminelles se rapportant aux ordinateurs.

L'É.I.É.S. a terminé en mars 1985 l'élaboration d'un manuel sur les normes de sécurité auxquelles elle travaillait au cours des dernières années. Certaines légères modifications s'imposent et on prévoit faire approuver les derniers chapitres par le Conseil du Trésor au cours de l'été 1985.

Au cours de l'année, on a publié et distribué deux numéros du Bulletin sur la sécurité de l'informatique aux abonnés des ministères et des organismes du gouvernement fédéral, des sociétés du secteur privé et des organismes internationaux de répression. Le nombre des abonnés est passé de 2 300 à 2 500.

Dans le cadre du programme de formation en matière de sécurité en informatique on a donné deux cours à l'intention des coordonnateurs de la sécurité en informatique à 39 élèves venant de divers ministères; un cours d'analyste en matière de sécurité à 13 élèves et deux cours sur la sécurité des systèmes automatisés à 32 élèves.

3. *Moyens antitechniques*

En 1984-1985, la Sous-section des moyens antitechniques de la G.R.C. a effectué 355 consultations ou opérations de balayage électronique. La majorité des demandes reçues provenaient du gouvernement fédéral dans la région de la Capitale nationale. On a aussi fourni des services à d'autres bureaux du gouvernement fédéral, à des ministères provinciaux et à d'autres services de police.

Ces inspections comprenaient des recherches visant à détecter des dispositifs d'interception illégaux, tels que des lignes d'écoute, des postes émetteurs-récepteurs, des microphones, des amplificateurs et autres appareils d'intrusion. Dans le cadre des consultations, la Sous-section des moyens antitechniques a donné des conseils sur les mesures à prendre pour se protéger contre l'interception illégale des communications par des moyens audio-visuels, optiques et électroniques.

4. *Sous-section pyrotechnique*

Le nombre d'attentats à la bombe au Canada, rapporté par le Centre canadien des données sur les bombes en 1984, est demeuré relativement stable; toutefois, on a noté une augmentation au chapitre du nombre d'engins explosifs découverts, y compris la découverte d'une grande quantité d'armes et d'engins explosifs en Alberta.

La plupart des attentats à la bombe ont eu lieu en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, dans cet ordre. Les incidents signalés ayant trait au crime organisé se sont produits surtout en Alberta et au Québec.

Les cibles les plus courantes pour les attentats à la bombe ont été des résidences privées, des automobiles et des installations commerciales. L'augmentation stupéfiante des biens endommagés est attribuable à deux incidents qui se sont produits à Montréal. Un a trait à une explosion qui a détruit le neuvième étage d'un immeuble et l'autre était

l'attentat à la Gare centrale. Parmi les neuf décès rapportés, quatre ont eu lieu dans l'immeuble et les trois autres à la Gare centrale. Ces trois dernières personnes étaient des touristes français.

5. *Planification d'urgence*

La G.R.C. a poursuivi son programme de révision et de tenue à jour des plans et des systèmes d'appui connexes nécessaires pour déterminer les mesures que doit adopter la Gendarmerie en cas d'extrême urgence, comme en temps de guerre. Cette planification fait partie des efforts du Ministère pour mettre en application les dispositions du Décret du Cabinet (C.P. 1981-1305).

6. *Programme de sécurité du gouvernement fédéral*

La G.R.C. a fourni sur demande des services de consultation et effectué des inspections de sécurité dans les ministères fédéraux, les ambassades et consulats de pays étrangers, les résidences et lieux de travail du Gouverneur général, du Premier ministre, des ministres du Cabinet, les locaux des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale et ceux d'autres personnes désignées par le gouvernement. En 1984-1985, on a effectué 252 inspections de sécurité ou fourni des services de consultation, soit une diminution d'environ 48 % par rapport à l'année précédente, en raison de la participation active de la Gendarmerie à l'occasion des visites du Pape et de la Reine.

7. *Points névralgiques*

Sous les auspices de Planification d'urgence Canada, la G.R.C. a aussi fourni un service de consultation et inspecté les installations considérées comme vitales à l'échelle nationale ou provinciale. On a informatisé le programme afin d'assurer une planification plus systématique et une administration efficace. En 1984-1985, on a effectué 36 inspections de sécurité et donné des conseils, ce qui représente une diminution d'environ 64 % par rapport à l'année précédente, encore une fois grâce à la participation active de la Gendarmerie à l'occasion des visites du Pape et de la Reine.

8. *Sécurité des personnes de marque*

Comme par le passé, la G.R.C. a assuré des services de sécurité personnelle aux membres de la famille royale qui ont visité notre pays, au Gouverneur général et à sa famille, aux ministres du Cabinet fédéral, aux juges de la Cour suprême et des cours fédérales, aux personnes

Comparaison des attentats à la bombe — 1980-1984

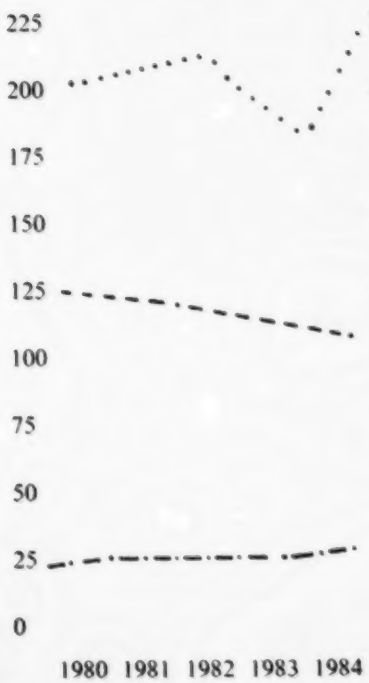

NOTA : ... Nombre d'engins découverts
— Attentats à la bombe et tentatives d'attentat à la bombe
-.- Découverte d'engins explosifs improvisés

Statistiques de la police des aéroports

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Détournements d'avion	0	0	0	0	0
Tentatives de détournement d'avion	0	0	1	0	0
Alertes à la bombe	124	126	141	75	78
Armes à feu détectées au contrôle d'embarquement	1 210	459	390	556	443
(véritables — imitations)	24-1 186	19-440	23-367	20-536	9-434
Manquements aux règlements sur la circulation dans les aéroports					
a) circulation	5 147	4 795	4 872	3 504	3 992
b) stationnement	197 470	220 977	234 856	201 049	208 437
c) autres	—	—	—	117	298
Autres infractions	5 766	5 656	6 328	5 521	6 307
Mandats exécutés	2 939	2 680	4 490	4 531	4 225

désignées par le Solliciteur général, aux chefs d'État en visite, ainsi qu'au personnel et aux biens des ambassades et des consulats étrangers en sol canadien. Environ 255 années-personnes ont été consacrées à des fonctions relatives à la sécurité des P.D.M. et d'autres membres y ont été affectés au besoin.

En mars 1985, le Solliciteur général du Canada a annoncé que seraient renforcées les mesures de sécurité pour les missions étrangères, ainsi que pour certains Canadiens et dignitaires en visite désignés. La G.R.C. a été autorisée à commencer immédiatement le renforcement des mesures de sécurité relatives aux P.D.M., en conséquence de la menace permanente d'attaques terroristes et afin de rassurer les Canadiens et les autres pays que notre pays peut adopter des mesures efficaces pour contrer les activités terroristes.

En 1984-1985, les présidents de l'Allemagne de l'Est, du Mexique, du Portugal et des États-Unis, ainsi que les premiers ministres de l'Australie, de la Barbade, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la République Dominicaine, de la France, de l'Inde, de la Jamaïque, de la Nouvelle-Zélande, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Thaïlande et de la Turquie, les premiers ministres adjoints de la Hongrie, d'Israël et de la Pologne, et les ministres des Affaires étrangères de la République démocratique allemande, de l'Indonésie et de la Roumanie ont visité notre pays. Il y a eu également des visites officielles de la Reine accompagnée du Prince Philip, de Son Altesse royale le duc d'Edimbourg ainsi que d'un grand nombre de personnes jouissant d'une protection internationale, comme le pape Jean-Paul II.

La visite papale a été l'une des missions de protection les plus importantes et complexes jamais entreprises par la Gendarmerie. La Gendarmerie a consacré 377 987 heures-personnes aux mesures de sécurité nécessaires pour la visite.

Autres services de police

1. Police des aéroports

La G.R.C. a participé au programme national de maintien de l'ordre et de la sécurité dans les aéroports et signé un protocole d'entente avec Transports Canada. Le programme vise dix aéroports internationaux (classe I) et huit aéroports intérieurs (classe II).

2. Police des autochtones

Le programme des gendarmes spéciaux autochtones est appliqué dans toutes les provinces et dans les territoires, sauf en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Cent quatre-vingt-six autochtones ont été formés et exercent des fonctions de prévention policière dans les réserves indiennes et les communautés autochtones.

On a dispensé des cours d'initiation interculturelle dans le cadre de la formation de base de toutes les recrues; on a également offert ces cours à d'autres membres et à leurs épouses qui ont des contacts personnels fréquents avec les communautés autochtones.

Services de police à contrat

Objectif

Prévenir et détecter le crime et maintenir l'ordre et la paix dans les provinces, les territoires et les municipalités contractants.

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Exploitation	317 008	378 359	421 093	449 551	469 952
Immobilisations	32 940	37 086	56 795	49 867	47 048
Total partiel	349 948	415 445	477 888	499 418	517 000
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	198 019	297 389	323 613	313 002	358 397
Total (net)	151 929	118 056	154 275	186 416	158 603
Années-personnes (A.-P.)[2]	8 825	9 155	9 520	9 572	9 454

Note: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

La Gendarmerie royale du Canada assure des services de police à coûts partagés à toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires, ainsi qu'à 191 municipalités comprises dans les régions de l'Atlantique, du Pacifique et des Prairies. Les gouvernements liés par contrat reçoivent des services semblables à ceux qui sont fournis par un service de police local, tels que la prévention, la détection et la conduite d'enquêtes sur les infractions relatives au *Code criminel*, aux lois provinciales et aux règlements territoriaux et municipaux. De plus, ce service offre les effectifs nécessaires à l'exécution des lois fédérales sur presque tout le territoire canadien.

Services de police aux provinces et aux territoires

L'organisation des services provinciaux de police assurés dans les huit provinces et les deux territoires est structurée en 10 divisions et 42 sous-divisions.

Ces services assurés par 6 517 employés comprennent :

1. La police de détachement

Le détachement est l'unité opérationnelle de base. Il en existe 473 dans lesquels les policiers aux services généraux remplissent presque toutes les fonctions connexes à la prestation des services de police. Un grand nombre de détachements provinciaux sont fusionnés à des détachements municipaux, ce qui fait faire d'importantes économies et augmente l'efficacité de l'ensemble des opérations. Le travail de détachement est assisté et assuré par divers services spécialisés.

2. Police de la circulation

L'application du Code de la route et les programmes préventifs incombent aux policiers des détachements, ainsi qu'à des unités (patrouilles routières) assignées à des détachements où le nombre d'accidents de la route justifie une attention supplémentaire.

En 1984, diverses mesures ont été prises à l'échelle du pays contre la conduite en état d'ébriété, dont les éthyloscopes, les éthylomètres de constat et les campagnes d'information visant la prévention. L'utilisation des ceintures de sécurité et de nombreux efforts de prévention ont contribué à faire baisser le nombre des accidents mortels de 8 % dans les juridictions de la G.R.C. par rapport à 1983. Les pertes matérielles sont également passées de 1,2 milliard de dollars en 1983 à 1,1 milliard. Les amendements devant être apportés au *Code criminel* (projet de loi C-18) devraient fournir un plus grand soutien au programme de contre-mesures de la G.R.C.

3. Enquêtes spéciales

Ce service regroupe des enquêteurs spécialisés en crimes graves, ainsi que du personnel assigné à certains types de crime : vol de voiture, vol de bûches, opérations boursières frauduleuses, vente de drogues au détail, infractions contre la moralité, et jeux et paris. De plus, environ 100 employés ont reçu une formation spécialisée dans des domaines comme la récupération sous-marine pour recueillir des preuves, le repêchage de victimes de noyade et de biens volés et la prestation d'aide au cours de certaines enquêtes impliquant des embarcations. En outre, 29 groupes tactiques d'intervention et environ 800 membres de la G.R.C. ont été formés comme responsables de missions et négociateurs dans des prises d'otages.

4. Télécommunications

Ce service assure le fonctionnement et l'entretien d'un réseau national de télécommunications, dans le but d'apporter un soutien à toutes les activités opérationnelles et administratives au sein de la G.R.C.

5. Services cynophiles

Il y a, dans les provinces contractantes et au Yukon, 39 maîtres de chiens qui, avec leurs chiens, participent aux recherches de personnes portées disparues, de biens volés, d'éléments de preuve relatifs à la perpétration de crime (par ex. drogues, explosifs, etc.) ainsi qu'à l'arrestation de personnes armées et dangereuses.

6. Soutien opérationnel

Ce service offre à toutes les régions contractantes des services divisionnaires et sous-divisionnaires d'administration et de soutien, dont les services juridiques et ceux des coordonnateurs de la prévention criminelle et des relations sociopolicières. Il y a également plus de 1 600 auxiliaires de la G.R.C. qui portent assistance aux membres réguliers en cas de situation d'urgence ou de catastrophe.

7. Services judiciaires et détention

Cette section offre des services de garde et d'escorte de prisonniers, assure la liaison avec les tribunaux et facilite l'acheminement d'un nombre important de cas dans le processus de justice pénale.

8. Service de l'air

La flotte de la G.R.C. est composée de 28 appareils à voilure fixe qui servent à la recherche et au sauvetage, aux enquêtes criminelles, au transport des enquêteurs sur les lieux des incidents, au transport des prisonniers entre les établissements de détention et au soutien administratif en transportant personnel et matériel à des endroits difficiles à atteindre ou autrement inaccessibles.

9. Service de la marine

La flotte de la G.R.C. est composée de dix bateaux-patrouilleurs de neuf à environ 16 mètres de long dont huit sont sur la côte du Pacifique et deux sur la côte Atlantique. Ces bateaux servent à diverses fonctions policières et permettent le transport aux endroits difficiles d'accès. De plus, il y a une autre flotte composée de près de 350 embarcations de moins de neuf mètres qui remplissent à peu près les mêmes fonctions près des côtes et dans les eaux intérieures.

10. Renseignements criminels

Ce service assure la collecte, l'analyse et la diffusion des renseignements criminels; des services spécialisés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection de la vie privée*; des équipes de surveillance à divers endroits et 17 polygraphistes dans les grands centres.

11. Infractions commerciales

Ce service traite en grande partie des fraudes contre les gouvernements provinciaux et d'enquêtes en matière de fraudes importantes.

12. Identification locale

Ce service réunit des techniciens qui sont chargés de l'examen des lieux du crime, de la comparaison et de l'identification des empreintes digitales, de photographie et de témoignages d'experts qui seront présentés en cour.

13. Protection de l'information et des biens privés

Ce service est la responsabilité première des Services de protection, conformément à l'élément de planification «Application des lois et décrets fédéraux». Toutefois, puisqu'une partie du travail est liée directement au travail policier à l'échelle provinciale, ce service est également stipulé dans les protocoles d'entente de police provinciale.

Services de police aux municipalités

Les services sont assurés par 2 922 employés de la G.R.C. dans 191 municipalités dont la population varie de 1 500 à plus de 200 000 habitants en vertu de protocoles d'entente de police municipale et par 858 employés municipaux supplémentaires payés entièrement par les municipalités. La majeure partie de ces détachements sont voisins d'un détachement de police provinciale dans toutes les provinces, exception faite de l'Ontario et du Québec, et relèvent de la même administration.

Les services qu'ils fournissent sont en majeure partie les mêmes que ceux qui sont décrits dans la rubrique des services de police aux provinces et aux territoires et comprennent : la police de détachement, la police de la circulation, les enquêtes spéciales, les services cynophiles, le soutien opérationnel, la lutte antidrogue, les renseignements criminels et l'identification locale.

Statistiques relatives aux infractions au Code criminel

(D.U.C. — incluant les infractions aux règlements de la circulation)
(*Secteurs relevant de la compétence de la G.R.C.*)

	1980	1981	1982	1983[1]	1984
Infractions signalées	580 756	614 441	646 173	624 576	611 733
Infractions réelles	526 554	558 316	587 337	570 774	560 231
Affaires classées (par voie de mises en accusation et autres)	260 516	262 927	246 076	262 056	254 179

Nota: [1] Les chiffres de 1983 tirés du Rapport annuel 1983-1984 ont été modifiés afin d'indiquer les changements au niveau des codes relatifs aux infractions d'ordre sexuel.

Services canadiens de police

Objectif

Offrir de l'aide sur demande, à tous les corps policiers canadiens en dispensant une formation spécialisée et des services de laboratoire judiciaire, d'identité et de renseignements.

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Exploitation	51 020	62 467	69 635	73 797	76 094
Immobilisations	3 431	8 092	6 697	5 887	6 082
Total (net)	54 451	70 559	76 332	79 684	82 176
Années-personnes (A.-P.)[2]	1 443	1 495	1 533	1 551	1 453

Nota: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

Description

Services de laboratoire judiciaire

La G.R.C. possède sept laboratoires judiciaires régionaux en plus du laboratoire central à Ottawa. Le personnel des laboratoires compte plus de 250 scientifiques qui ont fourni des services médico-légaux dans les domaines suivants : alcool, chimie, toxicologie, sérologie, cheveux et tissus fibreux, identification des armes à feu et des traces d'outil, examen des écritures et photographie. Le laboratoire d'Ottawa abrite l'Office central des contrefaçons qui s'occupe de travaux soumis par différents contributeurs de tout le Canada. Un laboratoire à services limités est installé à Montréal.

En 1984-1985, les membres des laboratoires ont présenté plus de 18 900 rapports scientifiques et ont dû comparaître en cour 4 100 fois. La participation du laboratoire a permis d'élucider des crimes graves et d'engager des poursuites dans des cas de meurtre et tentative de meurtre, d'agression sexuelle, de fraude et d'infractions relatives aux drogues. Les membres de la Section des alcools ont assuré la formation en éthylométrie de tous les services de police intéressés et ils ont eu souvent à interpréter devant les tribunaux les preuves relatives aux effets de l'alcool sur la conduite automobile. En outre, le personnel des laboratoires a publié de nombreux articles scientifiques traitant de différents sujets du domaine médico-légal.

Laboratoire judiciaire central

Le laboratoire judiciaire central d'Ottawa remplit deux fonctions : une fonction opérationnelle et une fonction de soutien opérationnel (avancement scientifique). Le volet opérationnel du laboratoire assure toujours les services judiciaires réguliers, tandis que le volet du soutien scientifique a assisté les corps de police canadiens dans leurs activités en évaluant différentes trousses d'équipement, en examinant les propositions de recherche et en fournissant des services consultatifs aux corps nationaux comme aux organismes internationaux. Les membres de ce laboratoire ont aussi appuyé les laboratoires régionaux en élaborant de nouvelles méthodes d'analyse, en mettant à jour les méthodes actuelles, et en réalisant la conception de méthodes supplémentaires et de programmes de formation pour le personnel des laboratoires. Les projets qui ont été réalisés l'année dernière comprennent entre autres :

1. la mise au point et la distribution d'une trousse à l'usage du personnel médical dans les cas d'agression sexuelle;

2. l'aide aux divers ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'à des organismes internationaux dans le domaine de la sécurité des documents, par ex., la conception des pièces d'identité, de la monnaie et des pièces négociables;

3. la prestation de services et de conseils techniques en matière de radiographie aux corps policiers fédéraux, provinciaux et municipaux;

4. l'évaluation du nouvel équipement d'analyse d'haleine, dans le cadre du programme national d'analyse d'haleine;

5. l'évaluation des modifications dans la conception du gilet pare-balles souple, afin de déterminer l'efficacité du gilet et son utilité pour les services de police et la collectivité; et

6. la mise au point de logiciel et les évaluations de l'utilisation du matériel informatique dans les domaines de la chimie et de l'identification des cheveux et des tissus fibreux.

Section du soutien aux programmes scientifiques et technologiques

La Section du soutien aux programmes scientifiques et technologiques élabore et administre le programme de recherche en sciences humaines et naturelles de la Gendarmerie pour le compte des corps policiers canadiens. Elle est chargée du financement, des contrats et du contrôle de tous les projets entrepris par le Programme canadien d'aide scientifique et technologique en matière de répression criminelle. Les membres de cette section travaillent également en collaboration avec la Division de la recherche du Secrétariat du Ministère pour ce qui est d'un certain nombre de projets de justice pénale.

Services de l'identité judiciaire

Les Services de l'identité judiciaire servent de dépôt national pour les dossiers dactyloscopiques qui ont été convertis pour permettre la recherche automatisée. On a adopté de nouvelles méthodes pour améliorer le système et on prévoit remplacer le système de stockage des empreintes digitales sur ruban vidéo par un système de récupération numérique et optique sur disques. En 1984-1985, on a ouvert 134 600 nouveaux dossiers et reçu 413 612 demandes de services.

Le fichier principal de la Section des empreintes latentes contient environ 316 180 séries d'empreintes digitales d'individus susceptibles de commettre une infraction, et dont les empreintes digitales pourraient être trouvées sur les lieux d'un crime. On a répondu l'année dernière à 11 800 demandes qui ont mené à 796 identifications.

Le système de casiers judiciaires de niveau II (CR II) enregistre les dossiers criminels au fichier central du C.I.P.C. afin de permettre l'accès immédiat ainsi que la mise à jour des données. Il contient près de deux millions de fiches auxquelles ont accès, depuis le mois de novembre 1984, tous les organismes policiers au Canada au moyen des terminaux du C.I.P.C. La nécessité d'une mise à jour plus rapide de tous les casiers judiciaires a entraîné l'élaboration d'un nouveau programme automatisé de mise à jour, le CR IV, qui selon les prévisions devrait être disponible à la fin de 1985.

La Section des pardons et des droits de la personne a traité 10 028 demandes et 7 552 dossiers de détenus ayant obtenu des pardons transmis par la Section de la clémence et des pardons de la Commission nationale de libérations conditionnelles. La Section des affaires civiles a traité 65 367 demandes d'empreintes digitales de personnes n'ayant commis aucune infraction criminelle, 5 896 empreintes digitales pour l'obtention d'un visa et 11 241 demandes de la part de la Cour de citoyenneté.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprise. La Section a également émis les certificats d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte et a tenu à jour un registre national de tous les certificats qui ont été émis au Canada. On procède actuellement à la conversion du registre de plus de 800 000 armes à autorisation restreinte d'un système sur fiche à une base de données informatisée.

Le Centre d'information des Services canadiens de police, un service de soutien opérationnel accessible 24 heures sur 24, a prêté assistance aux corps de police canadiens au cours de consultations touchant 61 527 personnes, 95 853 véhicules, 7 148 articles et 80 205 personnes recherchées.

La Section des chèques frauduleux, qui apparie les documents frauduleux aux criminels connus, a étudié 12 769 cas mettant en cause des documents d'une valeur globale de 6,6 millions de dollars.

La Section de l'assistance à l'identification locale a commencé à utiliser un Laser Argon-Ion en août 1984 pour retracer les empreintes digitales et les éléments de preuve physiques sur différentes pièces à conviction lorsque les tests conventionnels avaient échoué. On a utilisé le laser dans 38 cas incluant 14 homicides ainsi que des cas de viol, de cambriolage, de fraude importante, de vol et de contrefaçon de monnaie.

La Sous-direction des services photographiques a fourni, par l'intermédiaire de la Section de la photographie judiciaire, un service rapide de traitement photographique à tous les détachements et groupes chargés des enquêtes au niveau de la division. On a utilisé au cours de l'année 5 590 rouleaux de pellicule et développé 3 012 893 photos. La sous-direction a également offert un grand nombre de services photographiques spécialisés tels que des diapositives devant être utilisées à des fins de comparaison dans des cas où on a besoin de plus de détails et de précisions. La majeure partie du travail effectué par cette section est utilisée au cours d'enquêtes ou comme éléments de preuve au moment de comparutions en cour.

Statistiques relatives aux fichiers du C.I.P.C. (en milliers)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Fichier des véhicules				
Nombre d'articles :	370	414	433	392
Transactions hebdomadaires :	239	207	186	158
Fichier des personnes				
Nombre d'articles :	1 107	1 195	1 103	1 340
Transactions hebdomadaires :	446	328	336	343
Fichier des casiers judiciaires synoptiques				
Nombre d'articles :	4 373	2 900	3 000	3 100
Transactions hebdomadaires :	162	205	178	181
Fichier des biens				
Nombre d'articles :	623	651	743	678
Transactions hebdomadaires :	30	28	30	35
Fichier des propriétaires de véhicules enregistrés				
Nombre d'articles :	3 148	3 480	4 423	3 590
Transactions hebdomadaires :	27	9	13	88
Système automatisé de renseignements sur la criminalité				
Nombre d'articles :	118	170	152	131
Transactions hebdomadaires :	3	4	5	5
Fichier des casiers judiciaires				
Nombre d'articles :	518	920	1 591	1 927
Transactions hebdomadaires :	S/O	S/O	62	72

Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.)

Grâce aux terminaux installés dans les services de police accrédités d'un océan à l'autre, on peut inscrire des renseignements aux fichiers des véhicules, des personnes, des biens, des bateaux à moteur et des casiers judiciaires, ou encore, consulter ces mêmes fichiers.

Le personnel de la Direction de l'informatique assure l'intégrité, la fiabilité et l'accessibilité du système informatique. Les coordonnateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque service accrédité pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau, et ils ont formé des centaines de policiers à l'utilisation du système. En 1984-1985, il y avait 1 275 terminaux et le système a atteint un taux d'accessibilité de 99 %.

Informatique

Au cours de l'année 1984-1985, on s'est efforcé de systématiser le processus de planification dans le but d'améliorer l'efficacité des données, d'éliminer les documents inutiles et de simplifier le format des rapports.

Des énoncés de politique importants ont été formulés ou réécrits afin de refléter la nouvelle façon d'aborder la gestion de l'information, l'élaboration des systèmes d'information et l'utilisation des ressources.

Les officiers divisionnaires responsables de l'informatique ont tous été nommés. Nous sommes en train de normaliser les structures organisationnelles et d'assurer une approche coordonnée de la gestion de l'information à tous les paliers de la Gendarmerie.

Services informatiques

Ces services, qui desservent tant les opérations que l'administration, comprennent les centres de données du C.I.P.C., ceux de la Direction générale de la G.R.C. et ceux des divisions. Voici les programmes qui étaient en marche ou à l'étude en 1984-1985 :

1. Codage des données

   En 1984, le système de codage des données 3848 d'IBM a fait l'objet d'une évaluation au moyen du système du centre de données de la Direction «V» (IBM 303X), à l'aide de cinq unités de commande par clavier 3274.

   Suite aux résultats de l'évaluation, les responsables de la Direction «V» ont décidé de ne plus utiliser le système 3848 jusqu'à ce qu'une étude sur l'analyse des risques soit effectuée.

2. Casiers judiciaires — niveau IV (CR IV)

   La première étape du niveau CR IV a été terminée en octobre 1984. La deuxième étape devrait être terminée vers la fin de 1985.

3. Système de gestion des biens

4. Système de soutien aux bureaux de la G.R.C.

5. Système intégré de répartition de l'information

6. Directives et manuels de la G.R.C.

7. Inventaire des télécommunications (STARS)

8. Système de récupération de renseignements judiciaires (S.R.R.J./PIRS)

   Ce système établit une norme automatisée pour ce qui est des exigences en matière d'indexation du Système de rapport opérationnel manuel. On prévoit que presque toutes les unités opérationnelles utiliseront le Système de récupération de renseignements judiciaires d'ici cinq ans.

9. Système de comptabilité de la Sous-direction des subsistances

Services de télécommunications

Les besoins de la G.R.C. en communications sont pris en charge par les Services de télécommunications. Parmi les projets en cours ou à l'étude en 1984-1985, mentionnons :

1. ***Système de communications de l'Alberta***

   La planification est terminée, les normes ont été préparées et une demande de proposition a été transmise aux différentes industries. On prévoit signer un contrat vers la fin de 1985. La mise en œuvre du système devrait se faire entre 1987 et 1989.

Nombre[1] de terminaux et d'imprimantes dans les centres de données de la G.R.C. au 31 mars 1985

Province	Terminaux	Imprimantes
Colombie-Britannique	119	53
Alberta	35	14
Saskatchewan	33	12
Manitoba	16	11
Ontario	165	48
Québec	13	3
Nouveau-Brunswick	8	4
Nouvelle-Écosse	17	10
Île-du-Prince-Édouard	4	2
Terre-Neuve	8	3
Territoires du Nord-Ouest	3	2
Yukon	4	2
Total	425	164

NOTA : [1] Inclut les terminaux et les imprimantes du système PIRS

2. ***Système de communications du Sud-Est de l'Ontario***

   Un contrat a été signé avec la compagnie Générale Électrique du Canada. On prévoit effectuer la mise en œuvre du système en 1986-1987.

3. ***Système de communications de l'Est de l'Ontario***

   L'étude est en cours. On apporte actuellement des améliorations temporaires au système. On prévoit mettre le nouveau système en œuvre en 1988-1989.

4. ***Système de communications de Corner Brook***

   Un contrat a été signé avec la Terra Nova Telephone Company. La mise en œuvre du système devrait se faire à la fin de 1985 ou au début de 1986.

5. ***Système de communications du Nord de la Saskatchewan***

   Un contrat a été signé avec la compagnie de téléphone du Gouvernement de la Saskatchewan pour l'obtention d'un système mobile. On s'attend à ce que le système soit entièrement mis en place en juillet 1985.

6. ***Système de communications du personnel chargé de la ronde des ambassades***

   On vient de terminer une étude qui a pour objet d'améliorer le système de communications du personnel chargé de la ronde des ambassades dans toute la Région de la Capitale nationale. Un contrat devrait être signé à la fin de 1985, et on prévoit la mise en œuvre du système au cours de 1986.

7. ***Système de communications du Sud du Québec***

   On vient de terminer une étude sur le sujet. Elle a été soumise aux autorités visées. Le système pourrait être mis en œuvre en 1988-1989.

Services des dossiers

On vient de terminer une analyse plus approfondie du système de bureautique et de récupération des documents. Les résultats de cette analyse et du travail préliminaire effectué précédemment sont actuellement examinés par la haute direction.

Accès à l'information

La Direction de l'accès à l'information a été mise sur pied afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de contrôler les politiques et modalités se rapportant à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* qui sont entrées en vigueur en juillet 1983.

En 1984-1985, le personnel de la Direction a répondu à 2 527 demandes d'accès conformément à cette loi, pour un coût total de 1 119 301 $.

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, le personnel de la Direction a reçu 122 demandes officielles, dont 10 ont été envoyées au Commissaire à l'information à titre de plaintes. On a jugé que deux de ces plaintes étaient justifiées. Il y a eu également 10 demandes non officielles et 49 demandes d'aide provenant d'autres ministères du gouvernement fédéral.

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la Direction a reçu 1 826 demandes officielles, dont 35 ont été envoyées au Commissaire à la protection de la vie privée. Celui-ci a jugé qu'aucune de ces plaintes n'était justifiée. Il y a eu 28 demandes non officielles provenant d'employés de la G.R.C. qui demandaient à consulter leur dossier. Ces chiffres sont peu élevés comparativement à l'année précédente, parce que les modalités de demandes non officielles ont été déléguées aux divisions et aux directions et il n'est pas possible d'obtenir de statistiques sur les demandes non officielles reçues par ces dernières. On a aussi reçu 492 demandes d'aide d'autres ministères du gouvernement.

On pourra prendre connaissance de tous les manuels de la G.R.C. ayant une incidence sur le public à compter de juillet 1985. Des salles de lecture sont mises à la disposition du public dans tous les quartiers généraux divisionnaires de la Gendarmerie et une salle de lecture desservant tous les organismes du ministère du Solliciteur général a été ouverte au 340, avenue Laurier ouest, à Ottawa. Le contenu des manuels est mis à jour au besoin.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police a offert des programmes de formation et de perfectionnement, des services de recherche connexe, d'information et de consultation aux organismes policiers. Les cours donnés au Collège s'adressaient aux policiers de la G.R.C., des corps provinciaux et municipaux canadiens, et des services de police étrangers. En 1984-1985, des 1 719 personnes qui ont suivi des cours au Collège, 594 venaient de la G.R.C., 977 de divers services de police canadiens, 64 de services de police étrangers et 84 d'autres organismes accrédités.

Le Collège offre un répertoire de quelque trente-cinq cours, mais ceux-ci peuvent varier d'une année à l'autre selon les besoins. Le programme comportait des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires supérieurs et intermédiaires, des cours et des ateliers de travail traitant de problèmes de gestion, des cours conçus pour rehausser la qualité des programmes offerts dans les écoles de police, et des cours de formation spécialisée et technique. On comptait également un programme de projets de recherche dans le domaine de la gestion policière. Par ce travail, et la mise à jour des cours destinés aux gestionnaires, la G.R.C. garantit le caractère pratique et actuel de la formation dispensée par le Collège.

Les effets des restrictions budgétaires ont occasionné une légère diminution des demandes de formation en 1984-1985. Le Collège a dû aussi faire face à des restrictions financières, ce qui a donné lieu à une réduction de 25 % du nombre d'élèves qu'il a pu former. On s'attend à ce qu'un programme de plus grande envergure soit mis sur pied en 1985-1986.

Administration

Objectif

Diriger et gérer les ressources organisationnelles et administratives dans le cadre du programme d'application de la loi.

Description

L'activité administrative se divise en trois sous-activités.

Administration ministérielle

Elle inclut les activités administratives centralisées comme la vérification, la révision et l'élaboration des politiques. Ces fonctions comprennent : le Service de l'air, les Langues officielles, les Relations publiques, l'Organisation et le Personnel, les Services et Approvisionnements, les Finances, la Planification et l'Évaluation, les Services de santé et le Secrétariat du Commissaire.

Administration divisionnaire

Elle regroupe les fonctions de dotation en personnel et de soutien à l'intérieur des divisions parallèlement à l'administration ministérielle. Les catégories décentralisées additionnelles comprennent les services de vérification divisionnaires, le bureau du commandant divisionnaire et le service des dossiers.

Formation

La formation se divise en trois niveaux :

1. ***Formation à la Direction générale***

   L'élaboration, la mise en application et l'administration de la politique en matière de formation et la prestation des services de formation centralisés dans les domaines où la demande est insuffisante et, financièrement parlant, où il est peu pratique de dispenser la formation au niveau divisionnaire, ou lorsqu'on doit assurer une formation hautement spécialisée.

2. ***Formation en cours d'emploi dans les divisions***

   L'élaboration, la mise en application et l'administration de programmes de formation à l'intérieur de chaque division, en mettant l'accent sur les besoins opérationnels, administratifs et de gestion particuliers à chaque division.

3. ***Formation des recrues***

   À l'École de la G.R.C. de la Division «Dépôt» à Regina, on élabore la formation élémentaire des recrues à laquelle se prêtent tous les nouveaux gendarmes et gendarmes spéciaux.

Les activités administratives comprennent :

Bureau du personnel officier

Sous la direction du sous-commissaire à l'Administration générale, le Bureau du personnel officier a géré les affectations et l'avancement des officiers, ainsi que des membres civils et des gendarmes spéciaux qui occupent des postes de cadre ou à la haute direction et s'est également occupé de questions relatives aux besoins personnels de ces employés. Il a coordonné le programme de formation et des langues officielles des officiers et le programme de formation des aspirants officiers.

Service central de la planification et de l'évaluation

En 1984-1985, le Service central de la planification et de l'évaluation s'est attaché à améliorer le processus de planification. Il a également mis en place un nouveau système d'indicateur de rendement dans deux importants secteurs administratifs. De plus, les évaluations des programmes de la Gendarmerie se sont poursuivies conformément au Plan annuel détaillé des évaluations de programme. Au cours de l'année, on a effectué trois études d'évaluation et trois études préparatoires à l'évaluation. À la fin de l'année, deux autres études, une évaluation et une évaluation de projet, étaient en cours.

Vérification

En 1984-1985, le Service central de la vérification a effectué huit vérifi-

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Exploitation	108 641	128 853	134 400	124 197	135 280
Immobilisations	5 250	11 146	7 352	10 692	7 896
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	6	141	104	157	168
Total (net)	113 897	140 136	141 856	135 046	143 344
Années-personnes (A.-P.)[2]	3 074	3 141	3 034	2 682	2 763

Nota: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

cations complètes. Ces vérifications ont touché les trois divisions opérationnelles les plus importantes, deux autres divisions non opérationnelles et les trois directions chargées des services de protection, des finances et des services et approvisionnements. En outre, la vérification de deux autres divisions opérationnelles était en cours à la fin de l'année.

Parmi les projets d'évaluation effectués au cours de l'année se trouvent un examen et une évaluation de l'informatique, ce qui comprend les télécommunications, les services informatiques et les services des dossiers et de l'information des divisions visées.

Le processus de rapport a aussi été modifié afin qu'on puisse davantage mettre l'accent sur les résultats de grande importance que sur ceux de moindre portée.

Communications internes

Le Programme interne des relations fonctionnelles regroupe 23 membres élus comme représentants. On les retrouve dans les grands centres partout au Canada. Ces représentants à plein temps sont secondés par de nombreux sous-représentants qui donnent des renseignements aux membres et leur portent assistance. La participation à de nombreux comités représente autant de moyens permettant à tous les membres d'obtenir un traitement juste et équitable dans des domaines tels que les mutations, les promotions et la rémunération.

Les réunions qui se tiennent deux fois l'an avec tous les commandants, le Commissaire, les conseillers supérieurs en poste dans les centres de décision et le Solliciteur général permettent de porter les problèmes et craintes des membres de la Gendarmerie de tous les paliers et régions à l'attention des personnes qui ont l'autorité nécessaire pour mettre des mesures correctives en place ou en informer les autorités appropriées du gouvernement fédéral.

Relations publiques

Le Service central des relations publiques est chargé de l'élaboration de la mise en application, de l'administration et de l'évaluation des politiques et des formalités de la G.R.C. en matière d'information publique et de relations avec la presse. Le programme général des relations publiques de la G.R.C. est appuyé par le Service divisionnaire de l'équitation, l'Orchestre de la G.R.C. et le Musée du Centenaire de la G.R.C.

En 1984-1985, le Service central des relations publiques a répondu à plus de 2 400 demandes écrites et 4 900 demandes téléphoniques formulées par le grand public, les organismes gouvernementaux et les médias. Le Service a aussi coordonné 61 visites à la Direction générale de la G.R.C. de membres d'autres services de police et d'employés de ministères du gouvernement du Canada et d'autres pays. La Section des expositions s'est occupée de 54 expositions et en a envoyé à 315 endroits différents pour diverses occasions spéciales au Canada.

1. ***Service divisionnaire de l'équitation***

   En 1984-1985, le Service divisionnaire de l'équitation a représenté la G.R.C. au cours des activités suivantes, notamment :

Escortes, défilés et expositions	51
Films et relations avec les médias	51
Visites dans les écoles et les hôpitaux	46

   Le Carrousel a présenté 61 spectacles dans 30 villes du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Nord de l'Ontario devant plus de 439 000 spectateurs. Les installations de la Division «N» ont accueilli 70 000 visiteurs.

2. ***Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada***

   En 1984-1985, l'Orchestre a visité la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'ouest des Territoires du Nord-Ouest. Il a visité 117 localités en 204 jours et présenté 293 spectacles. L'Orchestre a également pu remplir des engagements imprévus au Québec, à Terre-Neuve, en Alberta et en Colombie-Britannique. Il a donné 44 concerts au cours de cérémonies officielles, prêtant ainsi assistance à d'autres ministères du gouvernement. Mentionnons, entre autres, les représentations suivantes : l'ouverture de la ville et de la gare à Tumbler Ridge (C.-B.); l'enregistrement de la marche du Service correctionnel du Canada; la tournée des orchestres de danse dans les collectivités de Terre-Neuve; le spectacle du sextuor «le Bison» au nom du Canada aux Olympiques culinaires mondiales à Frankfurt (Allemagne de l'Ouest) suivi par une brève tournée de quatre autres localités; spectacle du Grand Orchestre à l'ouverture officielle du pavillon du Canada à l'exposition canadienne (CNE) de Toronto où tous les détenteurs de médailles en équipe des Olympiques de 1984 ont été mis à l'honneur; la tournée effectuée dans les Antilles et en Amérique du Sud au nom du ministère des Affaires extérieures par le sextuor «le Bison» qui a présenté des spectacles à des foires et des expositions au Pérou, en Argentine, au Chili et en République dominicaine; la présence du Grand Orchestre aux cérémonies d'ouverture des championnats mondiaux de ski de la police à Trente (Italie) et plusieurs autres représentations à la télévision au Canada et à l'étranger.

   On évalue à environ un million le nombre de personnes qui ont assisté aux spectacles de l'Orchestre de la Gendarmerie et à 15 millions le nombre de personnes qui ont pu le voir à la télévision.

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations gère l'élaboration de la politique et le contrôle de son application et doit s'assurer que la mise en œuvre de ces politiques dans les domaines comme la sélection, l'engagement, l'évaluation et la planification de la

carrière répond aux besoins organisationnels et aux qualités et intérêts de chacun.

La Sous-section des droits de la personne qui s'occupe de répondre aux plaintes relatives à la discrimination a reçu quatre nouvelles plaintes. On a réussi à résoudre huit plaintes dont six remontaient à 1983-1984. La Sous-section étudie aussi les politiques en matière de personnel et d'affectations pour s'assurer qu'elles sont conformes à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à la *Charte des droits et libertés*.

En 1984-1985, les taux d'attrition des membres réguliers, des gendarmes spéciaux et des membres civils s'élevaient à 2,17, 5,17 et 4,15 % respectivement.

La politique actuelle de la G.R.C. en matière de recrutement est d'accorder la préférence aux demandes des femmes, des personnes bilingues, des autochtones et des postulants possédant un diplôme universitaire.

À la fin de l'exercice 1984-1985, notre liste d'attente nationale comptait plus de 800 candidatures dûment traitées, et 11 000 autres demandes étaient parvenues aux divisions.

Sous-direction de la formation et du perfectionnement

En 1984-1985, 91 hommes et 24 femmes ont reçu la formation de base des recrues à l'école de la G.R.C. à Regina. De ce nombre, 44 étaient des francophones bilingues qui ont été formés en anglais. L'École a également formé 71 gendarmes spéciaux (59 hommes et 12 femmes) parmi lesquels on comptait 30 autochtones (23 hommes et 7 femmes). La G.R.C. a assuré en outre la formation de 13 membres de la bande indienne du Manitoba, de 95 employés du ministère des pêcheries et de 24 employés du Service correctionnel du Canada.

Les membres ont également pu suivre des cours centralisés portant sur l'informatique, les questions opérationnelles, l'administration, la gestion et la vérification.

Les divisions «A», «O», et «C» pourront suivre une formation en Groupe tactique d'intervention. D'ici la fin de 1985, chacune de ces divisions aura une équipe tactique d'intervention à sa disposition.

En 1984-1985, 51 membres ont fréquenté à plein temps une institution d'enseignement du niveau postsecondaire : 37 ont suivi des cours d'un an non sanctionnés par un diplôme, tandis que 14 autres suivaient des cours ouvrant droit à un diplôme. En outre, 516 membres ont suivi, dans leur temps libre, des cours universitaires aux frais de la G.R.C. On compte aussi 253 employés qui ont suivi des cours de langue seconde pendant les heures de travail.

Au total, 13 038 personnes ont suivi des cours divisionnaires en 1984-1985. On a offert des cours dans les domaines suivants : formation des enquêteurs, enquête sur les accidents de la circulation et application du code de la route, *Loi sur les jeunes contrevenants* et éthylométrie de constat. De plus, 233 membres ont suivi des cours d'initiation interculturelle. On a porté une attention spéciale à la violence familiale ce qui inclut les sévices aux enfants et la violence faite aux femmes et aux personnes âgées. On a aussi mis l'accent sur les techniques suivantes : armes à feu, réanimation cardiopulmonaire, premiers soins et cours avancé de conduite automobile.

Affaires internes

Un projet de loi visant à amender la *Loi sur la G.R.C.* a été présenté à la Chambre des communes. Il a entre autres buts d'améliorer les processus internes de la Gendarmerie au niveau du traitement de la discipline interne et des griefs. Il crée une commission des plaintes du public afin de s'assurer que toutes les plaintes formulées par le grand public sont analysées de façon appropriée et traitées.

D'après une recherche et une analyse portant sur les données et tendances relatives aux plaintes formulées par le public depuis 1979, la G.R.C. reçoit 2 100 plaintes en moyenne par année. On croit qu'avec l'introduction d'un nouveau système de collecte des plaintes du public à la Gendarmerie, on recevra 3 000 rapports d'incident d'ici la fin de l'exercice financier de 1985.

Durant l'année, 19 cas de licenciement et de rétrogradation ont été réglés.

Statistiques sur le recrutement — Engagements et rengagements

		1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Gendarmes	Eng.	884	125	850	94	243	47	56	28	96	26
	Reng.	22	2	36	0	25	1	0	0	1	0
Gendarmes spéciaux	Eng.	109	45	93	44	52	23	62	18	49	8
	Reng.	7	1	2	4	4	0	2	0	3	1
Membres civils	Eng.	96	87	92	122	77	68	73	43	52	54
	Reng.	0	6	6	6	1	4	2	4	2	7
Total	Eng.	1 089	257	1 035	260	372	138	191	89	197	88
	Reng.	29	9	44	10	30	5	4	4	6	8

Nota: H - Hommes
F - Femmes

Vingt membres ont dû comparaître devant le tribunal de service par suite du dépôt de 22 accusations pour infractions majeures et de 2 accusations pour infractions mineures ressortissant au service.

Relations fonctionnelles

En 1984-1985, les membres de la G.R.C. ont déposé 248 griefs relatifs à des questions diverses. Cinq membres se sont vu décerner la citation du Commissaire. On compte aussi 18 primes à l'initiative totalisant 4 670 $ et donnant lieu à des économies de plus de 47 000 $.

Personnel de la Fonction publique

On a élaboré au cours de l'année un plan d'Action positive pluriannuel contenant près de 50 recommandations visant à améliorer la situation de l'emploi chez les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. La mise en œuvre de ces recommandations devrait assurer une représentation juste des groupes cibles au sein de la G.R.C. d'ici 1987-1988.

Pour une deuxième année consécutive, la Gendarmerie a reçu des félicitations de la Commission de la Fonction publique pour le rôle exemplaire qu'elle a joué en offrant des possibilités d'emploi aux handicapés dans le cadre des programmes d'évaluation du travail et d'Accès à l'emploi pour les handicapés. La G.R.C. a également concentré ses efforts sur la formation en cours d'emploi des jeunes. Trente-cinq jeunes fréquentant des écoles secondaires partout au Canada en ont bénéficié. On s'attend à ce que ce programme se poursuive en 1985-1986.

Un rapport national de la vérification de la dotation publié par la Commission de la Fonction publique en juillet 1984 a révélé que l'organisation du personnel de la Fonction publique à la G.R.C. gérait le programme de dotation du ministère d'une manière très professionnelle. La Commission de la Fonction publique a indiqué que les systèmes, modalités et contrôles en place répondaient aux besoins du ministère et permettaient une excellente gestion de la responsabilité de dotation qui lui était déléguée.

En 1984-1985, le système de classification de la Fonction publique a fait l'objet d'une analyse qui a entraîné la mise en œuvre de dispositions visant à équilibrer la nécessité d'une efficacité opérationnelle avec les exigences en matière de productivité propres à un climat de grandes restrictions financières. La mise en place d'un programme de contrôle amélioré répondant aux exigences du Conseil du Trésor, un nombre plus élevé d'études de relativité et d'analyses de tendances, ainsi qu'une présence visible au moment des révisions sur place devraient représenter des avantages à long terme en ce qui a trait à un programme ministériel de classification rentable et dynamique.

Au 31 mars 1985, la G.R.C. comptait 3 682 postes d'employés de la Fonction publique nommés pour une période indéterminée et appartenant à 32 groupes professionnels.

Soixante-dix-huit consultations syndicales-patronales et réunions de comités d'hygiène professionnelle et de sécurité au travail ont eu lieu à la G.R.C. l'an passé dans le cadre d'un programme actif de relations fonctionnelles. Les employés ont présenté 34 griefs dont 11 sont parvenus au palier final. Quatre griefs ont été soumis à l'arbitrage.

Services et Approvisionnements

Cette Direction est chargée de planifier, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des programmes pour répondre aux besoins opérationnels de la G.R.C. en matière d'installations, de transport, de matériel, d'alimentation, de conservation de l'énergie et de divers services.

1. ***Installations***

Au cours de 1984-1985, on a terminé les grands travaux de construction suivants : 2 nouveaux immeubles sous-divisionnaires, 13 nouveaux immeubles de détachement et 44 logements pour personnes mariées dans tous le pays.

La Gendarmerie a également acheté 54 terrains en vue de ses besoins de construction futurs et réalisé 68 projets de rénovation et autres dans diverses localités.

2. ***Transport***

Au 31 mars 1985, le parc automobile de la G.R.C. comptait 6 120 véhicules. On a remplacé 1 215 voitures et familiales, 262 camionnettes et 109 autoneiges ainsi que 41 motocyclettes tous terrains.

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés dans le cadre du programme de réduction de la dimension des voitures et du programme des économies d'énergie, au cours des cinq dernières années. Quatre cent vingt-huit véhicules de la G.R.C. sont maintenant alimentés par des combustibles autres que l'essence.

La Gendarmerie possède 10 bateaux-patrouilleurs de plus de 9 mètres de long : huit le long de la côte du Pacifique, un le long des côtes de Terre-Neuve et un autre le long de la côte du Labrador. Elle possède aussi 354 embarcations de moins de 9 mètres qui servent à la navigation en eaux intérieures.

Service de l'air

La G.R.C. possède 28 aéronefs qui sont postés à 26 endroits stratégiques au pays. Aucun nouvel avion n'a été acheté en 1984-1985. Tous les appareils sont utilisés pour assister le policier dans ses fonctions.

L'année dernière, les appareils de la G.R.C. ont effectué 23 178 heures de vol.

Programme des langues officielles

En 1984, la G.R.C. a poursuivi la réalisation de ses trois objectifs en matière de langues officielles et a mis l'accent sur l'utilisation efficace des ressources bilingues. Cela a entraîné l'affectation d'un grand nombre de titulaires à des postes de communications dans toutes les divisions.

À la fin de 1984, 68,5 % des postes bilingues assurant le service au public et des postes d'effectifs bilingues de l'unité étaient remplis par du personnel répondant aux exigences linguistiques de leurs postes, ce qui représente une augmentation globale de 6,8 % comparativement à 1983.

La participation des employés francophones a légèrement diminué au niveau de l'ensemble des catégories d'emploi de la Gendarmerie. En fait, le taux de la participation des employés francophones en ce qui a trait à l'ensemble de la participation policière est de 14,4 % comparativement à 14,8 % l'année dernière. Cette diminution est attribuable la création du nouveau Service canadien du renseignement de sécurité et à une baisse au niveau du recrutement.

Le recrutement à la Gendarmerie a baissé au cours des quelques dernières années, à cause d'une croissance plus lente et du faible taux d'attrition. Puisque c'est là la seule façon de modifier les taux de participation, la Gendarmerie s'est vue dans l'obligation de réviser les délais établis (on avait prévu que la participation des employés francophones passerait à 20,8 % en 1993. Le délai a été reporté à 1996).

La Direction des langues officielles a terminé son programme de décentralisation cette année en déléguant aux divisions la responsabilité du Système d'information sur les langues officielles et plus précisément, de l'administration des données propres aux titulaires. Elle a également délégué à la Sous-direction de la formation et du perfectionnement l'entière responsabilité des cours centralisés de formation linguistique, y compris le Programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues, le Programme supérieur de formation linguistique et le Programme de formation linguistique et professionnel en cours d'emploi. En outre, les divisions «DG», «C» et «Dépôt» partageront la responsabilité de l'administration des examens d'évaluation de langue seconde. De plus, on a entrepris au cours de l'année une mesure du rendement de cinq importants cours de formation linguistique. La Gendarmerie a effectué une étude d'évaluation de programme et une analyse des besoins des activités de formation linguistique afin de réorienter la formation linguistique et d'accroître ainsi l'efficacité du Programme des langues officielles.

Services de santé

1. ***Soins médicaux***

   Huit cliniques médicales dirigées par des médecins et deux services de soins infirmiers ont été mis en place dans les grands centres où le nombre des membres le justifiait : leur rôle premier consiste à informer la direction de l'état de santé des postulants et à offrir des conseils sur l'affectation de membres à diverses fonctions. Ces cliniques offrent un service de consultation externe et tous les soins médicaux aux membres et tiennent les dossiers médicaux des membres à jour.

2. ***Services de l'hygiène professionnelle***

   Des profils médicaux de fonction (facteurs de santé nécessaires pour remplir une fonction) ont été associés à chaque poste dans le système automatisé de l'information destiné à la direction. Des profils médicaux seront faits au cours des trois prochaines années pour chacun des membres.

3. ***Services psychologiques***

   Le psychologue en chef prépare une politique et des lignes directrices sur les services psychologiques qui seront offerts aux membres de la G.R.C. On s'est intéressé aux projets de recherche appliquée suivants en matière d'élaboration de programme et de politique : état de santé psychologique des membres, facteurs psychologiques reliés aux femmes policières et traumatisme psychologique extrême. De concert avec le Secrétariat du Ministère, on poursuit les recherches sur une série de tests psychologiques devant précéder l'engagement. On nommera en 1985 des psychologues régionaux dans six des huit cliniques médicales.

4. ***Programme d'aide aux membres***

   On est en train d'établir dans chaque division un réseau de coordonnateurs et d'agents orienteurs afin que les membres et leur famille puissent obtenir de l'aide en matière de santé sociale.

5. ***Condition physique/Promotion de la santé***

   Une étude d'évaluation sur la condition physique a été effectuée sur 573 sujets représentatifs des diverses fonctions policières. On a préparé un livre blanc qui permettra d'orienter les prochains programmes et politiques en matière de condition physique. Nous poursuivons la recherche en ce qui concerne le personnel des groupes tactiques d'intervention.

6. ***Hygiène et sécurité du milieu***

   Un système de rapport d'accident est en cours d'élaboration afin d'identifier les secteurs problèmes et de jeter la base de prochains programmes de prévention des accidents. On a consulté le personnel sur la construction de l'immeuble au cours de la planification du nouveau laboratoire judiciaire d'Edmonton. On a mis l'accent sur les sous-sections de l'identité afin de résoudre les problèmes en ce qui a trait aux nouveaux produits chimiques et modalités utilisés pour la révélation des empreintes digitales. On étudiera également les effets de la pollution par le bruit des sirènes sur le personnel policier et le grand public.

Pourcentage des véhicules selon la catégorie

Catégorie de véhicule	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Grosses voitures	47	44	39	27	25
Voitures de dimension moyenne	24	27	31	41	42
Voitures compactes	9	8	9	10	10
Familiales	5	5	5	6	5
Camionnettes	15	16	16	16	18

ORGANIGRAMME COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES 1984-85

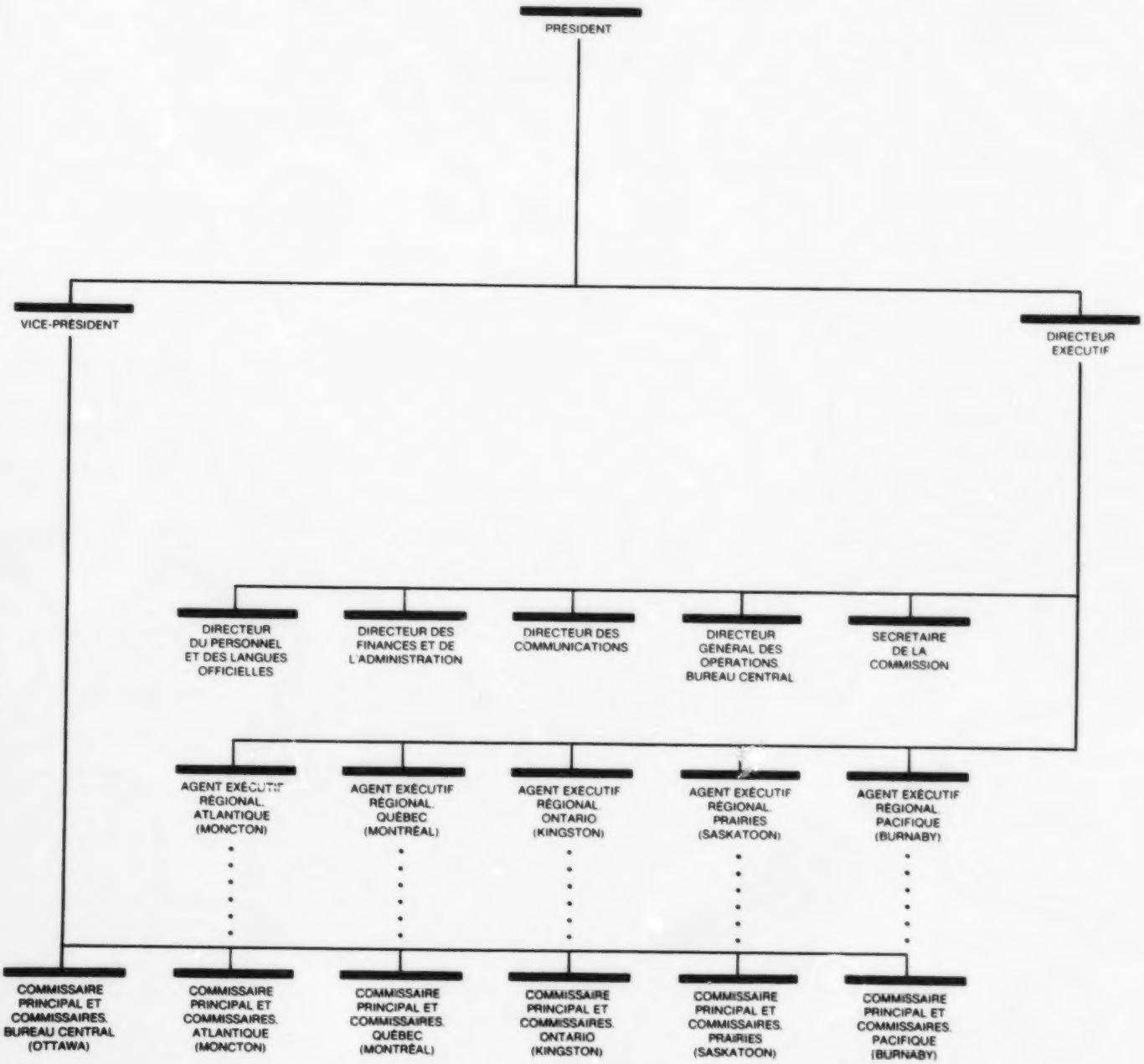

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Attributions

En tant qu'organisme autonome du ministère du Solliciteur général, la Commission nationale des libérations conditionnelles a compétence absolue pour les décisions relatives à la mise en liberté sous condition des détenus sous responsabilité fédérale. Elle se prononce en outre sur les cas de détenus incarcérés dans les prisons provinciales, lorsqu'il n'y a pas de commission provinciale des libérations conditionnelles. À l'heure actuelle, seuls le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont leur propre commission.

Les pouvoirs de la Commission lui sont conférés, en matière de libération conditionnelle, par la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus* et son règlement d'application, et, en matière de clémence, par la *Loi sur le casier judiciaire*. La *Loi sur les pénitenciers*, en matière d'absences temporaires, ainsi que la *Loi sur les prisons et les maisons de correction* et le *Code criminel du Canada* confèrent également des pouvoirs à la Commission.

La Commission est tenue, par la loi, d'examiner les cas de tous les détenus sous responsabilité fédérale lorsqu'ils deviennent admissibles à la libération conditionnelle, puis tous les deux ans (tous les ans pour certaines catégories), jusqu'à ce que le détenu bénéficie d'une libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire. (Les détenus incarcérés dans les prisons provinciales doivent présenter une demande d'examen de leur cas à la Commission.) Chaque cas est examiné selon ses mérites, et la Commission ne prend une décision qu'après avoir procédé à un examen complet, en collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

La Commission détermine les modalités qu'elle fixera pour la protection de la société. Elle a le pouvoir de révoquer la mise en liberté de tout détenu qui a enfreint l'une des conditions de sa libération.

La Commission mène également des enquêtes et formule des recommandations concernant le pardon et l'exercice de la prérogative royale de clémence.

Durant l'année financière 1984-1985, la Commission a employé 312 personnes, soit 4,7 % de plus que l'année précédente, et a engagé des dépenses budgétaires de 14 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 % par rapport à l'année 1983-1984.

Faits saillants de 1984-1985

L'année 1984-1985 a été l'une des plus occupées et des plus captivantes des 25 années d'existence de la Commission en raison d'un grand nombre de questions et de faits nouveaux et imprévus, des priorités établies et de la charge de travail toujours croissante.

Dans le cadre du projet du nouveau gouvernement visant à déterminer les secteurs susceptibles de faire l'objet de réductions, un examen des dépenses a été entrepris. La Commission a également commencé, à la demande du Ministre, un examen opérationnel/de gestion.

Il y a eu, cette année, diminution du nombre de décisions prises par la Commission au sujet des détenus sous responsabilité tant fédérale que provinciale. En ce qui concerne la libération conditionnelle totale, 6 853 décisions ont été prises, ce qui représente une diminution de 4 %. Le taux d'octroi est toutefois resté presque le même, soit 42 % par rapport à 43 % l'année précédente. Dans le cas de la libération conditionnelle de jour, 6 408 décisions ont été prises, ce qui représente une diminution de 2 %. Le taux d'octroi a donc baissé de 8 %, passant de 4 200 à 3 865. Ces données n'indiquent pas le nombre de décisions prises au sujet des demandes de révocation, d'absence temporaire et de pardon — qui relèvent toutes du mandat de la Commission.

Plusieurs facteurs ont sans doute contribué à la baisse d'activité dans le processus décisionnel: augmentation de la population carcérale et donc du nombre de personnes admissibles à la mise en liberté; composition changeante de la population carcérale en raison des peines plus longues infligées aux délinquants violents; nouvelles restrictions imposées par la Commission au sujet de l'octroi de la libération conditionnelle de jour aux délinquants violents; décision de la Cour fédérale du Canada selon laquelle tous les commissaires votants doivent assister aux audiences prévues par la loi. Compte tenu du nombre actuel de commissaires et de la charge de travail, ces facteurs ont été source de pressions considérables sur les ressources de la Commission.

Parmi plusieurs décisions judiciaires, le jugement de la Cour fédérale est celui qui a sur la Commission les répercussions les plus importantes. Les modalités de vote ont dû été modifiées, ainsi que le *Règlement sur la libération conditionnelle de détenus* (nombre de votes requis dans le processus de votation).

La Commission subira par ailleurs des effets à long terme de la révision, par le Ministère, du programme de libération sous surveillance obligatoire, qui a donné lieu à la rédaction de projets de loi accordant à la Commission des pouvoirs en matière de mise en liberté des délinquants violents.

L'étude sur les perspectives d'avenir de la Commission est maintenant terminée, et les plans d'action qui en découlent sont intégrés au processus de planification opérationnelle.

Une étude de la charge de travail dans les régions a été faite dans le but de trouver des moyens de réduire la charge de travail et d'augmenter l'efficacité opérationnelle, en partie par l'uniformisation des diverses méthodes de fonctionnement.

Planification et analyse

L'année 1984-1985 a été très occupée à la Division de la planification et de l'analyse, qui est chargée d'élaborer, de contrôler et d'évaluer les politiques, les procédures et les programmes de la Commission.

Des révisions fondamentales ont dû être apportées aux modalités de vote de la Commission, et le *Règlement sur la libération conditionnelle de détenus* a été modifié à la suite d'un jugement de la Cour fédérale du Canada portant que tous les commissaires doivent être présents lorsqu'il faut voter sur un cas dont l'examen doit, en vertu de la loi, être tenu par voie d'audience. Les audiences de libération conditionnelle ne sont légalement requises que pour les décisions relatives à la libération conditionnelle totale ou aux révocations postérieures à la suspension. La Commission a en outre eu pour politique de tenir des audiences pour la libération conditionnelle de jour et les absences temporaires sans escorte (ATSE).

En raison de l'augmentation de la charge de travail découlant de la décision de la Cour fédérale, le nombre de commissaires qui doivent voter pour chaque catégorie de peine et le nombre d'audiences en vue de la libération conditionnelle de jour et d'une ATSE ont été réduits.

La *Loi sur la libération conditionnelle de détenus* et son règlement d'application ont fait l'objet d'une importante révision qui a été intégrée à la révision, effectuée par le Ministère, du programme de libération sous surveillance obligatoire (SO). Des textes de loi ont été préparés qui, d'une part, donneraient à la Commission le droit d'empêcher la libération sous surveillance obligatoire des délinquants violents présentant des risques élevés et, d'autre part, assureraient la tenue le plus tôt possible d'un examen des cas des délinquants non violents en vue de l'octroi d'une libération conditionnelle. Ces projets de loi devraient être débattus à la Chambre des communes à l'automne 1985.

Plus tôt au cours de l'année, deux nouvelle lignes de conduite ont été mises au point: la première limite l'octroi de la libération conditionnelle de jour dans le cas des délinquants violents, et la deuxième porte que la première demande d'absence temporaire avec escorte présentée par un détenu purgeant une peine à perpétuité ou de durée indéterminée doit être transmise par les responsables du SCC à la Commission, qui fera une recommandation.

Cette deuxième ligne de conduite s'applique également chaque fois que la Commission a déjà refusé, révoqué ou annulé une mise en liberté sous condition ou y a mis fin.

La politique et les procédures qui régissent le réexamen des décisions dans le cadre du processus d'appel ont été révisées. Les motifs de réexamen et les genres de décision ont été révisés, ainsi que divers modes de réparation. De nouvelles modalités de réexamen ont été élaborées et seront mises à l'essai, pour un an, à l'automne 1985, par l'entremise de la nouvelle division d'appel.

Après des mois de discussion et de négociation, le SCC et la Commission ont signé en mars une nouvelle entente administrative. En vigueur depuis 1979, l'entente initiale a été revue afin de tenir compte des réalités changeantes. Les normes de la Commission sur la préparation et la surveillance des cas sont intégrées à la nouvelle entente. Ces normes ont été élaborées afin d'assurer que les commissaires disposeront des renseignements pertinents dans tous les cas et que les libérés conditionnels feront l'objet d'une surveillance suffisante garantissant ainsi à la collectivité une protection maximale. L'entente fixe en outre des délais pour l'échange de renseignements et de services entre la Commission et le SCC.

La Division a en outre élaboré une ligne de conduite sur le contrôle des programmes, politiques et procédures de la Commission qui permet d'évaluer plus systématiquement le fonctionnement de celle-ci, et a appliqué des normes sur la communication par écrit aux détenus des motifs des décisions prises par la Commission.

En raison des changements importants apportés aux politiques et procédures au cours de l'année, une version révisée du Guide des politiques et des procédures sera publiée avant la fin de 1985.

Comité d'appel

En vertu du *Règlement sur la libération conditionnelle de détenus*, ces derniers peuvent demander que soient réexaminées certaines décisions par le Comité d'appel de la Commission. Des commissaires qui n'ont pas participé à la prise de la décision originale étudient alors le cas afin de confirmer, modifier ou renverser les mesures contestées.

Le nombre de demandes reçues en 1984-1985 a été très légèrement supérieur à celui de l'année précédente, soit 852 par rapport à 840. Sur le plan régional, il a connu en Ontario une augmentation de quelque 20 %, qui a toutefois été compensée par une diminution d'environ 15 % au Québec.

Dans 79 % des cas, le Comité d'appel a confirmé la décision sans modification, comparativement à 82 % l'année précédente.

Les décisions du Comité ont entraîné 32 mises en liberté immédiates et, dans 61 autres cas, les détenus ont été libérés à la suite de nouvelles audiences ou de nouveaux examens ordonnés par le Comité. En tout, 112 décisions, soit 13,9 % des cas examinés, ont été, d'une certaine façon, favorables aux détenus, comparativement à 13 % l'année précédente.

En 1984-1985, un groupe de travail spécial a examiné les pouvoirs et les méthodes de la fonction d'appel, ce qui a donné lieu à la création, à l'Administration centrale, d'une nouvelle division d'appel qui devait être opérationnelle à titre expérimental à l'automne 1985.

Étude de la charge de travail

En septembre 1984, une étude de la charge de travail a été commencée afin d'examiner le volume de travail dans les bureaux régionaux, de le réduire éventuellement et d'évaluer les ressources et leur répartition.

Les objectifs à long terme de cette étude sont l'élaboration de modes uniformisés de fonctionnement dans chaque région et à l'Administration centrale, la conception d'une méthode de mesure de la charge de travail dans les centres de responsabilité, afin de faciliter la répartition juste et efficace des ressources, et la mise au point d'un mécanisme de rétro-information en vue du contrôle de la qualité du travail.

Ses objectifs à court terme consistaient à déterminer les différences existant entre les modes de fonctionnement des régions, à évaluer la possibilité de procéder à des modifications qui simplifieraient ces modes de fonctionnement et les rendraient plus efficaces, et à concevoir des instruments de mesure pour évaluer les répercussions des changements effectués. Ces objectifs ont été atteints et un rapport devait être présenté à la direction au début de la nouvelle année financière. Les objectifs à long terme font partie intégrante de l'examen opérationnel/de gestion qui est en cours.

Communications

En 1984-1985, la Division des communications a poursuivi son important programme d'information sur les activités de la Commission. Deux grands projets ont en outre été lancés pour corriger les comptes rendus erronés des médias et les idées fausses que se font divers organismes d'application de la loi.

Un programme directif de prévention et de relations avec les médias a été adopté. Des visites des médias ont permis de rencontrer des directeurs des informations, des journalistes et des rédacteurs dans les régions de l'Ontario, du Pacifique et des Prairies, et des visites du même genre sont prévues dans les régions de l'Atlantique et du Québec en 1985-1986. Par ailleurs, les inexactitudes dans les médias ont été immédiatement relevées et des bulletins correctifs, télégraphiés aux intéressés. Cette mesure a donné lieu à une augmentation des demandes de renseignements faites avant la publication et à une diminution du nombre d'inexactitudes.

Il y a eu une plus grande collaboration avec l'Association canadienne des chefs de police et son Comité national mixte (CNM). De concert avec le CNM, le ministère des Services correctionnels de

l'Ontario, le Service correctionnel du Canada, l'École de police de l'Ontario et divers services de police, la Commission a rédigé un guide sur la mise en liberté sous condition à l'intention des policiers de l'Ontario. Plus de 20 000 exemplaires en ont été distribués et, vu l'intérêt suscité, il est question d'adapter le guide pour les autres régions.

De plus, des articles parus dans diverses publications, dont le *Bulletin de la Banque royale* et le bulletin du CNM, *Contact*, avaient pour sujet la Commission et ses programmes.

Des cahiers de documentation contenant des renseignements complets et des notes détaillées pour des conférences ainsi qu'un guide sur les relations avec les médias adapté aux besoins particuliers de la Commission ont été préparés et distribués aux commissaires et à tout le personnel de gestion. Afin également d'aider les commissaires et le personnel à acquérir les compétences nécessaires pour leurs relations avec les médias et d'autres publics, deux colloques sur les communications ont été organisés, l'un en juin et l'autre en septembre.

Les restrictions budgétaires ont obligé la Commission à ne participer, avec les autres composantes du Ministère, qu'à l'Exposition nationale canadienne à Toronto. Un nouveau programme Télidon sur la mise en liberté sous condition a été préparé en même temps que l'exposition, puis versé dans la base de données de TV Ontario. Il est maintenant possible d'y avoir accès à partir d'environ 150 terminaux situés dans diverses écoles et bibliothèques publiques de la province.

Une nouvelle exposition a été préparée pour le congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de police qui s'est tenu à Niagara Falls.

L'enquête faite auprès des étudiants de niveau secondaire en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Alberta dans le but de connaître l'étendue de leurs connaissances sur la mise en liberté sous condition a été menée à terme et des exemplaires du rapport ont été envoyés aux 55 écoles qui avaient participé au projet.

Par l'entremise de l'Office national du film, le film intitulé «Le temps d'une décision» a été présenté 146 fois, surtout dans les écoles secondaires. La Commission a également distribué environ 102 000 publications, dont la majorité portait sur le pardon accordé en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*. La présentation des documents d'information sur les pardons a été refaite et leur distribution rationalisée, afin de réduire les coûts.

Un énoncé de la politique, des principes et des procédures qui régissent les activités de publication de la Division a également été préparé, au cours de l'année, à l'intention de la direction. Il portait sur les paramètres de fonctionnement et les responsabilités de la Division.

Un résumé des activités actuelles de la Commission a été rédigé et présenté à l'Association des commissions des libérations conditionnelles.

Normes professionnelles et développement

La Division des normes professionnelles et du développement a deux grands secteurs de responsabilité: les normes professionnelles relatives au processus décisionnel, et la formation et le perfectionnement des commissaires.

En 1984-1985, l'*Énoncé des principes, valeurs et normes* a été approuvé. Il avait été commencé l'année précédente à titre de projet d'élaboration des normes professionnelles et il reflète l'éthique qui doit guider les commissaires dans leur participation au processus décisionnel.

Une étude sur le processus décisionnel a été commencée afin de préciser et d'officialiser l'utilisation de facteurs communs dans le processus décisionnel et dans la communication des motifs des décisions. Un projet pilote prendra fin à l'automne 1985.

Au cours de l'année, la formation des commissaires a surtout pris la forme d'ateliers régionaux tenus à Saskatoon, à Kingston et à Montréal. La Division a élaboré des lignes directrices sur la rédaction des observations et des motifs, et a organisé des séances de formation sur les techniques d'entrevue. Ces ateliers ont constitué la base du premier cours national de formation qui a eu lieu en mars, à Ottawa, à l'intention des nouveaux commissaires temporaires.

Protection des renseignements personnels et accès à l'information

Au cours de l'année, la Commission a procédé à une importante réorganisation du traitement des demandes d'accès aux dossiers de cas de la Commission présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La plupart des fonctions ont été recentralisées à l'Administration centrale. Il y a eu diminution des coûts et du temps de traitement, et la perturbation des activités a été minime.

Le traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information* est maintenant assuré par une petite équipe (4,5 années-personnes), et le coordonnateur du programme examine toutes les demandes. Le service est également chargé d'élaborer la politique, d'en contrôler l'application et d'assurer la liaison avec les responsables d'autres ministères et des bureaux des commissaires à la protection de la vie privée et à l'information.

En 1984-1985, il y a eu 330 demandes faites en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente, et on a traité 358 demandes, dont un certain nombre qui n'avaient pas été réglées lors de la période précédente. Il a fallu, pour traiter ces demandes, examiner environ

50 000 documents. L'arriéré accumulé au cours des premiers mois d'application de la Loi, en 1983, a été pratiquement réduit à zéro.

La Commission a également reçu au cours de l'année neuf demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. L'une était une demande d'avis juridique présentée par un avocat, quatre ont été traitées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et quatre ont été abandonnées car aucune réponse n'a été obtenue lorsque des renseignements additionnels ont été demandés.

Les relations de travail étroites qui existent entre la Commission et le SCC ont amélioré l'efficacité de l'administration des exigences législatives liées à ces lois. Au cours de l'année, les deux organismes ont rédigé un code d'usage et de communication qui s'applique à eux deux et sert de guide pour la divulgation à des tierces parties de renseignements relatifs aux détenus.

Clémence et pardons

Conformément à la *Loi sur le casier judiciaire*, la Commission nationale des libérations conditionnelles reçoit les demandes de pardon. Elle examine soigneusement les rapports des enquêtes, effectuées le plus souvent par la GRC, et présente ses recommandations au Solliciteur général. Le gouverneur en conseil prend la décision finale concernant l'octroi des pardons.

En 1984-1985, 11 000 demandes de pardon ont été reçues, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. Le pardon a été accordé dans 7 812 cas. Dans 1 620 cas, la demande a été renvoyée parce qu'elle était prématurée et dans 91 cas, elle a été rejetée. Un pardon peut être révoqué s'il y a une nouvelle infraction ou si l'intéressé se conduit mal ou a fait une déclaration inexacte ou fausse au moment de la présentation de la demande. Au cours de l'année, 146 pardons ont été révoqués.

La Commission reçoit également, par l'entremise du Solliciteur général, des demandes d'examen de cas en vertu de la prérogative royale de clémence. Ainsi, l'an dernier, le pardon a été accordé dans huit cas, refusé dans sept, et 38 autres cas font encore l'objet d'une enquête.

Les mesures de clémence comprennent notamment le pardon conditionnel (avant que l'intéressé soit admissible à la libération conditionnelle ou au pardon en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*), la levée d'interdictions en matière de conduite automobile, la remise d'amende et la réduction de peine.

Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles

La Commission nationale des libérations conditionnelles fait partie de l'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles (ACCLC), tout comme les trois commissions provinciales des libérations conditionnelles (Colombie-Britannique, Ontario et Québec).

Les consultations fédérales-provinciales efficaces qui ont eu lieu pendant la rédaction des modifications qu'il est proposé d'apporter à la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus* et à son règlement d'application sont en grande partie le résultat des excellentes relations de travail qui se sont créées au sein de l'Association.

Au cours de l'année, l'ACCLC a rédigé un exposé de position sur la réforme du droit correctionnel et sur les normes relatives aux commissions des libérations conditionnelles et élaborées par l'Association canadienne de justice pénale (ACJP), nouvelle désignation de la Société canadienne pour la prévention du crime. L'ACCLC a également mis la dernière main à un énoncé de ses principes, de ses définitions et de son mandat en matière de libération conditionnelle, un projet commencé l'année dernière.

Les autres points étudiés comprennent la libération conditionnelle en vue de l'expulsion, la délégation du pouvoir de suspension, les procédures liées au transfert de juridiction, les répercussions de la *Charte des droits*, la divulgation de l'information et les garanties procédurales, ainsi que les décisions rendues récemment par les tribunaux sur le processus décisionnel en matière de libération conditionnelle.

Finances et administration

En plus d'être chargée des systèmes financiers de la Commission, la Division des finances et de l'administration assure des services de gestion des documents, des biens immeubles et du matériel ainsi que des services de télécommunication, de traitement de textes et de sécurité de l'informatique.

En 1984-1985, une étude sur les communications a été entreprise afin d'évaluer les possibilités du transfert automatisé de renseignements entre les installations informatiques de la Commission et du SCC et d'éliminer la double introduction des données et le double emploi de l'actuel système de tenue des documents. D'après ses conclusions, les deux organismes retireraient des avantages et des économies considérables de ce transfert.

Le Conseil du Trésor a autorisé la mise en place de ce nouveau lien de communication entre les deux organismes, sous réserve de discussions avec la GRC et de la conclusion d'une entente avec le SCC.

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité de la GRC (EIES) s'est rendue dans les cinq emplacements où la Commission a des installations informatiques et a fait, sur les besoins en matière de sécurité, plusieurs recommandations précises qui sont en cours d'application.

Personnel et langues officielles

Le rapport et les plans de travail du programme d'action positive de la Commission ont été présentés au Conseil du Trésor et devraient être acceptés au début de la nouvelle année financière. Le programme poursuit 19 objectifs visant à augmenter la représentation des groupes cibles (femmes, autochtones et handicapés) et à éliminer la discrimination systémique dans les pratiques d'emploi et les politiques. Les activités à l'appui de ces objectifs sont incorporées au plan de travail opérationnel de la Commission.

Pour la deuxième année consécutive, le rendement de la Commission sur le plan des langues officielles a été classé satisfaisant. La moitié des postes de la Commission sont occupés par des employés bilingues, et l'anglais et le français sont régulièrement utilisés à l'Administration centrale. Les deux tiers des 26 commissaires peuvent tenir les audiences dans l'une ou l'autre langue officielle.

Activités et projets prévus en 1985-1986

La Commission nationale des libérations conditionnelles poursuivra l'élaboration et le perfectionnement de ses politiques et procédures afin de maintenir son efficacité face à l'évolution des demandes de la société et du système de justice pénale et d'accroître son efficacité opérationnelle pour offrir des niveaux acceptables de service.

- ***Examen de la gestion et des activités***

  Commencé en mars dernier dans le cadre de l'examen des programmes du gouvernement fédéral, cet examen est l'une des priorités de la Commission en 1985-1986. Il comprendra un suivi de l'étude de la charge de travail dans les régions, la définition des besoins en information et l'élaboration de procédures pour l'orientation des fonctions de contrôle et de surveillance.

- ***Les délinquants violents et dangereux et le programme de mise en liberté anticipée***

  La Commission continue à considérer comme un sujet de très grande importance les textes de loi présentés à la Chambre des communes qui limitent l'octroi de la libération sous surveillance obligatoire dans le cas des délinquants violents et dangereux et qui favorisent la mise en liberté anticipée des détenus non violents.

- ***Environnement***

  L'environnement du système de la justice pénale est fluide et changeant, et plusieurs aspects retiendront l'attention de la Commission au cours des mois à venir. Le projet de loi sur la libération sous surveillance obligatoire devrait soulever considérablement l'intérêt du public, et les victimes d'actes criminels organisent et demandent des contrôles plus stricts des libérés conditionnels.

Tableau I

Détenus sous responsabilité fédérale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions*

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1374	39,0	1627	41,0	1697	37,2	1878	39,3	1685	38,2
Libérations refusées	2192	61,0	2341	59,0	2868	62,8	2904	60,7	2727	61,8
Total	3566	100,0	3968	100,0	4565	100,0	4782	100,0	4412	100,0

* Ces chiffres comprennent les libérations en vue de l'extradition.

Tableau II

Détenus sous responsabilité provinciale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions*

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	833	60,5	1021	59,2	1136	52,6	1216	51,2	1164	47,7
Libérations refusées	543	39,5	704	40,8	1022	47,4	1160	48,8	1277	52,3
Total	1376	100,0	1725	100,0	2158	100,0	2376	100,0	2441	100,0

* Ces chiffres comprennent les cas des régions de l'Atlantique et des Prairies, ainsi que quelques cas du Yukon présentés par la région du Pacifique.

- ***Mise en liberté sous condition — Projets à long terme***

  La Commission continuera de participer à la réforme du droit pénal et à la réforme du droit correctionnel, qui devraient se terminer par des révisions des textes de loi. Elle continuera également de participer à l'étude du Secrétariat du Ministère sur le processus décisionnel, afin de mieux définir le rôle de la mise en liberté sous condition au sein du système de justice pénale.

- ***Amélioration de l'efficacité opérationnelle***

  La Commission s'est fixé les buts suivants:

  - il y aura examen de la vérification de la gestion intégrée et générale et détermination de mesures de suivi;
  - les vérifications seront faites suivant une politique révisée en matière de vérification;
  - les données sur le rendement continueront d'être recueillies et analysées;
  - fondé sur les résultats d'une étude des communications et d'une analyse de rentabilité, le perfectionnement du système automatisé d'information sur la libération conditionnelle se poursuivra;
  - des mesures appropriées seront prises en fonction des conclusions de l'étude de la charge de travail dans les régions;
  - il y aura d'autres changements d'ordre administratif afin d'accélérer le traitement des demandes de pardon.

- ***Action positive***

  La mise en œuvre du plan approuvé commencera en 1985-1986.

Tableau III

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin — cas fédéraux*

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	843	65,0	972	71,1	895	65,9	1140	72,3	1206	75,0
Révocation	405	31,2	357	26,1	445	32,8	420	26,6	353	22,0
Autres types de cessation*	49	3,8	38	2,8	17	1,3	17	1,1	48	3,0
Total	1297	100,0	1367	100,0	1357	100,0	1577	100,0	1607	100,0

* Ces chiffres comprennent les libertés ayant pris fin à la suite du décès du libéré, du transfèrement dans une autre province ou d'autres circonstances.

Tableau IV

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin — cas provinciaux*

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	567	81,3	817	82,4	818	81,8	891	83,0	909	85,6
Révocation	128	18,4	173	17,4	180	18,0	182	17,0	151	14,2
Autres types de cessation*	2	0,3	2	0,2	2	0,2	—	—	2	0,2
Total	697	100,0	992	100,0	1000	100,0	1073	100,0	1062	100,0

* Ces chiffres comprennent les cas des régions de l'Atlantique et des Prairies, ainsi que quelques cas du Yukon présentés par la région du Pacifique, et les libertés ayant pris fin à la suite du décès du libéré.

Tableau V

*Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin**

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	1129	47,2	1326	51,0	1293	50,9	1371	49,7	1507	56,5
Révocation	1176	49,1	1190	45,8	1209	47,6	1327	48,2	1012	37,9
Autres types de cessation*	88	3,7	82	3,2	38	1,5	58	2,1	149	5,6
Total	2393	100,0	2598	100,0	2540	100,0	2756	100,0	2668	100,0

* La libération sous surveillance obligatoire ne s'applique qu'aux détenus sous responsabilité fédérale. La Commission nationale des libérations conditionnelles n'a aucun pouvoir discrétionnaire concernant les détenus qui, en vertu de la loi, sont sous surveillance dans la collectivité jusqu'à l'expiration de leur peine. En 1984-1985, elle a toutefois révoqué 1 012 libertés sous surveillance obligatoire parce que les libérés avaient soit commis une autre infraction, soit enfreint les conditions de leur mise en liberté.

Tableau VI

Décisions concernant la libération conditionnelle de jour — cas fédéraux

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	2787	61,0	3401	66,0	3233	61,5	3617	64,5	3315	60,7
Libérations refusées	1763	39,0	1791	34,0	2020	38,5	1988	35,5	2143	39,3
Total	4550	100,0	5192	100,0	5253	100,0	5605	100,0	5458	100,0

Tableau VII

*Décisions concernant la libération conditionnelle de jour — cas provinciaux**

	1980-1981		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	334	77,0	308	67,1	459	61,6	583	61,3	550	57,9
Libérations refusées	99	23,0	151	32,9	286	38,4	368	38,7	400	42,1
Total	433	100,0	459	100,0	745	100,0	951	100,0	950	100,0

* Ces chiffres comprennent les cas des régions de l'Atlantique et des Prairies, ainsi que quelques cas du Yukon présentés par la région du Pacifique.

Le Service correctionnel du Canada

Attributions

Le Service correctionnel du Canada est chargé d'administrer les peines prononcées par les tribunaux à l'égard des détenus condamnés à deux ans et plus d'incarcération et de donner suite aux décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Au cours de l'année financière 1984-1985, le Service correctionnel a utilisé 10 727 années-personnes, soit 4,8 % de plus qu'en 1983-1984. Les dépenses budgétaires de l'année se sont élevées à 739,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente.

ORGANIGRAMME — LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1984-1985)

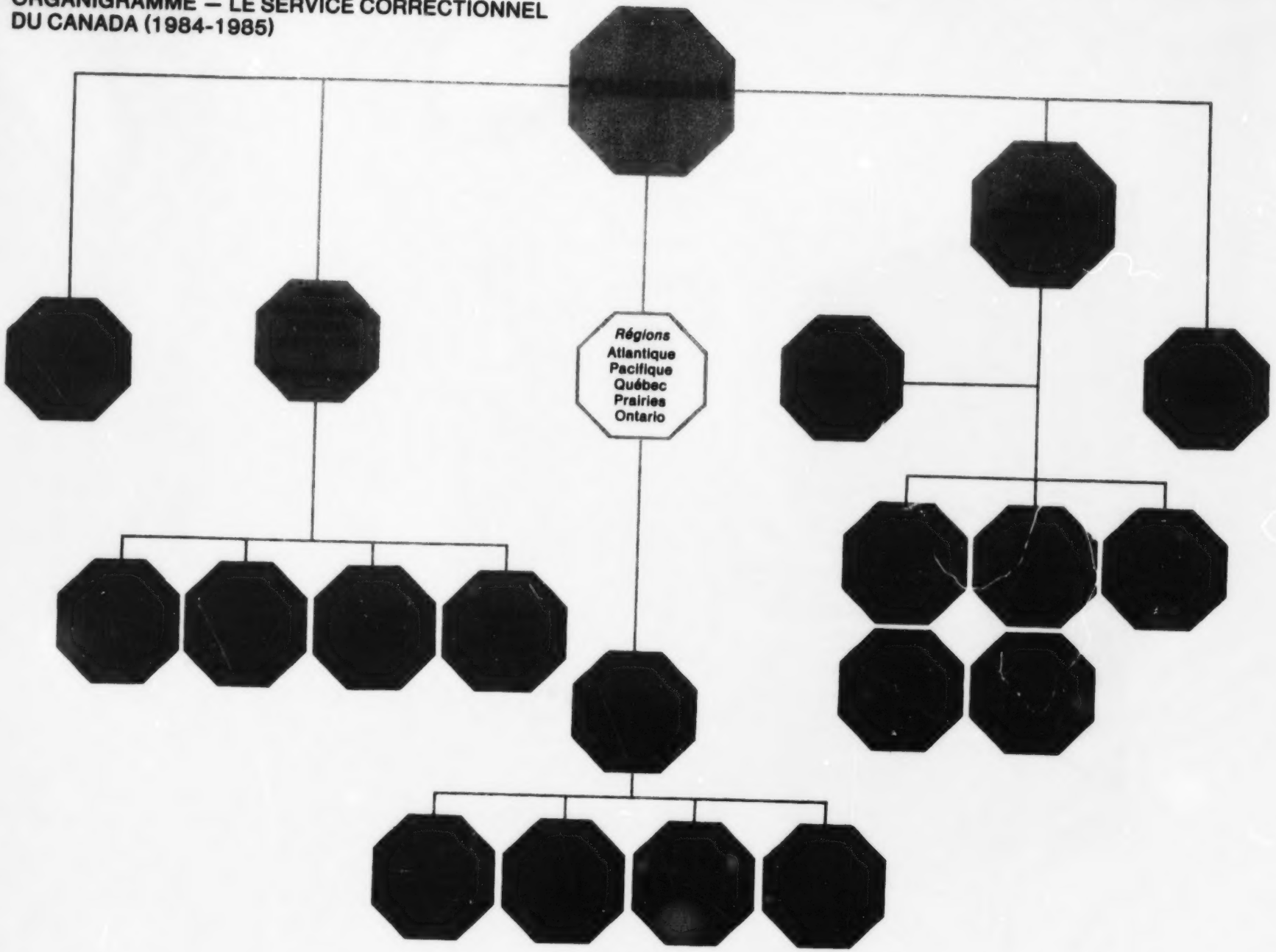

Organisation

Le Service correctionnel du Canada comporte trois niveaux de gestion: l'Administration centrale, les administrations régionales et les établissements et bureaux de district de libération conditionnelle.

L'Administration centrale (AC), qui se trouve à Ottawa, veille à l'application du programme, à l'élaboration des politiques, à la planification et au contrôle à l'échelle nationale ainsi qu'à l'évaluation et à la vérification des politiques. Les cinq administrations régionales sont les suivantes:

Région du Pacifique—Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies—Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario—Kingston (Ontario)
Région du Québec—Montréal (Québec)
Région de l'Atlantique—Moncton (Nouveau-Brunswick)

Ces instances régionales s'occupent avant tout de coordonner la mise en œuvre du programme et de veiller à l'utilisation efficace des ressources dans les unités opérationnelles relevant de leur compétence.

Le programme du SCC est appliqué par l'intermédiaire de 41 établissements, de 21 centres correctionnels communautaires et de 75 bureaux de libération conditionnelle. L'organigramme du Service correctionnel est présenté à la page précédente.

Le Commissaire aux services correctionnels, le plus haut responsable de cette organisation, est directement comptable au Solliciteur général de l'administration du Service correctionnel du Canada. C'est surtout par l'intermédiaire du Comité supérieur de gestion qu'il prend ses décisions de principe et qu'il évalue les progrès réalisés à la lumière des objectifs fixés.

Outre le Commissaire, ce comité comprend les cinq sous-commissaires des régions et les responsables de direction de l'Administration centrale chargés de la mise en œuvre des différents programmes.

L'organisation est conçue de façon à permettre au Service correctionnel du Canada d'administrer ses programmes d'envergure nationale le plus économiquement possible, d'établir une hiérarchie claire pour chaque cadre organique et de faire une distinction nette entre les services de soutien et les activités organiques essentielles à l'exécution de son mandat législatif.

Au cours de 1984-1985, l'organisation n'a subi qu'une modification: la Division de la formation et du perfectionnement du personnel relève non plus du Sous-commissaire principal mais du Sous-commissaire à la Politique, à la Planification et à l'Administration.

Objectifs

Le Service correctionnel compte sept secteurs d'activité qui reflètent bien sa tâche et la façon dont il s'en acquitte. Ces secteurs d'activité et leurs objectifs sont les suivants:

1. Planification et gestion

Administrer le Service de façon à atteindre les résultats suivants: protéger le public, respecter les conditions de la peine imposée par les tribunaux, donner au détenu la possibilité de s'amender, renseigner le public sur le Service et obtenir son appui, contribuer à l'établissement d'un système de justice pénale juste, efficace et humain, et réduire le plus possible les frais nécessaires à la réalisation de tous ces objectifs.

2. Administration

Veiller à ce que les ressources humaines soient utilisées à bon escient, en conseillant les administrateurs sur la façon de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion du personnel et en offrant des services touchant la planification des ressources humaines, la formation et le perfectionnement, le recrutement, l'évaluation des tâches et les relations de travail.

Fournir des services administratifs efficaces et efficients.

3. Garde des détenus

Assurer la bonne garde et le contrôle des détenus, afin de réduire le plus possible les dangers que peut représenter le détenu tant pour lui-même que pour le public, le personnel et les autres détenus, tout en se conformant aux normes internationales de traitement des prisonniers.

4. Gestion des cas

Préparer les détenus à réintégrer la société en leur offrant des services de counseling, en leur donnant l'occasion de se développer sur les plans social, émotionnel, physique et spirituel et en exerçant sur eux une certaine surveillance dans la collectivité lorsqu'ils ont obtenu une mise en liberté sous condition.
Assurer le traitement équitable et humain des détenus, c'est-à-dire reconnaître et protéger leurs droits lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada.

5. Éducation, formation et emploi des détenus

Préparer les détenus à réintégrer le marché du travail en leur donnant l'occasion de travailler ou de poursuivre des études menant à des

diplômes et certificats attestant leur réussite ou leur compétence. Veiller à ce que les détenus contribuent au maximum à couvrir leurs frais d'entretien.

6. Services de santé

Offrir aux détenus des services médicaux et de santé, ainsi que des traitements psychiatriques et dentaires, de qualité comparable à ceux qui sont actuellement offerts au Canada.

7. Services techniques

Fournir régulièrement, et en maintenant un niveau de qualité et des coûts acceptables, nourriture, vêtements et tous autres biens nécessaires aux détenus et au personnel des établissements. Fournir des services de soutien, y compris les services d'entretien et de nettoyage, de transport, de télécommunications et de protection contre les incendies, et veiller à la distribution et à la liquidation de biens pour tous les types de magasins et d'équipement. Concevoir, construire et entretenir les édifices et les installations conformément aux besoins et aux priorités du Service.

Faits saillants de 1984-1985

L'année financière 1984-1985 a été marquée par les réalisations et les faits suivants:

- augmentation de 4,48 % du nombre moyen de détenus, lequel s'élève maintenant à 12 039, et augmentation de 2,31 % du nombre moyen de détenus en liberté conditionnelle et de libérés sous surveillance obligatoire, lequel atteint 5 895;
- maintien de la double occupation des cellules. Le 31 mars 1985, 852 détenus de 20 établissements partageaient leur cellule avec un autre détenu. En moyenne, sur l'ensemble de l'année, 940 détenus ont dû partager leur cellule;
- ouverture de cinq nouvelles unités résidentielles de 80 cellules à l'établissement de Bowden (Alberta) et d'une nouvelle unité résidentielle de 80 cellules à l'établissement de La Macaza (Québec); ouverture d'une nouvelle unité des services de santé et d'isolement préventif à l'établissement de William Head (Colombie-Britannique). D'importants travaux de construction se poursuivent dans les nouveaux établissements de Renous (Nouveau-Brunswick) et de Donnacona (Québec). Il est prévu de procéder à la réfection et à l'agrandissement de 20 autres établissements;
- ouverture d'unités conçues pour les détenus dangereux au pénitencier de la Saskatchewan et au Centre régional de réception du Québec. Ces unités remplacent les unités spéciales de détention de l'établissement de Millhaven (Ontario) et du Centre de développement correctionnel du Québec;
- installation, dans 10 établissements, de systèmes périphériques électroniques de détection des intrusions;
- dépassement de l'objectif fixé concernant la proportion des femmes parmi les agents de sécurité et d'unité résidentielle. Bien que cet objectif ait été établi à 7 %, la proportion des femmes parmi les agents de correction atteignait 10,8 % en mars 1985;
- augmentation du coût annuel moyen d'entretien d'un détenu (en dollars constants de 1981-1982). Ce coût est passé de 26 575 $, en 1983-1984, à 27 477 $, ce qui représente une augmentation de 902 $. En dollars courants, ce coût était de 33 797 $ par détenu, comparativement à 31 082 $ l'année précédente;
- les dépenses réelles se sont élevées à 739,9 millions de dollars, dont 132,5 millions en immobilisations;
- les recettes de la Division des industries et de la Division du traitement automatisé des documents ont atteint 12,9 millions de dollars;
- la valeur marchande de la production agricole s'est élevée à 4,35 millions de dollars;
- en ce qui concerne la main-d'œuvre carcérale, 6 % seulement des détenus aptes à travailler étaient sans travail.

Principaux buts, projets et résultats

Les sept principaux secteurs d'activité du Service sont subdivisés, lorsqu'il y a lieu, en sous-activités. Cette structure d'activités est illustrée au tableau 1, où sont également précisées les dépenses réelles de l'année 1984-1985. La structure hiérarchique et les responsabilités des administrateurs sont clairement définies à tous les niveaux. L'organisation est conçue en fonction de cette structure hiérarchique. Chaque secteur d'activité est représenté par un groupe organisationnel à l'Administration centrale, aux administrations régionales et dans chaque établissement. On trouvera ci-dessous un énoncé des principales activités, de leurs objectifs en 1984-1985, des résultats obtenus et des objectifs fixés pour 1985-1986.

1. Planification et gestion

Plusieurs services clés de gestion, situés tant à Ottawa que dans les cinq régions, sont chargés de cette activité. La gestion globale du Service incombe au Bureau du Commissaire tandis que le Comité supérieur de gestion assure le contrôle et la gestion des régions et des établissements.

Le *Bureau de l'Inspecteur général* procède à l'inspection systématique de toutes les activités du SCC afin de conseiller la direction sur l'efficience, l'économie et l'efficacité des politiques, pratiques et contrôles de gestion interne. Dans le cadre de son mandat, il inspecte les établis-

sements et s'assure que ceux-ci respectent les normes et politiques établies; il enquête au sujet des irrégularités commises et il vérifie constamment les fonctions du SCC liées à la gestion, aux finances et au personnel. Il a recours en outre à un système rigoureux de contrôle et de suivi de tous les problèmes relevés.

La *Division des affaires des détenus* assure le traitement équitable et humain des détenus et le respect des droits qui leur sont accordés aux termes de la *Charte canadienne des droits et libertés*, des pactes internationaux et de l'*Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus* adopté par les Nations Unies. Pour ce faire, elle fait enquête sur les griefs présentés par les détenus et sur les rejets des réclamations contre la Couronne et étudie la correspondance provenant des détenus et du grand public. De plus, l'élaboration de politiques et le contrôle de leur application aident à s'assurer que les principes d'équité sont respectés. Les détenus déposent plus de 10 500 plaintes et griefs par année.

La *Direction de la politique, de la planification et des systèmes* assure l'élaboration des politiques, la planification à long terme, la conception des systèmes et l'évaluation constante du programme du Service correctionnel. Elle veille également à la révision de la fonction d'évaluation de programmes et détermine les normes relatives aux postes et à la charge de travail.

La *Direction des communications* encourage le public à prendre conscience du rôle du Service correctionnel, à le comprendre et à participer à son action. Ses principales fonctions touchent les relations avec les médias, les réponses aux demandes de renseignements du public, l'amélioration des relations avec les organismes publics et privés du système de justice pénale et la prestation de toute une gamme de services de communication sous forme de publications, d'expositions et de documents audio-visuels. La Direction applique et coordonne en outre le Programme de distinctions honorifiques du Service et assure la liaison avec les comités consultatifs de citoyens, réseau de bénévoles recrutés dans les localités où il y a des établissements et des bureaux de libération conditionnelle. Ces comités proposent leurs conseils et leur aide pour résoudre les problèmes, trouver dans la collectivité de nouvelles ressources à l'intention des détenus et sensibiliser le public aux responsabilités du gouvernement fédéral en matière de services correctionnels.

Le *Secrétariat exécutif* s'occupe des relations avec le Parlement, ce qui comprend le contrôle de la correspondance, et assure les services de soutien administratif aux bureaux du Commissaire, du Sous-commissaire principal et au Comité supérieur de gestion.

Projets entrepris et résultats

a) Appliquer les calendriers de vérification analytique, approuvés chaque année par le Comité supérieur de gestion, à l'aide des ressources déjà affectées à ce travail et évaluer les ressources nécessaires à un cycle de vérification de trois ans pour les directions de l'Administration centrale.

   Cet objectif a été atteint. Les calendriers de vérification analytique ont été appliqués, après quelques révisions minimales apportées par le Comité de vérification. Un cycle de vérification de trois ans est en cours à la Direction de la sécurité et à la Direction des programmes pour les délinquants, à l'Administration centrale.

b) Concevoir et mettre en œuvre un modèle de vérification analytique applicable à divers niveaux au sein du SCC. Il faudra notamment assurer une aide fonctionnelle aux administrations régionales pour que celles-ci puissent élaborer leurs modèles de révision opérationnelle.

   Un modèle de vérification analytique applicable à divers niveaux au sein du SCC a été conçu et mis en œuvre. Une liste de vérification complète de toutes les fonctions importantes a été établie et mise à la disposition des régions, afin d'aider celles-ci à élaborer leur propre modèle de révision opérationnelle.

c) Maintenir une participation officielle au processus d'agrément.

   La politique fondamentale de l'Administration centrale, qui avait trait à environ 700 normes d'agrément, a été révisée, ce qui entraînera une diminution, dans les installations régionales, des travaux d'écriture nécessaires à la préparation en vue de l'agrément.

d) Vérifier dans quelle mesure le Service s'acquitte à tous les niveaux de son devoir d'agir en toute équité.

   La politique relative aux droits des détenus a été mise en œuvre et a été contrôlée tout au cours de l'année, cette question soulevant un intérêt constant. Il s'agit d'examiner les décisions, la politique, les procédures et les mesures administratives liées aux incidents, en fonction du devoir d'agir en toute équité.

e) Mettre à jour la publication *Droits et responsabilités des détenus — Manuel de renseignements à l'usage des détenus* et y faire mention de l'incidence de la *Charte des droits*.

   Le manuel a été mis à jour et révisé de façon à faire mention de l'incidence de la *Charte*.

f) Poursuivre l'élaboration accélérée du Système de renseignements sur les détenus, c'est-à-dire terminer la mise au point du placement pénitentiaire et la deuxième étape du système de surveillance des libérés conditionnels. Il est également prévu que seront appliqués la première étape de ce système ainsi que les modules de transfèrement.

   L'élaboration du Système de renseignements sur les détenus a comporté des travaux concernant les modules suivants: placement pénitentiaire, gestion des peines, trans-

TABLEAU 1: DÉPENSES RÉELLES EN 1984-1985 PAR ORGANISATION/ACTIVITÉS*

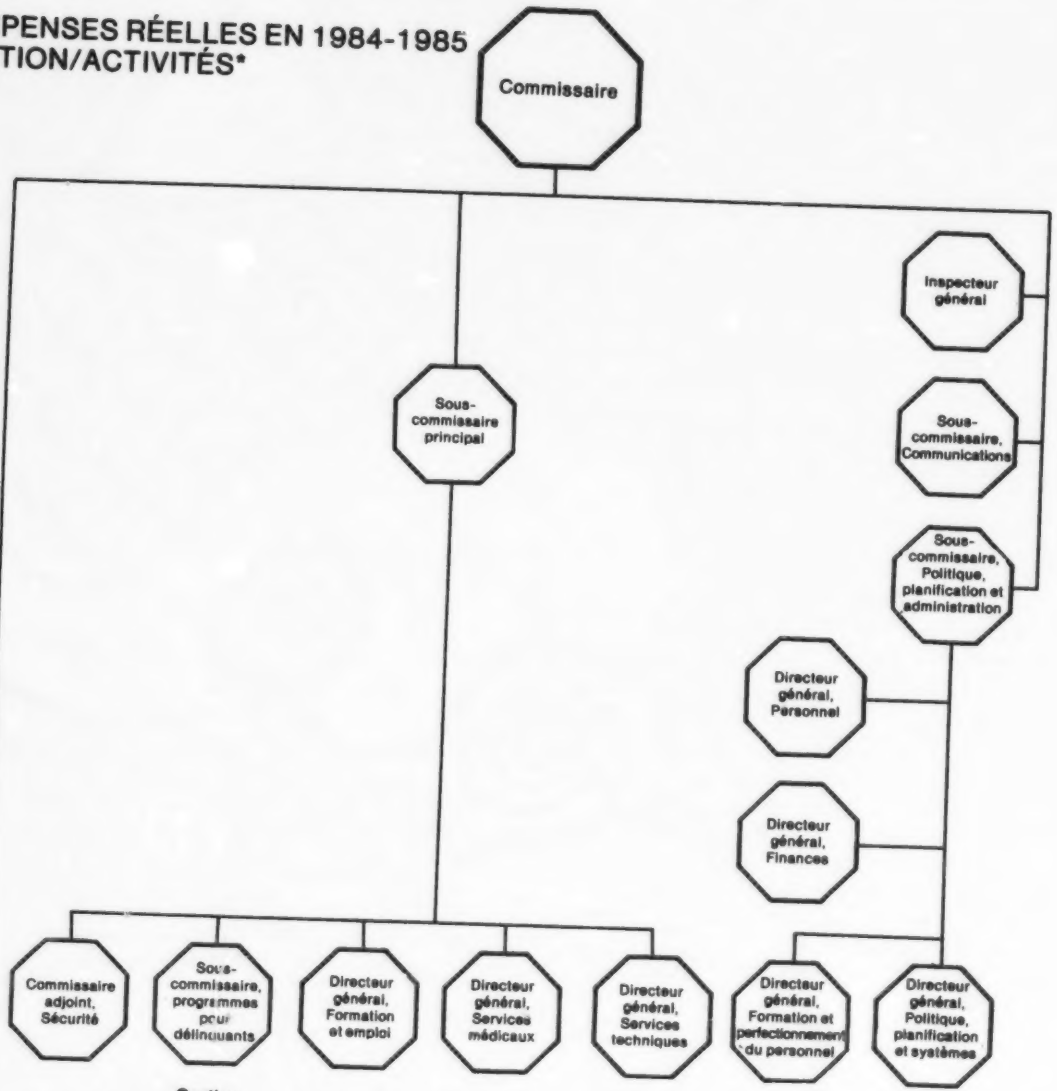

	Garde des détenus	Gestion des cas des détenus	Formation et emploi	Services de santé	Services techniques	Administration	Planification et gestion	Totaux des programmes (000)$
L'Administration centrale à Ottawa	5,190	3,248	7,283	1,262	12,457	21,361	18,480	69,281
Sous-commissaire, Région de l'Atlantique	12,406	16,364	8,950	1,852	29,071	5,070	1,076	74,789
Sous-commissaire, Région du Québec	42,933	45,541	19,324	14,267	71,333	12,678	2,040	208,116
Sous-commissaire, Région de l'Ontario	35,085	32,280	19,175	7,349	40,218	11,611	1,973	147,691
Sous-commissaire, Région des Prairies	27,344	32,358	12,560	8,338	54,165	9,944	2,010	146,719
Sous-commissaire, Région du Pacifique	20,357	23,899	8,589	7,343	22,800	8,340	1,965	93,293
	143,315	153,690	75,881	40,411	230,044	69,004	27,544	739,889

*Comprend les dépenses d'exploitation et en immobilisations en milliers de dollars

fèrements, surveillance des libérés conditionnels, profil de dangerosité, contrôle des visiteurs, tableau matriciel et gestion de l'emploi des détenus.

g) Automatiser certains éléments du système de planification du SCC.

L'automatisation des résultats prévus et du système de contrôle des projets a été réalisée.

h) Élaborer un cadre de planification opérationnelle pour améliorer la structure de gestion au sein du SCC et faciliter les communications avec les organismes centraux du gouvernement fédéral.

Un cadre de planification opérationnelle a été élaboré et présenté pour examen au Comité supérieur de gestion.

i) Augmenter d'au moins 10 % le nombre de distinctions honorifiques remises aux membres du personnel.

Le nombre des distinctions honorifiques remises aux membres du personnel a augmenté de plus de 10 %. Ces distinctions se répartissaient comme suit: 454 primes pour long service, 145 primes pour services insignes et 36 primes au mérite ou à l'initiative.

j) Contrôler et coordonner les travaux de signalisation secondaire, à l'extérieur et à l'intérieur, dans le cadre du programme de symbolisation fédérale.

La mise en œuvre de cette phase du programme de symbolisation fédérale s'est faite comme prévu. La plupart des établissements ont reçu leurs panneaux de signalisation. Les panneaux destinés à l'intérieur ont été fabriqués par les détenus de l'établissement de Drumheller.

k) Contrôler la production de publications et de documents audio-visuels.

En réponse aux suggestions du Conseil du Trésor et suivant les directives du Solliciteur général, la Direction des communications a demandé aux directions et régions du SCC, de lui soumettre tous les projets de publication, d'exposition et de programmes audio-visuels de l'année financière 1985-1986. Les projets ont été rassemblés en un plan, dans lequel chacun d'eux est décrit en termes de contenu, de format, de public visé et de budget.

l) Mettre au point des séances de formation en relations avec les médias pour tous les directeurs d'établissement, directeurs adjoints, directeurs de district et gestionnaires de secteur et veiller à ce qu'au moins le directeur ou les directeurs adjoints concernés de tous les établissements reçoivent cette formation avant la fin de l'année.

Cet objectif a été dépassé. Cent quarante membres du personnel ont participé aux douze colloques tenus dans les diverses régions du Canada.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Appliquer les calendriers de vérification analytique, approuvés chaque année par le Comité de vérification, à l'aide des ressources déjà affectées à ce travail.
- Maintenir une participation officielle au processus d'agrément.
- Vérifier dans quelle mesure le Service s'acquitte à tous les niveaux de son devoir d'agir en toute équité.
- Mener des enquêtes à la demande du Ministre ou du Commissaire.
- Assurer la liaison avec l'Enquêteur correctionnel, dans le cadre du sys-

Ressources utilisées: Planification et gestion

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Bureau du Commissaire	249	3	322	4	343	3	318	1	799	4
Haute direction	5 061	104	5 579	108	6 143	123	6 911	123	7 970	117
Inspecteur général	1 541	30	1 660	29	1 585	28	2 086	37	1 874	27
Politique et Planification	5 547	79	6 834	82	7 933	79	14 177	106	8 659	106
Communications	2 305	42	2 175	34	2 523	41	3 518	39	2 404	34
Secrétaire exécutif	1 416	42	427	13	460	14	534	16	445	13
Total	16 119	300	16 997	270	18 987	288	27 544	322	22 151	301

tème général de suivi de l'Inspecteur général.

- Procéder à un examen complet des projets du SCC en matière de systèmes, y compris le système de renseignements sur les détenus, et confirmer les priorités du Service.

- Appliquer le plan à long terme en matière de systèmes qui a été révisé et qui régira l'élaboration des systèmes pendant cinq ans.

- Continuer à améliorer les communications.

- Élaborer et appliquer un plan d'examen de la planification opérationnelle, afin d'évaluer les objectifs initiaux, de repérer les liens et les chevauchements et d'évaluer le besoin de changement. Ce plan portera d'abord sur les prévisions de la population.

2. Administration

La *Division de l'administration* assure à l'Administration centrale, dans les régions et dans les établissements le bon fonctionnement des systèmes de soutien administratif et notamment des services suivants: gestion des dossiers, gestion des directives, gestion des formules, traitement des textes et services de traduction. Elle s'occupe également des méthodes et pratiques afférentes à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La *Division du personnel* s'occupe de l'administration du personnel, c'est-à-dire de la rémunération et des avantages sociaux, de la classification, de la paie, de la dotation, des relations de travail, des langues officielles, de la santé et de la sécurité au travail, des programmes d'aide aux employés et de la coordination des programmes d'action positive. La Direction du personnel s'efforce d'assurer les meilleurs services possibles en limitant au minimum les frais administratifs. Elle continue de rechercher pour le Service une plus grande autonomie de décision en matière de classification, de sélection, de retraite anticipée et autres domaines de gestion du personnel particuliers au Service.

La *Division de la formation et du perfectionnement du personnel* s'occupe du système de planification des ressources humaines. Elle offre, dans cinq centres répartis dans tout le Canada, des cours de formation et de recyclage aux agents de correction ainsi que des cours de formation et de perfectionnement aux autres catégories d'employés.

La *Division des finances* administre les systèmes de soutien financier du SCC et se charge de concevoir et d'appliquer les systèmes de comptabilité générale et de comptabilité industrielle, ainsi que de fournir régulièrement des analyses et des conseils financiers au sujet des programmes existants ou nouveaux.

Projets entrepris et résultats

a) Faire passer à 7 % la proportion des femmes parmi les agents de sécurité et d'unité résidentielle d'ici mars 1985.

Le pourcentage des femmes parmi les agents de sécurité et d'unité résidentielle (catégorie CX) était de 10,8 % en mars 1985, grâce à l'utilisation des décrets d'exclusion, à la mise en application d'une politique bloquant le recrutement d'hommes à l'extérieur pour combler ces postes dans tous les établissements à sécurité minimale et moyenne, à la limitation des mutations et à la mise en application d'une nouvelle politique d'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes.

b) Grâce au programme national de recrutement des CX, veiller à ce que 90 % des recrues aient un diplôme universitaire ou un diplôme d'un collège d'enseignement professionnel ou d'un CÉGEP.

Cet objectif a été dépassé. L'année dernière, près de 100 % des recrues satisfaisaient à ces conditions.

c) Établir le profil linguistique de chaque établissement et bureau de district de libération conditionnelle, l'évaluer et en assurer le suivi.

Les normes de services linguistiques ont été établies en 1984-1985, afin de préciser les normes applicables dans chaque établissement et chaque bureau de district de libération conditionnelle. Un système d'évaluation initiale et de contrôle est en place.

d) Élaborer un projet de politique et des moyens d'engager à temps partiel des employés du SCC à la retraite qui ont été agents de sécurité ou d'unité résidentielle.

D'après l'étude initiale, il n'y a pas suffisamment d'employés à la retraite. Une autre étude a examiné la possibilité de recourir aux services à temps partiel d'employés de toutes provenances. Les conclusions, l'analyse de rentabilité et les recommandations de cette étude font actuellement l'objet d'un examen.

e) Élaborer des règlements détaillés, une stratégie d'application, des politiques et des échéanciers visant à mettre en place un programme de retraite anticipée et le nouveau groupe des opérations correctionnelles (sous réserve d'approbation par voie législative).

Le travail préliminaire est terminé.

f) Poursuivre l'élaboration des systèmes financiers et l'expansion du réseau de communication afin de mettre en place des interfaces automatisées avec d'autres systèmes ainsi que de nouvelles techniques de contrôle électronique.

L'introduction des données sur les salaires et l'utilisation des mois-personnes dans le système de contrôle financier (FINCON) a été un succès.

g) Donner aux cadres du SCC accès aux données financières grâce à des interfaces automatisées entre la base des données financières et les autres bases du SCC.

Le système de comptabilité des détenus a été considérablement modifié en vue de l'utilisation du numéro de la Section des empreintes digitales, ce qui facilitera les interfaces futures. Des extraits de diverses bases de données ont été préparés pour l'extraction de renseignements de gestion.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Le 31 mars 1985, 2 913 femmes faisaient partie du personnel, ce qui représente 26,9 % du total des employés. Le nouvel objectif est d'augmenter de 2,5 % le nombre des femmes.
- Contrôler le recrutement des agents de correction, afin de recruter des agents très compétents, en accordant une importance particulière à l'expérience et aux qualités personnelles.
- Veiller au respect des droits linguistiques des détenus, en contrôlant l'application des normes des services linguistiques dans les établissements et les bureaux de libération conditionnelle.
- Fusionner la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel et la Direction du personnel et décentraliser, lorsque c'est possible, les responsabilités et l'obligation de rendre compte, en les confiant au niveau le moins élevé.
- Redonner de la vitalité au programme de classification du personnel du Service, en réponse aux préoccupations du public et du Conseil du Trésor.
- Poursuivre la conception d'un rôle de contrôleur pro-actif, dans l'ensemble du SCC, pour les Finances.
- Promouvoir des techniques d'établissement de prévisions budgétaires pour un budget de base équitable.
- Remplacer les terminaux de location par des micro-ordinateurs, afin de diminuer les coûts et de réduire au minimum les interruptions dues aux pannes, pour les opérations locales. Les bureaux locaux des Finances pourront utiliser des programmes autonomes pour leur fonction de contrôleur conseiller.

3. Garde des détenus

La garde des détenus relève essentiellement de la Direction générale de la sécurité et comporte les trois principales sous-activités suivantes:

La *Division de la sécurité opérationnelle* assure les opérations de sécurité, c'est-à-dire la garde, le contrôle et la surveillance des détenus. Elle comprend notamment l'élaboration des programmes de sécurité et des politiques en matière de planification des interventions, de gestion des crises, de matériel de sécurité et de normes de construction, ainsi que la dotation des postes de sécurité et la mise au point de programmes de formation pour le personnel.

La *Division de la sécurité préventive* recueille, rassemble et analyse des renseignements liés à la sécurité, à l'intention des cadres supérieurs des administrations centrale et régionales et du cabinet du Solliciteur général, afin d'aider à prévoir les problèmes de sécurité ou à orchestrer une intervention.

La Division est également chargée d'élaborer et de tenir à jour un système de profils des détenus, de compiler et d'analyser les rapports sur les incidents et d'appliquer les méthodes de sécurité du gouvernement concernant le personnel et les visiteurs qui se rendent dans les établissements.

La *Division de la gestion de la population carcérale* est chargée de planifier, de contrôler et d'effectuer les transfèrements de détenus entre les régions. Elle assure l'utilisation optimale des établissements de correction de tous les niveaux de sécurité ainsi que des établissements

Ressources utilisées: Administration

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Personnel	10 478	250	9 981	272	10 674	238	11 624	250	10 909	228
Formation du personnel	6 704	133	6 734	113	7 776	133	9 628	143	7 465	116
Administration	13 043	330	18 885	382	21 978	449	26 609	460	21 768	415
Finances	12 407	308	13 791	324	17 382	334	21 143	345	19 493	319
Total	42 632	1 021	49 391	1 091	57 810	1 154	69 004	1 198	59 635	1 078

* Années-personnes

spécialisés. Elle élabore également les politiques concernant les détenus particulièrement dangereux, applique le programme national d'exploitation des établissements du niveau de sécurité le plus élevé (S-7) et s'occupe de tous les transfèrements mettant ces établissements en cause.

Projets entrepris et résultats

a) Réduire les taux d'évasion de la façon suivante: un maximum de 9 pour 1 000 détenus dans les établissements à sécurité moyenne (S-3, S-4 et S-5), un maximum de 1,71 dans les établissements à sécurité maximale (S-6).

Le taux d'évasion a été de 8,26 pour 1 000 détenus dans les établissements à sécurité moyenne et de 1,4 pour 1 000 détenus dans les établissements à sécurité maximale.

b) Veiller à ce qu'il n'y ait aucune évasion dans les établissements de niveau S-7.

L'objectif fixé pour les établissements à sécurité maximale renforcée a été atteint.

c) Veiller à ce que le personnel soit prêt à faire face à toute situation de crise en organisant au moins une simulation de crise avec déploiement de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence dans les établissements de niveaux S-3 et plus.

Il y a eu des exercices de simulation de crise dans chacun des grands établissements; les équipes d'intervention en cas d'urgence ont été mises à l'essai et les résultats, analysés.

d) Veiller à ce que tous les membres de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence suivent 12 jours de formation pendant l'année et à ce que tous les agents de correction suivent les cours de recyclage prévus dans les normes.

Tous les membres des équipes ont suivi au moins 12 jours de formation. On a également insisté sur les cours de recyclage à l'intention des agents de correction, d'où un niveau de rendement élevé.

e) Élaborer les modalités d'exploitation des installations conçues pour les détenus dangereux et réexaminer tout le processus de sélection, de contrôle et de libération en fonction de ces installations.

Deux installations conçues pour les détenus dangereux sont maintenant en service, l'une au pénitencier de la Saskatchewan et l'autre au Centre régional de réception du Québec. Elles remplacent les unités spéciales de détention de l'établissement de Millhaven (Ontario) et du Centre correctionnel de développement (Québec). Le mode de sélection des détenus dangereux placés dans les unités spéciales de détention ainsi que les procédures de contrôle et de mise en liberté ont été révisés et sont maintenant conformes aux procédures normales de transfèrement utilisées dans tous les établissements.

Objectifs de rendement de 1985-1986

- Mettre en œuvre un programme d'analyse d'urine afin de détecter la présence de substances intoxicantes.
- Élaborer un système automatisé pour les tableaux de service, afin d'utiliser plus efficacement le personnel des établissements.
- Élaborer un système automatisé pour l'inventaire afin de contrôler le matériel de sécurité dans l'ensemble du Service.
- Concevoir des stratégies afin de réduire le nombre des transfèrements de détenus entre les régions.
- Assurer le fonctionnement des systèmes périphériques de détection des intrusions au pénitencier de la Saskatchewan, à l'établissement de Kent (C.-B.), à l'établissement de Collins Bay (Ontario), à l'établissement de Drummond et au Centre régional de réception (Québec).

4. *Gestion des cas*

La gestion des cas prépare les détenus à réintégrer la collectivité à titre de citoyens utiles en leur fournissant des services de counseling et en favorisant leur développement social, émotionnel, physique et spirituel. Elle assure en outre la surveillance, dans la collectivité, des détenus qui bénéficient d'une libération conditionnelle ou d'une libération sous surveillance obligatoire.

Ressources utilisées: Garde des détenus

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Garde des détenus	108 629	3 378	117 288	3 306	130 747	3 322	143 315	3 509	144 427	3 498

* Années-personnes

La gestion des cas commence dès que le personnel choisit l'établissement le plus approprié pour l'infracteur qui vient d'être condamné — en fonction principalement du risque que cette personne représente et de ses besoins personnels. Une équipe de gestion des cas est chargée d'aider le détenu à élaborer un programme composé, entre autres, de cours, de formation professionnelle, de travail dans l'établissement, d'activités d'art et d'artisanat, de loisirs et de contacts avec sa famille ou diverses autres personnes.

Le personnel aide également les détenus à préparer un plan de vie en prévision de leur mise en liberté et vérifie si les appuis sur lesquels ils comptent (famille, employeurs, etc.) existent réellement. Les travailleurs sociaux ont des contacts suivis avec les détenus libérés sous condition dont ils peuvent ordonner le renvoi sous garde s'ils semblent constituer un risque pour la société.

Des services de counseling et de thérapeutique psychologiques sont fournis aux détenus pendant leur incarcération et, si cela est justifié, pendant leur liberté conditionnelle. Des aumôniers, membres du personnel et des bénévoles s'occupent des programmes religieux, des offices, de l'éducation et des visites pastorales. Reconnaissant les besoins particuliers des autochtones, le Service a créé, au début de 1985, une nouvelle division des détenus autochtones et des détenues.

Projets entrepris et résultats

a) Établir les niveaux de ressources, définir les besoins en ressources supplémentaires et obtenir du Conseil du Trésor une augmentation du nombre d'années-personnes pour la préparation et la surveillance des cas.

   Le Conseil du Trésor a autorisé 169 années-personnes supplémentaires (pour trois ans), afin d'évaluer les détenus au moment le plus opportun et de les préparer en vue de leur mise en liberté, sans compromettre la sécurité du public, et d'assurer une plus grande surveillance dans la collectivité. En conséquence, le nombre des détenus jugés prêts à la mise en liberté graduelle au cours de 1984-1985 a enregistré une hausse de 11 % par rapport à celui de l'année précédente. De plus, comme il y a eu davantage de surveillance dans la collectivité, près de la moitié des détenus qui ont dû être renvoyés sous garde n'avaient pas commis d'autres actes criminels.

b) Aider les détenus autochtones et les détenues au moyen de programmes conçus spécialement à leur intention, tels le programme d'épanouissement personnel offert à la Prison des femmes et les programmes de spiritualité autochtone.

   Les programmes de la Prison des femmes comprennent des études régulières et professionnelles ainsi que des programmes sociaux et culturels qui favorisent la croissance personnelle, émotionnelle et spirituelle. Ces programmes sont plus nombreux et de portée plus large.

   Une directive du Commissaire sur la spiritualité autochtone a été publiée. Un cahier d'information sur cette question a également été préparé et le sujet figurera dans les activités de formation des agents de correction. Un film sur la spiritualité autochtone sera en outre réalisé.

c) Concevoir et appliquer des normes de développement social et mettre en place, aux niveaux national et régional, des mécanismes permettant d'en contrôler l'application.

   Des normes ont été élaborées, et les établissements offrent maintenant aux détenus des activités plus nombreuses et plus variées. La participation des bénévoles de la collectivité est tout particulièrement encouragée.

d) Concevoir des normes opérationnelles pour les services psychologiques offerts dans les établissements, rendre ces services accessibles aux établissements à sécurité minimale et aux bureaux de libération conditionnelle dans la communauté et offrir au personnel opérationnel du SCC une formation en détection et prévention du suicide.

   Des normes pour les services psychologiques ont été élaborées, mais elles ne sont pas encore appliquées. L'établissement à sécurité minimale de Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) offre maintenant des services psychologiques à plein temps. Plusieurs bureaux de libération conditionnelle de la collectivité font également appel, au besoin, à des psychologues engagés à contrat. Environ 1 000 employés de divers établissements et bureaux de libération conditionnelle ont participé à des ateliers sur la prévention et la détection du suicide, et environ cinquante employés ont participé à des ateliers de formation à l'intention d'enseignants et de moniteurs.

e) Automatiser la matrice de révision du classement des détenus et y ajouter des mécanismes de contrôle afin de fournir:

   - des données à jour sur le classement personnel et réel des détenus et ce, aux niveaux national, régional et de l'établissement;
   - des explications sur les écarts entre les niveaux de sécurité des détenus et les recommandations des spécialistes, afin que l'information puisse servir à la planification à long terme des établissements;
   - un système de révision fiable permettant aux responsables du classement des détenus dans les régions de corriger rapidement les écarts observés au niveau du classement.

   Le processus d'automatisation est terminé, et il est possible de produire des profils de la population carcérale dans chaque région ou au niveau national, pour aider le Service dans ses activités de planification à court et à long terme. Le

Service peut se prononcer plus rapidement sur le placement des détenus et répondre aussi plus rapidement aux besoins changeants des détenus pour ce qui est du classement sécuritaire.

f) Assurer l'application uniforme, à l'échelle nationale, des nouvelles politiques et procédures en matière d'isolement préventif afin que le Service puisse justifier ses décisions et que les détenus puissent bénéficier du principe de l'équité de traitement.

Une ligne de conduite oblige le Service à agir avec équité ainsi que l'exigent les tribunaux. Il y a eu diminution du nombre de détenus placés en isolement préventif pour plus de 90 jours.

g) Concevoir une nouvelle politique et de nouvelles procédures sur l'isolement protecteur à la lumière de l'expérience acquise durant l'application de la politique provisoire.

Une nouvelle politique a été élaborée, et plusieurs détenus qui auraient dû être placés en isolement protecteur ont pu être placés dans des secteurs de la population générale où ils sont en sécurité.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Assurer l'existence d'un système de placement pénitentiaire efficace et efficient; la remise à l'établissement qui reçoit le détenu des renseignements importants et des motifs de la décision de placement initial; l'envoi du dossier final complet de placement pénitentiaire final dans les 30 jours suivant le prononcé de la peine.
- Veiller à répondre aux besoins spéciaux des détenues au moyen d'une approche pro-active de l'élaboration des programmes l'établissement et dans la collectivité, tout en se conformant à l'énoncé des valeurs du SCC.
- Développer et améliorer la base de données à partir de laquelle les ressources sont affectées dans les régions pour la mise en œuvre des programmes de traitement des détenus alcooliques et toxicomanes.
- Appuyer les projets pilotes ayant pour objet la détermination des programmes les plus rentables pour les détenus qui ont des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme.
- Répondre davantage aux besoins reconnus au moyen de programmes spéciaux. Les secteurs où il existe des besoins spéciaux sont les questions autochtones, les questions sociales et culturelles, la prévention du suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie.
- Réduire considérablement le nombre des transfèrements et le nombre des détenus placés en isolement protecteur.
- Élaborer et appliquer des ententes administratives avec d'autres pays afin d'appliquer la *Loi sur le transfèrement des délinquants* et les traités connexes.
- Assurer la révision des principes relatifs aux unités résidentielles en fonction de l'énoncé des valeurs du SCC et veiller à leur application uniforme dans tous les établissements.
- Aider les régions et les responsables provinciaux des services correctionnels à assurer la mise en œuvre efficace et opportune de la nouvelle entente d'échange de services entre le SCC et l'Alberta et des ententes semblables conclues avec d'autres provinces.
- Veiller à ce que les régions conçoivent des plans de gestion de leur propre population carcérale pour la fin de 1985 et soient prêtes à les appli-

Ressources utilisées: Gestion des cas

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Programmes pour les délinquants Activités générales	4 539	160	4 573	163	4 848	143	6 769	123	4 951	105
Aumônerie			1 636	14	2 894	23	3 067	23	3 323	29
Programmes sociaux et communautaires	19 337	336	21 873	362	26 507	332	28 852	348	30 935	360
Gestion des cas	86 487	2 267	54 964	1 125	57 450	1 234	63 534	1 353	61 207	1 406
Psychologie			2 932	76	3 522	73	3 965	79	4 293	89
Unités résidentielles			37 905	1 057	43 066	1 107	47 503	1 141	52 249	1 240
Total	110 363	2 763	123 883	2 797	138 287	2 912	153 690	3 067	156 958	3 229

* Années-personnes

quer à la fin de l'année financière 1985-1986.

- Planifier et appliquer un plan triennal approuvé, en tenant compte des études spéciales sur l'aumônerie effectuées en 1984-1985.

- Élaborer des normes relatives à l'aumônerie.

5. *Éducation, formation et emploi des détenus*

Il y a dans cette direction trois groupes sources de revenu et un groupe programme — éducation et formation. Aux termes de la *Loi sur les pénitenciers* et de son règlement d'application, le Service peut vendre les biens et services produits et offerts par la main-d'œuvre carcérale uniquement aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux administrations municipales ou à des organismes charitables, religieux ou sans but lucratif, à moins d'obtenir une autorisation spéciale du Conseil du Trésor. Environ 80 % des ventes sont faites à des ministères et organismes du gouvernement fédéral.

La *Division des industries* (CORCAN) fabrique divers produits dans 92 ateliers répartis dans 23 établissements, notamment des meubles rembourrés et du mobilier fonctionnel de bureau, des armoires de relais pour le courrier, des sacs postaux, des chaussures et des vêtements, des rayonnages, des pupitres pour ordinateurs, des casiers et des imprimés.

La *Division du traitement automatisé des documents* offre divers services, nommément la micrographie, le traitement de textes, la saisie et le traitement des données, la mise en page vidéotex, la préparation des étiquettes d'envoi et la distribution.

La *Division de l'agro-entreprise* produit 30 % des denrées alimentaires consommées dans les établissements du SCC. Un certain nombre de détenus travaillent dans six fermes, un potager et quatre serres et reçoivent également, dans cinq établissements, la formation nécessaire pour travailler à des activités d'exploitation forestière et de regénération des forêts.

La *Division de l'éducation et de la formation* a des activités dans 26 écoles situées dans les établissements à sécurité moyenne et maximale, mais aussi dans quelques établissements à sécurité minimale. Chaque école offre une formation scolaire et professionnelle, depuis l'alphabétisation jusqu'aux programmes d'initiation à la vie active et même jusqu'aux études menant à un certificat ou diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Projets entrepris et résultats

a) Atteindre 13,6 millions de dollars en ventes de produits de la Division des industries (CORCAN) et fournir aux régions un carnet de commandes s'établissant comme suit (valeur des ventes):

Atlantique	1 632 000 $
Québec	4 148 000 $
Ontario	4 420 000 $
Prairies	2 244 000 $
Pacifique	1 156 000 $

Le revenu réel des ventes de produits de la Division des industries a été de 10,88 millions de dollars. L'objectif fixé n'a pas été atteint, car les commandes d'Approvisionnements et Services Canada et de la Société canadienne des postes n'ont pas été aussi élevées que prévu. Le carnet de commandes (valeur des ventes) s'établissait comme suit:

Atlantique	1 012 000 $
Québec	3 745 000 $
Ontario	3 626 000 $
Prairies	1 790 000 $
Pacifique	707 000 $

b) Obtenir une marge de profit de 15 % après paiement des matériaux, du salaire des détenus, des commissions de vente et des frais de transport.

Le profit brut a été de 13,9 %. L'objectif fixé n'a pas été atteint à cause d'une sous-estimation des coûts de production et d'insuffisances dans le processus de production.

c) Veiller à ce que la moyenne du niveau de l'inventaire des produits finis représente au plus 33 % des plans annuels de production.

La moyenne du niveau de l'inventaire des produits finis a compté pour 46,8 % des plans annuels de production. L'objectif fixé n'a pu être atteint surtout parce qu'il a fallu vendre aux principaux clients (Approvisionnements et Services Canada) à même l'inventaire plutôt qu'à même la production.

d) Fournir des produits agricoles d'une valeur marchande de 4,5 millions de dollars.

La valeur marchande des produits agricoles fournis aux établissements a été de 4,35 millions de dollars. Grâce au ralentissement du taux d'inflation, la valeur marchande était en 1984 inférieure aux prévisions de 4,5 millions de dollars établies l'année précédente.

e) Intégrer les services de traitement automatisé des documents au moyen des techniques de convergence et de projets spéciaux afin d'offrir aux détenus des débouchés dans des secteurs modernes.

Dans le cadre d'un projet pilote à l'installation de traitement des données du pénitencier de Kingston, les détenus ont acquis des connaissances en traitement de l'information (programmation, analyse fonctionnelle). L'intégration de divers services a également été élaborée au niveau expérimental. Des services tels que le traitement et la diffusion de l'information ont été fusionnés afin de permettre à la Division du traitement automatisé des documents d'offrir des services de diffusion.

Ressources utilisées: Éducation, formation et emploi des détenus

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A. P.	000 $	A.-P.*
Industries	22 058	326	22 301	321	23 399	338	26 507	323	31 827	348
Éducation et formation	17 710	281	20 101	277	23 083	286	28 723	287	26 787	305
Activités agricoles	4 805	70	5 577	75	5 810	76	8 124	89	6 900	80
Traitement automatisé des documents			1 238	5			1 688	9		
Encouragement au travail	8 975		9 708	—	10 203	—	10 839	1	11 433	—
Total	53 548	677	58 925	678	62 495	700	75 881	709	76 947	733

* Années-personnes

f) Évaluer et mettre en œuvre des stratégies visant à procurer de l'emploi à 94 % de la population carcérale apte à travailler.

Malgré l'augmentation continue de la population carcérale, le Service a pu procurer de l'emploi à 94 % des détenus aptes à travailler. (Pour de plus amples renseignements sur l'emploi des détenus, voir l'annexe 8.)

g) Maintenir le rapport élèves-enseignant à 9,5:1 et maintenir les coûts de fonctionnement par étudiant à plein temps à 9 861 $ ou moins, en dollars constants de 1981-1982.

Le but visé n'a pas été atteint, car le rapport élèves-enseignant a été de 10,2:1, et les coûts réels de fonctionnement par élève à plein temps ou son équivalent ont été de 7 776 $ en dollars courants. L'équivalent d'un élève à plein temps est établi selon le calcul suivant: un élève à plein temps équivaut à une unité, un élève à temps partiel, à une demi-unité, et un élève qui suit des cours par correspondance et reçoit de l'aide, à un cinquième d'unité. D'après ce calcul, l'effectif était de 3 081 en 1984-1985.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Obtenir un revenu brut national de 10,6 millions de dollars en vendant les produits et services de la Division des industries (CORCAN), selon les niveaux de production suivants (au prix coûtant) dans les régions:

Atlantique	800 000 $
Québec	3 257 000 $
Ontario	2 571 000 $
Prairies	1 275 000 $
Pacifique	490 000 $

- Établir des capacités internes de commercialisation et de ventes, les représentants régionaux des ventes se chargeant de commercialiser les produits nationaux et régionaux et de fournir des services de soutien aux clients régionaux.

- Mettre en place un programme d'amélioration de la gestion dans cinq établissements, afin de rendre les activités des Industries plus rentables et de renforcer les systèmes commerciaux de base de ces établissements.

- Fournir des produits agricoles d'une valeur marchande de 4,8 millions de dollars.

- Vendre des services de traitement de l'information d'une valeur de 775 000 $ et fournir du travail de production aux régions, comme suit:

Atlantique	190 000 $
Québec	100 000 $
Ontario	465 000 $
Prairies	20 000 $

- Poursuivre l'intégration des services de traitement automatisé des documents, afin qu'à leur libération, les détenus aient des débouchés dans des secteurs modernes et des compétences facilitant leur placement.

- Gérer un programme complet de placement postérieur à la libération, qui comprend l'élaboration de politiques et de procédures, l'établissement d'un profil national d'emploi des libérés conditionnels et la poursuite des activités des comités mixtes d'Emploi et Immigration Canada et du SCC, à l'échelle tant nationale que régionale.

- Appliquer des normes en matière d'éducation, de compétences techniques et d'expérience pertinente pour tous les emplois occupés par des détenus.

- Atteindre le rapport élèves-enseignant de 9,5: 1 ou l'améliorer et arri-

ver à un coût de fonctionnement par étudiant à plein temps ou son équivalent de 8 500 $ dollars, en dollars courants.

6. Services de santé

Services de santé: Vingt-sept centres de santé situés dans des établissements à sécurité moyenne ou maximale desservent 33 établissements. Les établissements qui ne peuvent, en raison de leur isolement géographique, être desservis par l'un de ces centres doivent prendre les dispositions voulues avec les centres médico-sociaux, les hôpitaux et les médecins des localités avoisinantes.

Les centres de santé ont l'organisation et le personnel nécessaires pour offrir des services ambulatoires et de consultation externe, bien que quelques lits soient aussi disponibles pour les détenus alités pendant de courtes périodes, notamment pour les soins post-opératoires lorsque l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Lorsque ses propres ressources ne peuvent suffire, le centre coordonne l'accès des détenus à toute la gamme des services médicaux de la collectivité pour les diagnostics, le traitement et la réadaptation.

Services psychiatriques: Les services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier aux détenus de tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel des services de santé ou encore par le personnel professionnel des services de consultation externe des centres psychiatriques régionaux. Les malades qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des installations provinciales ou encore dans l'un des trois centres psychiatriques régionaux situés dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario. Dans la région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis à contrat par l'Institut Philippe-Pinel.

Projets entrepris et résultats

a) Élaborer des plans nationaux pour répondre aux besoins des détenus handicapés au point de vue du développement et de ceux qui souffrent de maladie mentale chronique.

Une étape préliminaire, pour déterminer le nombre de détenus qui ont besoin de services de santé mentale, a pris fin et ses résultats sont à l'étude.

b) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de formation et de perfectionnement en cours d'emploi du personnel infirmier du SCC pour promouvoir le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier.

Les besoins et ressources de la formation permanente ont été déterminés, et des cours ont été élaborés. Ces cours seront offerts dans les régions.

c) Élaborer et mettre en œuvre un système plus efficace de préparation des médicaments et d'administration de ceux-ci aux détenus.

Des projets pilotes ont été mis en œuvre au pénitencier de Dorchester et à l'établissement de Joyceville, afin de déterminer les exigences d'un système de distribution des médicaments par dose. Dans le cadre de ces projets, des détenus recevaient tous leurs médicaments à faible risque d'abus pour la journée, dans un emballage sous coque ou en continu.

Le système proposé appliquait au SCC un système de dosage contrôlé qui est utilisé dans un grand nombre d'hôpitaux communautaires et d'établissements de soins de longue durée, comme les maisons de repos.

Une étude des besoins en services de soutien automatisés des centres de santé a été faite, de concert avec la mise au point d'une méthode plus efficace de distribution des médicaments, dans les établissements de Mountain et d'Edmonton et au Centre fédéral de formation, à Laval. Des programmes relatifs au rôle nominal du malade, aux horaires et à l'administration des médicaments ont été élaborés et ont fait l'objet d'un examen préliminaire.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Élaborer des plans nationaux pour répondre aux besoins des détenus handicapés au point de vue du développement et de ceux qui souffrent de maladie mentale chronique.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de formation et de perfectionnement en cours d'emploi du per-

Ressources utilisées: Services de santé

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Services de santé	31 551	526	35 043	533	36 174	497	40 411	526	41 404	540

sonnel infirmier du SCC pour promouvoir le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier.

- Appliquer des normes en matière de charge de travail dans les centres de soins du SCC, à la suite de l'étude sur la dotation qui a été approuvée par le Comité supérieur de gestion en janvier 1985.

- Élaborer et mettre en œuvre un système plus efficace de préparation des médicaments et d'administration de ceux-ci aux détenus.

- Élaborer des services de soutien automatisés pour les centres de santé et les opérations des centres psychiatriques et de traitement régionaux.

7. Services techniques

La *Division des besoins en installations et construction* assure la direction des grands projets de construction, notamment des travaux de construction de nouveaux établissements et de réfection des anciens. Elle s'occupe donc de l'évaluation des besoins en installations et de la planification des biens immobiliers et des installations, ainsi que de l'élaboration de critères techniques et de lignes directrices sur les installations.

La *Division de l'ingénierie et de l'entretien* veille à l'entretien des installations et à la gestion du parc automobile et des programmes de sécurité-incendie et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

La *Division de la gestion du matériel* s'occupe de l'acquisition, de l'entreposage et de la distribution de l'équipement et du matériel requis pour toutes les activités de l'établissement, et fournit toute une gamme de services, dont l'entretien, la buanderie et l'exploitation des cantines des détenus.

La *Division des télécommunications et des systèmes électroniques* veille à l'installation, à la vérification et à l'entretien des systèmes électroniques et du matériel de télécommunication. Ce service contribue aussi à la recherche et à la mise au point d'autres dispositifs et systèmes électroniques afin de rentabiliser davantage le fonctionnement du SCC.

La *Division des services d'alimentation* veille à la préparation des repas pour les détenus et pour les employés de service.

Projets entrepris et résultats

a) Mettre en œuvre la partie du plan d'aménagement des installations prévue pour 1984-1985, au coût approximatif de 138,7 millions de dollars. Ce plan, qui doit être entièrement mis en œuvre d'ici 1994, prévoit la construction de neuf établissements, la réfection ou l'agrandissement de 26 et la fermeture de trois autres.

Des unités spéciales de détention pour les détenus dangereux sont maintenant en service au pénitencier de la Saskatchewan, à Prince-Albert, et au Centre régional de réception, à Sainte-Anne-des-Plaines (Québec). La dernière de trois unités résidentielles de 80 cellules, à l'établissement de la Macaza au Québec, et cinq unités résidentielles de 80 cellules à l'établissement de Bowden, à Innisfail (Alberta) sont également en service. L'établissement de William Head, sur l'île de Vancouver, dispose d'une nouvelle unité de santé et d'isolement. Les grands travaux de construction se sont poursuivis aux nouveaux établissements de Renous (Nouveau-Brunswick) et de Donnacona (Québec). La planification et la conception de la réfection ou de l'agrandissement de 20 autres établissements ont été commencées. Le coût des plans d'aménagement des nouvelles installations et des grandes rénovations ont atteint 78,8 millions de dollars pour l'année.

Il y a toujours un manque d'espace. Bien que les roulottes et les dortoirs fournissent 500 lits temporaires, environ 940 détenus en moyenne doivent partager leur cellule. Le nombre le plus élevé a été atteint en décembre 1984, lorsque 1 038 détenus partageaient leur cellule.

b) Améliorer les systèmes de contrôle de la qualité des aliments, de la nutrition et du coût des denrées alimentaires de base. Fixer le prix des produits de l'Agro-entreprise selon la valeur marchande.

Une politique juste de fixation des prix des produits de l'Agro-entreprise en fonction de la valeur marchande a été appliquée. Le coût par portion correspond donc maintenant aux prix du secteur privé. Le coût moyen quotidien par portion, qui est de 3,52 $, comprend une augmentation de 0,50 $ due à la nouvelle politique en matière de prix. Si on utilise ces chiffres, on constate que le coût des aliments par détenu a en fait diminué de 1 % par rapport à l'année financière 1983-1984.

L'utilisation de menus cycliques régionaux et d'un système informatisé de gestion des services alimentaires dans la région du Pacifique a permis d'améliorer les contrôles de la qualité des aliments et de la nutrition. Des contrôles additionnels ont également été mis en place dans la plupart des régions. Des inventaires mensuels et des rapports sur les écarts ont amélioré la fiabilité et l'uniformité des renseignements.

c) Mettre en œuvre à l'échelle nationale le module de contrôle de l'inventaire et de planification du Système informatisé de gestion du matériel, élaborer un système informatisé de gestion des éléments d'actif et concevoir des indicateurs de rendement et des modules d'approvisionnement.

Les indicateurs de rendement du contrôle de l'inventaire sont l'une des améliorations importantes apportées au système de gestion du matériel.

d) Achever la mise en place du système non informatisé de gestion de l'entretien dans six des douze établissements restants. Vérifier et évaluer le système informatisé de gestion de l'entretien dans un éta-

blissement-témoin et faire autoriser son application à l'échelle nationale.

Cet objectif a été atteint.

e) Poursuivre la mise au point et l'installation du système périphérique de détection des intrusions dans 16 grands établissements. On prévoit installer le système dans sept autres établissements d'ici 1985-1986. Poursuivre l'étude des applications de la technologie de l'électronique dans les établissements du SCC.

Des systèmes périphériques de détection des intrusions ont été installés dans les sept établissements où cette installation était prévue, ainsi qu'au nouvel établissement de Drummond, à Drummondville (Québec), et dans les nouvelles unités spéciales de détention du pénitencier de la Saskatchewan et du Centre régional de réception du Québec.

À la fin de l'année, des systèmes avaient été installés à l'établissement de Kent (Colombie-Britannique) et à l'établissement de Collins Bay, près de Kingston (Ontario). Les travaux de planification ou à contrat liés à l'installation du système dans cinq autres établissements sont terminés.

Objectifs de rendement pour 1985-1986

- Mettre en œuvre la partie du plan d'aménagement des installations prévue pour 1985-1986, au coût approximatif de 123,3 millions de dollars. Le plan actuel fait l'objet d'un examen et pourra être considérablement révisé.
- Améliorer les services de livraison des aliments en adoptant des techniques de pointe, notamment la cuisson à micro-ondes et les techniques modernes de préparation des aliments. Le SCC confiera au secteur privé plusieurs activités des services d'alimentation, lorsque cela est économiquement faisable et pratique.
- Poursuivre la mise en œuvre, à l'échelle nationale, du système informatisé de gestion de l'entretien dans les établissements où ce système n'est pas encore en place; faire bénéficier des avantages du système le plus grand nombre d'établissements possible.
- Commencer la phase de conception du module des approvisionnements et des indicateurs de rendement connexes du système non informatisé de gestion de l'entretien.
- Définir des normes sur les ressources nécessaires pour appuyer les programmes des établissements.
- Terminer la mise en œuvre du système non informatisé de gestion de l'entretien dans les établissements restants. Mettre en œuvre le système informatisé de gestion de l'entretien dans deux régions.
- Poursuivre l'étude des applications de la technologie de l'électronique dans les établissements du SCC, et poursuivre la mise au point et l'installation des systèmes périphériques de détection des intrusions dans quatre grands établissements.

Ressources utilisées: Services techniques

	Dépenses réelles								Prévisions budgétaires	
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1984-1985	
	000 $	A. P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Services techniques – Activités générales	55 405	50	59 453	98	97 045	119	108 671	145	144 995	121
Gestion du matériel	10 352	208	10 936	160	10 905	166	12 596	166	13 939	166
Services d'alimentation	23 274	269	25 607	265	27 407	292	31 044	295	33 007	282
Services à l'établissement	6 610	115	13 253	114	14 289	119	15 423	116	14 015	122
Ingénierie, architecture et propriétés	39 118	657	41 498	637	46 124	654	50 077	663	49 107	679
Télécommunications et électronique	3 158	9	3 553	9	11 649	10	12 233	11	2 888	12
Total	137 917	1 308	154 300	1 283	207 419	1 360	230 044	1 396	257 951	1 382

* Années-personnes

Annexes

Les tableaux statistiques qui suivent présentent des données supplémentaires sur les activités du Service correctionnel du Canada:

1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre
2. Rendement financier par activité
3. Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité
4. Utilisation des années-personnes
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés
6. Recettes
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé
8. Nombre moyen de détenus employés
9. Incidents liés à la sécurité
10. Transfèrements internationaux

Annexe 1

*Nombre moyen de détenus inscrits au registre**

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Détenus incarcérés	9 765	10 638	11 523	12 039
Détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire	5 272	5 276	5 762	5 895
Total	15 037	15 914	17 285	17 934

* Le nombre moyen de détenus inscrits au registre des établissements comprend les détenus qui vivent dans la collectivité en vertu d'une libération conditionnelle de jour ou d'une absence temporaire ainsi que les détenus hospitalisés ou illégalement en liberté. Dans le cas présent, le nombre moyen de détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire ne comprend pas les détenus en liberté conditionnelle de jour.

Annexe 2

Rendement financier par activité (en milliers de dollars)

	1984-1985		
	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	Écart
Garde des détenus	144 427	143 415	1 112
Gestion des cas	156 958	153 690	3 268
Éducation, formation et emploi	76 947	75 881	1 066
Services de santé	41 404	40 411	993
Services techniques	257 951	230 044	27 907
Planification et gestion	22 151	27 544	(5 393)
Administration	59 635	69 004	(9 369)
Prévisions budgétaires initiales	759 473	739 889	19 584
Budget supplémentaire et autres modifications autorisées	7 712		7 712
Total des affectations budgétaires	767 185	739 889	27 296

Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité*
(en milliers de dollars)

Année	Planification et gestion	Garde des détenus	Éducation, formation et emploi	Gestion des cas	Services de santé	Services techniques	Administration	Total
1980-81								
Fonctionnement	13 638 $	91 734 $	47 779 $	95 823 $	24 523 $	75 057 $	35 134 $	383 688 $
Immobilisations	159	496	2 405	675	148	33 129	485	37 497
Total	13 797	92 230	50 184	96 498	24 671	108 186	35 619	
1981-82								
Fonctionnement	15 676	108 026	51 312	109 582	31 340	88 352	41 677	445 965
Immobilisations	443	603	2 236	781	211	49 115	955	54 344
Total	16 119	108 629	53 548	110 363	31 551	137 467	42 632	500 309
1982-83								
Fonctionnement	16 014	116 676	56 506	123 326	34 836	93 818	48 463	489 639
Immobilisations	983	612	2 419	557	207	60 482	928	66 188
Total	16 997	117 288	58 925	123 883	35 043	154 300	49 391	555 827
1983-84								
Fonctionnement	17 204	130 064	59 967	137 643	35 923	100 052	56 391	537 244
Immobilisations	1 783	683	2 528	644	251	107 367	1 419	
Total	18 987	130 747	62 495	138 287	36 174	207 419	57 810	651 919
1984-85								
Fonctionnement	22 710	142 188	71 678	152 926	39 981	110 379	67 563	607 425
Immobilisations	4 834	1 127	4 203	764	430	119 665	1 441	
Total	27 544	143 315	75 881	153 690	40 411	230 044	69 004	739 889

* En milliers de dollars courants et non en dollars constants ajustés en fonction de l'inflation.

Annexe 4

Utilisation des années-personnes

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Planification et gestion	300	270	288	322
Administration	1 021	1 091	1 154	1 198
Garde des détenus	3 378	3 306	3 322	3 509
Gestion des cas	2 763	2 797	2 912	3 067
Éducation, formation et emploi	677	678	700	709
Services de santé	526	533	497	526
Services techniques	1 308	1 283	1 360	1 396
	9 973	9 958	10 233	10 727

Annexe 5

Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés

	Dépenses réelles 1981-1982	Dépenses réelles 1982-1983	Dépenses réelles 1983-1984	Dépenses réelles 1984-1985
Dépenses au titre des services privés d'assistance postpénale*	6 326 000	8 054 000	10 268 326	12 155 020
Contributions:				
Collège Frontier		55 955	72 095	70 969
Société canadienne pour la prévention du crime	22 000	22 000	22 000	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44 000	47 000	50 995	53 089
Association M2/W2 de New Westminster (C.-B.)	36 000	40 000	42 400	50 000
Operation Springboard, Toronto	54 000	60 808	62 000	77 604
Fraternité des prisons du Canada		7 014	9 222	9 683
Société Saint-Léonard du Canada		40 000	21 000	—
Fondation pour les arts dans les prisons		24 250	25 700	—
Université de la Saskatchewan			25 000	—
Canadian Training Institute			16 500	95 032
Contributions— annulation du statut de récidiviste			2 750	137 103
Diocèse anglican			1 000	15 000
Association des services de réhabilitation sociale			29 367	7 213
Service d'aide des prisonniers			8 300	—
Y.M.C.A.			1 552	9 293
Maison Painchaud			10 000	26 000
Membres de la jeune chambre du Canada				10 013
Via Travail				12 000
Corporation de diffusion des arts carcéraux			5 000	8 900
Comité interconfessionnel				25 000
Société John Howard			10 000	45 000

Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés

	Dépenses réelles 1981-1982	Dépenses réelles 1982-1983	Dépenses réelles 1983-1984	Dépenses réelles 1984-1985
Contributions:				
Native Counselling Services of Alberta			217 889	179 605
Native Clan Organization			80 837	113 172
Conseil chrétien				5 250
Allied Indian and Métis Society			92 640	115 000
Résidence Emmanuel Grégoire				6 850
Autres**			70 526	10 757
Total	156 000	353 803	816 747	1 082 533

* Comprend les enquêtes communautaires, la surveillance des libérés conditionnels et la surveillance des détenus en absence temporaire ainsi que les services résidentiels d'assistance postpénale.
** Contributions inférieures à 5 000 $.

Annexe 6

Recettes (en milliers de dollars)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Industries et traitement automatisé des documents	7 467	10 308	7 721	12 890
Agro-entreprise	996	1 280	1 398	1 941
Cantines	4 036	4 537	5 245	5 694
Chambre et pension payées par les détenus	164	135	194	156
Autres*	1 777	2 751	2 728	4 151
Total	14 440	19 011	17 286	24 832

* Recettes tirées des accords fédéraux-provinciaux d'entretien des détenus (313 000 $), de la location par le personnel de logements appartenant au SCC (33 000 $), de services psychiatriques offerts à contrat (539 000 $), du remboursement des dépenses de l'année précédente (2 651 000 $) et de recettes diverses (615 000 $).

Annexe 7

Coût d'entretien des détenus — État ventilé 1984-1985

	Population carcérale moyenne	Coût total	Coût moyen par détenu par année 1984-1985	Coût moyen par détenu par année 1983-1984
Maximale—hommes[2]	3 521	175 318 521	49 792	49 460
Maximale—femmes	104	5 898 112	56 713	56 693
Moyenne	5 789	212 756 054	36 752	35 418
Minimale	614	24 718 146	40 258	31 877
Fermes	523	19 737 010	37 738	34 119
C.C.C.	482	10 311 696	21 394	21 021
Coût total — Établissements[4]	11 033[1]	448 739 539	40 672	39 419
Coûts — centres non opérationnels	11 033	808 990	73	41
Coûts — collèges du personnel	11 033	11 976 778	1 086	529
Coûts — bureaux de libération conditionnelle	6 743	30 396 890[3]	4 508	3 814
Coûts — AC	17 776[6]	58 245 374	3 277	2 514
Coûts — AR	17 934[5]	57 257 605	3 193	2 946
Total	17 934	607 425 176	33 870	31 082

Nota:

(1) Représente le nombre moyen de détenus incarcérés (dénombrement de minuit).

(2) La catégorie des détenus (hommes) gardés dans les établissements à sécurité maximale comprend 28 détenus logés au Pénitencier de Sa Majesté à St. John's (Terre-Neuve), au coût de 529 049 $.

(3) Représente le pourcentage de tous les frais de fonctionnement pour la surveillance des libérés conditionnels.

(4) Les dépenses engagées par les bureaux de libération conditionnelle pour les enquêtes communautaires et la préparation des cas ont été réparties entre les établissements en fonction de leur nombre moyen de détenus.

(5) La population moyenne comprend 158 détenus sous responsabilité fédérale gardés dans des établissements provinciaux. Le coût comprend les frais payés aux provinces en vertu des ententes fédérales-provinciales pour la garde de détenus sous responsabilité fédérale dans des établissements provinciaux (6 729 259 $) et pour les services liés à la suspension de la libération conditionnelle (2 273 588 $).

(6) Représente le nombre total des détenus effectivement incarcérés dans les établissements, des détenus sous responsabilité fédérale ou provinciale qui bénéficient d'une libération conditionnelle de jour, d'une libération conditionnelle totale et d'une libération sous surveillance obligatoire.

Annexe 8

Nombre moyen de détenus employés

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Industries	1 227	1 286	1 247	973
Agriculture	192	229	329	330
Éducation et formation				
— élèves	1 737	1 796	1 980	1 575
— commis	113	142	149	276
Services techniques	2 904	3 041	3 186	3 069
Programmes pour les délinquants	511	553	582	1 176
Traitement automatisé des documents	107	108	112	103
Programmes d'emploi spéciaux	113	78	30	393
Autres emplois	141	208	172	254
Total des détenus employés	7 045	7 441	7 787	8 149
Sans emploi	595	474	465	520
Détenus non en mesure de travailler*	2 125	2 723	3 271	3 370
Total des détenus	9 765	10 638	11 523	12 039

* Les détenus non en mesure de travailler sont ceux qui bénéficient d'une absence temporaire ou d'une libération conditionnelle de jour, qui sont en isolement disciplinaire ou préventif, dans une unité spéciale de détention, à l'hôpital ou illégalement en liberté.

Annexe 9

Incidents liés à la sécurité

	Nombre d'incidents			
Catégorie	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Meurtres	7	6	14	8
Tentatives de meurtre	4	0	—	—
Voies de fait sur des détenus (par des détenus)	263	330	416	408
Voies de fait sur des employés (par des détenus)	113	126	120	135
Suicides	11	16	16	21
Tentatives de suicide	63	65	51	78
Évations (par 1 000 détenus)	23	24	20	24
Recours à la force				
— armes à feu	38	65	41	36
— gaz	47	33	81	129
Prises d'otages	5	4	4	10

Annexe 10

*Transfèrements internationaux**

Année	Nombre de transfè-rements	État	Transférés État étranger	Rapatriés au Canada
1978	1	É.-U.	40	29
1979	3	É.-U.	24	16
	3	Mexique	0	9
1980	5	É.-U.	15	14
1981	3	É.-U.	5	12
	1	Pérou	0	1
1982	1	É.-U.	3	4
	1	Pérou	0	1
1983	7	É.-U.	4	21
	1	Mexique	0	3
	2	Pérou	0	4
1984	9	É.-U.	2	19
	2	Mexique	0	3
	1	Pérou	0	2
1985	3	É.-U.	0	5
	1	Mexique	0	3
Total partiel	32	É.-U.	93	120
	7	Mexique	0	18
	5	Pérou	0	8
Total	44		93	146

* au 31 mars 1985

Service canadien du renseignement de sécurité

Le 16 juillet 1984, la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* a été promulguée, entraînant le transfert au nouveau Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) des responsabilités de la GRC en matière de renseignement de sécurité.

Attributions

Au moyen d'enquêtes ou autrement, dans la mesure strictement nécessaire, le Service canadien du renseignement de sécurité recueille, analyse et conserve les informations et renseignements sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent des menaces pour la sécurité du Canada. Il fait rapport au gouvernement du Canada et le conseille à cet égard.

Selon la *Loi sur SCRS*, les activités suivantes constituent des menaces à la sécurité du Canada:

a) l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou préjudiciables à ses intérêts, ainsi que les activités tendant à favoriser ce genre d'espionnage ou de sabotage;

b) les activités influencées par l'étranger qui touchent le Canada ou s'y déroulent et sont préjudiciables à ses intérêts, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque;

c) les activités qui touchent le Canada ou s'y déroulent et visent à favoriser l'usage de la violence grave ou de menaces de violence contre des personnes ou des biens dans le but d'atteindre un objectif politique au Canada ou dans un État étranger;

d) les activités qui, par des actions cachées ou illicites, visent à saper le régime constitutionnellement établi au Canada ou dont le but immédiat ou ultime est sa destruction ou son renversement, par la violence.

Cette définition ne vise toutefois pas les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord qui n'ont aucun lien avec les activités mentionnées aux alinéas a) à d).

La *Loi sur le SCRS* constitue le fondement juridique de l'organisation du Service. Secondé par ses directeurs adjoints, le directeur assume les pouvoirs et l'obligation de rendre compte que comporte l'exécution des dispositions de la *Loi sur le SCRS*. L'administration centrale du SCRS est à Ottawa et il y a des bureaux régionaux et de district dans toutes les provinces. Les détails de l'organisation et des activités du SCRS sont en général classifiés et sont communiqués au Ministre dans un rapport annuel distinct.

Compte tenu du degré nécessaire de secret qui caractérise les activités du SCRS, la *Loi sur le SCRS* prévoit deux mécanismes de surveillance indépendants qui veillent à ce que le SCRS n'outrepasse pas son mandat. Le gouverneur en conseil a nommé un inspecteur général qui est chargé de surveiller tant l'observation par le Service de ses règles générales en matière opérationnelle que les activités opérationnelles du Service. De plus, il existe un Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, dont les cinq membres viennent du Conseil privé, mais ne font partie ni du Sénat ni de la Chambre des communes et ont été choisis après la tenue de consultations entre le Premier ministre et les chefs des partis de l'opposition. Ce comité surveille la façon dont le Service exerce ses fonctions et fait enquête sur toute plainte concernant le Service. L'Inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ont accès à tous les dossiers du SCRS, les renseignements confidentiels du Cabinet exceptés.